TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 11792 – MARDI 28 DÉCEMBRE 1982

Accord franco-chinois de coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire

LIRE PAGE 26



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 16 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 L. ; Liban, 360 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 19

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'Afghanistan trois ans après

L'intervention soviétique a été un échec. La nouvelle direction de Moscou devrait « saisir les occasions que la nouvelle année ne manquera pas d'offrir pour parvenir à une solution en Afghanistan ». Ainsi s'est exprimé, le 26 décembre, M. Reagan à l'occasion du troisième anniversaire de l'invasion. Les Etats-Unis, a-t-il dit, ne cesseront de soutenir la lutte du peuple afghan pour sa liberté. Bonn et Rome ont souligné, de leur côté, la nécessité de rechercher une solution politique au conflit, tandis qu'à Pékin « le Quotidien du peuple » répétait que « l'agression soviétique est une étape importante dans la stratégie soviétique de domination du monde ».

Ces prises de position, comme le vote de l'ONU qui vient de la condamner à nouveau, cette fois par 114 voix contre 21 et 13 abstentions, ne semblent pas ébranler l'Union soviétique davantage que les pressions politiques et diplomatiques des pays occidentaux.

Sans doute, l'assurance qu'elle manifeste est-elle due au fait que le rapport des forces sur le terrain ne lui est pas défavorable. Malgré sa détermination, la résistance ne dispose pas de l'organisation ni de la puissance de feu qui seraient nécessaires pour ébranler l'armée rouge. Reste que si celle-ci « tient », du moins le jour, les villes et les grands axes de communication, elle est loin encore d'avoir placé le pays sous sa coupe. Et c'est vraisemblablement pourquoi les Soviétiques, à en croire Washington, continuent de renforcer leur dispositif militaire.

Les divisions de la résistance favorisent le jeu de Moscou. Certains mouvements fondamentalistes islamiques rêvent d'établir à Kaboul un régime de type iranien. Les plus modérés aspirent à restaurer la monarchie, tandis que les chefs de maquis prennent de plus en plus de poids à l'intérieur. Aucun « interlocuteur valable » n'émerge pour l'instant, et les tentatives de règlement politique par l'intermédiaire de l'ONU demeurent balbutiantes. Le Pakistan s'y prête pourtant. Il ressent, en effet, comme un « fardeau » la présence sur son territoire de trois millions de réfugiés afghans, et craint qu'une radicalisation de la lutte de libération n'entraîne à un moment ou à un autre une extension du conflit. Reste que le régime du général Zia Ul Haq a plutôt profité jusqu'à présent de l'intervention soviétique, dans la mesure où elle lui a permis de retrouver un souffle et de bénéficier de l'appui économique et militaire des Etats-Unis.

Le Kremlin est-il vraiment disposé à se prêter à un règlement politique, en raison notamment des difficultés auxquelles se heurte la « pacification » d'un pays que ni la Russie ni l'Angleterre n'avaient jadis pu soumettre et de l'ampleur des pertes, selon toute vraisemblance relativement élevées ? L'avènement de M. Andropov avait suscité l'espoir d'une approche plus « politique » du problème afghan. Pour l'heure, l'attitude de la nouvelle équipe soviétique ressemble plutôt à « du vieux vin dans une nouvelle bouteille ». Les honneurs réservés à M. Karmal, qui doit tout à l'armée soviétique, semblent indiquer que Moscou n'a pas, pour le moment, de solution de rechange. Il est bien possible que certains dirigeants soviétiques soient préoccupés des conséquences de l'intervention en Afghanistan et veuillent éviter que leur pays ne s'y enlise. Mais il est manifeste que l'U.R.S.S. ne conçoit pas un règlement qui ne lui permettrait pas de maintenir son influence à Kaboul et dans une région d'Asie d'un intérêt stratégique vital pour elle. Dans ces conditions on aurait tort de s'attendre à une solution prochaine.

(Lire nos informations page 3.)

LA LUTTE CONTRE LE CHOMAGE ET LA POLITIQUE SOCIALE

M. Pierre Mauroy souhaite drainer l'épargne populaire vers certains investissements

Priorité pour des mesures audacieuses de « partage du travail »

Au-delà de la préparation des élections municipales des 6 et 13 mars 1983, la préoccupation dominante de M. Pierre Mauroy demeure la lutte contre le chômage.

Le premier ministre, qui entend donner la priorité à la mise en œuvre d'une « politique audacieuse de partage du travail », étudie la possibilité de drainer l'épargne populaire vers certains investissements.

Depuis qu'il dirige le gouvernement, M. Pierre Mauroy observe à l'égard des communistes, autant par conviction que par nécessité, une règle dont il a maintes fois éprouvé l'utilité dans son fief lillois : toujours donner l'exemple de l'union.

Cette préoccupation unitaire, le premier ministre l'avait manifestée, à plusieurs reprises, au cours des négociations préparatoires à l'accord national entre le P.S. et le P.C. pour les élections municipales, notamment à l'occasion des déjeuners qui réunissent chaque mercredi à l'Elysée, autour de M. François Mitterrand, après le conseil des ministres, les principaux dirigeants du parti socialiste et plusieurs membres du gouvernement.

Fort de son expérience d'élu local, il avait insisté, en particulier, sur la nécessité de prendre en compte, dans les analyses des situations municipales, les facteurs socio-psychologiques qui jouent généralement en faveur des maires sortants.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 8.)

De nombreux accords salariaux remettent en cause l'application de l'échelle mobile

Près de 9 000 emplois devraient être créés dans les régions « sinistrées »

La sortie du blocage des salaires a donné lieu à de nombreuses négociations : selon un bilan du ministère du travail, 135 branches ont négocié au niveau national, trois salariés du privé sur quatre étant concernés. Sur les 77 accords nationaux conclus (couvrant 2 400 000 salariés), 30 prédéterminent les hausses de salaires – en anticipant une décélération de l'inflation – jusqu'à la fin 1983 ou le début 1984. Un net mouvement de remise en cause de l'échelle mobile – indexation *a posteriori* des salaires sur les prix – est donc constaté.

D'autre part, le comité interministériel pour les aides à la localisation des activités (CIALA) réuni le 24 décembre a approuvé une quarantaine de dossiers d'investissements qui permettront la création de 8 700 emplois dans les zones les plus touchées par la crise et qui bénéficieront, à ce titre, de subventions particulièrement favorables de l'Etat. Ces aides peuvent atteindre 50 000 francs par emploi créé *(lire page 26)*.

Sans se laisser aller à un quelconque triomphalisme – la négociation collective a encore bien des progrès à faire en France, – M. Auroux peut dresser un bilan relativement satisfaisant de la sortie du blocage des salaires. Non seulement cette sortie s'est faite en douceur, mais elle a enclenché un processus de relance de la négociation. Au niveau national, 135 négociations de branches professionnelles ont été recensées, notamment dans la quasi-totalité des branches, au nombre de 84, qui regroupent plus de 10 000 salariés. Sur 13 millions de salariés du secteur privé, une dizaine de millions ont vu leurs salaires discutés. Pour une partie d'entre eux cela n'avait encore jamais été le cas.

Certes, négocier n'est pas conclure. Mais la moisson de signatures n'est pas aussi maigre qu'on aurait pu l'imaginer au moment du blocage.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 24.)

Le T.G.V. à la conquête de l'Amérique

La S.N.C.F. et deux constructeurs français de matériel ferroviaire, Alsthom et Francorail, ont décidé d'associer leurs efforts pour tenter de conquérir le marché américain des trains à grande vitesse : dès le mois prochain, ils installeront à New-York une filiale commune, T.G.V. Inc., chargée, avec l'aide de la COFACE (1), d'assurer la promotion outre-Atlantique de la formule française de haute vitesse sur rail et de réaliser des études de faisabilité sur les liaisons les mieux désignées pour accueillir un tel trafic.

Atouts techniques handicaps financiers

Dans le même temps, une commission parlementaire franco-américaine défendra les chances françaises dans les couloirs du Congrès américain : huit députés et quatre sénateurs représenteront en son sein les intérêts français.

Réveil tardif, car les Japonais occupent solidement la place depuis deux bonnes années. Japan Overseas Technical Service, filiale des chemins de fer nippons, a déjà proposé divers projets ; la Banque de Tokyo ne ménage pas non plus ses efforts ; et il n'est pas jusqu'au syndicat des chantiers navals japonais, voyant dans le marché ferroviaire américain une perspective de – nécessaire – reconversion, qui n'ait offert ses services (il lui en a déjà coûté 5 millions de dollars en deux ans).

JAMES SARRAZIN.

(Lire la suite page 20.)

(1) Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur.

Une semaine avec le Liban

Au Liban, l'année 1982 s'achève sur le bilan d'un désastre mais aussi sur une note d'espoir. Huit ans de conflit auront fait au total soixante mille morts et près de cent quatre-vingt dix mille blessés. Toutefois, cette très longue épreuve touche peut-être à sa fin : Beyrouth, après le départ des Palestiniens, a été réunifiée, et les institutions de l'État sont en voie de restauration.

Les premières négociations pour le départ des forces israéliennes, qui vont s'engager, mardi 28 décembre, à Khaldé, éveillent l'espoir que toutes les forces étrangères quitteront enfin le pays.

***Le Monde* – en collaboration avec TF1 – commence ce lundi la publication d'une « Semaine avec le Liban » sous forme d'une série d'enquêtes et de reportages de six de ses collaborateurs. Il entend ainsi, plus de sept ans après la mort de son correspondant Édouard Saab, tué par un franc-tireur le 16 mai 1976 dans l'exercice de son métier, s'associer à l'espérance du peuple libanais en ce début d'une année qui sera peut-être, enfin, celle de la paix.**

Enfin l'après-guerre ?

par PAUL-JEAN FRANCESCHINI

Beyrouth. – Enfin l'après-guerre ? On a tant cru qu'il ne viendrait jamais, ce jour prodigieux où l'on passe d'une partie de la capitale à l'autre avec le seul petit frisson ravi des frayeurs rétrospectives. Et voici qu'à la sortie du Ring – qui fut l'autoroute de la mort subite – une jeune femme souriante fait du stop ! Au-dessus d'elle, un immense Bechir Gemayel peint de couleurs pastel sur la muraille taraudée d'obus, semble lui offrir sa protection. De temps à autre passent les jeeps des Bérets rouges français crachotant des « Alpha-bravo »... Au-dessus de la mer, les hélicoptères américains dansent leur ballet rassurant. La guerre ? Quelle guerre ?

Il faut se pincer pour garder en mémoire qu'à quelques kilomètres on se bat à l'arme lourde, que la paix concerne seulement un cinquième du territoire et quatre *caza* (sous-préfectures) sur vingt-cinq. Dans le petit Liban, le « grand Beyrouth » compte la moitié des habitants du pays, draine l'essentiel de son activité frénétique. Et puis, quel symbole ! La paix à Beyrouth, c'est beaucoup plus que la moitié de la paix.

Pourtant, ailleurs, les choses vont mal. Au nord, à Tripoli, Syriens et Palestiniens règlent leurs comptes au canon, assistés de leurs amis locaux. Dans le Chouf, les miliciens chrétiens des forces libanaises se sont fait chaudement recevoir par les Druzes de M. Walid Joumblatt qui n'ont que faire de leurs patrouilles et de leurs casernes. Depuis trois mois, les affrontements s'amplifient, réveillant de vieux et mauvais souvenirs. Une étude sociologique – l'Université ne chôme pas – vient de démontrer que les mêmes familles qu'en 1860 mènent le même combat, cette fois sous l'œil bienveillant des Israéliens.

Qu'aurait fait Béchir ?

L'assemblée des patriarches et évêques catholiques exprime son « *intense inquiétude pour les conséquences qui pourraient résulter d'une dissension confessionnelle dont nul ne peut deviner comment elle peut finir* ». O sagesse éternelle ! M. Joumblatt juge la situation « *très grave* », dénonce le « *diktat des phalangistes* » et leurs « *visées hégémoniques* ». Les titres des journaux grossissent, charriant d'apocalyptiques nuées d'encre. « *Le Chouf est au Liban ce que le Liban est au Proche-Orient* », dit un Cassandre ami des formules.

Le président Amine Gemayel a formé un gouvernement restreint et « *apolitique* ». Les musulmans, les plus nombreux des citoyens, se sont pour la plupart ralliés avec éclat au régime. Mais la course d'obstacles s'engage dans des conditions d'autant plus difficiles que l'assassinat du « président martyr » écrase la scène politique sous une juvénile statue du Commandeur.

Qu'aurait fait Bechir ? Les réponses à la question omniprésente s'entrecroisent et se contredisent. « *Il aurait créé un nouveau Liban pur et dur* », disent certains. « *Il aurait tenu tête à Israël, d'ailleurs il avait commencé... Il aurait signé la paix. C'eût été notre Sadate... Il aurait échoué en trois mois... rompu avec le monde arabe... utilement montré aux chrétiens les limites du possible.* » Mais Bechir n'est plus que le demi-dieu de la renaissance nationale, le jeune homme qu'on voit dans toute la ville, sur des milliers d'affichettes, démonter sa mitraillette ou contempler, les yeux perdus, la Terre promise où il n'entrera pas.

Puisqu'il fallait un président Gemayel en cette heure de triomphe du camp chrétien, c'est à Amine, le frère qu'est allée la difficile succession. Il doit à la fois affronter la réalité et se battre contre un songe.

Paradoxalement, l'Etat qu'il tente de rebâtir ne règne encore vraiment que sur Beyrouth-Ouest. Dans l'ancien secteur « *palestino-progressiste* » de la cité, l'anarchie était devenue telle, au fil des mois, que la population ne la supportait plus, prise entre les fedayin, les miliciens de cent obédiences, les voyous et autres traîne-kalachnikov. « *En voyant partir Arafat, j'avais les larmes aux yeux mais je me disais que je pourrais enfin promener mon gosse* », soupire une jeune femme qui a fait le coup de feu avec les militants du parti communiste.

Chez les chrétiens, à Beyrouth-Est, subsiste, si l'on fait abstraction de la mascarade de « Liban libre » du commandant Haddad dans le Sud, le dernier Etat dans l'Etat. Ce sont les Forces libanaises, la structure militaro-politique que « cheikh Bechir » constitua avec un remarquable savoir-faire en 1976 pour pallier la paralysie de l'armée et ravir le pouvoir à l'appareil phalangiste réticent à sa jeune ambition. Leur chef, M. Fadi Frem, dirigeait l'état-major avec l'entière confiance du « *président martyr* » et, en bon ingénieur en organisation du travail, il a su monter une armée moderne, gérée sur ordinateur de la dernière génération, comptant 15 000 à 18 000 hommes, dont 6 000 sont encasernés.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

Perspectives

Comme chaque année, l'heure des bilans vient assombrir la période des fêtes. Ce ne sont que courbes descendantes, indices flapis, popularités dégringolantes, productions faiblardes, baisses de-ci, tassement de-là.

Il reste l'homme, dira-t-on, fleuron de l'univers ! Mais 1982 nous en aura ravi, et parmi les plus précieux : écrivains, hommes d'Etat, sportifs et honnêtes gens. Prenez seulement les pianistes : Thelonious Monk, Glenn Gould, Arthur Rubinstein...

On se consolera en supposant qu'en 1982, il a pu, aussi, naître des hommes et des femmes d'exception.

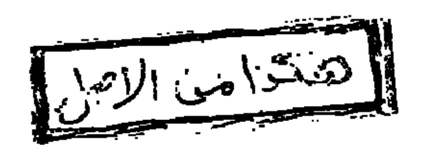
BRUNO FRAPPAT.

Un entretien avec le provincial des jésuites

« Je suis d'accord avec le grand service public unifié et laïc de l'éducation, s'il est pluraliste. »

Si le « *grand service public, unifié et laïc* » de l'éducation « *permet le pluralisme, je suis d'accord* », nous a déclaré le Père Henri Madelin, provincial des jésuites français. Expliquant les raisons du succès de l'enseignement privé, il estime qu'il « *ne faut pas commencer par intégrer, puis réformer après* ». La pensée de M. Savary est bien, selon lui, de « *faire les deux à la fois, mais c'est un exercice difficile* ».

LIRE PAGE 10



Le Monde

idées

Le sexe du cerveau

Violentes et nombreuses ont été les réactions de nos lectrices et lecteurs après la publication dans « le Monde de la médecine » du 3 novembre du dossier intitulé *« Le Sexe du cerveau ».* Dans « le Monde de la médecine » du 17 novembre, nous avons donné un premier aperçu du courrier reçu. Avec humour, la lettre de Mme Suzanne Lehn porte témoignage de la manière dont le dossier a pu être interprété. Mais, en définitive, au-delà d'une série d'articles essentiellement consacrés, comme le rappelle le docteur Claudine Escoffier-Lambiotte, à l'état de recherches d'ordre purement neurobiologique et endocrinologique, le maître mot, à propos d'une éventuelle différenciation sexuelle du cerveau, reste la prudence. Dans cet esprit, Albert Jacquard montre comment certaines extrapolations mal fondées peuvent aboutir à des résultats dénués de sens, et André Langaney met en évidence que ce que nous appelons notre sexe est le résultat d'une interaction complexe entre les quatre sexes : génétique, physiologique, social et personnel.

Chacun de nous est une femme

par ANDRÉ LANGANEY (*)

DU point de vue génétique, les *grands principes sont simples* : chacun d'entre nous possède *tout ce qu'il faut pour fabriquer un homme et une femme* depuis sa conception. Le reste, l'exécution, est une affaire de choix, dont le premier a lieu lorsque le spermatozoïde de papa apporte soit un chromosome X (1), comme celui qui est toujours offert par maman, soit un chromosome Y, beaucoup plus petit. Un embryon humain qui ne possède pas de chromosome Y se développe selon le programme génétique « femme » : ses glandes sexuelles, après une période ambiguë, deviennent des ovaires. Puis ces ovaires sécrètent *des hormones qui, selon un* calendrier bien défini, féminisent *l'individu tout au long de sa vie.*

Au contraire, si le petit chromosome Y est présent, l'un des rares gènes qu'il porte envoie un signal au bout de quelques *semaines* de développement de l'embryon. Ce signal *met en sommeil le programme* « femme » et déclenche le *programme « homme ». Les glandes* sexuelles deviennent alors des testi*cules et sécrètent des hormones qui,* selon un autre calendrier, tout aussi *défini,* masculinisent l'individu. Somme toute, sur le plan biologique, *chacun de nous est une femme,* à moins d'avoir été transformé en homme à temps.

Si les grands principes de la déter*mination, biologique du sexe* humain sont simples, leur mise en œu*vre est beaucoup plus compliquée* dans notre espèce que dans les autres. Nous *ne parlerons pas, ici,* de toutes les « erreurs » de la sexualisa*tion biologique,* tenant à des nombres anormaux de chromosomes ou bien à des perturbations de la sécrétion des hormones — trop, pas assez, ou pas au bon moment. Toutes ces anomalies, selon leur gravité, ont des conséquences qui vont de l'imperceptible à l'arriération mentale grave avec ou sans handicap physique, en passant par de nombreux cas d'intersexualité.

La complexité du cas humain *vient de ce que le petit de l'homme* doit acquérir la quasi-totalité de ses comportements par l'apprentissage, tandis que la plupart des animaux possèdent, grâce à un programme génétique beaucoup plus précis, un large répertoire de comportements innés qu'ils peuvent mettre en route sans les apprendre (2). Même dans les espèces qui apprennent certaines activités de leurs parents — pensons à la chasse des carnivores, — il semble bien que les possibilités d'apprentissages sont très délimitées. Au contraire, chez l'homme, les choses les plus simples — les que marcher, manger et se comporter selon son sexe, — doivent être apprises. Qui plus est, s'il existe peu de variations dans les apprentissages possibles de la marche, apprendre à choisir ses activités selon son sexe varie à l'infini selon les sociétés.

Au sexe génétique des chromosomes et au sexe physiologique des hormones s'ajoute donc un sexe social, produit de ce qu'une société donnée impose comme règles de comportement aux individus de l'un ou l'autre sexe. Il n'est pas besoin de s'étendre sur le fait que les façons de jouer, de s'habiller, de se parler, de se toucher, de travailler, de commander, de cohabiter, de faire des enfants et de les élever, selon le sexe, *ne sont pas les mêmes dans une communauté* scandinave, chez l'ayatol*lah, en Chine populaire, en Afrique* ou en Polynésie. Un seul constat *s'impose* : la sexualisation sociale est faite d'un ensemble de règles arbitraires, variables et contradictoires d'une société à l'autre. Ces règles sont, le plus souvent, très indépendantes des différences biologiques entre hommes et femmes.

Le rôle de l'expérience

A l'indétermination biologique du sexe social peut se comparer l'indétermination sociale du sexe individuel. A l'intérieur des sociétés les plus contraignantes, chaque individu vit son sexe de manière personnelle et peut encore réinterpréter le sexe que lui « proposent » ses gènes, ses hormones et son éducation. En dehors des gènes et des appareils génitaux, tout est continu dans les variations qui font les différences entre les sexes. Les hormones sexuelles sont les mêmes, et ce sont leurs proportions qui font que l'on est plus ou moins homme ou plus ou moins femme. De même, les différences de comportements quotidiens et de goûts sont plutôt affaire de plus ou moins que de tout ou rien. Et les différences irréductibles d'activités relèvent plus souvent de l'arbitraire des cultures que de différences physiques qui ne sauraient être niées.

De nombreux travaux scientifiques ont cherché à étendre au domaine des aptitudes intellectuelles le champ des différences entre les sexes. Certains résultats, dont la plupart demandent confirmation, font état de différences entre hommes et femmes concernant les localisations cérébrales de certaines activités perceptrices, motrices ou psychiques. De telles différences expliqueraient des faits connus depuis longtemps, tels que la moindre exposition des femmes aux risques d'aphasie ou leur fréquente supériorité dans les tests verbaux.

Le bilan de ces recherches sur les *différences de performances* entre sexes pour toutes les activités psy*chiques, physiologiques et physiques* est aussi riche que provisoire et compliqué. Des différences d'organisation fonctionnelle du cerveau masculin et du cerveau féminin peuvent être mises en évidence, même s'il est impossible, aujourd'hui, d'en évaluer l'importance. Mais il faut se garder d'en tirer des conclusions hâtives sur des différences génétiques qui seraient responsables des différences de performances ou de localisations cérébrales entre hommes et femmes.

En effet, le peu que nous savons de la mise en place de notre cerveau et de ses activités montre que nos gènes ne le contrôlent guère. Les deux mètres de gènes présents dans chacune de nos cellules sont très insuffisants pour prescrire les dix mille liaisons que chacune de no dix milliards de cellules nerveuses cérébrales possède à une phase de notre vie, et encore moins leurs évolutions ultérieures. On est donc amené à penser que c'est la mécanique de son développement et l'expérience de son fonctionnement pendant l'apprentissage qui structurent notre cerveau et ses capacités.

Dans de telles conditions, la structure du cerveau masculin ou féminin dépend certainement beaucoup moins de gènes qui l'organiseraient directement que des flots d'hor*mones et d'informations qu'il reçoit* au cours de son développement. Par *exemple, l'hormone mâle — présente* chez les femmes, mais en moindres *quantités* — conditionne des différences d'agressivité et de comporte*ments entre les deux sexes.* Par ailleurs, notre sexe social et notre sexe *individuel structurent aussi notre* cerveau tout au long de notre exis*tence, et rien n'exclut que les diffé*rences observées entre cerveaux *masculins et féminins soient en* grande partie le résultat des différences d'éducation et d'activités que nos sociétés imposent aux individus, hors de toute contrainte biologique.

Conscient ou inconscient, ce que nous appelons notre sexe est le résultat d'une interaction complexe entre les quatre sexes — génétique, physiologique, social et personnel — que nous avons distingués. Comme dans tout phénomène d'interaction, on ne saurait en expliquer le fonctionnement à la lumière d'une seule de ses causes.

(*) Professeur à l'université de Genève.

(1) Les chromosomes sont des sortes de filaments portant les gènes, particules qui transmettent les caractères génétiques des parents aux enfants.

(2) Cf. *le Sexe et l'innovation*. Ed. du Seuil.

Glorifier la différence

par le docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE

L'HYPOTHÈSE selon laquelle un *certain nombre de « déviances »* physiologiques quel*conques* (au regard de la médiane caractérisant la majorité d'une population) pourraient être liées à l'apparition ou à la présence d'un gène *récessif* sur l'un des chromosomes X fait l'objet, en médecine clinique, d'une vérification quotidienne.

L'hémophilie, les plus graves myopathies, dont le *caractère héréditaire* est porté par le chromosome X des mères *mais ne s'exprime que chez* les descendants mâles, en sont les *exemples les plus connus. Toute in*terprétation génétique de phéno*mènes d'ordre non plus physique* mais psychologique est, par essence, *beaucoup plus aléatoire.*

Nous avions indiqué que la survenue de phénomènes intellectuels « extra-ordinaires », au sens propre du terme, pourrait être vraisemblablement liée à un mécanisme génétique du même ordre. Il ne s'agissait, bien entendu, que d'une simple hypothèse, fréquemment débattue lors de multiples séminaires multidisciplinaires, à laquelle une coupe malencontreuse n'a pas conservé, comme il convenait, son caractère spéculatif et conditionnel.

Nous avions indiqué aussi, ce que *peu de lecteurs semblent avoir re*marqué, à propos du quotient intel*lectuel prétendument plus élevé des* enfants imprégnés d'hormone mâle, *« que l'infirmation de ces faits d'observation, huit ans après leur publication, montre avec quelle prudence il faut aborder, lorsqu'il s'agit des fonctions cérébrales et de l'esprit, l'inextricable écheveau de l'inné et de l'acquis, du biologique et du sociologique ».*

Il est clair que cette imbrication interdit de dissocier, pour toute étude concernant les fonctions cérébrales ou le comportement, la part revenant à l'héritage génétique et celle, majeure, qui incombe à la tradition, à l'éducation, aux influences socioculturelles.

La page, trop concise, *du Monde de la médecine* consacrée à certaines notions ou à certaines hypothèses sur la différenciation sexuelle et ses manifestations cérébrales, pouvait paraître déséquilibrée, car elle n'apportait à ce dernier complexe qu'un résumé de l'état actuel des recherches d'ordre purement neurobiologique ou endocrinologique.

Elle ne donnait, de *« l'inextricable écheveau du biologique et du sociologique »* évoqué, que l'aspect biologique *à verser au dossier de tous* ceux qui s'intéressent à ces thèmes.

Ils sont nombreux, si l'on en juge par *l'abondance, et, très souvent,* la violence des réactions qu'elle a provo*quées.*

Nombre de ces réactions, de source féminine, reflètent le sentiment d'injustice, d'inégalité des chances ou des possibilités d'épanouissement ou d'expression culturelle *que suscitent, à juste titre,* tant le mépris dans lequel furent tenues *les femmes et leurs aptitudes,* jusqu'à des temps très récents, que *les obstacles inacceptables dressés* devant elles par la *« moitié masculine du ciel et de la terre »* (selon l'expression de Mao Zedong) qui dé*tient toujours, et solidement,* tous les pouvoirs comme l'indiquait l'encadré *« l'inégalité »,* qu'il eût fallu titrer *« l'injustice ».*

La singularité unique

Mais au-delà de ces réactions légitimes et du combat nécessaire et difficile contre *« deux mille ans d'esclavage »,* c'est une querelle d'ordre *non plus scientifique, mais politique,* aux racines plus profondes encore, *car plus universelles,* qu'évoque la polémique ainsi engagée.

« L'environnementalisme », ou doctrine selon laquelle toutes les aptitudes, quelles qu'elles *soient,* sont le fruit de l'éducation et de l'environnement, a gardé, pour la gauche communiste, valeur de dogme. A tel point que toute la biologie soviétique en fut annihilée durant près d'un demi-siècle, sous le règne du pape tout-puissant de *« l'acquis »* que fut Trofime Lyssenko.

A l'*opposé, la « droite »,* et singulièrement les militants dits *« de la nouvelle droite » n'ont cessé de ré*cupérer, de manière délibérément orientée, toutes les indications d'ordre biologique, si parcellaires *fussent-elles,* pour combattre le grand rêve socialiste de l'égalitarisme, et défendre avec acharnement le dogme d'un « fatalisme génétique », dont toute l'histoire de la science montre pourtant qu'il ne *cesse d'être battu en brèche.*

Les *excès* de l'antiféminisme, et ceux, combien plus tragiques, du racisme ne font que traduire la scandaleuse interprétation, en terme de supériorité ou d'infériorité, d'une *« différence »,* quelle qu'elle soit.

Outre sa démonstration des effets indissociables de l'inné et de l'ac*quis, dans la constitution d'une per*sonnalité, la biologie moderne ne cesse pourtant d'affirmer, *chaque* jour plus clairement, la singularité *unique de chaque être humain, et le* fait qu'aucun n'est semblable à un *autre.*

Les violentes réactions auxquelles se heurta le président Léopold Sedar Senghor lorsqu'il définit, affirma et revendiqua ce qu'il nommait la *« négritude »,* traduisent cet état d'esprit et montrent que les plaies ouvertes, trop souvent hélas, au nom des interprétations fallacieuses données à quelque falbalas scientifique, sont loin d'être refermées.

Le jour n'est pas encore venu où grands et petits, Jaunes, Noirs ou Blancs, *intellectuels ou manuels,* hommes ou femmes, pourront revendiquer hautement et *sereinement* une *« singularité »,* une *« différence »* que *les systèmes éducatifs et* politiques se devraient de prendre en compte et de glorifier, car elle constitue, au plan de l'évolution biologique et sociale, la plus grande richesse de l'espèce humaine.

Les gènes et l'intelligence

par ALBERT JACQUARD (*)

J'APPRENDS, grâce au *Monde*, que les aptitudes intellectuelles « exceptionnelles » de certains hommes ou de certaines femmes sont dues à un gène récessif porté par le chromosome X. Ce mécanisme *explique pourquoi les* hommes doués sont « et seront tou*jours* » *plus nombreux que les* femmes douées. Voilà une découverte extraordinaire dont les conséquences sont tout à fait passionnantes. Citons-en quelques-unes : avec un tel déterminisme génétique, une femme exceptionnelle aura des fils qui seront tous, sans exception, exceptionnels, quelles que soient les caractéristiques du père ; quant à ses filles, elles seront toutes excep*tionnelles si le père l'est et toutes or*dinaires si le père est ordinaire. On peut aussi, grâce un raisonnement probabiliste classique, calculer le rapport du nombre des femmes exceptionnelles au nombre des hommes exceptionnels : ce rapport est égal, conformément à la célèbre « loi de Hardy-Weinberg » bien connue des généticiens, à la fréquence des hommes exceptionnels dans la population ; supposons qu'il y ait en France vingt-cinq mille hommes exceptionnels, cette loi montre qu'alors le nombre des femmes françaises *exceptionnelles* est voisin de vingt-cinq. Je dis bien ! Ce n'est *certes pas beaucoup (moins* sans doute que l'effectif féminin de la *rédaction du Monde), mais ce* chiffre est la conséquence inévitable *de la découverte annoncée.*

Arrêtons-nous. Comme le disait, *avec un sourire*, un « grand patron » d'origine auvergnate, *« tout cela n'est pas de la science, mais de la chience. »* C'est-à-dire un ensemble d'affirmations dépourvues de la moindre preuve, et même du moindre sens. Certes, *la psychologue* auteur de cette découverte riposterait *que sa théorie n'est pas aussi rigou*reuse que j'ai feint de le croire. *Mais, si elle n'a pas le sens que j'ai* développé, elle n'a pas de sens du *tout.*

Pour démontrer que la couleur *verte des pois est liée à un gène* récessif, Mendel a réalisé des cen*taines de croisements, dans* des conditions contrôlées, à partir de *souches pures.* Combien de croisements entre femmes exceptionnelles et hommes plus ou moins ordinaires seraient nécessaires pour décider du mécanisme de transmission de cette « exceptionnalité » !

La génétique est une discipline *scientifique rigoureuse* ; pour préciser le lien entre un caractère manifesté par un individu (son *phénotype*) et le patrimoine génétique dont il est doté (son *génotype*), des protocoles expérimentaux précis ont été mis au point. Ils sont toujours laborieux, longs et n'aboutissent que dans de rares cas à une conclusion claire. On a pu démontrer que les groupes sanguins tels que ABO ou rhésus, *les systèmes immunologiques* tels que HL-A sont sous la dépendance *d'un ou de plusieurs couples* de gènes : et l'on parvient même à les situer *très précisément sur tel* chromosome.

Le support des facultés

Mais, dès qu'il s'agit de caractères un peu complexes, dont la manifestation résulte de l'interaction des apports du milieu et des informations génétiques, il est le plus souvent impossible de conclure. Un caractère aussi clairement définissable que la couleur de la peau est soumis, de toute évidence, à un déterminisme génétique ; mais ce déterminisme est encore inconnu. Malgré le nombre considérable d'observations réalisées, on est incapable de préciser le nombre de paires de gènesconcernées. Pour progresser, les généticiens ont proposé divers concepts désignés par le terme « héritabilité » ; mais ces concepts, de *maniement* délicat (1), décrivent des corrélations sans donner la moindre lumière sur les mécanismes qu'elles reflètent.

Ces *difficultés sont particulière*ment redoutables lorsque les carac*tères étudiés sont des facultés intel*lectuelles. Certes, le support de ces *facultés, le système nerveux central,* est réalisé à partir des informations génétiques ; ce sont *nos gènes qui* nous ont appris à fabriquer les neurones et les *mille substances* grâce auxquelles ils communiquent ; mais peuvent-ils avoir dirigé la structuration fine de ce système ? Le contraste esr grand entre la pauvreté relative du patrimoine génétique (quelques dizaines de milliers de gènes) et la fabuleuse richesse de nos structures cérébrales (cent mille ou un million de milliards de contacts). Pour résoudre ce paradoxe, des chercheurs comme J.-P. Changeux ou A. Danchin proposent le concept d'« épigenèse », c'est-à-dire *« la transformation des éléments temporels apportés par les hasards de l'environnement en organisation géométrique. L'environnement trace une empreinte dans l'enveloppe génétique » (2).*

Un exemple de ce rôle de l'environnement dans la structuration cérébrale est fourni par les travaux du biologiste japonais Tsunoda dont un article, traduit en français, a été pu*blié récemment par la revue le Genre humain* (3). Il a constaté que la localisation dans l'hémisphère droit ou dans l'hémisphère gauche du traitement des voyelles (ainsi que des sons ayant la même structure) dépend de la langue maternelle et non de la « race » : la localisation de ce réflexe résulte non de facteurs génétiques, mais de l'environnement linguistique.

Dans ces conditions, prétendre expliquer par l'action d'un unique gène (fût-il récessif et situé sur le chromosome X) les aptitudes « exceptionnelles » ne peut qu'être hautement fantaisiste. Les possibilités intelectuelles manifestées par un individu sont le résultat d'une longue aventure ; le concept d'« intelligence potentielle » correspondant à l'utisation optimale de l'outil cérébral fourni par la nature est finalement indéfinissable (4). Méfions-nous de mots tels que « les dons », ils se vident de tout sens dès que l'on cherche à les analyser.

Le rôle du scientifique n'est pas de camoufler par des mots apparemment savants et des formules apparemment mathématiques l'imprécision de sa vision ou l'imperfection de sa compréhension du réel. Il doit d'abord être clair.

(*) Professeur à Paris-VI.

(1) Cf. *« Un mot caméléon »*, dans *le Genre humain*. Fayard, nº 3, p. 147.

(2) A. Dauchin, *Ordre et dynamique du vivant*. Le Seuil, 1978.

(3) *Le Genre humain*. Fayard, nº 3.

(4) Voir *Au péril de la science ? »*. Le Seuil, 1982, p. 92.

CORRESPONDANCE

Un débat suspect

Apprendre que son cerveau est proche de *celui du gorille,* ça fait mal. Faut-il se consoler à l'idée de *représenter les lendemains généti*ques qui chantent ? Mieux vaut se souvenir que le numéro précédent du *Monde* décrivait l'humour comme une voie de la sainteté.

Aussi, trêve de plaisanteries, et répétons inlassablement que le débat sur le sexe du cerveau reste suspect, non seulement parce qu'aux ar*guments scientifiques* qui le colorent au goût du jour, et qu'il serait mal *venu de discuter, se mêlent des* accusations-clichés aussi vieilles que la domination mâle : les femmes sont dominées par leurs émotions et leurs hormones ; mais aussi parce que ce débat est orienté par sa finalité, qui est de justifier l'immémo*riale « division du travail »* et du pouvoir entre l'homme et la femme.

Il est évident qu'il existe bien des différences dans les modes de fonctionnement physiologique et psychique. Si des différences d'aptitude en résultent, ce qui reste à prouver, faut-il vraiment les examiner selon des critères exclusivement masculins ? Ainsi, les femmes ne contribuent pas aux progrès techniques et artistiques de l'humanité et ne peuvent produire d'individus doués d'un génie exceptionnel.

1) On peut penser que la pénétration progressive des femmes dans les métiers jusque-là réservés aux hommes, même si elle est lente, et même si bien des blocages mentaux subsistent, permettra à celles-ci d'apporter leur contribution. La médecine est déjà largement féminisée : il y a des femmes professeurs de *mathématiques et même pilotes* de ligne. Golda Meïr, Mme Gandhi, *Mme Thatcher ont eu de lointaines* et non moins eficaces prédécesseurs : *Elizabeht Ire, Carherine* de Russie, Marie-Thérèse d'Autriche.

2) Faut-il se féliciter ou non qu'il n'y ait pas eu d'équivalent féminin de Napoléon, de *Staline,* ou de *Hitler* ? Il est vrai qu'il existe des femmes terroristes. Quant au problème du génie féminin entravé ou brisé, il a été illustré récemment par la biographie de Camille Claudel.

Si des hommes se prévalent de planer dans l'éther du raisonnement objectif, c'est tout simplement qu'ils disposent d'une aptitude supérieure à ... la mauvaise foi. Hommes politiques de tous les pays, êtes-vous mus par votre analyse objective des pro*blèmes mondiaux et locaux ou* par votre ambition et les plaisirs du pou*voir ? Répondez analytiquement.*

Les femmes seraient condition*nées par la production cyclique de* leurs hormones. Heureusement les hormones ont remplacé l'utérus, et on ne dit plus que les femmes sont hystériques (pas depuis très longtemps). Je ne me suis encore jamais aperçue que mon comportement se modifiait toutes les 50 ou 90 minutes, ou tous les 28 ou 30 jours.

Faut-il rappeler que le fonctionnement biologique est à caractère largement cyclique, même pour les activités humaines, alimentation, sommeil et veille... Est-il infament d'être un peu plus cyclique que d'autres, *surtout avec la mode croissante* du vélo ?

SUZANNE LEHN
(Strasbourg).

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Un rapport de la C.I.A. fait état du développement régulier de l'économie soviétique

Washington. – Dans un rapport de quatre cents pages consacré à l'économie de l'U.R.S.S., la C.I.A. estime que, au cours des trois dernières décennies, le P.N.B. soviétique s'est accru au rythme annuel de 4,8 %. Mais le rapport précise que le taux de croissance est tombé au-dessous de 3 % ces dernières années par suite des mauvaises récoltes.

Publié le jour de Noël, le rapport n'a pas encore retenu l'attention des dirigeants politiques, ceux-ci ayant déserté la capitale. Mais il faut prévoir que ce document, commandé à la C.I.A. par la commission économique du Congrès, stimulera à l'intérieur comme à l'extérieur du gouvernement le débat sur l'état exact et les perspectives de l'économie soviétique.

M. Reuss, représentant démocrate du Wisconsin, président de la commission, a ouvert le feu en soulignant que l'économie soviétique, loin d'être au bord d'un effondrement, comme l'affirment souvent les porte-parole officiels, avait accompli de grands progrès. « *En dépit de problèmes permanents*, a-t-il ajouté, *l'Union soviétique a connu un développement économique régulier, et le niveau de vie s'est amélioré au cours des trente dernières années.* »

Le rapport est important, a déclaré M. Reuss, dans la mesure où, pour la première fois, la C.I.A. a utilisé une méthode lui permettant d'évaluer l'économie soviétique se-

Correspondance

lon les mêmes critères que ceux employés pour les économies occidentales. « *Auparavant*, a-t-il précisé, *les analyses occidentales reposaient sur des statistiques et des méthodes de comptabilité soviétiques incomplètes.* »

De toute évidence, M. Reuss et un certain nombre de démocrates veulent remettre en question un des thèmes majeurs des dirigeants républicains, justifiant leur attitude dure, notamment leur politique de sanctions à l'égard de l'Union soviétique. Cette stratégie, disent les démocrates, repose sur l'idée fausse que, l'Union soviétique étant au bord du chaos économique, l'Occident ne doit pas l'aider à sortir de ses difficultés à moins d'une compensation majeure sur le plan politique.

Dans sa présentation du rapport, M. Reuss a mis en évidence les points suivants :

1) La consommation réelle par tête d'habitant augmente de 3,5 % annuellement. Elle a triplé au cours des trente dernières années. Néanmoins, ces progrès ont diminué récemment, et il faut souligner que le niveau de vie soviétique reste bien inférieur à celui des États-Unis, du Japon et de la plupart des pays d'Europe, aussi bien de l'Ouest que de l'Est ;

2) Les progrès les plus significatifs ont été obtenus dans le secteur des biens durables. Dans le domaine du logement, la défaillance est manifeste. L'espace habitable dans les grandes villes était, en 1980, encore inférieur à la norme minimale décidée par le gouvernement en 1928 ;

3) L'accroissement de la production des produits alimentaires a été faible, mais la qualité du régime alimentaire s'est améliorée, les consommateurs se détournant du pain et des pommes de terre pour les viandes et les produits laitiers. Mais là encore cette évolution s'est ralentie ces dernières années en raison des insuffisances de l'agriculture ;

4) Les structures de l'économie soviétique ont substantiellement changé depuis 1950, avec la diminution de la part de l'agriculture (tombant de 31 % en 1950 à 14 % en 1980) dans le P.N.B. L'industrie, par contre, est passée pour la même période de 20 % à 37 %. La part des services est tombée de 29 % à 20 %, évolution contraire à celle de la plupart des pays développés et qui traduit selon la C.I.A. « *une politique délibérée de freiner le développement des services* ».

Pas d'accélération brutale des dépenses militaires

Le rapport de la C.I.A. va alimenter le débat sur l'attitude à prendre à l'égard des propositions de M. Andropov. A ce sujet, M. Reuss a souligné que les dépenses militaires soviétiques, maintenues à un taux d'accroissement de 4 à 5 %, ne s'étaient pas brutalement accélérées depuis 1965. « *Le rapport indique qu'un accord sur le désarmement servirait autant l'intérêt national soviétique que le nôtre* », a-t-il dit. Le document donne des arguments à ceux qui, au sein de l'administration Reagan même, estiment qu'il faut aller au-delà du rejet catégorique et immédiat des propositions de M. Andropov. MM. Nitze, négociateur américain, et Eugene Rostow, directeur du département du contrôle des armements, n'auraient pas, dit-on, approuvé la première réaction, strictement négative. Mais les éléments modérés, qui estiment que le discours de M. Andropov ouvre la possibilité d'un marchandage nucléaire et qui recommandent que l'Occident fasse des contre-propositions, sont en minorité.

Les « durs », à commencer par M. Weinberger, secrétaire à la défense, et l'entourage du président pensent toujours que les Soviétiques ne négocieront sérieusement qu'une fois convaincus que les Occidentaux sont décidés à déployer les Pershing 2 et les missiles de croisière en Europe.

HENRI PIERRE.

Pérou

CINQ CENTS SOLDATS CONTRE LES GUÉRILLEROS DU « SENTIER LUMINEUX »

Lima (*A.F.P.*). – Le président péruvien, M. Fernando Belaunde, a lancé le dimanche 26 décembre, au cours d'une conférence de presse, un « ultimatum » aux membres de l'organisation de guérilleros Sentier lumineux pour qu'ils se rendent dans les quarante-huit ou les soixante-douze heures, « *afin d'éviter de nouveaux bains de sang et d'en terminer avec le terrorisme* ».

M. Belaunde a également annoncé qu'il avait envoyé il y a trois jours quelque cinq cents militaires dans le département d'Ayacucho (dans les Andes, à environ 300 kilomètres au sud-est de Lima), où l'organisation maoïste opère depuis deux ans. Celle-ci, a-t-il précisé, a été responsable de la mort de cent cinquante personnes en 1982.

El Salvador

LA VIOLENCE A FAIT PLUS DE CINQ MILLE MORTS EN 1982

San-Salvador (*A.F.P.*). – L'évêque auxiliaire de San-Salvador, Mgr Gregorio Rosa Chavez, a estimé, le dimanche 26 décembre, que la violence avait fait plus de cinq mille morts en 1982 dans son pays.

« *Le tableau est effrayant* », a-t-il déclaré dans son homélie. A ces chiffres doivent être ajoutés, selon lui, le nombre considérable de blessés et de mutilés, les centaines de milliers de personnes déplacées et l'incalculable dommage causé par les actes de sabotage.

Mgr Rosa Chavez a mis aussi l'accent sur le deuil de milliers de familles, le drame de nombreux enfants orphelins et le climat de peur et de totale insécurité dans lequel vivent les Salvadoriens.

ASIE

Afghanistan

La résistance reconnaît avoir subi récemment plusieurs revers

A l'occasion du troisième anniversaire de l'intervention soviétique, les autorités de Kaboul ont lancé une vaste opération afin de contrecarrer toute action de la résistance dans la capitale. Le nombre des forces régulières avait été doublé, selon un porte-parole de la résistance à Peshawar.

Trois Afghans accusés de fournir des informations à l'ambassade des Etats-Unis ont d'autre part été arrêtés. On a appris également à Peshawar que des membres de tribus de la province du Paktia avaient manifesté, la semaine dernière, devant le ministère des affaires frontalières et tribales contre de nouvelles mesures législatives qui ne les exemptent plus, comme à l'époque de la monarchie, du service militaire. En revanche, très peu d'Afghans – treize selon des informations en provenance de New-Dehli – ont protesté, comme chaque année depuis l'entrée des troupes soviétiques, devant l'ambassade de l'U.R.S.S., le dimanche 26 décembre.

Selon les autorités, les attentats attribués à la résistance ont fait quarante morts à Kaboul depuis le début du mois. La résistance a également effectué, avec succès, mercredi 22 décembre, une opération contre l'aéroport de la ville de Djelalabad, entre la capitale et la frontière pakistanaise. L'agence de presse de la résistance a affirmé que quatre chars et deux hélicoptères avaient été endommagés.

Cependant, la résistance a admis qu'elle avait enregistré récemment plusieurs échecs, notamment dans le nord de l'Afghanistan, et qu'elle connaissait actuellement des difficultés dans son approvisionnement en armes et en munitions. Le 18 décembre, des troupes soviétiques ont cerné un groupe de combattants dans la région de Zhargun (province de Khunduz), et le commandant du groupe a été tué.

Dans la région du Logar, au sud de Kaboul, une soixantaine de résistants ont été capturés. La radio afghane a indiqué que des groupes de « *bandits* » (nom utilisé par les autorités et Moscou pour désigner les insurgés) avaient été anéantis et de grandes quantités d'armements et de munitions saisies dans le Badakshan, au nord-est du pays.

Le chef de l'Etat afghan, qui s'était rendu à Moscou à la tête d'une importante délégation gouvernementale, pour assister aux cérémonies du soixantième anniversaire de la fondation de l'U.R.S.S., a regagné Kaboul dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 décembre.

Enfin, à Islamabad, les ministres de l'intérieur iranien et pakistanais se sont rencontrés, dimanche, et ont discuté des problèmes posés par les franchissements de la frontière entre les deux pays par des réfugiés afghans. – (*A.F.P., U.P.I.*)

TÉMOIGNAGE

La population civile principale victime de la guerre

Le docteur Antoine Lafont, qui vient de séjourner en Afghanistan pour le compte d'une organisation d'assistance médicale, nous a fait parvenir le témoignage suivant :

L'aspect militaire de la guérilla occupe le devant de la scène et détourne l'attention de la véritable cible : la population civile afghane.

Les Soviétiques ont très rapidement adapté leur stratégie en appliquant la formule de Mao suivant laquelle « *le guérillero est comme un poisson dans l'eau* ». Pour l'attraper, il suffit donc d'enlever l'eau, en l'occurrence de viser la population civile pour atteindre les combattants.

La population civile est l'objet d'une triple agression :

– Avant tout : opérations d'intimidation sous formes d'attaques massives de villages, tortures, présomption d'utilisation d'armes chimiques (blessures suspectes), de bombes « antipersonnelles », entraînant des pertes humaines importantes, un exode des villages vers les montagnes. Ces manœuvres de terrorisme sont aussi dirigées contre les équipes médicales françaises ; des hôpitaux de campagne ont été spécialement bombardés (...) ;

– D'autre part, l'infiltration soviétique de la population a été réalisée grâce à une étude très poussée des différences entre familles, ethnies, partis, groupes religieux, entraînant des provocations et conduisant à des déchirements (...) ;

– Enfin, le problème alimentaire suscite les plus grandes inquiétudes. Les neuf à dix millions d'Afghans encore en Afghanistan sont menacés insidieusement mais systématiquement, à court ou à moyen terme, par la famine. Pour preuve : la destruction délibérée des champs de céréales dans les régions de Kunduz, Faryab, Mazari-Sharif, Baghlan, Ghor, Bamian, Badakshan, Herat, Kandahar, Logar, Parwan, Nangarhar et Ghazni, par des bombes incendiaires lors des moissons ; de même, des systèmes d'irrigation et les lieux de stockage. La récolte de 1982 est estimée à 50 % de celle de 1978. Le cheptel vif a été décimé par les bombes « antipersonnelles ».

Face à ce déficit alimentaire intérieur, les apports extérieurs ne suffisent pas, car trop peu importants, difficiles à acheminer, surtout lors de l'hiver, et souvent détruits par les bombardements au cours du transport.

Cette triple agression entraîne de graves conséquences. La famine menace la population civile, et la malnutrition frappe particulièrement les enfants. L'augmentation des prix des denrées de base reste modérée entre 1979 et 1981. Mais, en 1982, les prix se sont enflammés.

A titre d'exemple, le prix de 7 kilogrammes de farine, élément nutritionnel de base, est passé dans la région de Kaboul de 80 afghanis en 1980 à 100 l'année suivante et à 180 en 1982. La monnaie afghane est en même temps restée relativement plus stable, le dollar étant passé de 45 afghanis en 1980 à 63 en 1982.

La perturbation économique entraîne un processus de paupérisation accélérée, notamment dans les provinces du Logar, Ghazni et Bamian, où les paysans sont obligés de vendre leur terre pour subsister, les abandonnant par la suite, le flux des réfugiés grossissant, à la recherche de nourriture et fuyant les bombardements.

Des enfants morts de froid et d'épuisement ont été retrouvés dans la neige au Logar.

Ainsi, pendant que l'Occident s'assoupit, la population afghane est victime d'extermination massive et indirecte, silencieuse mais efficace. L'année 1982 traduit les premiers résultats de ce processus enclenché depuis le début de l'invasion soviétique.

L'abnégation de la population et la géographie sont deux atouts maîtres : mais pour combien de temps ?

A TRAVERS LE MONDE

Chili

• UNE JEUNE FEMME AYANT LA DOUBLE NATIONALITÉ FRANÇAISE ET CHILIENNE, Mlle Caroline Benitez, vingt et un ans, a été arrêtée le 10 décembre à Osorno, dans le sud du Chili, nous écrit sa mère, Mme Jacqueline Mouesca, qui vit à Saint-Denis. Fille de Leopoldo Benitez, qui dirigeait l'école d'architecture de l'université catholique de Santiago, et dont la cadavre a été retrouvé dans la rue, le 18 septembre 1973, cinq jours après son arrestation par les carabiniers, Mlle Caroline Benitez a été interrogée par la police politique avant d'être transférée à la prison de Valdivia. L'ambassade de France est intervenue auprès des autorités chiliennes, qui refusent de reconnaître la citoyenneté française de la détenue.

Paraguay

• M. DOMINGO LAINO, dirigeant de l'opposition paraguayenne, vient d'être arrêté, annonce le comité de soutien et de solidarité avec le peuple du Paraguay. M. Laino, qui venait de publier un livre intitulé *Somoza, le général commerçant*, est accusé d'avoir porté atteinte à l'honneur d'un « *grand ami du Paraguay* ». D'autre part, un des candidats de l'opposition à l'élection présidentielle, qui doit avoir lieu le 4 février, a démissionné le 24 décembre de la direction du parti libéral radical pour protester contre l'arrestation à Asuncion de trois colleurs d'affiches appartenant à son mouvement.

★ Comité de soutien et de solidarité avec le peuple du Paraguay, 5, rue du Renard, 75004 Paris.

Philippines

• SEPT PERSONNES ONT ÉTÉ TUÉES et une centaine d'autres blessées par l'explosion, dans la nuit du dimanche 26 au lundi 27 décembre, de deux bombes à retardement posées par des rebelles musulmans à Pagadian, sur la côte méridionale des Philippines, annonce-t-on de source policière. La première bombe a explosé sur le pont d'un bateau qui effectue des navettes entre les îles proches de la côte. La seconde explosion a eu lieu sur le marché de la ville. – (*A.F.P.*)

Principauté de Monaco

• LES FÊTES DE NOEL ont été l'occasion pour le prince Albert et la princesse Caroline d'exercer les fonc tions que leur père, le prince Rainier, vient de leur attribuer officiellement en remplacement de leur mère. En compagnie de leur sœur cadette, la princesse Stéphanie, ils ont présidé tout au long de la semaine aux nombreux arbres de Noël organisés en principauté.

Trois ordonnances, promulguées le 17 décembre, ont confié à Caroline la présidence du Garden Club de Monaco, fondé par sa mère, du comité d'organisation du Festival international des arts et de la fondation Princesse Grace. Le prince Albert, de son côté, a été nommé par son père à la tête de la Croix-Rouge monégasque. – (*A.F.P.*)

R.F.A.

• LE CHEF DE L'ÉTAT ET DU PARTI EST-ALLEMANDS, M. Honecker, pourrait effectuer une visite officielle en R.F.A. en 1983, a déclaré le 26 décembre M. Rainer Barzel, ministre ouest-allemand des relations interallemandes. D'autre part l'agence Tass a confirmé que M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, se rendrait en R.F.A. « dans la seconde quinzaine de janvier ». (*A.F.P.*).

Tchad

• ACCROCHAGES DANS LE NORD DU PAYS. – M. Al Habbo Mahamat, membre de l'équipe de M. Goukouni Oueddeï, de passage à Alger, a affirmé, dimanche 26 décembre, que les forces gouvernementales avaient attaqué, à Souro, dans le B.E.T. (Bourkou, Enedi, Tibesti – nord du Tchad) et qu'elles avaient dû se replier, laissant trente et un morts sur le terrain ainsi que du matériel militaire, y compris des pièces d'artillerie. M. Goukouni Oueddeï a créé, en octobre dernier, à Bardaï, dans le nord du Tchad, un « *gouvernement de salut national* » qui bénéficie du soutien de la Libye. – (*A.F.P.*)

Tunisie

• SUSPENSION D'UN HEBDOMADAIRE DE L'OPPOSITION. – Le mouvement de l'Unité populaire II (tendance opposée à M. Ahmed ben Salah) a annoncé, samedi 25 décembre, que son hebdomadaire, *El Wahda (l'Unité)*, a été suspendu pour six mois et fait l'objet de poursuites pour atteinte à la dignité du président de la République, diffamation de fonctionnaires et diffusion de fausses nouvelles. La publication d'une photo de M. Bourguiba décorant des policiers, dont l'un d'entre eux était qualifié par *El Wahda* de « *tortionnaire* », est à l'origine de ces mesures. Le directeur de l'hebdomadaire, et principal responsable du mouvement, M. Mohamed Bel Hajd Amor, a estimé que « *cette affaire ouvre le dossier de la torture* » en Tunisie. – (*Corresp.*)

Union soviétique

• M. TIAJELNIKOV DEVIENT AMBASSADEUR EN ROUMANIE. – L'ancien chef de la section de propagande du comité central du P.C. soviétique (remplacé à ce poste le 9 décembre par M. Boris Stoukaline) a été nommé ambassadeur à Bucarest. Agé de cinquante-quatre ans, M. Tiajelnikov fut, de 1968 à 1977, premier secrétaire du Komsomol avant de diriger l'Agit-prop. Il reste membre du comité central du P.C. et député au Soviet suprême. Il remplace à Bucarest M. Drozdenko, décédé le 30 novembre. – (*A.F.P.*)

• TROIS ARMÉNIENS ONT ÉTÉ ARRÊTÉS à Erivan le 10 novembre (jour de la mort de Brejnev), annonce Amnesty International. Il s'agit de MM. Edmond Avetian et Raphaël Papaian, professeurs à l'université d'Erivan, ainsi que de Georges Homizouri, géologue dans un institut dépendant de l'académie des sciences d'Arménie. Les arrestations ont été précédées de perquisitions.

LES RELATIONS SINO-SOVIÉTIQUES

M. Gromyko juge « positive » l'attitude de la Chine

Plusieurs personnalités soviétiques ont évoqué, ces derniers jours, avec un certain optimisme l'évolution des relations entre la Chine et l'U.R.S.S. Dans un article publié par la revue *Kommunist*, le ministre des affaires étrangères, M. Andrei Gromyko, écrit notamment que l'amélioration des rapports entre les deux pays « *pourrait contribuer à raffermir la paix en Asie et dans le monde* ».

Après avoir affirmé que l'U.R.S.S. faisait « *tout ce qui dépend d'elle* » pour favoriser une normalisation, il ajoute : « *Nous notons ces derniers temps une réaction positive de la Chine à notre attitude.* »

Au cours d'une interview télévisée, M. Vadim Zalagline, chef adjoint de la section internationale du comité central du P.C. soviétique, s'est également félicité de « *la reprise des contacts avec la Chine* ». Notant que les échanges économiques et culturels « *se raniment quelque peu* », il a exprimé l'espoir que cette ligne « *soit poursuivie avec succès* » en 1983.

Pour sa part, le gouvernement chinois a adressé à Moscou, à l'occasion du soixantième anniversaire de la fondation de l'Union soviétique, un message de félicitations – publié dimanche 26 décembre, par la *Pravda* – dans lequel il affirme que la Chine « *espère sincèrement parvenir à une normalisation graduelle et établir des relations de bon voisinage* » avec l'U.R.S.S. »

Le vice-ministre chinois des affaires étrangères, M. Qian Qichen, qui conduisait la délégation de son pays aux pourparlers d'octobre dernier avec les Soviétiques, a cependant déclaré, dans un discours devant le congrès de la Ligue des jeunesses soviétiques, que « *la Chine ne faiblira jamais dans la lutte contre l'hégémonisme* ». Les observateurs rappellent que le terme « hégémonisme » vise désormais dans le vocabulaire politique chinois à la fois l'U.R.S.S. et les Etats-Unis.

Cité dimanche par l'agence Chine nouvelle, M. Qian a estimé que la situation internationale était encore tendue mais que « *la capacité des deux superpuissances de contrôler le cours des affaires mondiales était en déclin* ».

Lundi, le *Quotidien du peuple* dénonce une nouvelle fois l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques qui fait peser, dit-il, « *une grave menace sur la sécurité chinoise* ». Le journal met en garde contre « *des compromis ou des concessions à l'agresseur* » qui ne feraient qu'« *augmenter l'arrogance des hégémonistes* ».

EUROPE

Grèce

M. Papandréou autorise le rapatriement des exilés de la guerre civile de 1944-1949

Athènes *(A.F.P.)*. — ***Le gouvernement grec a décidé le libre rapatriement des réfugiés politiques grecs et de leur famille exilés après la guerre civile (1944-1949), a annoncé, le 25 décembre, le premier ministre, M. Andréas Papandréou, au cours d'une émission de télévision. M. Papandréou a ajouté que les enfants des réfugiés pourront acquérir la nationalité hellénique.*** **« Nous avons choisi ce jour de Noël pour annoncer cette importante décision qui est un pas de plus pour mettre fin à la division nationale et transformer en un simple souvenir la période de la guerre civile »,** ***a déclaré M. Papandréou.***

La décision de M. Papandréou concerne un épisode lié à la fin de la guerre civile en Grèce en 1949. Elle avait éclaté en décembre 1944, prenant immédiatement la suite de la guerre nationale où la Grèce avait été impliquée depuis le 28 octobre 1940, jour de l'agression italo-allemande.

Dans une première étape, liée à la transformation des nations balkaniques en démocraties populaires, les guérillas communistes se heurtèrent aux forces britanniques, dont la présence en Grèce permit au gouvernement royal de rétablir son pouvoir. Après la proclamation, en mars 1947, de la « doctrine Truman », qui étendait l'aide américaine à la Turquie et à la Grèce, en même temps que l'Europe occidentale recevait l'assistance économique du plan Marshall, la coupure du continent se consolida.

Les communistes grecs, qualifiés de « rebelles », sous la direction du chef partisan Markos, constituèrent un gouvernement hors du territoire national. Appuyés sur les refuges que leur offraient la Bulgarie, la Yougoslavie et l'Albanie, ils déclenchèrent des opérations militaires qui, jusqu'à l'automne 1949, ravagèrent la Grèce et firent près de 200 000 victimes, s'ajoutant aux 500 000 morts de la guerre contre l'Allemagne.

A la suite de graves défaites dans les monts Grammos et Vitsi, les partisans suspendirent les hostilités à la fin d'octobre 1949, sur l'incitation de Moscou, *alors très préoccupée* par la sécession de la Yougoslavie titiste.

On estime alors à 15 000 ou 20 000 hommes le nombre des combattants réfugiés dans les pays socialistes limitrophes. Mais il s'y ajoutait 28 000 enfants et adolescents de trois à quatorze ans, qui, depuis le début de 1947, avaient été recensés par les hommes de Markos. Le plan initial prévoyait le transport d'environ soixante mille enfants dans tous les pays d'Europe de l'Est, sous couvert d'actions humanitaires. Les radios de Sofia, Belgrade et Tirana, n'en faisaient aucun mystère. Il s'agissait en fait d'élever ces enfants en bons communistes.

La commission balkanique des Nations unies fut saisie de l'affaire, dès avant l'armistice. Son enquête révéla des conditions de rapt et de vie qui suscitèrent l'indignation, sans provoquer pourtant de contre-mesures efficaces.

Le rapatriement de ces exilés forcés n'a jamais cessé de préoccuper les Grecs. Mais la crainte de voir revenir des apparatchiks solidement formés pour le parti communiste grec a contribué à prolonger cet exil. La démarche de M. Papandréou satisfait à des considérations humanitaires ; elle comporte aussi un pari politique. — J. N.

Pologne

Huit anciens dirigeants de Solidarité se déclarent prêts à « continuer à combattre »

Varsovie *(A.F.P., U.P.I.)*. — Huit anciens dirigeants de Solidarité se sont engagés à *« continuer à combattre, dans les limites de leurs possibilités, pour les droits de leur syndicat »*, dans une déclaration manuscrite parvenue, dimanche 26 décembre, aux représentants de la presse occidentale. Cette déclaration a été adoptée le 10 décembre, c'est-à-dire, deux jours avant que le général Jaruzelski annonce que l'état de guerre serait « suspendu » à la fin de l'année. Les huit signataires, internés alors à la prison de Bialoleka, s'attendaient à être séparés. Trois d'entre eux, MM. Janusz Onyszkiewicz, ancien porte-parole de Mazowsze (Solidarité-Varsovie), Andrzej Sobieraj, président pour la région de Radom, et Antoni Tokarzuk, vice-président pour Bydgoszcz, ont été remis en liberté le 23 décembre. Les cinq autres, MM. Andrzej Gwiazda, vice-président de Gdansk, Seweryn Jaworski, vice-président de Mazowsze, Karol Modzelewski, ancien porte-parole national du syndicat, Grzegorz Palka, vice-président de Lodz, et Jan Rulewski, président de Bydgoszcz, ont été placés en état d'arrestation, à la même date, sous l'accusation de complot contre l'Etat.

Dans leur déclaration, les signataires affirment que le syndicat Solidarité, mis hors la loi par la Diète (Parlement), le 8 octobre, *« continue d'exister par la volonté de ses membres »* et doit *« agir dans la clandestinité, sous une direction provisoire, jusqu'à son rétablissement* (dans ses droits) ». Ils affirment que la convention des droits de l'homme, ratifiée par la Pologne, constitue *« la base légale des activités de leur syndicat »* et dénonçent le fait que la loi sur les syndicats adoptée par la Diète *« introduit, pour la première fois, dans l'histoire de la Pologne, la peine de prison pour fait de grève »*.

Après avoir souligné qu'ils ont été *« élus démocratiquement »*, ils déclarent qu' *« aucune décision des autorités ne peut les priver de leur mandat. Nous ne renoncerons pas aux obligations morales que nous avons prises à l'égard des membres du syndicat et nous continuerons à combattre dans les limites de nos possibilités pour les droits de notre syndicat. La crise polonaise,* concluent-ils, *ne pourra pas être résolue sans Solidarité. Nul ne peut l'oublier, qui pense d'une façon réaliste et responsable au destin de notre nation »*.

Pour sa part, le pape a exprimé l'espoir de pouvoir se rendre en Pologne en 1983 dans une lettre au primat de Pologne, que Mgr Glemp a lue aux fidèles qui assistaient samedi 24 décembre à la messe de Noël.

Jean-Paul II a également évoqué les *« moments difficiles »* que traverse la Pologne et s'est déclaré *« plus fortement et plus chaleureusement encore lié à l'Eglise de Pologne, à sa nation, à son pays et à sa destinée, à l'occasion des fêtes de Noël »*.

Mgr Glemp, de son côté, a évoqué la *« joie de Noël »* qui s'est exprimé, avec le *« retour des internés »* dans leurs familles, tout en partageant les « souffrances » de ceux qui sont touchés *« par l'absence »* d'un être proche *« dont on attend la liberté et le retour »*.

Il a également dénoncé les licenciements de travailleurs *« éloignés de leur poste pour le seul fait d'avoir un autre point de vue, une autre attitude »*. Il a toutefois estimé que cette pratique était le fait des *« pouvoirs locaux »*, agissant *« en contradiction avec la volonté du pouvoir central »*.

Au même moment, les anciens internés et leurs amis s'étaient assemblés à l'église Saint-Martin, qui a servi de centre d'information et d'assistance aux internés et à leurs familles. *« Nous ne devons pas oublier*, a dit l'officiant, *ceux qui ne sont pas libres. »* Il s'agit aussi bien de ceux qui sont inculpés de complot contre l'État que des milliers de personnes condamnées en vertu de la loi martiale.

Grande-Bretagne

Le comité chargé d'enquêter sur la « désinformation » pendant la guerre des Malouines donne raison au gouvernement

Le message de Noël adressé au Commonwealth par la reine Elizabeth a suscité une controverse dans certains milieux de gauche. Un député travailliste, M. Tom Dalyell, et le quotidien communiste **Morning Star** ***ont reproché à la souveraine d'avoir abandonné la neutralité de rigueur en déclarant notamment que la Grande-Bretagne avait fait la guerre des Malouines pour défendre les « libertés fondamentales ».***

D'autre part, le comité chargé d'enquêter sur la façon dont les autorités avaient délivré l'information pendant cette guerre a rendu ses conclusions.

De notre correspondant

Londres. — Pendant la guerre des Malouines, la rétention d'informations, les demi-vérités et les petits mensonges destinés à tromper l'ennemi, pratiqués par les porte-parole de Londres, avaient été vivement critiqués par la presse britannique et les correspondants étrangers. Le comité *had hoc* de la commission parlementaire de la défense qui a recueilli leurs doléances a rendu publiques ses conclusions. Il absout le gouvernement sur le fond, mais reconnaît qu'il a commis des erreurs tactiques.

Les autorités britanniques s'en sont remises durant toute la crise aux contacts diplomatiques, aux agences internationales et au World Service de la B.B.C. pour présenter leur cause à l'opinion publique internationale : *« Compte tenu de l'absence d'images sur la guerre en provenance de Londres et du traitement quelque peu cavalier de la presse étrangère, c'était une attitude à courte vue extrêmement risquée »*, écrit le comité. La gouvernement aurait dû, selon les députés, se montrer plus habile, ne pas supprimer par exemple les entretiens semi-confidentiels du porte-parole de la défense avec les correspondants britanniques accrédités auprès du ministère. La coordination entre les différents services aurait pu être meilleure, et les militaires, qui étaient mieux placés que les civils pour juger de l'importance des informations, auraient dû jouer un plus grand rôle.

Sur les principes cependant, le comité estime que le gouvernement était dans son droit *« en ne dévoilant pas toute la vérité, en utilisant les médias pour « désinformer » et en pensant que des rumeurs pouvaient procurer un avantage tactique... bien que des principes supposés sacrés et absolus par les médias sont considérés d'une manière moins rigide et catégorique par le public dans son ensemble quand il juge la conduite de la guerre par son gouvernement. Selon nous l'opinion publique est en général parfaitement prête à être induite en erreur dans une certaine mesure si l'ennemi est également induit en erreur, ce qui contribue finalement au succès d'une campagne »*.

D. V.

Tchécoslovaquie

Tension croissante entre l'Église et l'État

Prague *(A.F.P.)*. — L'Eglise catholique tchécoslovaque a adopté, ces derniers temps, une attitude plus combative vis-à-vis du pouvoir communiste, qui ne lui fait aucune concession, constatent les observateurs à Prague. L'attitude du chef de l'Eglise tchécoslovaque, le cardinal Frantisek Tomasek, reflète ce changement. A quatre-vingt-trois ans, l'archevêque de Prague est passé d'une position jugée « timorée » dans les milieux religieux dissidents à celle d'un leader défendant avec ardeur la religion contre les empiétements de l'Etat athée.

Cette évolution est sans doute la conséquence de la politique plus « musclée » du pape. C'est d'ailleurs un décret du Vatican, de mars dernier, et qui interdit aux prêtres d'appartenir à des organisations ayant des buts politiques, qui a envenimé les relations Église-État, en Tchécoslovaquie.

L'organisation Pacem in Terris, qui regroupe au moins la moitié des trois mille deux cents prêtres tchécoslovaques (pour dix millions de croyants), tombe sous le coup de ce décret papal. Destiné, théoriquement, à « la lutte pour la paix dans le monde », ce mouvement permet, en fait, à l'Etat, de contrôler le clergé en lui faisant assumer certaines positions politiques. L'organisation ayant refusé de se saborder, Mgr Tomasek a infligé en juillet un blâme à son secrétariat pour *« infraction à la discipline religieuse »*.

L'archevêque de Prague s'est ensuite adressé à l'hebdomadaire catholique officiel *Katolické Noviny* pour qu'il publie la position du Vatican sur Pacem in Terris plutôt que des articles élogieux sur l'organisation. Devant le refus du journal, le cardinal a décidé le 1er novembre que l'hebdomadaire ne devait plus se prévaloir d'une quelconque *« autorisation religieuse »* et a démis son *« contrôleur religieux »*, le chanoine Jan Lebeda. Mais ces décisions sont restées sans effet.

Du côté officiel, M. Hruza, chargé au gouvernement des affaires religieuses, a vivement critiqué le cardinal. Dans un article paru le 17 décembre dans le *Rudé Pravo*, organe du P.C., il lui reproche ses tentatives pour liquider Pacem in Terris à l'instigation du Vatican. Selon M. Hruza, la décision du Vatican appliquée par Mgr Tomasek est *« une tentative d'ingérence grossière dans les affaires des citoyens tchécoslovaques »* et le Vatican *« attaque ainsi les prêtres qui soutiennent la lutte pour la paix et l'édification de leur pays alors qu'il fête ceux qui s'efforcent de briser le socialisme »*.

Parallèlement, la position du cardinal sur Pacem in Terris est présentée dans des textes circulant sous le manteau qui lui reprochent d'avoir une conception *« trop géographique de la vérité »* et de ne rien faire pour le développement de la vie religieuse chez les laïcs face à la propagande athée.

Sans aucun doute, cette « guérilla » n'améliorera pas les relations entre le Vatican et la Tchécoslovaquie où sept des douze diocèses sont sans évêque. Mais selon les autorités, Jean-Paul II en aurait nommé plusieurs secrètement. Après les persécusions antireligieuses des années 50 et le relatif *modus vivendi* des années 70, on s'achemine donc vers une période de tension croissante dans les rapports Église-État.

Face à cette situation, la hiérarchie religieuse tchécoslovaque marque une certaine hésitation. Selon des sources catholiques, à peine la moitié des évêques et vicaires capitulaires suivraient totalement Mgr Tomasek dans sa croisade.

Les laïcs semblent également montrer une audace croissante, si l'on en juge par la circulation à plusieurs milliers d'exemplaires de publications clandestines. Certaines n'hésitent plus à préconier des méthodes de protestations, comme celle de renvoyer à la rédaction du journal catholique *« tous les articles n'ayant rien à y faire »*.

DIPLOMATIE

Les États-Unis souhaiteraient normaliser leurs relations avec l'Albanie

Les États-Unis envisageraient d'effectuer une ouverture envers l'Albanie. Citant de hauts responsables américains, le *New York Times* affirme, dans son édition du dimanche 27 décembre, que les États-Unis s'apprêtent à proposer à l'Albanie, en accord avec la France et la Grande-Bretagne, la restitution d'un trésor de plus de 36 millions de dollars. Cet or albanais avait été volé par l'Italie fasciste lorsqu'elle avait envahi les Balkans. En 1943, il fut emporté de Rome par les troupes allemandes et les Alliés le saisirent après la victoire sur le Reich.

Washington envisagerait de négocier cette restitution avec Tirana à condition que l'Albanie accepte de régler les contentieux financiers qui l'opposent aux trois alliés, notamment en ce qui concerne l'indemnisation de biens nationalisés.

Les dirigeants américains ont l'impression que M. Enver Hodja, âgé de soixante-quatorze ans, gravement malade, prépare sa succession et que ses successeurs pourraient revenir sur sa politique d'isolement. Les Balkans, *estime-t-on à Washington*, pourraient devenir le théâtre d'une lutte d'influence croissante entre les États-Unis et l'U.R.S.S.

Malgré le sentiment de l'urgence d'un geste américain envers l'Albanie, plusieurs spécialistes des affaires balkaniques rappellent que deux tentatives similaires de Washington, en 1973 et 1980, s'étaient révélées inopportunes parce que des purges étaient alors en cours à Tirana contre les tenants d'une ouverture vers l'Occident. Il semble en aller de même actuellement dans la foulée du *« suicide »* de M. Chehu, l'ancien chef de gouvernement. En novembre, M. Hodja l'avait accusé d'être un agent des *« impérialistes occidentaux »* et des Yougoslaves. Il a rejeté par avance toute idée de reprise de relations diplomatiques avec l'U.R.S.S. et les États-Unis qu'il tient pour *« impérialistes et réactionnaires »*. Et, en ce qui concerne l'or, il a déclaré, en 1981, qu'il devrait être restitué à l'Albanie sans conditions, *avant que puissent être envisagées des négociations sur le rétablissement des relations diplomatiques.*

AFRIQUE

La Mauritanie

I. — Un effort

Après sa visite au Cameroun et au Togo (*le Monde* du 26-27 décembre), M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, séjournera en Mauritanie du mercredi 29 au vendredi 31 décembre. Notre collaborateur Paul Balta, qui vient de s'y rendre, fait le point de la situation dans ce pays dans deux articles, dont nous commençons ci-dessous la publication.

Nouakchott. — *« Pour 70 %, notre cheptel n'a aucune chance de survie sans une aide d'urgence... Si la solidarité internationale ne nous fournit pas 125 000 tonnes de céréales, nous risquons la famine... Nous n'avons pas connu une sécheresse aussi grave depuis 1972... »* Le capitaine Moulay Hachem, commissaire à la sécurité alimentaire, ne noircit pas le tableau à plaisir : deux visites à l'intérieur du pays nous ont démontré le bien-fondé de ses propos.

Dans la région de Rosso, *« grenier de la Mauritanie »*, le fleuve Sénégal, comme anémié, n'a plus rien de commun avec l'ample et majestueux cours d'eau que nous avions vu l'an dernier à la même époque. Le rapport des organismes donateurs constate que le déficit en eau est de 40 % à 80 % selon les régions, le volume des pluies oscillant entre 30 mm et 380 mm. Aussi la récolte n'a-t-elle été que de 20 000 tonnes, contre 78 000 tonnes en 1981-1982.

« Par malchance, nous dit un paysan, *nous avons connu une autre calamité : les sautériaux* (sauterelles). *Nous en avons compté jusqu'à vingt par épi. Les cultures sont détruites à 90 %. »* Par ailleurs, les besoins en lait et en beurre sont respectivement passés de 8 000 tonnes à 18 000 tonnes et de 2 500 tonnes à 9 000 tonnes.

La route Nouakchott-Néma traverse une région de pâturages. A cette époque, spectacle toujours surprenant, le désert est habituellement d'un beau vert tendre. Cette année, pris dans une tempête de sable qui brûle tout sur son passage, nous n'irons pas au-delà de Boutilimit, que nous aurons d'ailleurs bien du mal à rejoindre ; une dune de sable barre la route, et il faut attendre que les bulldozers la déblaient. Partout, des vestiges d'herbages jaunâtres. Les dunes se déplacent tel un rouleau compresseur : là où elles sont passées, les arbustes ne repousseront plus...

« Le taux de mortalité des acacias et des gommiers est très élevé, nous dit le capitaine Hachem. *En outre, les quelques régions où il y a encore des pâturages sont envahies par les troupeaux, de sorte que ce potentiel de verdure sera détruit d'ici à deux mois. »* La sécheresse est un crève-cœur car, depuis dix ans, les pasteurs avaient reconstitué le cheptel : 800 000 bovins, 500 000 camelins et 5 millions d'ovins et de caprins. Pour empêcher les bêtes de mourir, il faudrait 240 000 tonnes d'aliments pour bétail.

La mévente du fer

A la fatalité du climat s'est ajoutée celle de la conjoncture internationale : le fer, une des principales ressources du pays, se vend mal. Il est pourtant d'excellente qualité. La SNIM (Société nationale industrielle et minière) n'aura commercialisé, en 1982, que quelque 7 millions de tonnes au lieu des 9 millions prévus et enregistrera donc un déficit après deux années bénéficiaires. Aussi le chef de l'Etat, le lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Haidalla, a-t-il lancé un appel aux principaux clients, notamment la France, la Grande-Bretagne et la R.F.A., *pour qu'ils épargnent* la Mauritanie, s'ils venaient à réduire leurs achats. C'est là une garantie vitale pour la SNIM, qui poursuit avec ténacité la réalisation du projet des Guelbs, qui doit, à partir de 1984, prendre la relève des mines qui s'épuisent.

La pêche, ressource d'avenir du pays, n'a pas non plus donné les résultats espérés. Il est vrai que face au *« pillage éhonté »* auquel se livraient, principalement, les chalutiers soviétiques, japonais et espagnols, l'Etat a défini une nouvelle politique. Encore fallait-il la mettre en place activement : le ministre qui en était chargé, s'étant révélé incompétent, a été remplacé lors du remaniement du 13 juillet dernier. Il semble bien que la pêche ne rapportera que 0,7 milliard d'ouguiyas (1 ouguiya vaut 0,14 FF), au lieu des 2,7 prévus.

En 1983, on espère toutefois en tirer 2,8 milliards, et les hommes d'affaires mauritaniens, habiles et entreprenants, ont compris l'intérêt de la réforme : sur 169 navires en activité, l'armement national comprenait cette année cinquante congélateurs et vingt bateaux à glace. En outre, le Centre de formation professionnelle ouvert en janvier à Nouadhibou a recyclé *cent sept marins sur les deux* cent quarante inscrits. Beaucoup de mesures d'aménagement doivent encore être prises pour faire vraiment de ce port, qui évacue également le fer, la capitale économique du pays. Il ne suffit pas d'y installer des usines de conditionnement et des conserveries. Encore faudrait-il que la Mauritanie fût reliée par le téléphone automatique au monde extérieur. Dès 1983, un programme de communications par satellites va être mis en chantier à cet effet avec la coopération de la France.

Toujours l'adversité : les emprunts contractés par le régime du président *Ould Daddah*, renversé le 10 juillet 1978, commencent à venir à échéance, de sorte que la dette de la Mauritanie devait atteindre 52 milliards d'U.M. à la fin de 1982, ce qui représente 138 % du PIB (36 milliards) et près de trois fois les exportations de biens et services. Les remboursements annuels s'élèvent à 2 milliards d'U.M., soit un dixième du budget.

Le Comité militaire de salut national (C.M.S.N.) déploie une énergie considérable pour faire fonctionner une économie qui, à travers l'agriculture, le fer, la pêche et l'endettement, est de plus en plus imbriquée dans le système international. Or, aux difficultés conjoncturelles, s'ajoute un fardeau qui risque de peser longtemps encore sur les destinées du pays, et tient aux problèmes de toute société traditionnelle aux prises avec la modernité.

Homme du désert imprégné des valeurs de la civilisation nomade dans laquelle l'appartenance tribale prime tout, le Maure a un sens inné de la liberté mais n'a guère celui de l'État. Ce comportement se répercute sur la population négro-africaine. Enfin, à quelques excep-

CORRESPONDANCE

Namibie

L'importance réelle de la SWAPO

A la suite de l'article de Jean-Claude Pomonti « Le président Dos Santos s'efforce d'imposer son autorité au parti unique en Angola » (le Monde *du 11 décembre*), *M. Kalomoh, représentant en France de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain), nous écrit :*

M. Pomonti cherche, sournoisement, à *mettre en cause l'intégrité* de la SWAPO et son leadership, par des assertions telles que : *« Luanda s'est toujours méfié de la direction de la SWAPO, qui a eu des liens étroits, par le passé, avec l'Unita. Au cas où le président de la SWAPO, M. Nujoma, se retrouverait au pouvoir à Windhoek, la sagesse inviterait le M.P.L.A.-P.T. à s'inquiéter d'une éventuelle alliance Unita-SWAPO. En outre, jusqu'à preuve du contraire, la SWAPO demeure un mouvement relativement faible.*

1) L'allégation que la SWAPO a eu d'étroites relations avec l'Unita n'est qu'une odieuse falsification de l'histoire, ou alors un manque d'informations, à moins que ce ne soit les deux ;

2) Que le M.P.L.A.-P.T. se méfie de la direction de la SWAPO n'existe que dans l'imagination débridée de votre collaborateur ;

3) Que si le président de la SWAPO arrivait au pouvoir en Namibie, la SWAPO conclurait une alliance avec l'Unita, est la plus infâmante allégation jamais formulée à l'encontre de la SWAPO ;

4) Que, jusqu'à preuve du contraire, la SWAPO reste un mouvement relativement faible, cela ne justifie même pas de commentaires de la part de la SWAPO, parce que c'est à elle de prouver si elle faible ou forte.

[Sur la terrain, face à l'armée sud-africaine, la SWAPO piétine, même dans le nord de la Namibie, frontalier de l'Angola. Le mouvement nationaliste est, par ailleurs, tenu à l'écart des négociations entre l'Afrique du Sud et l'Angola et des conversations entre Moscou et Washington sur la Namibie.

Sur les autres points que conteste M. Kalomoh, nous maintenons nos informations. — J.-C. P.]

dans l'adversité

d'assainissement

par PAUL BALTA

tions près, les *haratine* (esclaves, affranchis ou non), qui représentent environ le tiers de la population, sont marginalisés : 2 % seulement d'entre eux étant scolarisés, ils ne participent ni au secteur productif moderne ni au fonctionnement de l'Etat. Sans doute le C.M.S.N. a-t-il aboli l'esclavage et des mesures sont-elles prises pour appliquer cette décision politique, mais il faut du temps pour modifier les structures sociales et mentales. L'affranchi qui quitte le maître qui le nourrit et le protège est complètement perdu si l'Etat ne l'aide pas. De même, à la suite de la guerre contre le Front Polisario et de la sécheresse qui ont fait éclater la société et provoqué un terrible exode rural — Nouakchott abrite trois cent cinquante mille habitants sur le million et demi que compte le pays, — la tribu ne peut plus jouer son rôle traditionnel dans bien des secteurs, et c'est encore l'Etat qui doit prendre la relève.

« L'Incorruptible » face aux abus

« Je crois en l'Etat », nous dit d'emblée le nouveau ministre des finances, M. Sidi Ould Ahmed Deya. Peu de Mauritaniens tiennent un tel langage et encore moins sont prêts à assumer l'impopularité de défendre la chose publique, tant les réseaux de relations familiales et les pratiques de corruption sont puissants et enracinés dans les mœurs. Pourtant, un minimum de civisme et d'efficacité est indispensable si le pays veut s'en sortir. Or, explique le ministre, *« tout le monde veut vivre sur l'Etat »* considéré comme la vache à lait. Mais nul ne se soucie de ses besoins.

Les exemples abondent qui illustrent le phénomène. *« Pour 60 %, l'activité énonomique échappe à l'impôt et 40 % des importations échappent à la fiscalité »*, précise le ministre, qui ajoute : *« Cela peut paraître incroyable, mais il n'y avait pas de plan comptable en Mauritanie. Avec l'aide du PNUD nous allons l'introduire en 1983 dans le secteur public et en 1984 dans le privé. »* Le nouveau régime s'est d'ailleurs efforcé, depuis quatre ans, de mettre un peu d'ordre et de moralité, même si, par ailleurs, quelques militaires profitent de leur situation. Ce qui, dans ce pays où tout se sait, donne lieu à des inventaires savoureux de tout ce que la femme de tel officier a rapporté de Las Palmas...

Les résultats obtenus donnent une idée des carences passées et des passe-droits qui existent toujours. C'est ainsi que le nombre des contribuables recensés a été multiplié par cinq, passant de 14 230 en 1979 à 72 300 en 1980. Le nombre des propriétaires d'immeubles assujettis à l'impôt foncier est passé de 2 000 à 11 000 et celui des salariés imposables de 8 000 à 50 000. Sur 190 entreprises et sociétés imposables, 73 n'avaient aucune comptabilité et 16 seulement ont présenté un bilan et ont pu être imposées. Autre exemple : *« Je sais,* nous dit le ministre, *que 17 000 postes de télévision ont été importés, mais aucune déclaration en douane n'a été enregistrée... »*

Surnommé *« l'Incorruptible »*, M. Ould Ahmed Deya était précédé par sa réputation : déjà du temps d'Ould Daddah, il avait révélé un scandale qui avait entraîné l'arrestation de deux ministres. *« Désormais,* affirme-t-il, *la réglementation sera appliquée à tout le monde. »* Evidemment, les cabales se multiplient pour écarter ce gêneur. Le chef de l'État et le premier ministre, le colonel Ould Sid'Ahmed Taya, nous ont assuré qu'ils le maintiendraient à son poste pour accomplir sa mission d'assainissement.

« Le plan d'austérité, dit-il, *est appliqué avec rigueur. Impossible de rogner plus sur les dépenses, sauf à bloquer la machine. Restent donc les recettes. Les dons sont aliénants et aléatoires, nous devons y recourir le moins possible. Les emprunts hypothèquent l'avenir. Il faut donc accroître les recettes propres au pays. »* Le budget 1982 s'élève à près de 11,5 milliards d'U.M. et le déficit, supérieur aux prévisions, risque de dépasser 3 milliards. Mais, pour la première fois, il ne sera pas épongé par des dons : il sera entièrement assumé par l'État grâce à des prêts d'organismes internationaux, sensibles aux efforts déployés dans le sens de la rigueur. Le budget 1983 prévoit 12 milliards de dépenses et 10 milliards de recettes de façon à ramener le déficit à 2 milliards, l'équilibre devant être atteint en 1990.

Au cours de l'année, le président a lancé deux mots d'ordre : la Mauritanie doit d'abord compter sur elle-même ; les Mauritaniens ne peuvent pas tout attendre de l'État mais doivent apprendre à s'organiser. Le lieutenant de vaisseau Moustapha Diop, ministre du commerce et de l'industrie, et M. Mahjoub Ould Boyé, ministre de l'hydraulique et de l'habitat, ont lancé une série de projets destinés à mettre en valeur les matières premières locales.

Réduire les importations

Ainsi, il faudra *« utiliser dans le nord la belle pierre d'Atar moins chère que l'affreux parpaing »* et, dans le Sud, construire en terre. Pour économiser le carburant, une usine utilisera les déchets agricoles, comme la paille de riz, afin de fabriquer des briques avec l'argile locale, tandis qu'ailleurs on emploiera le gypse et les coquillages de Nouakchott et le gravier de Tidjikja.

De même, pour réduire les importations, de petites manufactures déjà créées ou en projet doivent traiter le fer (clous, fer à béton, tuyaux) ou exploiter le sel, qui existe en abondance. Dans un effort de modernisation, un projet de loi a été élaboré pour définir la profession d'industriel — comme cela a déjà été fait pour l'artisanat et le tourisme — et la différencier du négoce et de l'exercice des responsabilités publiques.

Les efforts déployés pour lutter contre l'adversité sont réels et parfois efficaces, même si leurs effets sont limités par les inévitables pesanteurs sociologiques. Pourtant, malgré les nuages accumulés dans le ciel économique, la détente est nettement perceptible sur le front politique : après bien des flottements et quelques soubresauts, le régime semble être entré dans une phase de stabilité qui devrait se confirmer en 1983.

Prochain article :

« Eduquer les masses »

La « sécurité alimentaire »

Créé en 1979, le Commissariat à la sécurité alimentaire s'est substitué au Commissariat à l'aide alimentaire. Le changement d'appellation visait, à la fois, à supprimer la notion d'aumône et à élaborer une politique alimentaire nationale. En effet, dans les années 70, la Mauritanie recevait une « aide d'urgence » qu'elle distribuait gratuitement. Depuis 1979 — et bien que l'aide demeure nécessaire notamment dans les périodes de sécheresse — elle a demandé à bénéficier d'une « aide à la stabilisation » conforme à des règles fixées par les donateurs, principalement l'Usaid (20 000 tonnes) et le PAM (Programme alimentaire mondial, 8 000 tonnes). La France donne 4 000 tonnes et pourrait doubler son effort en 1983.

Ces règles obligent les autorités à vendre les céréales reçues gratuitement et à verser les recettes sur un compte géré en commun avec les donateurs. En 1979-1980, ces recettes — nécessairement consacrées au développement rural — ont atteint 200 millions d'U.M. Elles ont permis, entre autres, de forer des puits, de fixer des populations dans la province du Brakna et d'édifier de petits barrages dans le Hod. Les citoyens les plus démunis, qui reçoivent des dons, s'engagent, en échange, à participer à une action de développement : planter un arbre, aménager un périmètre maraîcher, construire une école, etc. Les rapports internationaux soulignent que la Mauritanie gère bien les dons et les fonds.

La stratégie des donateurs a un inconvénient : elle habitue le consommateur à des céréales dont il ne pourra plus se passer, au détriment de productions locales comme le mil. Elle oblige aussi le pays à pratiquer des « prix objectifs ». Ainsi, à la fin de l'accord de cinq ans négocié avec les gros donateurs, le kilogramme de céréales vendu actuellement 13 ouguiyas atteindra 22 U.M. Les dirigeants mauritaniens qui espèrent parvenir à une relative autonomie alimentaire au cours de la prochaine décennie se demandent, toutefois, si, en 1987, les donateurs ne cesseront pas leur aide gratuite.

P.B.

Zimbabwe

● *Trois personnes ont été tuées* par des dissidents qui ont attaqué, à la veille de Noël, plusieurs véhicules et un train transportant des passagers, dans le sud-ouest du Zimbabwe, indique un communiqué publié dimanche 26 décembre par la police et diffusé par l'agence zimbabwéenne de presse Ziana. Les assaillants ont attaqué et détroussé les passagers avant de mettre le feu à deux autocars et à un camion. Ils ont ouvert le feu sur un train allant de Bulawayo à Gweru. Les dissidents, qui appartiennent pour la plupart à l'ancienne guérilla de M. Nkomo, ont perpétré plusieurs opérations de ce genre au cours de cette année. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

LE DÉBUT DES NÉGOCIATIONS ISRAÉLO-LIBANAISES

Beyrouth met l'accent sur le retrait des forces étrangères

Mettant fin à une longue période d'incertitude, les négociations israélo-libanaises s'ouvriront, le 28 décembre, à l'hôtel Lebanon Beach, à Khaldé, au sud de Beyrouth. La première réunion est prévue pour mardi, à 11 heures locales. Au cours de cette séance, les deux parties procéderont à un tour d'horizon et conviendront de l'ordre du jour de la prochaine réunion, prévue à Kiryat Shmoneh, dans le nord d'Israël, jeudi prochain.

Le Liban *« a décidé de participer aux négociations dans un esprit positif afin d'obtenir le retrait israélien total de son territoire et la restitution de sa souveraineté »*, a déclaré, dimanche à Beyrouth, le ministre libanais des affaires étrangères, M. Elie Salem, après avoir rencontré dans la matinée le président libanais, M. Amine Gemayel, en présence du premier ministre, M. Chafic Wazzan, et de M. Ghassan Tueni, coordonateur des négociations pour le retrait des forces étrangères du Liban. La composition de la délégation libanaise a été définie au cours de cette réunion, mais elle ne sera annoncée qu'ultérieurement. M. Salem a annoncé que d'autres délégations seraient formées afin d'examiner les retraits des forces syriennes et palestiniennes du Liban.

Selon l'agence libanaise *Al Markaziya*, citant des sources gouvernementales, l'ordre du jour que présentera le Liban à l'ouverture des négociations mettra l'accent sur le retrait des forces étrangères, considéré à Beyrouth comme une question prioritaire. Pour sa part, M. Chafic Wazzan a affirmé que le Liban *« ne se désistera pas de ses droits, et ne se soumettra pas aux exigences »* avancées par Israël pour l'ouverture des négociations. Le premier ministre a estimé que le *« document Sharon »* que les Israéliens voulaient imposer au Liban était inacceptable. *« Notre position est inchangée, et se résume par un Liban indépendant et souverain, et où il n'y a pas de place pour les forces étrangères »*, a-t-il souligné.

A Jérusalem, le ministre israélien de la défense, M. Ariel Sharon, a rendu dimanche les Etats-Unis responsables du retard dans l'ouverture des négociations israélo-libanaises. Il a affirmé devant le conseil des ministres que les Etats-Unis avaient encouragé les Libanais à ne pas signer le *« document »* que le ministre affirme avoir mis au point récemment à la suite de contacts avec des officiels libanais. Ce document prévoyait notamment la *« normalisation »* des relations entre Israël et le Liban. Selon M. Sharon, les Libanais sont revenus sur leur décision initiale de signer ce document, mais continuent d'apporter leur soutien à ce texte.

Vendredi, le ministre israélien de la défense avait été pris à partie par la presse de Jérusalem pour ses *« activités paradiplomatiques »*. L'indépendant *Haaretz* écrivait à ce propos : *« Le ministre se targue d'être l'homme de la situation. Mais, en fait, il se contente de donner de nouveaux atouts aux forces phalangistes, ce qui accentue les pressions multiples exercées contre le président Amine Gemayel. On aimerait savoir qui est habilité à parler au nom du Liban. »*

Dimanche soir, la tension demeurait vive dans la montagne libanaise où l'armée libanaise est intervenue dans la petite ville de Souk-el-Gharb afin de mettre un terme à des affrontements entre miliciens maronites et druzes. Des explosions pouvaient également être entendues dans la ville d'Aley et la route Beyrouth-Damas demeurait fermée à tout trafic.

Près de Saïda, deux soldats israéliens ont été blessés dimanche après-midi par des tirs à l'arme légère. Le siège de l'assistance civile de l'armée israélienne se trouvant à l'entrée de la ville de Saïda aurait été attaqué à la roquette par des éléments armés inconnus circulant en voiture. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

Israël

APRÈS LA MORT D'UN JEUNE JUIF ORIENTAL

Tension entre sépharades et ashkénazes à Tel-Aviv

De notre correspondant

Jérusalem. — Des dizaines de croix gammées, le mot *« ashkanaze »* (juifs originaires d'Europe) = *« nazis »*, ainsi que l'inscription : *« La révolution sépharade* (juifs originaires d'Afrique et d'Asie) *a commencé »*, ont été tracés pendant le week-end sur les murs des maisons et sur les voitures ainsi que sur une synagogue dans un quartier résidentiel au nord de Tel-Aviv, à la suite de la mort d'un habitant de vingt-six ans, Siméon Yehochova, tué par la police alors qu'il s'opposait à la destruction de sa maison construite sans autorisation au sud de la ville.

La mort du jeune homme appartenant à une famille sépharade de dix-neuf personnes s'entassant dans deux pièces a causé un tollé général dans les quartiers pauvres au sud de Tel-Aviv, où la pénurie de logements a atteint ces dernières années un point culminant.

Parlant à la télévision, le maire de Tel-Aviv, M. Shlomo Lahat, a justifié l'action de la police en invoquant le droit à *l'« autodéfense »*. *« Il faut que l'ordre règne »*, a-t-il déclaré.

Les habitants du quartier Névé Chalom, qui a été érigé sur le site de l'ancien village palestinien de Salameh, que les habitants avaient pris lors de la guerre de 1948, ont voté lors de dernières élections pour le Likoud (droite nationaliste). Maintenant, ils demandent la démission du maire (Likoud), M. Lahat. Ils soutiennent que des sommes énormes sont gaspillées pour les implantations en Cisjordanie, alors que les quartiers pauvres sont négligés par le pouvoir. Les habitants de ce quartier organiseront une manifestation samedi prochain au centre de Tel-Aviv contre la discrimination dont ils estiment être l'objet.

Manifestation contre la guerre

Pour marquer le deux centième jour de la guerre au Liban, le comité isrélien contre la guerre au Liban a organisé, le samedi 25 décembre, un grand défilé au centre de Tel-Aviv. Les manifestants, plusieurs milliers, dont beaucoup de jeunes, portaient des banderoles appelant au retrait immédiat de l'armée israélienne du Liban, l'ouverture de pourparlers avec les Palestiniens et leur représentant, l'O.L.P., et la libération des prisonniers palestiniens du camp d'Al-Ansar.

« La guerre du Liban, c'est la guerre du grand mensonge », pouvait-on lire sur une banderole. Les jeunes manifestants ont entonné une chanson composée par des soldats du front, dont le dernier vers est : *« Nous ne voulons pas revenir chez nous dans un cercueil. »*

(Intérim.)

● *Le coût pour Israël* des dépenses strictement militaires causées par la guerre du Liban, s'élève à 28 milliards de shekels (800 millions de dollars), selon les experts du ministère israélien de la défense, révèle le 27 décembre le quotidien *Haaretz*. Il ne s'agit, selon ces experts, que d'une première estimation minimale, basée sur l'hypothèse que l'armée israélienne ne se maintiendra pas encore longtemps au Liban.

Le ministère israélien des finances avait accordé, en 1981, au ministère de la défense, une rallonge budgétaire de 13 milliards de shekels (350 millions de dollars). Mais il s'est refusé jusqu'à présent à en accorder une seconde du même ordre de grandeur, pour l'année 1982, comme le réclame le ministère de la défense. — *(A.F.P.)*

Egypte

Les deux cent soixante-dix-neuf accusés du procès Al Jihad plaident non coupables

Le Caire *(A.F.P.)*. — Le procès des trois cent deux membres du groupe intégriste islamique Al Jihad a repris samedi 25 décembre au Caire avec la lecture de l'acte d'accusation. Dans une ambiance houleuse, deux cent soixante-dix-neuf accusés — trois sont morts, les autres sont en fuite ou hospitalisés — ont écouté pendant environ une heure le procureur général de la Haute Cour de sécurité de l'Etat, M. Ragaa El Arabi. Ce dernier a indiqué que les inculpés, accusés d'avoir voulu renverser le pouvoir pour le remplacer en octobre 1981 par un *« régime à l'iranienne »*, avaient formé des *« groupes terroristes armés »*, dont le but était notamment de *« renverser le régime par la force, d'assassiner les responsables du pays et d'envahir les institutions publiques »*. Il a rappelé que quatre officiers de police, soixante-deux policiers et vingt et un civils avaient payé de leur vie la tentative de soulèvement menée à Assiout par les insurgés, deux jours après l'assassinat du président Sadate.

Le procureur a rejeté les accusations de tortures portées par les accusés. *« Tout cela,* a-t-il dit, *fait partie de leur plan visant à porter atteinte à la bonne réputation des services de sécurité et à camoufler leurs crimes. » « Nous sommes contre les tortures,* a-t-il poursuivi, *et ce sont les inculpés qui ont commencé à se révolter. »*

Les deux cent soixante-dix-neuf présents ont vivement réagi à ces propos, tournant le dos dans leurs cages au procureur général et récitant des versets du Coran. Trois d'entre eux ont été victimes de crises nerveuses.

L'audience a repris en début d'après-midi avec la lecture des chefs d'inculpation pour chacun des accusés, qui devaient répondre *« vrai »* ou *« faux »*. Les quarante-six accusés interrogés samedi et les deux cent trente-trois autres questionnés dimanche ont tous répondu par la négative.

Le premier à répondre au juge a été le cheikh aveugle Omar Abdel Rahmane, contre lequel avaient été retenus six chefs d'inculpation, qu'il a niés en bloc. Abboud Zommor, ex-commandant des services de renseignements de l'armée, déjà condamné à la réclusion criminelle à perpétuité dans le procès des assassins du président Sadate, s'est borné à dire : *« Je nie toutes les accusations, c'est de la provocation pure. »*

Les avocats ont indiqué de leur côté à la presse que la commission chargée d'enquêter sur les tortures, qu'ils avaient réclamée, n'avait pas encore été constituée. Tous ont demandé un renvoi de trois mois du procès afin de pouvoir prendre connaissance des dossiers qu'ils n'ont pas encore eus en main. Les avocats ont également demandé la libération sous caution de leurs clients.

La Cour a décidé dimanche de reporter le procès à mercredi prochain pour entendre la défense.

● *Le premier ministre chinois,* M. Zhao Ziyang, a reçu, dimanche 26 décembre à Alger, M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.). Aucune indication n'a été donnée sur cette rencontre, qui s'est déroulée à la résidence officielle du chef du gouvernement chinois en visite en Algérie depuis trois jours, dans le cadre d'une tournée en Afrique. — *(A.F.P.)*

Une semaine avec

Huit ans après...

Fayrouz, ou le chant contre la haine

FAYROUZ *se tait un instant. Puis elle murmure : « Tout ce que je peux dire est en deçà de la réalité. Que sont tous ces propos ? Rien en comparaison d'un simple instant de peur ».* Vanité des mots, magie des mots. Cette femme belle, plus que belle, *au visage mystérieux et tragique,* a toujours su cela d'instinct. Le verbe est l'ennemi, le verbe est l'ami. Le mot peut n'être rien sans le souffle, un outil creux et futile. Le mot est tout lorsque l'âme le porte.

Fayrouz n'avait jamais accepté une interview, fuyant la presse comme la peste, cette presse qui *« n'aime pas l'artiste mais le traque ».* Ou se fuyant elle-même, dans un prudent cocktail de timidité, de sagesse et d'orgueil.

Cette fois, elle a accepté : on ne dit pas cela par souci de vanter la conquête d'une espèce d'Himalaya journalistique. Mais simplement parce que toute la personnalité, étrange, fascinante, de cette femme *tient ainsi dans cette proposition.* Fayrouz croyait n'avoir rien à dire qu'elle n'ait déjà mieux dit en le chantant.

Quelle erreur ! Ce dimanche, alors que Beyrouth s'essaie au bonheur précaire, Fayrouz s'enivre de cette liberté de parole, qu'elle s'octroie enfin. Elle parle pendant trois heures. Et c'est un enchantement, *le feu et l'eau, l'orgueil et la modestie, l'humour* et la passion.

Les mots, *il est vrai, ne sont pas* d'un bien grand secours. Dire que Fayrouz est une chanteuse, la plus grande chanteuse du monde arabe, n'est encore rien dire. Surtout à l'aune occidentale du show-business. Il faut imaginer autre chose, davantage, une Edith Piaf *peut-être portée non seulement par son immense* talent, mais par l'histoire. Il faut imaginer autre chose, et pas seulement une femme géniale qui ferait rêver les grands et pleurer les humbles dans tout le monde arabe.

Fayrouz n'est pas une star et réfute l'appellation : *« Je n'aime ni ce mot ni les titres ».* Fayrouz n'est pas davantage cette divinité vivante, située dans l'adoration collective juste en dessous de Dieu. *A cette évocation, elle rit, ravie : « Ce serait une position mortelle et un peu ennuyeuse. Je prise la solitude mais tout de même pas à ce point-là ».*

Que reste-t-il alors ? Une femme amoureuse mais pas de ces amours qui produisent les vedettes sucrées et les bluettes loukoums, un amour total, intransigeant, pour le Liban et pour l'humanité. Fayrouz, fille de la montagne, montagne elle-même, est *le Liban,* un immense Liban, sans frontière ni clivages, sans confessions ni concessions. Elle est la femme-Liban.

Voilà bien un fardeau écrasant et un pouvoir exorbitant, cette prise en charge jalouse, cette défense absolue d'un pays de l'imaginaire, ce désir fou d'être la voix au-dessus de la mêlée quand la mêlée se fait furieuse et exaspérante. *« Il y a beaucoup de gens qui aiment le Liban. Il y en a qui l'aiment plus. Quand je chante le Liban, je sens que toute ma sensibilité se concrétise dans ce mot »,* dit-elle. Avant d'ajouter — encore la vieille fâcherie avec l'impuissance des mots : *« Cela a l'air banal de dire qu'on aime. L'amour est faible, il n'y a pas de mot pour signifier cela. Je me révolte quand je chante le Liban. Je ne peux le quitter où qu'il aille, où que j'aille. Les gens ont senti cela. »* Les gens ont senti cela en effet, *« cette force intérieure qui provient d'un amour démesuré colore tout et rend les mots éclatants ».* Ils avaient senti cela bien avant la guerre, et le sentiront bien après s'il y a déjà un après. Mais sans doute ne l'ont-ils jamais perçu aussi violemment que lorsque ces chants furent un cri lumineux dans la tourmente ; comme ces deux fameuses chansons, déclarations d'amour au Liban et à Beyrouth.

A *ce moment-là, précisément, est née la légende* Fayrouz dans l'alchimie mystérieuse du talent, des mots et des émotions. Fayrouz chantait, et ce n'est pas simplement la diaspora qui sanglotait sur un pays déchiré. Elle chantait le Liban, Le Caire pensait Égypte, Damas traduisait Syrie, Amman entendait Jordanie, et les Palestiniens rêvaient la Palestine.

Exorbitant pouvoir que cette capacité à transcender les mots. Fayrouz dira à un moment : *« Tout ce qui a rapport à la terre, à la patrie, je sens que j'en suis responsable. Tout est à moi. »* Et ce n'est pas mégalomanie. Elle dira aussi : *« Je dois représenter un tas de sentiments pour les gens, le pays tel qu'ils le rêvent ».* Et ce n'est point rodomontade d'artiste.

Quand Fayrouz est apparue sur scène, en pleine guerre, à New-York, sait-on ce que fit le public ? Les gens se levèrent et s'embrassèrent avant même qu'elle ne chante. Un symbole ? *« Je n'ai jamais été un symbole. Pendant la guerre, les combattants n'avaient pas le temps de se chercher un symbole. »* Et pourtant, si, elle fut un symbole, la paix contre la guerre.

Exorbitant et pauvre pouvoir. *« Subitement quand je chante, je sens que je peux vaincre la violence, la destruction. Cette sensation que la voix peut être plus forte que la violence et la haine est prodigieuse. Mais à certaines heures aussi, je sentais que je n'étais rien du tout. J'aurais bien aimé avoir le pouvoir d'arrêter les choses et je me trouvais avec la rage de ne pouvoir faire plus. »*

Qui sait si elle ne fit pas beaucoup, elle qui resta à Beyrouth durant toute la guerre ? Quand tant de grands, Hussein roi de Jordanie, et Hassan souverain du Maroc, Sadate le raïs et tant d'autres la supplièrent de venir s'abriter dans de somptueux refuges.

Fayrouz, malgré ces suppliques, n'a jamais déserté. *« Il m'était impossible de penser que je pouvais partir. C'était de la folie. Cela aurait été pire que la peur. »* Et pourtant, avouera-t-elle, *« au fond de moi, parfois, j'étais morte de peur ».* Comme à l'entrée en scène, où, dit-elle, *« mon cœur souvent chute et me tombe dans la main ».*

Histoire d'amour, encore que cette peur domptée : *« Il y a différentes formes d'amour. Il y a des êtres qui ont une telle foi, de telles racines, que, s'ils le quittaient, ce pays ne serait plus le même. Leur présence n'arrête pas la guerre. Et elle arrête la guerre. La présence de l'être humain est vitale, même s'il est contraint au silence. Les histoires des grandes amours sont devenues rares ici, mais elles sont encore la base de l'amour. »*

Fayrouz n'a jamais déserté, et n'a jamais voulu être l'otage. Cette chrétienne qui fait pleurer aussi l'Islam, cette montagnarde qui n'oublie jamais de chanter le vendredi saint dans l'église d'Antelias réfute tout cela, la fracture confessionnelle. Presque avec violence : *« Ce n'est pas important. Je suis Libanaise. Je me refuse à cette optique confessionnelle. C'est laid et cela rétrécit les choses. Cette guerre n'était pas normale, elle était inhumaine. Des croyants ont perdu leur foi. Je chante les causes de l'humanité et je suis avec ces causes si elles sont nobles. Je suis contre toutes les formes d'oppression et toutes les formes d'injustice. Ma voix ne demandait pas seulement l'arrêt de la guerre, mais l'amour et l'entente entre les hommes. »* Lui fait-on remarquer que ce sont là sentiments fort chrétiens, la réponse vient, dans un grand rire : *« Pourquoi seulement chrétiens ? Fayrouz ne fut pas l'otage, parce que,* dit-elle, *par bonheur, toutes les fractions m'aiment et toutes les fractions ont compris que ma valeur est de n'appartenir à aucune fraction. »*

Et peut-être de ne jamais faire de concessions aux intérêts partisans, pas plus qu'aux triomphes faciles. Image d'une femme intransigeante : *« Les concessions me font souffrir. C'est une chose fondamentale. Je me refuse à risquer ma personnalité. »* Image d'une femme qui a choisi l'orgueil contre les vanités, d'une femme investie : *« Je n'appartiens à personne, ou à chacun. Je suis responsable de chaque mot que je chante : J'ai choisi cette responsabilité mais je ne pensais pas que ce serait aussi lourd. »*

Etre et durer, le destin de Fayrouz ici rejoint totalement *celui du Liban. Fayrouz, femme optimiste — « la fête et la joie, qui n'aimerait cela ? »* — dit : *« Je déteste le malheur »* ; Elle en sait la permanence : *« Evidemment nous avons beaucoup de fêlures. Je ne sais si nous pourrons arrêter le sang qui coule. Ceux qui sèment la discorde la sèment partout, et jusque dans le sang des êtres. »* Et elle refuse cette malédiction : *« Mais il est dur à fracasser, ce Liban. La paix doit venir et elle va venir. L'idée de paix est déjà dans les hommes. Nous sommes encore malades, Beyrouth le cœur est guéri. Même si l'épaule, le bras, souffrent encore, nous devons le restituer, continuer à le chanter ce Liban jusqu'à ce que nous le récupérions. »*

Continuer à chanter. Fayrouz dit de son public ce qu'elle dit du Liban. *« Ce n'est pas une histoire d'amour ancienne, c'est une histoire d'amour permanente. »* Continuer et déjà préparer un récital, prévu dans deux mois à Beyrouth. *« Ce concert,* dit-elle superbement, *sera une déclaration de paix. »*

PIERRE GEORGES.

CARNET DE ROUTE

Beyrouth se repaît d'ordre...

Lundi. — Voilà Beyrouth livrée à l'ordinaire. Nettoyée, asphaltée, ravalée. Presque propre et déjà négligée, comme aux beaux jours. Agitée, criarde et racoleuse. Banalisée et dûment rendue, ruines en sus, aux *fresques quadrichromées* et aux clichés papier glacé des bons guides d'autrefois. *« Visitez Beyrouth, grouillante et colorée, marée de béton sur baie de rêve, opulence d'Occident sous ciel d'Orient... »* Beyrouth a oublié ses fièvres, s'est lavée de ses péchés. Elle se repaît d'ordre.

Qui faut-il écouter ? Quelques vieux amis, tout au spleen d'une ville qu'ils sentaient leur quand ses passions n'avaient cure des lois ? Une ville qu'ils aimaient libre et voulaient libertaire, oubliant un peu vite cette nuée de demi-soldes moins prompts au front qu'à la rapine... Ou tout un peuple, trop longtemps meurtri, seulement avide, *pressé de savourer* les petits bonheurs d'une rue qu'on discipline ?

Olga, la vieille Hongroise, Beyrouthine de toujours, de l'Ouest, se souvient à peine de ses colères de juillet. Tapie avec une amie dans le salon du rez-de-chaussée où elle initie ses émules au yoga, elle maudissait les Français, coupables de retenir la main salvatrice de M. Sharon. Elle avait peur, mais voulait en finir. Il fallait nettoyer le pays de *« tous les Palestiniens fauteurs de guerre ». Elle est radieuse* au milieu de ses bouddhas. Beyrouth s'est remise au yoga...

∴

Antoine, le patron du Carlton, a retrouvé le sourire, sa mer, ses rochers, ses pêcheurs, reconquis d'un coup de pelle sur les squatters de trottoirs et les boutiquiers de contrebande. Propriété refait loi. Le béton pieds-dans-l'eau a repris tous ses droits.

Ouzaï, plus loin, n'est qu'un chaos. La guerre l'avait balayée, la paix l'a achevée. Toute une plèbe chiite y avait installé ses toits. Sans titres, a dit l'État. *Les uns* sont repartis au Sud, cultiver le tabac *ou l'olive à l'ombre d'Israël.* Les autres iront se serrer chez les cousins de Chyah. Quelques-uns ont crié, défilé. Mais qui les entendrait à l'heure du grand ménage ?

Lu dans *l'Orient* d'aujourd'hui...

« Plus de place dans l'armée aux lâches, aux indignes et aux corrompus », a juré le nouveau commandant en chef.

« Il va falloir changer de méthodes », a déclaré le nouveau chef de la Sûreté.

Et encore : le Rotary-Club causera bientôt du Beyrouth archéologique et élira un président. Les *faux chauffeurs de taxi sont maintenant* condamnés à 500 livres d'amende. Les escrocs n'ont plus la vie belle. *« Une ambiance des plus élégantes régnait à l'inauguration de l'Empress Club. »* La *« Boxline »* a *« confiance dans le Liban »* et aura une nouvelle ligne méditerranéenne. Les toutes dernières collections de Paris font vitrine sur Hamra. Il faudrait penser au petit Noël des troufions de la force multinationale...

Les night-clubs affichent complet, *les gendarmes arrêtent les voleurs,* les cocktails foisonnent, et la livre prospère. *« Beyrouth ? C'est Lausanne ! »* lance, un peu à court d'images, un heureux en affaires. Grisant.

∴

Marouane attend, piaffant de tout raconter. Une curieuse aventure... Imaginez un peu : vingt fils de bonne famille, aussi bien mis que bien nés, jetés quarante-huit heures dans les cellules putrides d'un commissariat *de quartier !* Légalité oblige, les *« stups »* se sentaient *des ailes : et sus aux fumeurs* d'herbe. Tabassages, cris, menaces. Tous ces rejetons de la *« haute »* n'en croyaient plus leurs yeux.

Le Tout-Beyrouth avait au moins un ami en cage... Il y avait maldonne. Tout le monde est rentré chez soi. Les journaux n'en ont pas *pipé mot.* L'Etat *peut bien se rebiffer,* il reste libanais.

Déjeuner à Achrafieh. La mère d'Elie excelle dans le *montabbal* et le *kebbeh* cru. Qui se fait inviter est sûr de sentir ici les dernières humeurs de la colline chrétienne. Et aussi de compter *discrètement les* points autour d'une table que seul un bel esprit de famille ne vide pas avant le dessert. A gauche, il y a Elie, l'exégète frotté au gauchisme. A droite, il y a *le* beau-frère, Jacques, un fidèle de Bechir, le *« président-martyr ».* Au *centre,* le père, fan invétéré de l'Etat et de la loi. On espère du grabuge. Et l'on se retrouve floué : Elie a perdu son mordant, Jacques fait des affaires et le père, plutôt *déçu,* n'a plus rien à arbitrer... Même à table, Beyrouth ne veut plus de batailles !

∴

Ni Est, *ni* Ouest, la ville est une, avait juré le nouveau président, un beau matin d'octobre, en enterrant le vieux front du côté du musée. C'est vrai : les barricades sont *tombées, les peurs se sont estompées.* Mais les mots restent, on dit toujours qu'on passe *« de l'autre côté ».*

La nuit venue, à l'entrée de Borj-Brajneh... Le camp est plongé dans le noir et ses masures rafistolées tremblent à la lueur des lampes à huile.

Samir déprime. Il parle seul, montre les hauts lieux d'hier : le *fief des « camarades du Front démocratique »,* les deux tertres d'où Abou-Walid, *« artilleur mégalo »,* défiait d'une souveraine impuissance, derrière ses canons de D.C.A., les Kfirs et les Phantom sionistes. Borj écrit son histoire et c'est celle *d'une défaite.*

La vieille mère de Samir fait le thé, *sans un mot.* Demain, *elle* touchera vingt sacs de ciment, vingt poteaux de bois, vingt-six *tôles et* quinze cents parpaings pour refaire la maison. Pourtant, elle ne songe qu'à partir. Loin, le plus loin possible.

∴

M. Jacques Séguéla, le champion de la *« force tranquille »,* a atterri à Beyrouth, l'humeur toute généreuse. *« Les races de demain,* a-t-il doctement affirmé, *sont celles qui font confiance à leurs poètes... »* Il a dû en trouver assez *pour venir proposer au président de* vendre, gratis bien sûr, son pays à l'étranger. *« L'Europe rêvera du Liban »,* a conclu le philanthrope. Sa filiale beyrouthine s'appelle « Stratégies ». Personne ne l'ignore plus. *« Il n'y a pas de réussite sans un grain de pub... », a encore soufflé* M. Séguéla avant de repartir.

La longue corniche a retrouvé ses couples amoureux, ses camelots bavards et ses grilleurs de châtaignes. La grand-roue tourne en technicolor et le trottoir fait tripot. *Beyrouth, soleil couchant,* vire au chromo et pose pour carte postale.

Dîner chez « Temporel », le haut standing local, à deux pas de la carcasse du vieil hôtel Saint-Georges. Notre hôte d'un soir a, en *sept ans, eu bien souvent l'occasion* de se lire dans maints journaux. Toujours *anonyme,* il *est* selon les jours une *« personnalité maronite de l'Ouest »,* un *« antichambre bien informée »,* une *« source sûre »* ou un *« proche du pouvoir ».* On parle des affaires qui refleurissent, de la livre qui fait florès, *du Hilton vendu,* à l'état de champ de bataille, près de 100 *millions de livres aux* Saoudiens, et des VIP de luxe qui repeuplent les salons des hôtels.

Il a un demi-sourire inquiet. *« J'ai peur,* murmure-t-il, *qu'on ne devienne Hongkong ou Monte-Carlo. »* Comme si le cliché d'hier, ce *« Liban, Suisse du Moyen-Orient »,* était devenu trop grand !

DOMINIQUE POUCHIN.

(A suivre.)

Le Liban

Enfin l'après-guerre ?

(Suite de la première page.)

Les Forces libanaises alimentent par de véritables impôts leur budget, qui n'est pas négligeable : 400 millions de livres en 1981, près de 700 cette année (une livre libanaise vaut 1,80 francs français environ). Les rentrées viennent pour deux tiers des droits perçus sur les marchandises débarquées – notamment dans le fameux « *cinquième bassin* » du port de Beyrouth, de diverses taxes sur l'essence (4 livres pour 20 litres), sur les chiffres d'affaires et sur les établissements de loisir, et d'une petite mais symbolique « *taxe de sécurité* ».

« *Il y a un vide et nous le comblons*, explique M. Fadi Frem. *Nous n'écartons pas l'État pour nous mettre à sa place.* Il fait valoir que sa troupe conserve sa raison d'être aussi longtemps que l'armée, ne peut assumer le contrôle de tout le territoire. Après une phase où, dans une formule marquant quelque distance, il « *tendait la main* » au président Amine Gemayel, le chef des F.L. l'assure aujourd'hui de son « *entière confiance* ».

Y a-t-il pour le Liban deux « *projets phalangistes* » rivaux, l'un dur, sinon fascisant, et l'autre conciliateur ? C'est ce que pense un Walid Joumblatt soutenant « *Amine le modéré* » contre les extrémistes. Au sein de la droite chrétienne, on nie avec vigueur cette dualité. Pourtant, la famille connaît un climat à la Mauriac. Le divorce est hors de question, mais le couple est fêlé. Le vieux fondateur de la dynastie, M. Pierre Gemayel, semble convaincu que, dans l'intérêt même de l'État présidé par son fils aîné, les Forces libanaises ne doivent pas encore se dissoudre. Orphelines de « cheikh Bechir », elles auront, bon gré mal gré, à suivre ce « cheikh Amine » qu'elles n'ont jamais beaucoup apprécié. Entre le chef sans troupe et la troupe sans chef, il faudra trouver un accommodement. A moins d'en venir à l'épreuve de force qui consisterait à faire rendre gorge à ces alliés puissants en supprimant « leur » port et leur autonomie financière. Intégrer adroitement et progressivement la seconde armée à l'armée tout court paraît davantage dans la nature du président.

A cet effet, il vient de nommer à la tête de l'armée libanaise le général Ibrahim Tannouz, officier qui se battit aux côtés des miliciens de Bechir et a gardé toute leur confiance.

Ce pays qui s'est pris pour une banque l'a durement appris à ses dépens : sans l'armée, l'État n'est qu'une fiction. Pour la première fois, celle du Liban, qui s'était brisée dans l'épreuve, a une assise territoriale réelle bien qu'exiguë. Ses vingt-trois mille hommes copieusement encadrés – cinquante et un généraux – semblent à nouveau motivés. Selon un expert militaire occidental « *un an suffirait pour en faire avec notre aide une force opérationnelle de très bon niveau* ». En proclamant son intention d'instaurer le service militaire obligatoire, le chef de l'État démontre qu'il jouera à fond de cet atout maître.

« Plus de tableau de bord... »

L'administration civile, elle, repart d'un bon pied. Comme sous tous les cieux, elle n'avait pas beaucoup apprécié les bouleversements annoncés à son de trompe par Bechir. Plus civil à tous égards, M. Amine Gemayel la rassure. Durant toute la guerre, elle n'a pas démérité. En témoignent ses prouesses, petites et grandes, pour tenir le pays debout. « *Par exemple, notre registre du commerce n'a jamais disparu : le juge des référés a toujours siégé* », proclame fièrement le ministre de la justice, ancien bâtonnier.

Prodiges obscurs de l'héroïsme administratif dans ce pays de trois millions et demi d'habitants où 40 % des fonctionnaires (dix-huit mille à plein temps et le double non permanent) ont fait tourner la machine, tandis que tous percevaient sans interruption leur traitement. « *L'État ne s'est pas arrêté* », constate le directeur de la fonction publique, avant de dresser le bilan des dégâts : « *Nous n'avons plus de service de prévisions, plus de statistiques depuis 1975. La documentation du plan a été volée, moitié-moitié, par les Palestino-progressistes et les Israéliens* ». Et, les yeux au ciel, il ajoute : « *L'État, Monsieur, n'a plus de tableau de bord... Heureusement, aujourd'hui même je reçois le décret de nomination de nos douze fonctionnaires des statistiques dont quatre sont rentrés de l'étranger. Tout va redémarrer !* »

La machine d'État repart. Le premier annuaire téléphonique publié depuis dix ans va paraître enfin. Le responsable du tourisme dont l'infrastructure est sinistrée à 70 % tire ses plans. Les moyens d'action et les motifs d'espérance dont, ces dernières années, le chef de l'État était si cruellement dépourvu existent. M. Gemayel sera, selon le mot d'un adversaire, un « Sarkis sans excuse ».

Il ne pourra rien en tout cas sans un consensus national et le maintien de l'adhésion des musulmans au régime des chrétiens victorieux. Gemayel a montré qu'il se voulait le président de tous.

Depuis l'indépendance, l'Islam libanais ne s'est pas reconnu dans le seul Etat du Proche-Orient dont le chef fût un chrétien. Il a cherché ailleurs, dans les grands courants qui parcouraient le monde arabe, de Nasser à Kadhafi, en passant par le nationalisme palestinien, son inspiration, ses mots d'ordre et ses amis. Voici qu'après la défaite de l'O.L.P. l'effritement du « mouvement national », l'usure du discours de gauche, il joue la carte de la « deuxième République » libanaise. Son principal homme politique « traditionnel », M. Saeb Salam, qu'une attitude courageuse face aux Palestiniens et dans les derniers combats a fait passer d'un certain discrédit à un grand prestige, cautionne le régime. En nommant M. Wazzan premier ministre, le président a payé cette dette et s'en trouve bien.

L'échiquier renversé

Le président du Conseil, M. Wazzan – sunnite, comme l'exige le pacte national, – est la caution islamique du régime. Travaillant en coopération étroite avec le président, il détient une arme absolue qu'il se garde bien de brandir : si le poids des ultras phalangistes s'alourdit outre-mesure, si l'État est par trop complaisant avec Israël, quel coreligionnaire osera succéder au premier ministre démissionnaire ?

La communauté musulmane s'est montrée, depuis qu'elle assura l'élection du premier président Gemayel, plus coopérative avec le pouvoir qu'elle ne le fut jamais. Patiemment, elle engrange ses atouts et prépare sa facture. Avec une suprême habileté, elle a réprimé son haut-le-corps et fait semblant d'ignorer la responsabilité des forces libanaises dans les massacres de Sabra et de Chatila pour ne pas faire voler en éclats l'accord à peine ébauché. Un jour, cette carte sera sans doute, elle aussi, abattue...

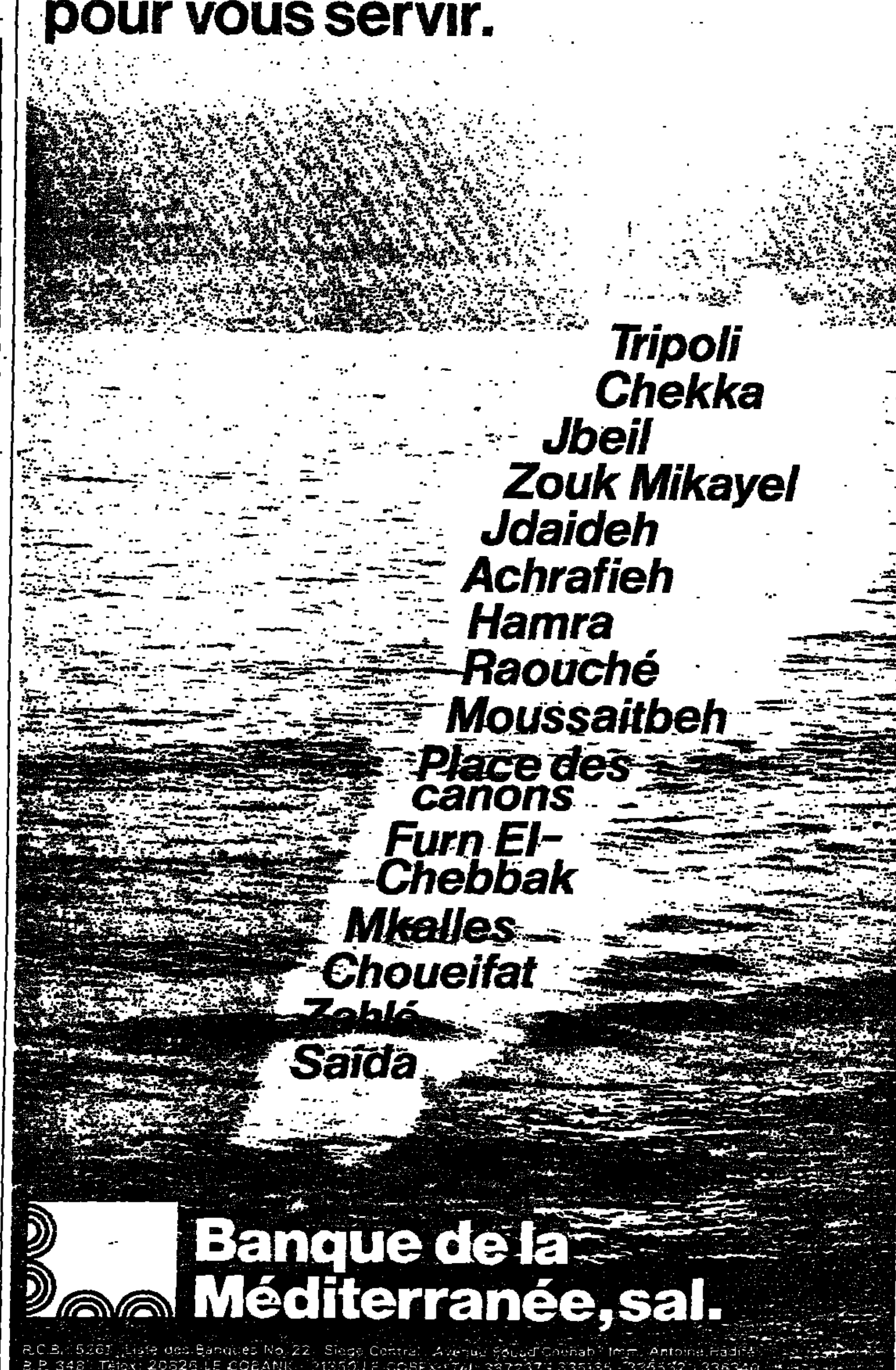
Pourtant, tout le monde le sait à Beyrouth : le succès ou l'échec de la deuxième République dépend de l'évacuation du territoire et donc, essentiellement, du *modus vivendi* conclu avec Israël. Le président finira-t-il par signer un bel et bon traité de paix, comme l'exigent les ultras, Gardiens du Cèdre et autres minoritaires qui sont invités et choyés à Jérusalem avec des égards disproportionnés. Souscrira-t-il à un accord politique de non-belligérance ? Songe-t-il, comme le lui conseille M. Pakradouni, membre du bureau politique des Kataeb, à un statut de neutralité, étayé par un accord de sécurité avec Washington ?

Si, comme nous l'assure un de ses proches, « cheikh Bechir » aurait peut-être pris le risque d'une rupture avec le monde arabe pour bâtir son ordre nouveau, son frère, par tempérament, sympathie, intérêt, ne se coupera jamais de cet *hinterland*-nourricier, de cet univers sans lequel le Liban n'est rien qu'une bizarrerie sociologique et religieuse. Or la paix aux conditions léonines d'Israël briserait la plupart des alliances arabes comme le consensus intérieur. Le petit Liban ne survivrait pas à la commotion. Le fait qu'Israël ait renoncé à l'exigence inacceptable de négociations se déroulant à Jérusalem et là seulement rend un arrangement moins improbable.

Les Israéliens ont réussi le prodige de s'aliéner jusqu'à leurs alliés au Liban en quelques mois. Ils détiennent des atouts maîtres d'ordre militaire et politique dans le pays voisin, alors que, pour la première fois, ils connaissent un conflit avec les États-Unis plus profond et plus sérieux que leurs habituelles scènes de ménage. Leurs objectifs dépassent infiniment Beyrouth, et il leur importerait davantage de gagner la Syrie à un règlement régional. Le Liban devra-t-il attendre encore et toujours ? « *On est en train de ressouder notre problème à la crise du Proche-orient*, dit une personnalité maronite de premier plan. *Nous allons être victimes du forcing en cours pour un règlement général dont les conditions ne sont pas assurées.* »

Enfin cesser d'être un enjeu, le champ clos convulsif et pitoyable de la région, le mendiant de la paix des autres ? Il est trop tôt pour dire si le Liban y parviendra, et l'on peut craindre que l'Etat ne s'y installe dans un pré-carré légitimiste, cerné d'occupants attardés. La souveraineté, éclatante à Beyrouth, se tamiserait alors à l'approche des frontières comme dans le spectre des couleurs. Du moins, par leur intervention, les Israéliens ont-ils renversé l'échiquier sur lequel leurs propres manœuvres, les ambitions syriennes, la tour palestinienne, les déchirements libanais et des fous sans nombre rendaient toute partie injouable. Une partie que, désormais, le Liban peut gagner.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.



Le Monde

politique

M. Mauroy et l'épargne populaire

(Suite de la première page.)

Dans une interview publiée le 12 octobre par *le Matin de Paris*, M. Mauroy avait d'ailleurs souligné publiquement, à l'adresse des socialistes arguant des derniers résultats électoraux pour revendiquer certaines des mairies dirigées par les communistes, que de telles prétentions ne devaient pas ignorer les « *réalités locales* ». « *La politique*, disait-il, *ne se fait pas seulement avec des chiffres, ce sont aussi des femmes, des hommes, des équipes. Il y a des maires qui ont obtenu de bons résultats au niveau de la gestion mais dont la formation politique a obtenu de mauvais scores ; il ne faudrait pas aboutir à des choix dommageables pour l'ensemble de la gauche.* »

M. Mitterrand avait estimé, dit-on, que ces réflexions étaient frappées au coin du bon sens. Toutefois, le premier ministre n'était pas intervenu directement dans le cours des débats qui avaient conduit les instances dirigeantes du P.S. à établir la liste des villes où les socialistes étaient fondés, selon eux, à contester aux communistes la direction de la municipalité sortante. En revanche, dès que cette liste fut arrêtée, M. Mauroy est intervenu, en qualité de chef de la majorité parlementaire. Le cas de Nîmes posait, à ses yeux, un problème de principes dans la mesure où c'était un membre du gouvernement, Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat à la famille, qui briguait la mairie dirigée par le député communiste du Gard, M. Émile Jourdan. Permettre qu'un membre du gouvernement rompe dans une grande ville l'union et la solidarité prônées au niveau national par le premier ministre eût constitué une grave entorse à la ligne de conduite unitaire fixée par M. Mauroy, indique-t-on à l'hôtel Matignon.

Le maire de la Lille a donc expliqué à Mme Dufoix que le respect de cette règle était incompatible avec sa candidature puisque celle-ci eût consisté, en fait, à exploiter le bénéfice d'une charge gouvernementale pour porter atteinte à l'union de la gauche à Nîmes. Le secétaire d'Etat à la famille a fait preuve de compréhension. C'est le seul cas dans lequel M. Mauroy ne se soit pas borné à donner son avis à l'état-major du P.S. A Lens aussi, certes, les tensions qui existent entre socialistes et communistes mettent en cause un membre du gouvernement, M. André Delelis, ministre du commerce et de l'artisanat, maire sortant, mais il s'agit d'un cas tout à fait différent de celui de Nîmes. Dans la cité minière du Pas-de-Calais, en effet, il y avait déjà eu une « primaire » à gauche au premier tour des élections municipales de 1977. Une union qui n'existe pas ne pouvant pas être détruite, comme dirait M. de La Palice, le premier ministre n'a pas jugé opportun de se mêler des querelles lensoises.

Trois cent mille chômeurs de plus ?

L'attitude de M. Mauroy procède d'un raisonnement élémentaire : sans le maintien de l'appui du P.C. le gouvernement ne pourrait espérer poursuivre sa politique économique de « rigueur » avec quelque chance de succès. Le chef du gouvernement se montre plus unitaire que jamais parce que l'année 1983 ne se présente pas sous les meilleurs auspices. Si les prévisions des experts de l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.) se réalisent (*le Monde* du 24 décembre), le gouvernement aura du mal à atteindre ses objectifs de lutte contre l'inflation et le chômage. Or, l'avenir politique de M. Mauroy est directement conditionné par le bilan de la politique de redressement dont il s'est fait le champion depuis juin dernier. Il l'est même plus que par les résultats des prochaines élections municipales.

A l'hôtel Matignon on réfléchit donc à la définition d'actions nouvelles et originales qui puissent donner à M. Mauroy les moyens de tenir sur la « *crête des deux millions de chômeurs* » et de ne pas dépasser le taux d'inflation prévu pour 1983 (8 %) sans réduire, comme promis, le pouvoir d'achat moyen des Français. Ce travail de réflexion a déjà fait émerger quelques idées-forces. Pour réduire le déficit du commerce extérieur, qui affaiblit le franc, il convient, dit-on dans l'entourage du premier ministre, de mieux contrôler la consommation privée. Cela implique, explique-t-on, d'« *éponger l'excès de liquidités qui résulte de l'augmentation du pouvoir d'achat distribué en France jusqu'à la mi-1982* ».

La relance de la consommation du début du septennat ayant surtout bénéficié aux partenaires européens de la France, en particulier à la R.F.A., il s'agit de canaliser la consommation française vers la production et les investissements intérieurs. A l'hôtel Matignon, on a notamment étudié la possibilité d'appliquer en France le système d'« épargne forcée » en vigueur en Allemagne fédérale parmi les cadres, afin de favoriser les investissements (une partie des revenus des cadres sont automatiquement bloqués pour être ensuite investis dans les entreprises du secteur professionnel concerné, suivant un régime de participation obligatoire). On y estime, toutefois, qu'un tel système susciterait dans notre pays, compte tenu de la politisation du contexte économique, une réaction de rejet.

Personnellement, M. Mauroy incline pour des actions « *qui ne coûtent rien* »... c'est-à-dire des actions qui permettraient de drainer l'épargne populaire vers certains investissements, tout en réalisant de nouvelles avancées sociales, sans pour autant accroître la charge budgétaire de l'Etat. Ainsi est-il question, par exemple, de donner aux habitants des logements sociaux et de certaines cités H.L.M. la possibilité de devenir rapidement propriétaires des appartements qu'ils occupent moyennant une légère augmentation des loyers.

L'objectif essentiel de M. Mauroy demeure néanmoins la lutte contre le chômage. En ce domaine, le premier ministre est convaincu que seule une « *politique audacieuse de partage du travail* » ouvrira à la gauche l'espoir de renverser le cours des choses. Il avait déjà exprimé cette conviction devant le comité directeur du P.S., le 20 novembre, en affirmant que, pour sa part, il ne concevrait pas que la gauche renonçât à réduire à trente cinq heures, en 1985, la durée légale du temps de travail hebdomadaire. Selon M. Mauroy, si le gouvernement se borne à essayer de stabiliser le chômage à son niveau actuel par une politique d'incitation aux départs à la retraite, il n'évitera pas qu'il y ait, très vite, trois cent mille chômeurs de plus, ce qui obligera les pouvoirs publics à augmenter fortement les prélèvements sur les revenus et sur les entreprises.

Le premier ministre se propose donc de susciter sans tarder, courant 1983, un « *vaste débat national* » sur ce thème, au sein des partis de la majorité et des organisations syndicales et professionnelles. Il le fera en préconisant une réduction de deux heures dès 1984, et en invitant les partenaires sociaux à négocier les futures hausses de salaires en fonction d'un double critère : l'objectif national de hausse des prix et le rythme de réduction de la durée du travail. Dans la pratique, les salariés se verraient proposer, suivant un système souple, soit un maintien du pouvoir d'achat par augmentation des revenus salariaux, soit un maintien du pouvoir d'achat obtenu à la fois par une cetaine progression des revenus salariaux et par une réduction du temps de travail, celle-ci étant considérée comme équivalant à un gain de pouvoir d'achat.

Il semble que pour l'instant la réflexion de M. Mitterrand sur l'opportunité d'ouvrir un nouveau débat sur ce thème soit moins ardente que celle de M. Mauroy (1). La situation des entreprises n'est pas étrangère à la prudence du chef de l'État. Pour M. Mauroy, au contraire, il s'agit d'une préoccupation déterminante dont dépend l'avenir de la politique économique et sociale de la gauche. Le premier ministre en est tellement convaincu qu'il pourrait demander au président de la République de le décharger de ses fonctions s'il n'était pas suivi dans cette voie par les autres membres du gouvernement et par la majorité.

ALAIN ROLLAT.

(1) Dans une interview publiée par *le Nouvel Observateur*, du 25 au 31 décembre, M. Edmond Maire souligne que l'objectif des 35 heures constitue « *une nécessité impérieuse pour créer des emplois et rétablir la cohésion sociale menacée* ». Le secrétaire général de la C.F.D.T. ajoute : « *Le premier ministre me paraît décidé à se battre là-dessus. Mais il ne m'a pas caché qu'une véritable bataille culturelle était ouverte sur ce point, non seulement dans les syndicats, mais au P.C. et au gouvernement.* »

Convention communiste : l'expérience de gauche est mal partie

Le collectif national de la *Convention communiste*, mouvement créé en juin dernier et qui rassemble des communistes critiques ainsi que des militants d'extrême gauche, a publié un document d'orientation politique selon lequel « *l'expérience* » de gauche « *est mal partie* ».

« *Dans son immense majorité, la base sociale du nouveau régime est minée par des sentiments de déception, de découragement, parfois même par le ressentiment et la colère* », écrivent les auteurs de ce document, qui estiment que « *le nouveau régime ne pourra supporter longtemps une telle érosion de ses assises naturelles* ».

Convention communiste, qui souhaite « *apporter sa pleine contribution au succès de l'expérience en cours* », reproche au pouvoir de se contenter de la « *neutralité bienveillante de spectateurs passifs* », à savoir sa base sociale, et souligne son incapacité à obtenir « *une adhésion franche et massive* » à sa politique.

Les auteurs du document insistent également sur la crise du militantisme qui frappe « *toutes les formations de gauche, grandes ou petites* », depuis mai 1981, et qui est l'un des signes, selon eux, de la dégradation de la situation politique.

Convention communiste se fixe pour objectif de « *lutter contre une dérive droitière* » qu'elle perçoit dans la politique économique et sociale du gouvernement et de favoriser, au plan politique, « *l'enclenchement d'un processus unitaire permettant à la base de jouer son rôle, au débat politique de se ranimer, au mouvement populaire de s'exprimer* ». Il est possible, selon ses animateurs, d'y parvenir à partir d'une mobilisation autour de quelques grands thèmes :

« — *Une politique de redressement économique qui associerait à la maîtrise de l'inflation la défense du pouvoir d'achat des petits et moyens salaires et une politique vigoureuse de redistribution des revenus (réforme de la fiscalité).*

» — *Une politique de développement du « contrôle social » sur toutes les grandes activités : la production, l'éducation et, formation professionnelle, l'information, la culture et la recherche.*

» — *Une politique de résistance à la pression économique et politique des Etats-Unis, comportant la mise en cause radicale des privilèges du dollar, la recherche d'une nouvelle solidarité Nord-Sud (concrétisée par des accords bilatéraux décrochés du dollar) et la constitution d'un front européen devant la menace américaine.*

» — *Le développement d'un mouvement en faveur de la paix et du désarmement qui soit réellement autonome vis-à-vis de la politique des deux blocs.* »

★ Convention communiste, 14-16 rue des Petits-Hôtels, 75010 Paris. Tél. : 523-48-40.

UN LIVRE-ALBUM DE STÉPHANE MARCHETTI

Une certaine image de la France

Ce n'est pas la simple collection des affiches apposées dans les villes de France pendant la guerre que publie Stéphane Marchetti. Ce livre d'images tantôt terribles et menaçantes, tantôt poétiques et séduisantes, tantôt grossières et tantôt naïves, fait éloquemment revivre ce que fut la propagande par l'affiche murale et comment celle-ci constitua une arme politique majeure.

Jusqu'en 1939, seules les marques commerciales avaient recours à ce procédé de publicité, de « réclame », disait-on alors. La télévision n'existant pas encore, le cinéma ne projetant, entre les films, que des « actualités », ce sont les murs qui servirent alors d'écrans infinis sur lesquels le pouvoir faisait passer ses messages.

Depuis la fin de la guerre, en 1945, et en dehors des périodes électorales, il a fallu en définitive attendre 1968 pour que, par un singulier retour aux sources, les murs aient de nouveau la parole, avec une débauche d'affiches et de graffitis.

L'ouvrage de Stéphane Marchetti constitue pour l'histoire un document assez complet, puisque la reproduction — parfaite — des affiches les plus éloquentes est accompagnée des citations les mieux adaptées dès discours prononcés alors par les dirigeants, par les chefs de guerre et par les intellectuels.

Il comporte également une chronologie précise des événements politiques, sociaux et militaires, qui accentue son caractère didactique. Ainsi que l'écrit l'auteur, « *la seconde guerre mondiale fut un exceptionnel laboratoire pour les scientifiques de la propagande* ».

Il est vrai que les Allemands disposaient en France occupée d'effectifs impressionnants qui se consacraient à la propagande et qui étaient au moins égaux à ceux de la SS. Avec la radio, l'affiche devient une arme essentielle du combat idéologique aux côtés des opérations militaires.

Les autorités allemandes y attachaient une importance suffisante pour contraindre le gouvernement de Vichy à promulguer une loi punissant de deux ans de prison ceux qui auront « *enlevé, déchiré, recouvert ou altéré* » les affiches apposées dans « *un intérêt national* ».

Dans ce florilège, on relève parmi les images les plus dures celles dénonçant les juifs, les francs-maçons et les gaullistes, mais aussi celle du parti communiste à la libération assurant : « *Les femmes françaises réclament pour Pétain la mort.* » D'autres évoquant le sort des déportés du travail proclament : « *Papa gagne de l'argent en Allemagne* », ou encore : « *Donnez votre travail pour sauver l'Europe du bolchevisme* ».

On trouve aussi des recettes pour faire avec deux œufs une omelette pour six personnes. Mais sur les murs on vend aussi de la morale en affirmant que « *les petits Français regardent droit* » et que le marché noir est « *un crime contre la communauté* ».

Reflet d'une époque, ces affiches exaltent la virilité, le travail, la famille, la patrie, la terre, ce que l'on appelait à Vichy la « révolution nationale ». Ces images d'une certaine France reconstituent bien ce qui fut alors une certaine image de la France.

ANDRÉ PASSERON.

★ *Images d'une certaine France, affiches 1939-1945*, par Stéphane Marchetti. Edita, 178 pages, 195 F.

LA CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

BREST : protocole d'accord entre le R.P.R. et l'U.D.F.

Les responsables de l'opposition ont signé, dimanche 26 décembre, un protocole d'accord est en vue de constituer une liste d'union à Brest, dont le maire sortant est M. Pierre Maille (P.S.). Après plusieurs mois de négociations (*le Monde* du 24 décembre), les deux délégations sont convenues que la liste Union pour Brest sera conduite par M. Jacques Berthelot (R.P.R.), conseiller général élu en remplacement du maire décédé, Francis Leblé (P.S.), et par M. Georges Lombard, ancien maire, sénateur centriste, qui, en cas de succès, serait président de la communauté urbaine.

Cette liste doit être constituée à parité des deux partis — R.P.R. et U.D.F. — et « *sera répresentative de tous ceux qui veulent contribuer à l'échec de la gauche* ».

RECTIFICATIF. — Le soldat du contingent dont il était question dans *le Monde* du 24 décembre sous le titre « Les droits de l'homme dans les casernes » n'a pas été puni d'arrêts avec isolement pour avoir détenu l'hebdomadaire trotskiste *Rouge* et fait signer une pétition mais d'arrêts simples. Le cabinet du ministre de la défense, qui nous signale cette erreur, avait refusé de nous recevoir avant la rédaction de cet article.

D'une ville à l'autre

ARIÈGE

FOIX. — Le comité directeur du P.S. vient d'accorder son investiture au maire sortant, M. Olivier Carol, vice-président du conseil général, pour conduire une liste d'union de la gauche. Ainsi se trouve désavoué M. Serge Thiers, conseiller municipal sortant, en faveur duquel s'était prononcée la section locale du P.S. Le vote avait été entériné par la fédération socialiste départementale (*le Monde* du 17 décembre).

NORD

DOUAI. — M. Charles Fenain, socialiste indépendant, maire depuis 1965, a décidé de ne pas se représenter. La liste de l'opposition sera conduite par M. Jacques Venier (R.P.R.), directeur de l'agence de l'Artois-Picardie. A gauche, la présence de deux listes paraît certaine : l'une dirigée par M. Georges Hage, député communiste, l'autre par M. Marc Dolez, socialiste, fils de Carlos Dolez, ancien député M.R.P. de Douai, décédé. *(Corresp.)*

MAUBEUGE. — Le docteur Pierre Forest, maire de Maubeuge depuis la Libération, et âgé de quatre-vingt-trois ans, a décidé de se représenter, comme il y six ans le second de sa liste sera M. Jacques Peltier (U.D.F.-C.D.S.). Le docteur Forest, qui fut député socialiste de 1945 à 1968, avait été exclu du P.S. en 1977, quand il n'avait pas voulu laisser sa place de tête de liste à M. Pierre Bérégovoy.

A COTÉ D'ELSA TRIOLET

Aragon sera enterré dans le jardin de sa propriété des Yvelines

Le P.C.F. a invité « tous les amis d'Aragon » et les communistes de Paris et de province à venir rendre hommage à l'écrivain, le mardi 28 décembre, à 11 heures, place du Colonel-Fabien.

Des représentants du gouvernement assisteront à cette cérémonie, qui sera marquée par une allocution de M. Georges Marchais. Auparavant, la dépouille d'Aragon aura été exposée, de 8 h 30 à 11 heures, au siège du comité central du P.C.F.

Mardi après-midi, le poète sera enterré à côté d'Elsa Triolet dans le jardin de leur propriété de Saint-Arnoult-en-Yvelines. Les obsèques se dérouleront « dans la plus stricte intimité », comme l'avait souhaité Aragon.

DANS LA PRESSE PARISIENNE

L'écrivain, malgré le communiste...

La mort d'Aragon, survenue dans la nuit du jeudi 23 au vendredi 24 décembre, a été connue trop tard pour que la presse parisienne, déjà imprimée, puisse en faire état. C'est donc samedi et lundi que la plupart des quotidiens ont consacré une large place à la vie et à l'œuvre du poète.

Samedi, *l'Humanité*, rendant hommage au « *grand poète français, notre camarade* », écrivait, sous la signature de Guy Hermier :

« *Si le parti communiste français a entretenu des rapports aussi riches et féconds avec le monde des intellectuels et de la culture, et contribué ainsi à inventer une politique culturelle aussi attentive à la création, à sa liberté, c'est notamment à Aragon qu'on le doit.*

» *L'histoire dira enfin la part qu'il a prise dans l'élaboration d'une stratégie moderne, démocratique, du parti révolutionnaire luttant pour le socialisme en France aujourd'hui. Elle est à mes yeux à la mesure du poète, de l'homme, du camarade que nous venons de perdre.* »

Pour François de Comberousse, dans *France-Soir*, le communiste Aragon laissera moins de traces dans les mémoires que le poète et l'écrivain. Cela parce que, « *très jeune, il avait pris en haine la bourgeoisie, bien qu'il fût né dans un milieu très bourgeois, ou peut-être même parce qu'il y était né, car ni son père ni sa mère ne l'avaient reconnu.*

» *Son besoin de vivre selon les plus grands sentiments du cœur lui a fait rechercher un idéal : il a cru le trouver dans le communisme, allant jusqu'à se faire l'apologue de Staline.* » « Je vivrai cent ans, mes cheveux blanchiront, mais je serai éternellement joyeux, tout cela grâce à toi, Grand Educateur Staline ». *Il méritait bien le prix Lénine...* »

C'est aussi l'opinion de Jean-Marie Rouart, qui écrit dans *le Quotidien de Paris* que, « *en dépit de tous ses silences — sur les purges staliniennes, sur la normalisation en Pologne, sur l'invasion de l'Afghanistan et sur tant de sujets brûlants où les droits des peuples étaient bafoués, — l'homme et surtout l'œuvre ont gardé une magie. Le romancier de* la Semaine sainte, *d'*Aurélien, *possède des dons éclatants : une prose musicale, une sensibilité extrême, font de ces livres des chefs-d'œuvre.* Aurélien *est l'un des grands romans de ce siècle. Il brasse tout à la fois le destin d'un homme, le désespoir d'un amoureux, sans ignorer tout le contexte politique et social de l'entre-deux-guerres. Il restera un modèle avec le* Gilles *de Drieu La Rochelle, auquel il était une réponse : les deux amis passionnés, qui s'étaient aimés, avaient rompu, poursuivaient par-delà la mort de Drieu un dialogue grâce au lien qui ne les avait jamais séparés : l'amour de la littérature.* »

Passion de la littérature, certes, mais pour Jean d'Ormesson, dans *le Figaro*, il avait aussi « *une sorte de génie au sens à la fois le plus haut et le plus contestable du mot. Le génie de l'imagination et de la soumission, le génie de la mystification et de la fidélité, le génie de la grandeur et de la facilité — et du génie tout court. Il aura été adulé et injurié comme il injuriait et adulait lui-même ceux qu'il croisait sur son chemin. Il avait autant d'ennemis que d'admirateurs — et c'étaient souvent les mêmes.* »

Pour *Libération* de lundi, les « admirateurs » du P.C. avaient quelque peu oublié le génie sur son lit d'agonie. Daniel Rondeau écrit : « *Pourtant, depuis trois jours, ils sont tous là, en ordre hiérarchique, larmes de crocodile et citations bafouillées. Marchais, Fiterman, Plissonnier, Guy Hermier, Fajon et ainsi de suite jusqu'à Mahlberg, pour carillonner le glas du dernier héros du parti. Assis à la porte de son cadavre, pour ramasser les miettes froides d'une vieille insurrection de l'esprit. Oublieux de l'oubli où ils l'avaient laissé crever.*

» *Ils vont maintenant parader pour les funérailles. Défiler et chanter. « Un douloureux vertige », la passion et le rêve, « la grandeur », c'était notre honneur »... Et matali, et matalo. Ils vont le saluer de leurs funèbres litanies et de tous leurs mots creux, l'ensevelir sous les copeaux de leur langue de bois. Et le faire parler encore une fois. Lui qui depuis si longtemps avait choisi de se taire.* »

Selon l'éditorialiste du *Matin de Paris*, Aragon « *restera une énigme. C'est ainsi qu'il se voulait. L'écrivain qui servit jusqu'à sa mort de caution au parti communiste français ne s'interdisait pas, en privé, de contredire, et même de bafouer — avec cruauté — l'attitude et les directives des apparatchikis. Le P.C. supportait avec patience les frasques de l'auteur des* Communistes *parce qu'il demeurait le seul grand intellectuel dont le parti pouvait s'enorgueillir. Tous les deux s'en accommodaient, et aucun n'était dupe de cette comédie.*

» *Il n'en demeure pas moins que, dans l'œuvre d'Aragon, les romans et les poèmes « politiques » n'auront pas ajouté à la gloire de celui qui écrivit l'admirable* Traité du style. *Le public ne s'y est d'ailleurs pas trompé qui a toujours préféré l'œuvre surréaliste, les élégies sentimentales à travers les chansons, et les romans sans message.*

» *Aragon est mort. Désormais, il n'y a plus de monstre sacré en littérature.* » Apparemment, au P.C.F. non plus.

DEUX POÈMES

villon
ronsard
nerval
rimbaud
maïakovski
eluard
breton
matisse
picasso

Aragon

ritsos
chagall
miro
godard
marquez
michaux
alberti
elytis
cortazar
bardot
ristat
senghor
guillevic
xenakis
souleimnov
dupont

André Voznessenski

Né en 1933 à Moscou, il fait ses études à l'Institut d'architecture. Dès 1954, il adresse ses vers à Pasternak. Publié pour la première fois en revue, en 1958, il devient, avec Evtouchenko, une idole de la jeunesse soviétique.

Prix d'Etat pour la poésie (1978), il participe à l'almanach littéraire *Métropole* (1979). Il vient de faire représenter au Théâtre des Komsomols léninistes un « opéra-rock » dont il a écrit le livret : *Avoz*.

Traductions en français : *Ta Poire triangulaire* (Denoël, 1971), *Skrymtymnym* (Gallimard, 1974). A paraître en avril chez Gallimard : *Incontrôlable*.

Le dernier lit

Fol aristocrate,
sans borne est ton lit.
Au mur cette pancarte :

Laissez la place libre

Deux mains jaunes,
pas encore jointes,
s'enfoncent dans le drap
comme en son clavier celles d'un pianiste.

Quels accords as-tu plaqués
les yeux fermés ?
Ta place reste libre.
Ta place est la liberté.

Le Monde

société

L'attentat contre la société du baron Empain a été revendiqué par un groupe « Bakounine-Gdansk »

L'attentat qui a endommagé, dimanche 26 décembre, les locaux de la société parisienne Air-Matériel, dirigée par le baron Edouard-Jean Empain, a été revendiqué, ce lundi, par lettre auprès du quotidien *Libération* par un groupe « Bakounine-Gdansk » qui s'était manifesté à plusieurs reprises ces dernier mois par des attentats à Paris.

L'explosion, de moyenne puissance, a détruit, vers 6 heures, dimanche, le rez-de-chaussée de l'immeuble de onze étages situé au 106 de la rue de Lourmel à Paris (15e arrondissement), brisant les vitres et endommageant deux voitures en stationnement. Très vite, les policiers devaient apprendre que le baron Edouard-Jean Empain, en vacances à Megève (Haute-Savoie), était la victime visée par l'attentat. Après son retrait du groupe Empain-Schneider en 1981, le baron avait repris, en mai 1982, cette société qui emploie une quinzaine de personnes, spécialisée dans la commercialisation de matériel aéronautique civil et militaire.

A-t-il été la cible d'un concurrent qui s'était vu ravir un marché par ce dirigeant d'entreprise aux relations nombreuses ? Certaines informations publiées ces dernières semaines dans la presse laissent à penser qu'Air-Matériel vend aussi du matériel de guerre. Mais ces informations n'ont été ni démenties ni confirmées par la direction de cette société.

Une seconde hypothèse paraît envisageable : cet attentat survient quinze jours après le procès et la condamnation devant la cour d'assises de Paris des « geôliers » du baron Empain, et il est possible que ce dernier ait été ainsi *« puni »* de ses accusations. Le 13 décembre, il avait raconté à la barre des témoins les circonstances de son enlèvement, en janvier 1978, et ses soixante-trois jours de séquestration (*le Monde* du 15 décembre). Au terme de sa déposition, il avait affirmé avoir reconnu la voix de l'un de ses ravisseurs, Bernard Guillon, et avait été pris à partie verbalement par des personnes proches des accusés.

L'attentat à la bombe est-il une vengeance ? Les policiers retiennent bien sûr cette hypothèse, mais parmi d'autres. Durant le procès, le baron Empain avait expliqué qu'il avait reçu des menaces et rappelé que ses ravisseurs, avant de le libérer, lui avaient fait signer une reconnaissance de dette de 12 millions de francs.

La lettre reçue ce lundi matin par *Libération* pourrait néanmoins mettre les enquêteurs sur une troisième piste.

CORRESPONDANCE

La Corse et les assurances

Après notre série d'articles intitulée « La dérive corse », dans le Monde *des 9, 10 et 11 décembre, des lecteurs nous ont adressé leurs témoignages. Nous publions ci-dessous les extraits de l'un d'eux, écrits par un continental, membre d'une profession libérale, dont nous préservons l'anonymat :*

Vous parlez de départs de continentaux. Seuls ceux qui n'ont rien ici peuvent partir car, il est évident qu'un magasin ou un cabinet plastiqués deviennent invendables. L'éventuel acheteur, sachant ce qui se passe, attendra que la peur soit suffisamment forte pour obtenir les biens (maisons et magasins ou cabinets) à des prix bradés. Dans la mesure où pour redémarrer sur le continent il faut de l'argent, le continental est otage de la Corse dès qu'il a des biens qu'il ne peut vendre ici. Des tracts circulent annonçant aux Corses que, bientôt, ils auront les biens des continentaux pour rien : cela ne relance pas les ventes !

Vous dites qu'il y a menaces et racket. En plus de ceux du F.L.N.C., il ne faut pas oublier ceux des assurances, qui se font les complices des indépendantistes. Dès que l'on est plastiqué, les assureurs nous menacent de nous exclure et modifient les contrats avec primes à la hausse et remboursement, à la baisse ! Sans assurance, nous ne pouvons qu'envisager un rapide départ. Ces menaces pèsent sur nous aussi lourdement que celles du F.L.N.C. (...).

Le gouvernement actuel semble affectionner les offices (vin, forêts...). Ne pourrait-il pas créer un office du retour au pays, avec fichier complet des Corses qui désirent rentrer et des continentaux qui veulent partir ? Cet office nous permettrait de savoir qui veut rentrer et comment faire pour faciliter ce retour et aiderait aussi le continental qui veut partir à le faire. En plus, sa création calmerait peut-être un peu les esprits.

FAITS DIVERS

A Canton

VINGT-TROIS MORTS DANS L'INCENDIE D'UN AVION DE LIGNE CHINOIS

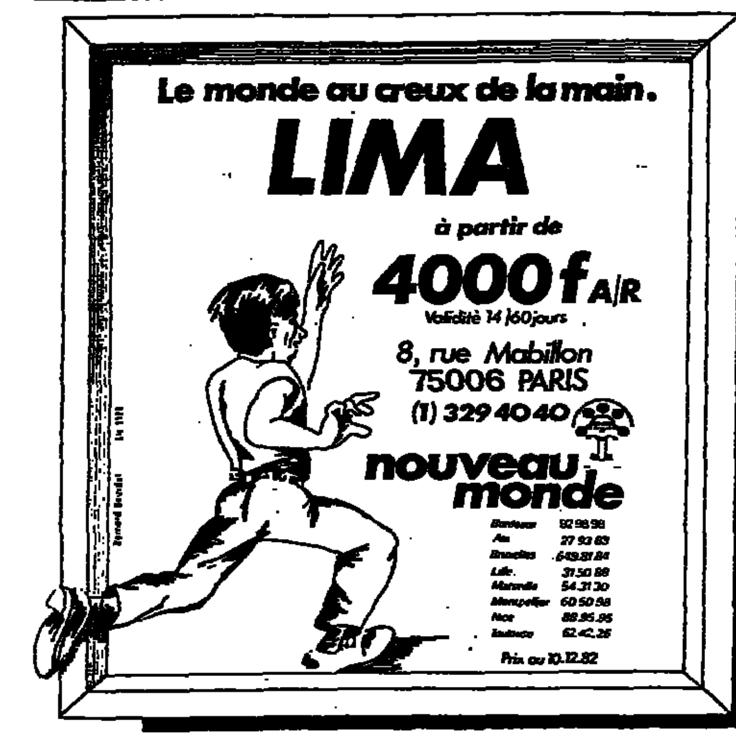
Pékin (*A.F.P.*). — Vingt-trois personnes, dont deux Américains et sept Chinois d'outre-mer, ont été tuées, et au moins une vingtaine d'autres blessées, le vendredi 24 décembre, lors de l'incendie d'un avion de lignes intérieures chinoises sur l'aéroport de Canton.

L'avion, un Ilyouchine-18 de fabrication soviétique, transportait soixante-neuf passagers et membres d'équipage.

Après avoir décollé de Lanzhou (nord-ouest de la Chine), l'appareil a atterri en catastrophe sur l'aéroport de Canton. L'agence Chine nouvelle a rapporté qu'une fumée s'est alors dégagée de la queue de l'avion, qui est ensuite devenu la proie des flammes.

● *Mort de deux alpinistes à l'aiguille du Midi.* — Deux alpinistes, un Danois et un Néerlandais, respectivement âgés de vingt-sept et vingt-quatre ans, ont été découverts morts, le dimanche 26 décembre, par un chien d'avalanche. Les deux hommes, qui avaient quitté Chamonix avec l'intention de s'attaquer à l'aiguille du Midi par sa face sud, avaient été surpris par une tempête de neige à 3 600 mètres d'altitude, et, malgré leur tente et les duvets où ils s'étaient glissés, ils ont succombé au froid et à l'épuisement.

● *Violente tempête de neige dans l'Ouest des Etats-Unis.* — L'état d'urgence a été décrété samedi 25 décembre dans le Colorado, l'Etat le plus touché par le blizzard qui s'est abattu sur l'Ouest, en particulier sur les Rocheuses. Trois personnes sont mortes de froid dans la région de Denver, où la couche de neige oscille entre 1 et 2 mètres. Des milliers d'automobilistes, surpris par les intempéries, ont dû être secourus. Les routes et autoroutes qui traversent les Rocheuses sont parsemées de véhicules abandonnés. — *(A.F.P., U.P.I.)*



JUSTICE

LA VIOLENCE EN PRISON

L'étrange pendu du « mitard » de Nantes

De notre envoyée spéciale

Nantes. — Mme Nicole Onno est une femme sans haine. *« Mais pas une femme à se laisser abattre. »* Elle veut savoir comment est mort son mari Georges, le 2 mai 1981, au « mitard » (cellule de punition) de la prison de Nantes. Il a été retrouvé pendu, dans une étrange position, presque assis. Surtout, il portait des ecchymoses sur le corps et les mains et avait le thorax enfoncé. Pendant dix-huit mois, Mme Onno a attendu que l'instruction progresse, qu'enfin on lui explique la mort de l'homme qu'elle aimait, qu'elle connaissait depuis l'âge de treize ans. Aujourd'hui l'instruction continue, mais elle s'inquiète, elle veut parler, se libérer de cette pesante histoire. La Ligue des droits de l'homme de Nantes a rendu public le dossier Onno, à ses yeux exemplaire, symbolique des conséquences parfois tragiques du fonctionnement « normal » des établissements pénitentiaires.

Georges Onno, trente-neuf ans, marié à une femme fort jolie, père d'un garçon âgé de quatorze ans, était incarcéré depuis janvier 1981. Pour la seconde fois. Il n'était pourtant pas de ce monde qui fournit les « gibiers » de cour d'assises, avec sa formation d'ingénieur-conseil. Mais il n'était ni très bon gestionnaire ni très heureux en affaires et, après avoir déposé le bilan de son entreprise, il avait été arrêté en 1975, pour vols qualifiés. Condamné à cinq ans de réclusion criminelle, il avait bénéficié d'une libération conditionnelle en 1977. En 1975, lors d'un mouvement de revendication à la prison de Nantes, il avait été l'un des meneurs, négociant avec la direction l'amélioration des conditions de détention.

A sa sortie, il avait souhaité trouver un emploi salarié, envoyant des dizaines de fois son *curriculum vitae*. Il s'était résolu à monter une société d'import-export qui avait fait faillite. Après une nouvelle longue période de chômage, il avait ouvert une boutique de soldes. *« Peut-être avait-il renoué avec des délinquants qu'il avait connus en prison,* estime sa sœur. *Je sais que certains étaient venus le voir et qu'il n'aimait pas cela. De là à dire qu'il avait récidivé, c'est autre chose. On l'a arrêté. Il affirmait que c'était une erreur. Je ne cherche pas à l'excuser à tout prix, mais c'était vraiment mon petit frère et je sais ce qu'il écrivait à ses anciens codétenus. Il parlait de réinsertion. Lui, n'a pas réussi, et il est mort. »*

Georges Onno jurait de son innocence à son épouse, qui avait repris le chemin de la prison, comme avant, trois fois par semaine. Mais il savait que sa famille s'interrogeait, ne comprenait pas pourquoi il était de nouveau incarcéré. Il était inquiet. A-t-il voulu attirer l'attention sur lui ? A-t-il eu un geste fou, pour l'attrait du spectaculaire ? lorsque, le 1er mai 1981, il a fait, avec un autre détenu, une tentative d'évasion, à coup sûr vouée à l'échec (ils voulaient assommer des gardiens et sortir vêtus de leurs uniformes) ? Ce qui est désormais avéré, c'est que cette action a valu aux deux hommes une solide correction, le matin de ce 1er mai, au moment où on les a repris, ainsi qu'au « mitard », où on les a conduits.

Des détenus et des surveillants ont apporté leur témoignage, tant lors de l'enquête de police qu'à l'instruction. Le directeur de la maison d'arrêt lui-même a déclaré qu'il y avait *« eu des voies de fait »* et qu'il *« n'apparaissait pas comme théoriquement impossible qu'Onno ait pris une volée par tel ou tel »* au cours de la journée. Il reste à savoir quel est le lien entre ces coups et la pendaison de Georges Onno ; s'il y a eu des coups dans la nuit — ce que divers témoignages de détenus affirmant ne pas en avoir entendu le bruit semblent exclure ; — si ce sont les « volées » du matin qui ont provoqué les fractures de six côtes.

Lors de l'autopsie, il est apparu aux experts nantais que les fractures costales ne pouvaient provenir que de coups ou *d'« un processus d'écrasement »*. Selon eux, les fractures étaient de peu antérieures au décès. La mort elle-même n'avait pu être causée que par l'asphyxie provoquée probablement par la pendaison. Une autre expertise demandée par le magistrat instructeur à des experts parisiens estimait que les coups ayant causé les fractures avaient pu être donnés dans la matinée du 1er mai. Ces experts semblaient enfin ne pas exclure tout à fait l'éventualité d'une chute accidentelle.

Une « bavure »

L'ensemble des expertises et des témoignages conduit à envisager trois hypothèses : 1) Georges Onno se serait blessé lui-même, sur le bat-flanc de sa cellule, accidentellement, avant de se pendre : 2) Georges Onno aurait été assassiné. En ce cas, les fractures seraient consécutives à des coups infligés dans les heures précédant la mort. Il aurait pu être pendu par ses agresseurs, affolés de son état. En l'état actuel du dossier, estime la Ligue des droits de l'homme, cette hypothèse doit être écartée ; 3) Georges Onno serait mort des suites d'une « bavure ». Les violences subies par lui dans la matinée seraient à l'origine des fractures, mais n'auraient pas entraîné immédiatement de conséquences suffisantes pour lui interdire de se déplacer. On remarque toutefois que, d'après les témoignages, il marchait lentement, avec difficulté, en fin d'après-midi lorsqu'il est venu chercher une couverture pour sa cellule de « mitard ». Au fil des heures, seul, à l'isolement, il se serait découragé et aurait décidé de se donner la mort.

Mme Onno en a assez des suppositions. Elle attend de la justice qu'*« elle démêle les fils, pour qu'au moins, si pour Georges tout est trop tard, on sache comment certains jours on traite les hommes — ils restent des hommes, non ? — dans les prisons. Et qu'on sache qu'ils en meurent, même si c'est par suicide »*. Car une chose est certaine, au milieu des hypothèses : Georges Onno a été frappé ; chacun le reconnaît, sans avoir l'air de trouver cela, à tout le moins, singulier. Pour une des rarissimes fois — si ce n'est la seule, — dans une affaire de sévices à détenus, on admet qu'il y a eu des coups, mais presque comme si ce n'était pas une anomalie. Faut-il voir dans cette franchise, jusqu'à aujourd'hui sans conséquence, un progrès vers la « transparence » de l'administration pénitentiaire ?

JOSYANE SAVIGNEAU.

Les amis de Patrick Mirval ne désarment pas

Saura-t-on enfin comment est mort, le 22 février 1974, Patrick Mirval, un Antillais âgé de vingt ans, détenu à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (1) ? Sa famille et un comité de soutien, qui n'ont jamais cessé de demander la réouverture du dossier, viennent de faire signer une pétition pour tenter, une nouvelle fois, de l'obtenir. Elle a recueilli de nombreuses signatures, dont celles d'une centaine de magistrats. Parmi eux, MM. Daniel Lecrubier, secrétaire général du Syndicat de la magistrature ; Philippe Llorca, vice-président ; Dominique Coujard, ancien président. Or la justice a été vivement critiquée dans l'affaire Mirval, l'instruction ayant abouti à un non-lieu, confirmé par la cour d'appel de Paris, puis par la Cour de cassation.

Patrick Mirval, détenu pour un vol présumé de 57 F en pièces de monnaie (volés dans une machine à sous), avait réagi par une violente colère en apprenant qu'on refusait de le mettre en liberté. Il avait donc dû comparaître au « prétoire » devant le chef d'établissement, et avait été puni de quatre jours de mitard — cellule de punition — pour *« injures et violences »*.

Il était alors transporté au quartier disciplinaire, menottes aux poignets, pieds entravés. L'ascenseur qu'il avait pris avec les cinq surveillants qui l'accompagnaient au mitard est tombé en panne pendant vingt minutes. Entré vivant dans cet ascenseur — un de ses codétenus l'avait entendu geindre ; il venait d'être malmené pendant son transport — il en ressortait mort.

On a d'abord parlé à sa mère de *« suicide de désespoir »*. Puis l'autopsie a révélé des ecchymoses et des lésions traumatiques — notamment crâniennes très nombreuses. Pourtant, au fil des contre-expertises et examens divers, les constatations sont devenues moins évidentes, tout s'est embrouillé. En dépit de la demande tant des avocats de la famille Mirval que de diverses organisations ou syndicats de juristes *« pour que la justice ne s'arrête pas aux portes des prisons »*, l'instruction a abouti à un non-lieu, le 7 mars 1977, trois ans après la mort de Patrick Mirval. Il fut confirmé, le 23 novembre 1977, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, puis par la Cour de cassation en janvier 1979.

En janvier 1982, Mme Mirval a envoyé une lettre à M. François Mitterrand pour demander qu'on lui rende enfin justice. *« Cette justice que je réclame pour mon fils,* écrivait-elle, *sera aussi une manifestation concrète de cette volonté d'humaniser les prisons de France. »* La requête de Mme Mirval a été soumise à la chancellerie. Mais celle-ci a fait savoir que, en l'absence d'éléments nouveaux, les autorités judiciaires ne pouvaient prendre l'initiative de la réouverture du dossier. — Jo. S.

(1) En 1976 a été publié aux Presses d'aujourd'hui un livre de Bernard Cuau, *l'Affaire Mirval, ou comment le récit abolit le crime*, préfacé par Michel Foucault et Pierre Vidal-Naquet.



Faits et jugements

Une discothèque déboutée de son action contre la SACEM

La première chambre du tribunal de Paris, présidée par M. Marcel Caratini, a débouté la société Princesse (dirigée par M. Jean Castel) exploitant une discothèque de la capitale, qui réclamait l'annulation de contrats passés en 1977 et en 1978 avec la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM), ainsi que la Chambre syndicale nationale de la discothèque (SYNDIS) dont cette société est adhérente, qui attachait à ce procès une valeur de principe.

Les requérants, assistés de Mes Guillemain et Jouanneau accusaient la SACEM d'avoir abusé de sa position dominante de monopole d'exploitation des œuvres musicales en France pour imposer une redevance de 8,25 % sur l'ensemble des recettes, alors qu'elle accorde certains avantages — notamment des abattements sur les recettes déterminant l'assiette — à d'autres discothèques affiliées au syndicat « Schnoering ».

Mais le tribunal, faisant droit à la thèse soutenue au nom de la SACEM par Mes Kiejman et Desurmont, a considéré que la redevance litigieuse ne présentait aucun caractère excessif et que les avantages consentis à d'autres établissements étaient justifiés par des contreparties dont bénéficiait la SACEM : engagement des adhérents de soumettre tout litige à une commission paritaire et de communiquer des documents comptables très précis permettant le contrôle des recettes et le calcul de la redevance.

● *Un médecin condamné après le décès d'un patient.* — Le docteur Alain Houssait, quarante-deux ans, qui avait comparu, le 22 novembre, devant le tribunal correctionnel de Tours pour homicide involontaire (*le Monde* du 24 novembre) a été condamné, jeudi 23 décembre, à huit mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 francs d'amende, peine couverte par l'amnistie, les faits remontant au 24 août 1979.

Ce jour-là, à l'annexe du C.H.U. de Tours, à Saint-Benoît-la-Forêt, près de Chinon (Indre-et-Loire), où le docteur Houssait est chef du service psychiatrique, un malade âgé de vingt-cinq ans était mort après un traitement préparatoire à un électrochoc. Le docteur Houssait niait toute responsabilité dans cette affaire, expliquant que l'infirmière s'était trompée en inoculant le médicament. Le ministère public avait demandé une peine de dix-huit mois d'emprisonnement, éventuellement avec sursis, *« pour que la peine ne soit pas couverte par l'amnistie »*.

● *Inculpation de sept personnes après l'assassinat d'un prêtre.* — Les sept auteurs présumés du meurtre de l'abbé Charles Madaule, soixante-six ans, curé de Fenouillet (Haute-Garonne), qui avait été battu à mort dans son presbytère, durant la nuit du 19 au 20 décembre (*le Monde* du 21 décembre), ont été inculpés et écroués, le dimanche 26 décembre. Il s'agit d'hommes dont les âges s'échelonnent entre dix-huit et trente-deux ans. Quatre d'entre eux sont des gitans vivant dans la région toulousaine. Si tous ont reconnu avoir participé à l'agression, au cours de laquelle la sœur du prêtre avait été brutalisée, aucun n'a avoué être l'auteur du coup mortel.



ÉDUCATION

LA RÉFORME DU SYSTÈME ÉDUCATIF

« Si le grand service public, unifié et laïque permet le pluralisme, je suis d'accord »

nous déclare le Père Henri Madelin, provincial des jésuites français

Avec treize établissements secondaires et techniques et deux instituts supérieurs, la Compagnie de Jésus scolarise en France un peu plus de 66 000 élèves. Même si les ordres religieux qui s'occupent d'écoles privées ne sont pas directement parties prenantes dans les négociations sur le projet de réforme de l'enseignement national — ils sont représentés par la commission épiscopale du monde scolaire et universitaire, seule interlocutrice catholique qualifiée de M. Savary, — le prestige ancien des collèges jésuites demeure important. Nous avons demandé au Père Henri Madelin, provincial des jésuites français, son sentiment sur la controverse autour de l'enseignement libre et de son avenir.

« Avez-vous été surpris par la réaction abrupte des instances catholiques, consistant à poser des préalables à toute négociation avec le ministre de l'éducation nationale — voire à envisager même la politique de la chaise vide ?

— Je comprends cette réaction, car ce qui est en question, c'est une certaine conception de la liberté. C'est un problème sérieux. On comprend que l'Eglise demande à réfléchir avant de s'engager dans des négociations qui peuvent tuer ce qu'elle représente. Je citerai cette phrase du Père Arrupe : « *L'apostolat de l'éducation est pour l'Eglise d'une importance absolument vitale. Si vitale que l'interdiction d'enseignement est la première chose — et parfois la seule qui suffise — que certains régimes imposent à l'Eglise pour assurer la déchristianisation d'un pays au bout de deux générations, sans aucune effusion de sang.* »

— Est-ce à dire que vous récusez le principe même d'un grand service public, unifié et laïque (1) pour l'enseignement en France ?

— Tout dépend de ce qui est désigné par cette formule « *un grand service public, unifié et laïque.* » Le problème est de savoir ce qu'il implique comme pluralisme interne. S'il permet le pluralisme, moi je suis d'accord. Mais, s'il faut passer par les fourches caudines de la laïcité, au sens étroit, on ne peut pas être d'accord.

» Je pense qu'il y a une certaine manière de parler de la loi Debré, qui est déjà un grand service public unifié, à l'intérieur duquel se trouvent des composantes différentes, dont l'enseignement catholique. Alors, il y a peut-être à réécrire la loi Debré en fonction du contexte actuel, et en respectant les différentes composantes. L'Eglise a l'air de se battre pour défendre des privilèges alors qu'elle a fait des efforts extraordinaires, grâce à la loi Debré, pour ne plus être un enseignement de classe. Je crois que l'Eglise ne fait plus d'élitisme. Il y a eu, par exemple, des efforts pour obliger les gens à payer en fonction du quotient familial, les riches payant pour les plus pauvres. Nous avons à Saint-Etienne une école technique qui a 50 % de fils d'immigrés, dont beaucoup de musulmans, et on ne leur enseigne pas la foi catholique.

— N'est-il pas possible de mener ce travail dans le cadre des écoles d'Etat ? Pourquoi vouloir un système à part ?

— Il est vrai que le système catholique ne peut pas ignorer les requêtes de M. Savary concernant la carte scolaire. Mais je voudrais parler de la spécificité de l'enseignement catholique, qui répond à une demande qui provient, pour 80 %, de non pratiquants ! La demande d'éducation s'est, depuis la dernière guerre, extraordinairement raffinée dans les familles. Et peut-être que la réduction de la natalité n'a fait qu'accentuer ce phénomène. C'est-à-dire qu'il y a une projection sur les enfants d'un désir d'éducation extrêmement perfectionnée, bien conduite, très encadrée, et là, j'ai peur que l'éducation nationale ne soit un trop gros Moloch pour répondre à une demande aussi fine. Toutes les couches sociales, y compris les couches populaires, sont à la recherche d'une éducation beaucoup plus raffinée... Alors, quand vous avez des enfants qui sont handicapés, quand vous avez des enfants qui risquent de redoubler leur classe, quand vous avez des enfants qui ont des carences affectives, quand vous avez des enfants de divorcés, spontanément les gens pensent à l'enseignement privé parce qu'ils se disent : là on va pouvoir parler avec des professeurs, avec le directeur, avec d'autres parents, qui ont des problèmes semblables et il y aura une possibilité de concertation. Moi, je crois que ce qui fait le succès de l'enseignement privé, c'est qu'il n'est pas trop gros, qu'il a des unités décentralisés et qu'il est capable de négocier la demande d'éducation des gens en fonction de critères assez personnels des parents.

Un « socialisme venu d'en bas »

» C'est pourquoi il ne faut pas commencer par intégrer, puis réformer après. Je pense que la pensée de M. Savary c'est de faire les deux à la fois mais c'est un exercice difficile. Il faut comprendre que l'on ne peut pas demander le hara-kiri à un groupe et seulement ensuite poser le problème de la transformation. Il faut que les deux choses marchent ensemble. Autrement dit, l'intégration n'a de sens que si elle est suffisamment bien conduite pour opérer un changement institutionnel à l'intérieur de l'éducation... qui respecte des pluralités d'approche, des décentralisations, des mises en responsabilité de tous les agents du système. Et on n'en est pas encore là.

— Qu'attendez-vous, enfin, de la réforme socialiste ?

— Il me semble que, traditionnellement, dans le socialisme, il y a deux conceptions de l'Etat — ici, je vais faire du rocardisme ! : Il y en a une qui privilégie, au nom de l'intérêt national, le rôle d'intervention de l'Etat, qui est l'agent principal, qui doit tout faire, tout réglementer, qui est la conscience de la nation. C'est une conception traditionnelle en France. Et il y a une autre conception quand même à l'intérieur du socialisme qui, à mon avis, en fait son intérêt pour aujourd'hui, une conception très démarquée du modèle marxiste, qui, au contraire, voit dans l'Etat celui qui pose les règles du jeu, qui donne les règles du fonctionnement et qui renvoie l'essentiel aux agents locaux décentralisés, aux initiatives, aux responsabilités locales.

» Si il s'agit de rentrer dans un grand système unifié réglé par en haut, c'est vraiment extrêmement dommage pour la démocratie française qui n'en a pas besoin car elle fonctionne déjà, pour beaucoup de côtés, sous cet angle.

» Nous, nous sommes organisés sur un système associatif, c'est-à-dire que la finalité, le choix du directeur, le choix des équipes pédagogiques, les grandes orientations sont fixées par des associations où laïcs et jésuites discutent ensemble de ce qui doit être fait, et où le directeur est plutôt un exécutant d'une politique d'orientation qui est définie par cette association, liée d'ailleurs à d'autres associations, sur le plan régional, sur le plan national. Cela découle du principe chrétien que l'on appelle le principe de subsidiarité, c'est-à-dire qu'il ne faut donner à l'Etat que ce que l'Etat doit faire, c'est-à-dire le minimum. Tout le reste doit être confié aux individus, l'Etat ne doit pas tout prendre en charge, mais uniquement ce qui est indispensable, selon le vieil adage : « *Le maximum de liberté en bas, et le minimum de contraintes venues d'en haut.* » Voilà. Alors j'espérais — et j'espère encore jusqu'ici — que l'éducation nationale essaierait de régler le problème par un socialisme venu d'en bas.

Propos recueillis par
ALAIN WOODROW.

(1) Formulation de la proposition nº 90 diffusée au début de 1981 par le P.S. (*110 propositions pour la France*).

A LA DEMANDE DU SYNDICAT NATIONAL DES INSTITUTEURS

Un inspecteur d'académie de Lozère est relevé de ses fonctions

De notre correspondant

Mende. — « *Je n'ai commis aucune faute administrative et j'ignore les raisons pour lesquelles je suis relevé de mes fonctions d'inspection d'académie. J'estime être victime d'une cabale montée de toutes pièces.* » M. Jean Monchambert, cinquante-quatre ans, ne cache pas son amertume. Un décret signé par le président de la République et publié au *Journal officiel* du 15 décembre a mis fin à des fonctions qu'il assumait depuis trois ans. L'« *affaire* » fait grand bruit en Lozère et crée un malaise parmi les fonctionnaires.

Le S.N.I.-P.E.G.C., qui, dès le 22 septembre, « *était parti en guerre contre des actes d'autoritarisme caractérisé, des provocations diverses et une certaine conception du paritarisme et de la concertation* », dément de la façon la plus formelle les rumeurs de « chasse aux sorcières » dans le département. Ce n'était pas, selon le syndicat, un homme qui était visé, mais « *des attitudes et un arbitraire contraires à la volonté de changement et de dialogue* ».

« *Faut-il parler d'autoritarisme lorsqu'on refuse de maintenir dans un village deux classes, et par conséquent deux instituteurs pour six élèves présents le jour de la rentrée sur les huit qui étaient inscrits* », réplique M. Monchambert avant d'ajouter : « *Est-ce de la provocation de rappeler que les conférences pédagogiques sont destinées à traiter précisément des problèmes pédagogiques et non des sujets d'ordre syndical ou politique ? Doit-on qualifier de mesures autoritaires le fait de contrôler les effectifs d'une école et de constater un écart important entre les élèves inscrits sur le registre d'appel et les effectifs réels. En fait je suis sanctionné parce que je faisais mon travail.* »

Procédure refusée

Pour leur part, les inspecteurs départementaux de l'éducation nationale (IDEN) syndiqués à la FEN estiment que « *la décision qui a été prise est grave et oblige les fonctionnaires de responsabilité à s'interroger sur les conditions d'exercice de leur métier* ».

Au cours de ces derniers mois, un contentieux avait opposé M. Monchambert au Syndicat national des instituteurs de la Lozère à propos des conditions de nomination d'une conseillère pédagogique selon un procédé jusqu'alors inutilisé en Lozère, mais employé dans certains autres départements.

M. Monchambert avait, en effet, proposé que les candidats à cette fonction soient soumis à un entretien devant une commission paritaire. Le SNI, favorable à une nomination sur note d'appréciation et ancienneté, avait refusé cette procédure. Dès la rentrée scolaire, le syndicat lançait en Lozère un mot d'ordre de grève administrative. Le 22 septembre, une réunion du conseil syndical avait lieu, dont le compte rendu fut inséré dans le bulletin interne de l'organisation : « *Les dernières informations reçues du bureau national (appel téléphonique du 21 septembre) indiquent que, à la suite de nombreuses erreurs administratives commises par l'inspecteur d'académie, une procédure administrative est engagée ce jour à son encontre. A terme, cela signifie que l'inspecteur d'académie sera remplacé.* » Quelques semaines plus tard, il était mis fin officiellement aux fonctions de M. Monchambert.

« *Désormais, nous avons sur nos têtes une épée de Damoclès* », estime un IDEN du département, qui explique : « *Il ne s'agit pas de faire le plaidoyer d'un homme, mais de poser une question de principe concernant le fonctionnement du service public et la transparence des décisions ministérielles. Toutes les mesures prises par M. Monchambert ont été conformes aux textes réglementaires. Les jugements rendus par la juridiction compétente ont clairement démontré que l'inspecteur d'académie n'avait commis aucune faute administrative. Pourquoi le ministre de l'éducation nationale n'a-t-il pas envoyé en Lozère un inspecteur général qui aurait pu s'informer sur place. ?* »

« *Dans ce département,* avoue un fonctionnaire désireux de garder l'anonymat, *la pratique des dérogations est fréquente. M. Monchambert, homme de principes, appliquait scrupuleusement les textes. Il avait le courage d'affronter les féodalités et n'acceptait pas d'être l'otage des notables ou des syndicats. Dans les milieux laïcs, on disait que cet inspecteur d'académie qui allait à la messe favorisait l'enseignement libre, mais les chefs d'établissement des écoles catholiques dénonçaient récemment la vaste offensive des services académiques contre l'enseignement privé.* »

JEAN-MARC GILLY.

MÉDECINE

Le personnel soignant en cancérologie souffre d'une formation insuffisante

Tours. — Chaque année en France, près de 180 000 nouveaux cas de cancer sont diagnostiqués. Près de 180 000 malades sont donc *pris en charge dans différentes* structures hospitalières, spécialisées ou non, publiques ou privées. Quelles sont les différentes catégories de *soignants — médecins et paramédicaux* — en contact avec les malades cancéreux ? Qu'en est-il de leur formation ? Organisée dans le cadre de la concertation nationale sur le cancer (*le Monde* daté 19-20 décembre), la journée du 21 décembre à Tours, qui avait pour thème la formation des personnels, a permis de souligner, pour toutes les catégories concernées, une « *carence inacceptable* » de leur formation.

De notre envoyé spécial

Assistantes sociales, manipulateurs de radiothérapie, infirmières, secrétaires médicales, chercheurs, médecins spécialisés ou non : la chaîne des « soignants » en cancérologie est formée de nombreuses disciplines, groupant au total une fraction importante des professionnels de la santé. De l'ensemble des contributions écrites faites dans le *cadre de la concertation nationale* sur le cancer, une notion forte se dégage : le caractère « *inacceptable* » — parce qu'inexistant, insuffisant ou *inadapté — de la formation actuelle.*

Alors que, quel que soit son type d'activité, le médecin est amené à voir des malades souffrant d'une affection de nature cancéreuse, la presque totalité des membres du corps médical exerçant actuellement n'ont jamais bénéficié d'un enseignement individualisé de cancérologie. Seul existe depuis quelques années, dans les U.E.R. médicales, un certificat commun d'hémato-immuno-cancérologie, soit au total seize à vingt heures de cours. Pour le reste, l'enseignement de la cancérologie est fait « *organe par organe* » par des *spécialistes, peut-on lire* dans le document de travail (1), dont les notions de cancérologie sont souvent sommaires. Si les notions épidémiologiques et diagnostiques sont bien enseignées, l'aspect thérapeutique, en revanche, l'est souvent très incomplètement. De même, « *la formation continue des médecins généralistes apparaît très insuffisante* ».

Une filière

Qu'en est-il de la formation des médecins dont l'activité professionnelle est presque exclusivement consacrée aux malades cancéreux ? De l'ensemble des contributions recueillies, il ressort qu'elle se caractérise par son manque d'homogénéité. Seule la radiothérapie est enseignée sous la forme d'un certificat national d'études spécialisées. Quelques centres parisiens (Saint-Louis, Bicêtre, Hôtel-Dieu) dispensent *une formation* sanctionnée par un certificat de troisième cycle de cancérologie clinique et expérimentale. Mais, pour l'ensemble des praticiens concernés, il n'existe aucun enseignement officiel de base.

Si tout le monde s'accorde pour réclamer la mise en place rapide d'une véritable filière de formation, les avis divergent en revanche sur les moyens à mettre en œuvre. Faut-il créer une véritable spécialité de cancérologie (sanctionnée par un certificat national d'études spécialisées) ? Un certificat « *radiothérapie, chimiothérapie* » ? Une simple « *compétence* », qui viendrait compléter une formation préalable de spécialité ? Quelle que soit la solution retenue, celle-ci devra tenir compte de la réforme des études médicales actuellement mise en place qui fera que, dans quelques années, tout médecin sera un « *spécialiste* ».

Un « manque d'appétit »

Les médecins ne sont pas les seuls à réclamer une formation de meilleure qualité. C'est aussi le cas des assistantes sociales, des manipulateurs en radiothérapie, des infirmières ou des secrétaires médicales. Au-delà des revendications spécifiques et catégorielles, a fréquemment été soulignée l'importance d'une bonne formation de la relation « *soignant-soigné* » avec les malades cancéreux. Une formation pour laquelle on a fréquemment remarqué « *le manque d'appétit* » du corps médical.

Il est apparu clairement, enfin, dans l'esprit des participants, que, avec les différences enregistrées dans les *structures* de soins (centres hospitaliers, centres de lutte contre le cancer et cliniques privées), l'absence, l'insuffisance et la disparité des formations initiale et continue des professionnels de la santé vers lesquels sont dirigés les malades cancéreux, constituaient une cause majeure des inégalités observées dans les chances de guérison.

JEAN-YVES NAU.

(1) Ce document de travail était constitué par la synthèse des différentes contributions reçues à la date du 14 décembre 1982. *La journée était présidée* par le professeur Bernardou (Hôtel-Dieu, Paris). Le thème « Formation des personnels » avait pour responsable le docteur Philippe Rougier (*Institut* Gustave-Roussy de Villejuif).

Une concertation-simulacre ?

Le texte suivant nous a été adressé par le bureau de la Fondation française de carcinologie digestive (1).

Dans un article récemment paru dans *le Monde*, était annoncée une grande campagne de concertation nationale sur le cancer. Cette campagne avait été promise par M. Ralite dans la « charte de la santé ». Un groupe de réflexion, composé essentiellement de cancérologues *réunis par le ministre de la* santé, a préparé un document dont 15 000 exemplaires devaient être adressés aux différents responsables politiques, syndicaux et médicaux afin, pour citer notre ministre, « *qu'une consultation d'un caractère délibérément démocratique de ceux qui sont quotidiennement engagés sur ce terrain permette d'approcher les réalités du problème* ». Or, le 15 octobre, à moins de quinze jours du terme fixé par le ministre de la santé pour adresser aux responsables du groupe de réflexion d'éventuelles suggestions (à défaut de critiques), ni les médecins spécialistes hospitaliers ou libéraux, ou leurs représentants syndicaux, ni les médecins praticiens n'avaient reçu les documents annoncés, dans la plupart des régions.

Le texte (obtenu par des voies *officieuses*) élaboré par nos collègues est riche et ne pose pas moins de cent quarante questions. Il n'est pas de notre propos de nier l'intérêt ou simplement le sérieux de ce travail de préparation, mais on peut s'étonner du manque de réalisme des conseillers de notre ministre, qui écartent par l'oubli ceux qui approchent quotidiennement le cancer. Ainsi, alors que 90 % des cancers digestifs sont traités en dehors des centres anticancéreux, aucun des responsables des unités de recherche, de l'enseignement universitaire ou post-universitaire, des lieux de soins en pathologie digestive n'a reçu le document de travail. La procédure employée démontre que la concertation annoncée par le ministre *de la santé n'est qu'un simulacre.*

[*Le Monde* a évoqué à plusieurs reprises la concertation nationale sur le cancer, notamment dans les éditions des 24 juin, 8 septembre, 2 octobre et 29 octobre. L'édition du 8 septembre donnait tous les renseignements pratiques pour y participer. Le texte ci-dessus émane du bureau de la Fondation française de carcinologie digestive, constitué par quatorze professeurs de médecine. Consultés, les organisateurs de la concertation nationale nous ont assuré que — mise à part une homonymie, peu probable — la moitié au moins de ces médecins avaient officiellement été avertis de cette concertation dès la mi-septembre. C'est en particulier le cas des professeurs J.-P. Bader (hôpital Henri-Mondor, Créteil), J.-J. Bernier (hôpital Saint-Lazare, Paris), J. Boufils (hôpital Bichat, Paris), R. Lambert (Lyon), F. Martin (Dijon), J. Pascal (Montpellier) et J.-C. Rambaud (hôpital Saint-Lazare, Paris).

D'autre part, environ 30 000 exemplaires du document officiel ont, à ce jour, été diffusés.]

(1) Fondation française de carcinologie digestive. Service d'hépato-gastro-entérologie. Hôpital général, 21033 Dijon Cedex.

14 milliards pour l'Assistance publique

Les représentants des ministères de la santé, du budget, de l'intérieur *et de la décentralisation, composant* le conseil de tutelle de l'Assistance publique de Paris, ont rétabli, le 23 décembre, le budget de fonctionnement de cet établissement (14 milliards de francs pour 1983) qui avait été refusé la semaine *précédente par le conseil d'administration* présidé par M. Jacques Chirac.

Le maire de Paris, qui avait fait approuver cette décision par le Conseil de Paris, l'avait motivée par l'insuffisance du nombre des emplois nouveaux et des crédits d'entretien. Le conseil de tutelle a décidé de porter le nombre des emplois à créer de deux cent cinquante à deux cent quatre-vingts (M. Chirac en demandait sept cent cinquante) et d'augmenter de 10 millions de francs les sommes consacrées à l'entretien des hôpitaux.

SCIENCES

L'ordinateur individuel... homme de l'année

Il a une soixantaine de dents, un œil unique et large, autrement dit un clavier et un écran. Le magazine américain *Time* en a fait son « homme de l'année. » C'est l'ordinateur individuel.

En général, l'homme de l'année choisi par *Time* est... de chair et d'os. Ce fut Lech Walesa en 1981. En quatre occasions, ce fut un homme symbolique : le G.I. Joe en 1950, le patriote hongrois en 1956, le « jeune » en 1966, l'Américain moyen en 1969. Cette année, le symbolisme va plus loin, et *Time* renouvelle avec bonheur la vieille image du cerveau électronique.

Il la renouvelle, mais aussi l'efface. Le cerveau électronique renvoyait à une image de puissance, à celle d'une machine qui supplanterait l'homme. Ce n'est pas dans ce sens qu'est allée l'évolution. Il y a, certes, des machines dont la puissance de calcul dépasse l'imagination, mais elles sont restées des esclaves. Esclaves de leurs alimentations stabilisées, de leur air conditionné, de leurs armoires de bandes magnétiques et, surtout, de la cohorte de programmeurs sans lesquels elles ne font rien.

La révolution n'est pas venue de l'hyper-puissance mais de petits engins d'emploi aisé — les Américains les qualifient de *friendly* (amical). Depuis quatre ans, ils se sont insinués au cœur des foyers, outre-Atlantique d'abord, mais le Japon et l'Europe ont suivi de près. Entre le chat et la machine à laver, les ordinateurs individuels sont un de ces animaux domestiques dont le rôle profond est d'aider l'homme à surmonter son angoisse.

A lire les chiffres, ils n'y réussissent pas mal. Les ventes mondiales ont avoisiné les trois millions d'unités en 1982. En 1987 elles auront presque triplé, si l'on en croit des analystes qui, jusqu'à présent, ont plutôt sous-estimé l'évolution du marché. Plus intéressant à connaître serait le temps d'utilisation des machines. Passé le succès de curiosité, l'ordinateur au foyer rentre dans le rang, on l'utilise beaucoup moins souvent que le téléviseur, peut-être guère plus que le projecteur de diapositives. Mais ceux qui ont un chien ou un chat ne leur consacrent souvent que quelques minutes par jour. Ils n'accepteraient pourtant pas de s'en passer.

MAURICE ARVONNY.

● *Pour aider de jeunes chercheurs*, deux membres de l'Académie des sciences ont renoncé à leur épée d'académicien. MM. Louis Michel, professeur à l'Institut des hautes études scientifiques de *Bures-sur-Yvette*, et Claude Fréjacques, président du Centre national de la recherche scientifique, ont fait don à la Fondation de France d'une somme de 160 000 F, rassemblée par leurs amis pour leur offrir ces épées, afin que celle-ci attribue des bourses à des candidats chercheurs qui n'ont pu encore trouver une situation stable.

Un jury de huit membres a attribué une première bourse de 20 000 F à M. Jean-Michel Ghez, qui avait soutenu, en mai 1980, une brillante thèse de troisième cycle en physique mathématique, mais qui n'a pu être engagé au C.N.R.S. et qui poursuit ses travaux dans des conditions matérielles difficiles comme vacataire à l'université de Toulon.

Le Monde

ECONOMIE

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN 1982

Craquements

Un énorme événement, dont les causes sont inscrites depuis longtemps dans les comptes des sociétés, dans les budgets des Etats, dans les bilans des banques commerciales et des instituts d'émission, s'est produit en 1982 (il s'était déjà manifesté au cours des années précédentes mais sur une échelle beaucoup moindre). C'est à cause de lui qu'on ne peut tout à fait se réjouir du seul (ou à peu près seul) résultat heureux qu'on ait pu enregistré depuis le mois de janvier, à savoir le ralentissement de la hausse des prix. Le phénomène, pourtant, ne manque pas d'ampleur, et à maints égards dépasse les espérances des plus optimistes. Dans quelle mesure, cependant, l'inflation aura-t-elle été vaincue ? Les taux d'intérêt, malgré la baisse spectaculaire dont ils ont été l'objet, restent élevés. C'est un signe qui trompe rarement. Il indique que de puissantes forces inflationnistes, entretenues, notamment, par les déficits budgétaires, sont encore à l'œuvre.

***

Mais le fait nouveau (nouveau surtout par les dimensions qu'il a prises récemment) est qu'à ces forces s'en opposent désormais d'autres, qui exercent leur effet en sens contraire, celui de la déflation, autrement dit de la contraction brutale des moyens de paiement — par liquidation des dettes — et des marchés. C'est le résultat longtemps différé, et rendu par là même d'autant plus inévitable, d'une inflation de crédits poursuivie depuis de nombreuses années. Face à des débouchés qui se dérobent, l'OPEP n'est parvenue que de justesse à éviter — jusqu'à maintenant — une guerre ouverte des prix, alors que plusieurs des gros pays producteurs, l'Iran, le Nigéria, le Venezuela, déjà lourdement endettés et devenus incapables (comme beaucoup d'autres) d'emprunter sur le marché, ont un besoin urgent d'argent liquide. Dans beaucoup de secteurs industriels, les entreprises se trouvent dans une situation comparable et éprouvent les mêmes tentations.

Les experts officiels avaient minimisé — ou simplement ignoré — la virulence du phénomène et les effets qu'il aurait sur l'activité. Ils annonçaient la reprise, alors que les entreprises, financièrement malades pour la plupart, n'avaient qu'une préoccupation : arrêter autant que possible la détérioration de leur bilan pour ne pas être acculées à céder à la première O.P.A. venue... ou à la faillite.

Comment s'étonner dans ces conditions, de la prolongation, et dans beaucoup de pays de l'aggravation, de la récession. La croissance aura été nulle ou négative aux États-Unis, en R.F.A., de 1% à peine en France, de 2,5 % « seulement » au Japon. Pour la zone de l'O.C.D.E., l'année aura été marquée par un recul de 0,5 %, selon les estimations actuelles. En termes d'activité industrielle, le déclin est évidemment beaucoup plus accusé. D'où une nouvelle et, dans beaucoup de pays (dont les États-Unis et la R.F.A.), très rapide aggravation du chômage, dont le taux dépasse pour la première fois depuis quarante et un ans 10 % de la population américaine, le taux moyen pour la C.E.E. étant du même ordre. En France, le cap officiel des deux millions de personnes sans emploi a été dépassé (8,5 % de la population active). La relative stabilisation dont se flatte le gouvernement français a été acquise au prix de la coûteuse mise en retraite anticipée de nombreux salariés.

***

C'est à tous les niveaux de la vie économique que le phénomène de dégonflement forcé de l'endettement se manifeste. Sur le plan international, l'affaire a fait tourner à la panique au milieu de l'été quand l'un des deux plus gros pays débiteurs, le Mexique, a cessé de payer ses intérêts. Une opération de sauvetage a été montée d'urgence : nouveaux prêts bancaires, concours du F.M.I., rééchelonnement de quelque 20 milliards de dettes échues ou à échéance prochaine. Les négociations avec Mexico pour la mise en œuvre d'un programme d'austérité étaient à peine entamées que l'Argentine devait à son tour demander une aide massive de la communauté financière internationale, bientôt suivie du Brésil, aussi endetté que le Mexique. Plusieurs pays de l'Europe de l'Est sont aussi en état de cessation de paiement. Les banques ont en cours d'année accordé de nouveau un moratoire à la malheureuse Pologne (et à la Roumanie pour la première fois). Sentant le sol se dérober sous leurs pieds, les pays industrialisés négocient en toute hâte une augmentation substantielle des ressources du Fonds monétaire, tandis que celui-ci adjure les banques commerciales non seulement de renouveler mais d'augmenter (quoique dans de plus faibles proportions qu'au cours des années précédentes) leurs crédits aux pays en mal de paiement. Inflation pas morte. Mais la fuite en avant devient un exercice de plus en plus périlleux (vu le niveau des taux d'intérêt malgré deux ans et demi de récession). Il reste que les pays endettés adoptent *nolens volens* de sévères mesures de restriction dont l'effet risque de provoquer une diminution des échanges internationaux (qui ont stagné en 1982) et une nouvelle chute des exportations des pays industrialisés après celle qui s'est produite pendant l'été. Le protectionnisme risque d'anéantir tout espoir du remboursement des dettes internationales, les pays endettés voyant leurs recettes en devises diminuer au moment où il faudrait qu'elles augmentent.

Au début de l'année pourtant, on croyait encore, à Washington comme à Paris, avoir trouvé des remèdes indolores à la crise. Le président Reagan et son équipe pensaient que les allégements d'impôts susciteraient une reprise économique qui, en accroissant automatiquement les recettes publiques, résorberait l'énorme déficit budgétaire. MM. François Mitterrand et Pierre Mauroy croyaient que l'augmentation des dépenses publiques relancerait l'économie tandis que la réduction de la durée du travail produirait un fort mouvement d'embauche ; la diminution du chômage qui résulterait de cette double manœuvre allégerait les charges de l'UNEDIC et accroîtrait les recettes de la Sécurité sociale. Des deux côtés de l'Atlantique, il a fallu déchanter.

***

Les gouvernements français et américain ne sont pas les seuls à se trouver confrontés avec les trois problèmes majeurs qui se posent aux sociétés industrialisées : le premier est celui de l'endettement généralisé, qui, à défaut de solutions véritables, appelle des mesures de sauvegarde d'effet immédiat (le moratoire qu'a promis M. Mitterrand dans son discours de Figeac aux entreprises françaises fait pendant au « rééchelonnement des dettes du tiers-monde) ; le deuxième est celui du niveau encore très élevé des salaires et, partant du coût de la main-d'œuvre dans un monde de sous-emploi, d'où les avertissements adressés à l'électorat par les gouvernements (notamment français) sur la difficulté à maintenir le pouvoir d'achat ; le troisième est ce que l'O.C.D.E. appelait dans un de ses rapports « la crise de l'Etat protecteur », les programmes de protection sociale ayant été conçus du temps où régnait la prospérité.

Partout, c'est la rigueur qui est prônée, mais, pour empêcher le système de craquer, économiquement ou politiquement, les pouvoirs publics continuent à lâcher du lest. Les Américains ont dû abandonner le monétarisme pur et dur, ce qui a contribué à la baisse importante des taux d'intérêt et un certain reflux du dollar ; les Français reportent à plus tard la note à payer en endettant à l'étranger. En douze mois, ils ont emprunté plus que pendant les quatre années précédentes réunies.

PAUL FABRA.

La reprise n'était pas au rendez-vous

NON seulement la reprise tant attendue ne s'est pas produite en 1982, mais la situation s'est détériorée dans la plupart des pays. La production industrielle avait progressé en 1981, faiblement, certes, mais progressé tout de même : + 0,8 % par rapport à 1980 dans les sept plus grands pays industrialisés (États-Unis, Japon, R.F.A., France, Grande-Bretagne, Italie, Canada). En 1982, le résultat a été négatif : – 4,5 %. Ce très net recul, qui, dans certains secteurs et dans certains pays, a pris l'allure d'un effondrement (on pense à la crise de la sidérurgie aux États-Unis), a entraîné une véritable récession. Le produit national (industrie, agriculture et services) dans l'ensemble des sept grands pays industrialisés a baissé de 0,5 % en moyenne alors qu'il avait encore progressé de 1,3 % en 1981. L'évolution est tout aussi défavorable pour l'ensemble des pays de l'O.C.D.E.

La phase de croissance économique née en 1975-1976 prit fin en 1979-1980 sous l'effet du second choc pétrolier. Malgré les pronostics des experts, la reprise de l'activité n'est pas venue en 1982, pas plus qu'elle ne s'était manifestée en 1981.

Tout compte fait, le produit intérieur brut des États-Unis aura baissé de 1,7 % en 1982, la phase dépressive s'étant située au premier semestre (– 3,4 % en rythme annuel). Voisin, le Canada en a subi durement le contre coup (– 5 % après + 2,9 % en 1981). Le Japon, malgré un score étriqué, aura tout de même obtenu un résultat positif (+ 2,5 %), tandis que la R.F.A. chutait (– 1,2 %) sans qu'aucune reprise se manifeste en fin d'année, bien au contraire. La Grande-Bretagne (+ 0,5 %) et l'Italie (+ 0,7 %) stagnaient.

La France est, après le Japon, le pays qui aura le mieux tiré son épingle du jeu, son produit intérieur brut ayant progressé de 1,5 % après avoir, il est vrai, quasiment stagné en 1981 (+ 0,3 %).

La crise s'est étendue – ou s'est prolongée – dans pratiquement toutes les parties du monde.

● *En U.R.S.S.*, la production industrielle (+ 2,8 % au lieu de + 4,7 % prévu) a été la plus faible depuis la deuxième guerre mondiale. Elle avait été de 3,4 % en 1981. Le revenu national a progressé de 2 % au lieu de 3 % escompté (+ 3 % en 1981). De nombreux secteurs essentiels ont stagné : production de pétrole, de charbon, de gaz naturel. Ces mauvais résultats ont été accentués par une récolte de céréales médiocre, faisant suite à d'autres récoltes encore plus mauvaises.

● *Les pays de l'Est* ont connu des difficultés aussi importantes, quelquefois pires, les nations jusqu'à présent épargnées étant à leur tour touchées (Hongrie et R.D.A.), à l'exception de la Bulgarie. D'une façon générale, les progrès de la production industrielle se sont ralentis, le niveau de vie a stagné ou baissé, l'endettement envers l'étranger s'est accru, posant de graves problèmes de confiance en même temps que d'approvisionnement.

– En Pologne, la chute de la production industrielle s'est poursuivie (– 5 % par rapport à 1981), mais une reprise s'est produite en fin d'année, notamment pour l'extraction du charbon. La production des céréales, si elle s'est améliorée, n'a pas compensé la situation catastrophique de l'élevage, qui a continué à manquer de fourrage.

– En R.D.A., la production industrielle en nette augmentation (+ 4,2 %) et d'excellentes récoltes n'ont pas empêché les premiers effets de la crise de se manifester. L'approvisionnement du pays n'a pas été bien assuré.

– En Tchécoslovaquie, la croissance économique s'est située aux alentours de 1 %. Les résultats agricoles ont été décevants.

– En Hongrie, la « réussite des pays de l'Est », les succès de l'agriculture n'ont pas empêché la situation économique de se détériorer. La production industrielle n'a augmenté que de 1 %. L'année 1983 s'annonce difficile après une longue période de succès.

– En Roumanie, la crise s'est aggravée. La production industrielle n'a augmenté que de 2,5 %, contre 5,5 % prévu. La consommation d'énergie a été freinée par des hausses de prix importantes (25 à 30 %).

– Enfin, en Bulgarie, la production industrielle a augmenté de 4,3 % – un record dans les pays de l'Est, – après qu'a été lancée une nouvelle réforme économique. La production industrielle semble avoir été satisfaisante.

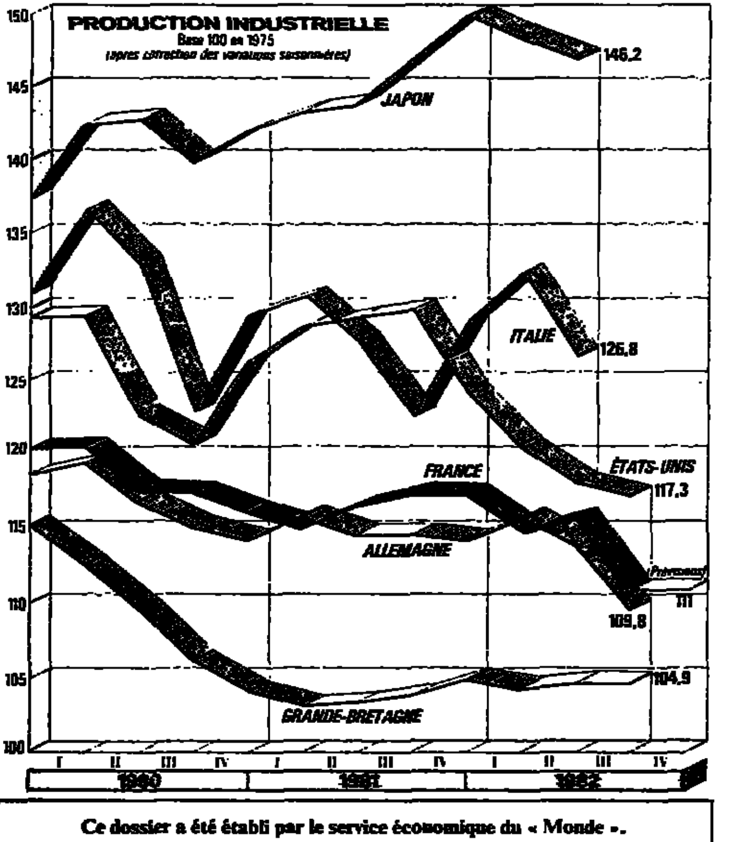
– Pour le Brésil, 1982 aura été une année de stagnation, après un recul de 3,5 % du PIB en 1981. Dur réveil pour un pays qui a connu jusqu'en 1980 des taux de croissance de 7 à 8 % l'an. Lueur d'espoir : au second semestre, la production industrielle a recommencé à augmenter. Il n'empêche que la plupart des grands projets (nucléaire, hydroélectrique, d'extraction minière) ont été révisés en baisse. Beaucoup d'entreprises ont maintenant des capacités de production largement excédentaires. Ces revers ont été aggravés par une mauvaise récolte de café et de soja.

– Pour l'Argentine, 1982 aura été une année particulièrement cruelle avec la guerre des Malouines et ses conséquences économiques. Le PIB aura baissé de 4 % et le pouvoir d'achat largement reculé (– 30 % au premier semestre). Une réforme draconienne transférant 2 milliards de dollars vers les entreprises, des prêts étrangers, une forte dévaluation du peso, ont, semble-t-il, amorcé une certaine reprise de la production, contrariée cependant par d'incessants changements dans la conduite de la politique économique.

– Pour le Mexique, 1982 aura été vraiment catastrophique. Le taux de croissance, qui atteignait 8 % depuis 1978, est tombé à 1 %. La production industrielle a baissé de 1 à 2 %. Pour faire face à une crise générale dont les premières manifestations ont été financières, la politique économique a pris l'allure d'un traitement de choc : nationalisation des banques, contrôle des changes, augmentation des taxes et des tarifs.

– En Inde, 1982 aura été difficile : mauvaise mousson et récoltes insuffisantes, début de récession dans l'industrie. Le revenu national n'a guère progressé, il a peut-être même stagné. Pourtant, 1982, baptisée « année de la productivité », a vu les investissements augmenter dans le secteur public et une certaine libéralisation progresser dans le secteur privé, qui s'est notamment ouvert à la concurrence étrangère.

– En Chine, après l'austérité de 1981, le gouvernement a assoupli sa politique de rigueur. L'industrie a fait preuve de plus de dynamisme, notamment dans les secteurs lourds, qui, contrairement aux années précédentes, ont progressé plus vite que les industries de consommation. Grâce aux bons résultats enregistrés dans l'agriculture (+ 5 % avec une récolte record de céréales), l'augmentation de la production a été d'environ 5,7 %. Cette accélération s'explique, semble-t-il, par la généralisation d'une organisation du travail faisant la part de plus en plus grande à la responsabilité et cachant souvent dans le secteur agricole une décollectivisation des terres.



Ce dossier a été établi par le service économique du « Monde ».

MARCHE DES CAPITAUX

Les débiteurs insolvables

LE château de cartes a commencé à s'effondrer. Cette fin d'année est occupée par la mise sur pied de plans de sauvetage pour les plus grands pays emprunteurs, incapables de faire face à leurs obligations, le service de leur dette extérieure absorbant parfois plus de 50 % de leur recette d'exportation. Simultanément, les grands pays industrialisés, et en particulier les États-Unis, ont ouvert les yeux sur la gravité de la situation : ils essaient de trouver d'urgence une solution pour fournir aux institutions internationales, à commencer par le Fonds monétaire, les ressources dont elles auront probablement besoin dans les mois et les années à venir. Ces institutions sont bien incapables de faire face à la situation.

Jusqu'au dernier moment, les banques auront adopté, il faut bien le dire, une politique irresponsable. Au début de l'année encore, c'était toujours à qui prêterait au Mexique ou au Brésil. Pourtant, les signes avant-coureurs de la crise n'avaient pas manqué de se manifester.

A volume égal, on constatait une détérioration de la qualité des prêts. Dès 1981, les pays de l'Est européen, le Brésil, l'Argentine, le Mexique n'étaient pratiquement plus capables de se procurer des fonds pour des emprunts à long terme (sept ans). Ces pays étaient de plus en plus obligés de recourir à des prêts à court terme. Les banques, fort imprudemment, croyaient qu'en consentant des crédits dans ces conditions elles diminuaient leurs risques.

Les pays emprunteurs recouraient de plus en plus à des expédients dans lesquels les pays de l'Est européen et le Brésil, pour ne citer que quelques débiteurs importants, étaient passés maîtres. C'est ainsi que ces pays demandaient aux banques de financer par des crédits en devises non seulement les importations de matériels d'équipement mais aussi les dépenses locales relatives à un gros investissement.

A la fin de l'année 1981, les pays occidentaux, pour protester contre l'état de guerre instauré à Varsovie par le général Jaruzelski, avaient décidé de ne pas renégocier avec la Pologne le rééchelonnement de ses dettes vis-à-vis des trésors publics. En revanche, les banques commerciales créditrices de ce pays ont fini par signer avec lui à l'automne un accord très avantageux pour la Pologne, puisque non seulement il lui consent de généreux délais de paiement pour les dettes échues pendant l'année 1982 (plus de 2 milliards de dollars à l'égard des seules banques commerciales), mais encore il lui apporte de l'argent frais correspendant à la moitié des charges d'intérêts que la Pologne doit acquitter.

La réaction des banques vis-à-vis des principaux pays débiteurs a été brutale : à l'extrême imprudence a succédé au printemps et au début de l'été pratiquement un refus d'accorder de nouvelles facilités aux pays en difficulté, ce qui n'a pu que rendre la situation plus inextricable. Le détonateur aura été la dévaluation du peso mexicain. Dès l'été le Mexique se déclarait incapable de faire face au paiement des intérêts, sans compter le principal. Le Mexique s'était lancé dans de vastes programmes d'équipement, tous fondés sur l'idée que le prix du pétrole continuerait à augmenter ; il avait pratiqué une politique budgétaire laxiste comportant un déficit gigantesque.

(Lire la suite page 13.)

PROTECTION SOCIALE

La crise du financement se généralise

LA France, avec ses deux plans de redressement de la Sécurité sociale et sa difficile réforme de l'assurance-chômage, n'a pas été le seul pays industriel à devoir compter ses sous et réviser en baisse certaines prestations sociales ou restreindre les droits d'accès à la protection sociale. Un peu partout, l'heure de la rigueur a sonné.

Comme les entreprises et les grandes institutions publiques, la Sécurité sociale est malade de la crise économique. Sa puissance – elle représente 20 à 31 % du produit intérieur brut, selon les pays – l'a rendue plus difficile à maîtriser, et encore plus délicate à freiner. A des degrés divers, selon les nations, la Sécurité sociale pâtit de phénomènes cumulatifs qui, tous, aggravent son déséquilibre financier : importante augmentation des chômeurs, réduisant d'autant le nombre des cotisants ; freinage des salaires, provoquant un tarissement des recettes trop souvent basées sur les rémunérations et, côté dépenses, absence de régulation pour freiner la hausse parfois vertigineuse des dépenses hospitalières ; progression des allocations de chômage et des pensions versées au titre soit de la retraite, soit de la retraite anticipée.

Le déséquilibre entre recettes et dépenses prend alors des proportions inquiétantes : en France, par exemple, la tâche du gouvernement était de combler pour 1982 et 1983 un trou de quelque 30 milliards de francs pour la Sécurité sociale et de 25 milliards de francs pour l'assurance-chômage. En Italie, le déficit estimé à 7 milliards de lires atteint en déséquilibre cumulé – ces dernières années – 20,5 milliards de francs. Dans ce pays comme dans d'autres, le « trou » est transféré à l'Etat, aggravant encore les déficits budgétaires.

Face à cette situation, des mesures d'urgence ont, un peu partout, été prises. Le gouvernement français a par deux fois dû intervenir : en juillet 1982, des améliorations promises par les socialistes (augmentation de la pension de réversion, amélioration des remboursements maladie et des allocations familiales) ont été reportées et les budgets des hôpitaux ont été bloqués ; en septembre 1982, le ministre des affaires sociales a présenté un plan plus restrictif étalé sur quinze mois : ticket modérateur accru pour plus de mille médicaments ; nouvelles modalités de révision des prestations pour 1983 ; majoration des cotisations maladie des exploitants agricoles, des non-salariés, des retraités ; création d'un budget global dans les hôpitaux et de taxes spéciales sur l'alcool et le tabac et, éventuellement d'un forfait hôtelier, l'objectif étant d'éviter un déficit de 30 milliards de francs d'ici à la fin de 1983.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, les autres pays européens ont eu recours aux mêmes thérapeutiques, en dosant plus ou moins fort les prescriptions, toutes amères. La participation des assurés aux frais de maladie – ticket modérateur – a été accrue, en 1982, en Belgique pour les consultations et les préparations pharmaceutiques.

(Lire la suite page 14.)

LE RECUL DE L'INFLATION ET LE PROLONGEMENT DE LA CRISE

TAUX D'INTERET

Décrue générale

APRÈS deux années de tension des taux dans le monde, sous l'influence des Etats-Unis, une détente véritable s'est, enfin, amorcée en 1982, sous l'emprise de la nécessité, tant les gouvernements se montraient désireux de faire baisser le loyer de l'argent dans leurs pays respectifs pour relancer des économies en pleine crise. Leur comportement a, toutefois, été différent de part et d'autre de l'Atlantique.

Aux Etats-Unis, les autorités, soucieuses avant tout de lutter contre l'inflation, se sont efforcées, au cours du premier semestre, de contenir la croissance de la masse monétaire, au nom de la théorie monétariste. Ce faisant, elles ont contribué à maintenir les taux d'intérêt à des niveaux encore élevés, conséquence normale d'une politique restrictive.

Dès le mois de mai, au vu d'un ralentissement spectaculaire de l'inflation aux Etat-Unis, les milieux financiers internationaux attendaient de ce pays une initiative en faveur d'une détente des taux, notamment à l'occasion du sommet de Versailles en *juin. C'est en juillet seulement* que le processus de baisse se déclencha outre-Atlantique, avec une diminution significative du taux de base des banques (de 16 % à 15 %), et la première réduction du taux d'escompte (11,5 % contre 12 %) de la Réserve fédérale depuis décembre 1981, date à laquelle il était revenu de 13 % à 12 %, après le record de 14 % du printemps 1981. Puis, en août, la Réserve fédérale et son président, M. Paul Volker, remplis d'inquiétude par la défaillance du Mexique, qui demandait un moratoire pour son énorme dette internationale de 80 milliards de dollars, donnaient le *signal* d'une poursuite de la détente en abaissant pour la troisième fois le taux d'escompte (10,50 % contre 11 %). Ce processus allait se poursuivre tout au long du semestre, avec sept réductions au total du taux d'escompte, ramené à 8,50 % en fin d'année, au plus bas depuis quatre ans. Cette accélération était motivée par la persistance de la crise et l'absence de *signes d'un redémarrage* de l'économie. S'y ajoutait la préoccupation à la fois d'alléger le fardeau de l'endettement des pays du tiers-monde et de faire baisser le dollar, dont la surévaluation manifeste a pour conséquence une augmentation *massive des déficits commerciaux* des Etats-Unis. Ajoutons qu'en fin d'année l'assouplissement de la politique restrictive des autorités fédérales faisait craindre à certains une reprise éventuelle de l'inflation.

En Europe, les gouvernements et les banques centrales n'avaient pas attendu les initiatives américaines pour « démobiliser » sur le front des taux. Dès le mois de février, l'Allemagne poursuivait sa détente, amorcée à l'automne précédent, ramenant à 9 % en mai son taux Lombard, qui avait atteint 12 % en 1981, tandis qu'en Grande-Bretagne le taux de base des banques, encore à 16 % *en octobre 1981*, fléchissait régulièrement. A partir de juillet, sous l'influence américaine, ce fléchissement s'accélérait, et, en fin d'année, on retrouvait l'Allemagne à 6 % et les banques anglaises à 10 % après avoir touché 9 %, au plus bas *depuis quatre ans*.

En France, les impératifs de la défense du franc bloquaient toute baisse et obligeaient même la Banque de France à relever de 15 % à 17 % le loyer de l'argent au jour le jour dans les mois précédant la dévaluation de juin. Puis elle, aussi, amorçait une détente qui devait, en fin d'année, ramener ce loyer à un *peu moins* de 13 % et le taux de base des banques de 14 % à 12,75 %, un peu au-dessous de ce qu'il était avant le 10 mai 1981.

LES TAUX D'INTÉRÊT

17%
16,5%
Taux de base des banques aux Etats-Unis
14%
12,75%
Taux de base des banques en France
11%
10,5%
9%
Taux des avances sur titres en Allemagne (Lombard)
6%
J F M A M J J A S O N D
1982

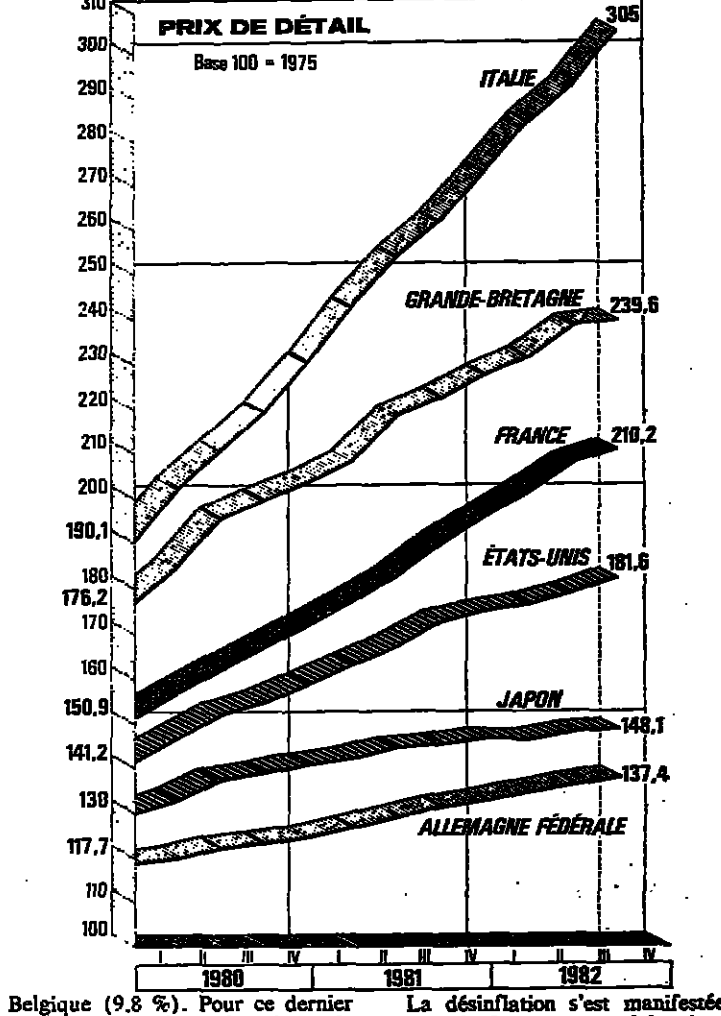
PRIX

Nette amélioration

LA hausse des prix s'est nettement ralentie dans le monde en 1982, et cette baisse a été *plus forte que prévu. L'augmentation* des prix n'était plus en fin d'année que de 7,2 % dans l'ensemble des pays de l'O.C.D.E. contre 10,4 % un an plus tôt. Il faut remonter à 1973 pour trouver un taux annuel d'inflation aussi bas. Pour les seuls pays européens, la décélération a été presque aussi forte : 9,6 % contre 12,3 % un an plus tôt.

La désinflation qui aura été l'un *des phénomènes économiques* majeurs de l'année 1982 est encore plus nette si on compare son point haut atteint au deuxième trimestre 1980 *(14 % l'an) au niveau de la fin de* 1982 (8 %). En Europe, tous les pays étaient en fin d'année sur la même voie favorable, sauf l'Italie (17,4 %), l'Espagne (13,9 %) et la Belgique (9,8 %). Pour ce dernier pays, une politique énergique de lutte contre *l'inflation mise* en place fin 1981 et prévoyant notamment la suspension de l'indexation des salaires sur les prix n'avait pas encore produit ses effets. L'Espagne s'est engagée fin 1982 sur la voie de l'austérité, tandis qu'en Italie la tentation était toujours forte de mettre fin aux clauses d'indexation salaires-prix. La France a été un cas à part dans la mesure où les prix, les marges com*merciales et les tarifs publics ont été* bloqués pendant quatre mois et demi (mi-juin début novembre) pour n'être libérés « sous caution » qu'en fin d'année et moyennant des engagements extrêmement contraignants : hausses programmées dans *le temps et limitées autoritairement* sous forme d'engagements de lutte contre l'inflation dans l'industrie et d'accords de régulation dans les services.

Les meilleurs résultats ont été obtenus par les Etats-Unis (5,1 % en octobre 1982 contre 10,2 % un an plus tôt), la Grande-Bretagne (6,8 % contre 11,7 %), l'Allemagne (4,9 % contre 6,7 %). La hausse des *prix est restée faible au Japon* (3,1 % contre 4,1 %), la France a également obtenu un très net ralentissement de la hausse des prix reve*nue à 9,3 % l'an en fin d'année* contre 14,1 % un an plus tôt. Mais, dès la sortie du blocage, les hausses s'accéléraient (+ 1 % en novembre).



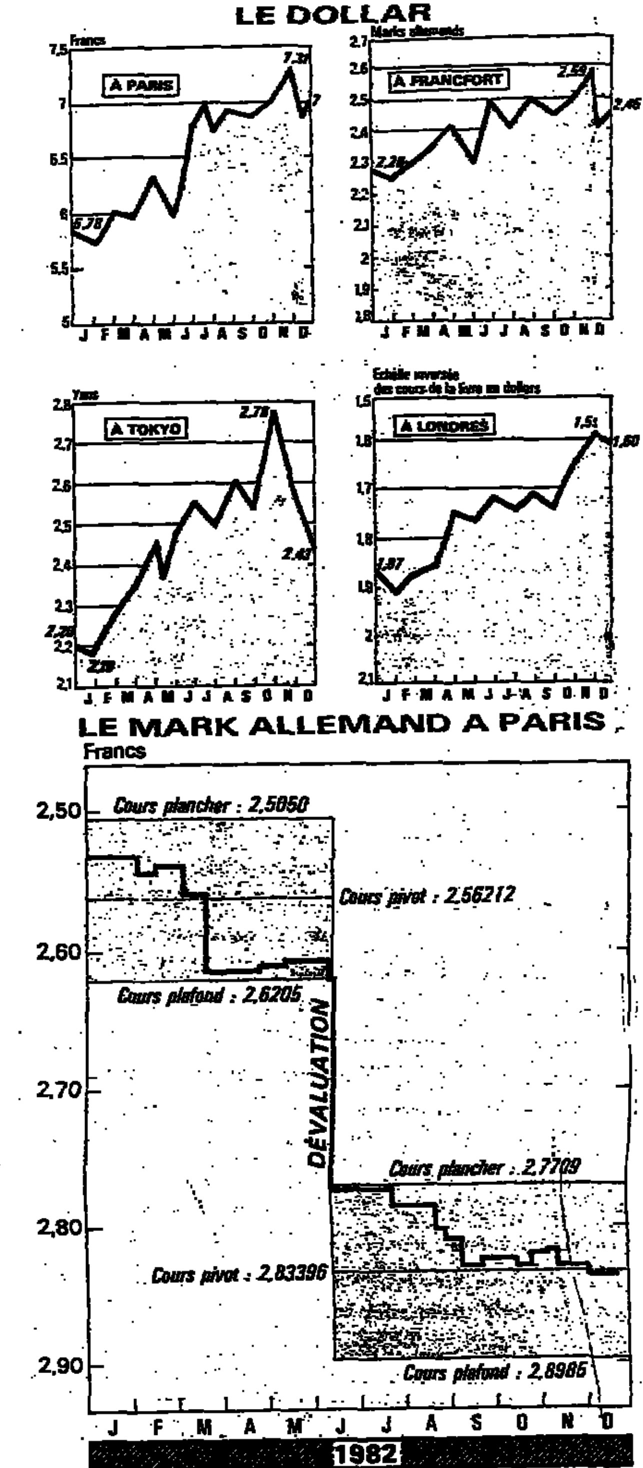
La désinflation s'est manifestée encore de façon spectaculaire dans *quatre domaines* : une *baisse* très forte des cours des matières premières (non pétrolières) dont les prix sont revenus par rapport aux prix des produits manufacturés exportés à leur plus bas niveau relatif depuis la seconde guerre mondiale ; la faiblesse des cours des produits pétroliers et l'importance des rabais consentis par les pays producteurs ; un fort ralentissement des hausses *nominales de salaires obtenues* au travers d'une politique économique assez restrictive, et enfin la diminution des taux d'intérêt.

MONNAIE

Hausse du dollar jusqu'en novembre
Le franc dévalué

L'ANNÉE 1982, comme l'année 1981, a été, tout entière, placée sous le signe du dollar, dont la montée a été continue *pendant plus de onze mois*, avec, toutefois, l'esquisse d'une retombée en fin d'année.

En 1982 comme en 1981, certes, le niveau des taux d'intérêt aux Etats-Unis et sur le marché de l'eurodollar, resté très élevé malgré sa baisse, par rapport à celui des taux européens, également en baisse, a rendu plus rémunérateurs les placements en monnaie américaine, favorisant ainsi sa montée. Sur le plan psychologique, le « billet vert » a continué de jouer son rôle de valeur refuge au regard des tensions existant dans le monde. Ajoutons-y les *énormes besoins de dollars pour le* service de la dette des pays du tiers-monde, passant de 25 milliards en 1978 à plus de 150 milliards en 1981, et les inquiétudes provoquées par les défaillances de certains de ces pays (Mexique, Brésil, Argentine). *En fin d'année, toutefois, la* détente accélérée des taux aux Etats-Unis et le gonflement rapide du déficit commercial des Etats-Unis, par suite de la surévaluation du dollar, entraînaient un repli de la monnaie américaine.



Engagée dès le milieu de 1980, vis-à-vis de l'ensemble des monnaies, la livre et le yen exceptés, la hausse du dollar a été provoquée par la conjonction d'une série de facteurs à la fois techniques et psychologiques.

En Europe, le répit procuré par le réajustement du S.M.E. d'octobre 1981 n'a guère duré. Fin février, une dévaluation de 8,5 % du franc belge, accompagnée d'un plan d'austérité, plaçait le franc français en première ligne. Attaqué les mois suivants, sa faiblesse conduisait le gouvernement français à le dévaluer une seconde *fois en huit mois, à la faveur d'un* deuxième réajustement du S.M.E. : le 12 juin, le mark et le florin étaient réévalués de 4,25 %, le franc français et la lire dévalués respectivement de 5,75 % et de 2,75 %, soit une dépréciation du franc de 9,5 % par rapport au mark.

En fin d'année, toutefois, l'importance du déficit commercial de la France, la montée de son endettement et la vigueur du mark par rapport à un *dollar en repli* contraignaient la Banque de France à consacrer des capitaux importants à la défense du franc. A cet effet, et aussi, pour combler en partie le déficit commercial, un emprunt international de 4 milliards de dollars était obtenu et un autre d'au moins 2 milliards de dollars était négocié auprès de l'Arabie Saoudite. En octobre, le *nouveau gouvernement socialiste* de la Suède dévaluait la couronne de 16 % ; début décembre, le nouveau gouvernement socialiste espagnol dévaluait de 8 % la peseta tandis que le Mexique dépréciait à nouveau massivement son peso, amputé de 75 % par rapport au dollar sur douze mois.

EPARGNE

La réforme de l'épargne

DÉCIDÉ à relancer l'investissement productif privé qui n'a pratiquement pas varié depuis 1974, tout en assurant aux entreprises les fonds propres dont elles ont besoin, le gouvernement a élaboré une réforme d'ensemble de l'épargne en France. Celle-ci avait également pour but d'assurer un relais à la « loi Monory » pour les ca*pitaux à risque* et *d'élargir le marché* des émissions obligataires, source privilégiée de financement pour l'État.

Inspirée en grande partie du rapport de la commission Dautresme, la loi sur le développement des investissements et la protection de l'épargne qui en est résultée a été complétée par un dispositif fiscal intégré à la loi de finances 1983 pour aboutir à un mécanisme à trois niveaux :

1. — Le développement des fonds propres : création de titres participatifs pour les entreprises publiques et de certificats d'investissement pour les sociétés dans les*quelles l'État n'est pas le seul* détenteur du capital, accroissement de l'émission d'actions à dividendes prioritaires sans droit de vote, simplification de la procédure pour les augmentations de capital, émission d'obligations avec bons de souscription d'actions et possibilité de payer les dividendes en actions.

2. — La création du compte d'épargne en actions (C.E.A.) destiné à remplacer les « 5 000 F Monory ». Ce nouveau produit financier permet d'obtenir une réduction d'impôt de 25 % dans la limite d'un placement annuel de 7 000 F en actions françaises (14 000 F pour un couple), et il est cumulable avec l'abattement de 3 000 F sur les revenus d'actions.

3. — L'amélioration des avantages fiscaux consentis aux revenus d'obligations : maintien du prélèvement libératoire de 25 % et relèvement de 3 000 à 5 000 F de l'abatte*ment sur les revenus d'obligations.*

Cette réforme de l'épargne, qui s'accompagne du maintien de l'avoir *fiscal* et de la *simplification* des plus-values au bénéfice d'une taxation uniforme autour de 15 % des revenus des valeurs mobilières, comporte également un chapitre sur la protection des épargnants à l'égard des « placements miracle » et un autre chapitre autorisant la création d'un second « marché » boursier.

AGRICULTURE

Records de production et ralentissement des échanges

DES records de production, des chutes de prix, un ralentissement du commerce *mondial et un gonflement des stocks* caractérisent l'année agricole 1982 dans le monde. Les résultats remarquables obtenus dans les campa*gnes, pour les céréales surtout*, contrastent avec les difficultés que continuent de rencontrer pour leur approvisionnement de nombreux *pays en développement*.

La production mondiale de céréales devrait atteindre en 1982 le chiffre record de 1 537 millions de tonnes contre 1 525 millions de tonnes en 1981, selon les estimations de la F.A.O. (Organisation des Na*tions unies pour l'alimentation et* l'agriculture).

Avec 470 millions de tonnes, la récolte mondiale de blé dépasse de 10 millions de tonnes le record précédent. En céréales secondaires, sur une production globale de 796 millions de tonnes, les États-Unis continuent de se tailler la part du lion avec 253 millions de tonnes dont 211 millions de tonnes de maïs.

La récolte de riz ne s'élève qu'à 271 millions de tonnes contre 275 l'an passé (riz usiné) ou 406 millions de tonnes contre 412 (riz paddy). En Chine, où selon des déclarations officielles de Pékin la production totale de céréales aurait enregistré un record avec *335 millions* de tonnes (le précédent datant de 1979 avec 332 millions), la production de riz s'accroîtrait de 1 à 2 %.

En U.R.S.S., la production totale de céréales est estimée par la F.A.O. à 170 millions de tonnes contre *165 millions de tonnes en 1981*. L'objectif à atteindre, selon le plan soviétique était de 240 millions de tonnes.

Pour la première fois depuis cinq ans, le commerce international des céréales marque un recul : les *échanges ne devraient* porter que sur 207 millions de tonnes au lieu de 214 (se répartissant entre 96 millions de tonnes de blé, 100 millions de tonnes de céréales secondaires et *11 millions de tonnes de riz*).

Les stocks de fin de campagne devraient atteindre 320 millions de tonnes (contre 275) dont 114 pour le blé, avec 63,2 millions de tonnes pour les cinq principaux pays exportateurs.

La production laitière, en hausse de 1 %, s'élève à 478 millions de tonnes dont 430 millions de tonnes de lait de vache. Comme pour l'en*semble du commerce agricole*, les échanges sont en baisse ; portant sur 25 à 26 millions de tonnes contre 27 millions.

La production de sucre pour la campagne 1982-1983 sera, selon les prévisions, inférieure de 3 millions *de tonnes à la précédente qui avait* atteint le record de 99 millions. La C.E.E., du fait de la montée des stocks, a décidé de réduire de 9 % les surfaces consacrées aux betteraves sucrières en 1983. Pour les matières grasses et les huiles alimen*taires comme pour les protéines de* farines oléagineuses, la production devait, en 1982, être en hausse sur 1981, sans pour autant dépasser le record de 1980. Aux Etats-Unis, la production de soja a atteint 62,6 millions de tonnes contre *54,4 millions. En France en rupture* avec une série de huit années de baisse (à l'exception de 1977) le revenu moyen par exploitation en 1982 devait être positif. Le compte provisoire arrêté en novembre prévoit une hausse de 2,9 % en francs constants.

A l'inverse de 1981 le volume des livraisons s'est accru. Cette hausse en volume a été plus forte pour les productions végétales (5,3 %) que pour les productions animales (0,6 %) ce qui se traduit par une relative reconstitution des stocks des produits animaux.

L'ensemble de la production céréalière représente, avec 46,9 millions de tonnes un nouveau record, *dépassant celui de 1980. Il est dû* surtout à la récolte de blé (24,7 millions de tonnes contre 22,4 millions de tonnes en 1981).

La production de vin a atteint 76,8 millions d'hectolitres, récolte qui contraste avec la faiblesse de celle de 1981 (58,2 millions d'hectos). Soutenues par une hausse des prix et un accroissement des surfaces, les livraisons d'oléo-protéagineux (colza et tournesol surtout) ont progressé de 27 %. La baisse sensible du prix des betteraves industrielles en 1981 a conduit *les producteurs à restreindre les su*perficies d'où un recul d'environ 14 % sur la récolte record de l'an passé.

En élevage, après les abondants abattages des dernières années, les livraisons de bovins diminuant forte*ment (– 6 %), celles des veaux re*partent (+ 6 %), celles de porcs et de chevaux restent étales (– 1 %). Les livraisons d'ovins ont repris (+ 5 %) après avoir diminué de 3 % en 1981. L'augmentation de la production laitière qui se poursuit est comparable à l'an passé, de l'ordre de 1 %, niveau de progression plus faible en France que dans le reste de la C.E.E.

Le commerce extérieur agro-alimentaire devait dégager un solde excédentaire d'environ 20 milliards de francs, inférieur aux 25,4 milliards de l'an passé.

Enfin l'année a été surtout marquée en France par le vote de la loi *sur les offices d'intervention dans le* secteur agricole et l'organisation des marchés. Ce seront des offices par filière de produits, où l'Etat assurera une mission d'orientation et d'arbitrage entre les différents partenaires, de la production à la consommation, *en passant par les* transformateurs et les distributeurs.

LE POIDS DES DÉFICITS ET LES MENACES DE FAILLITES

BUDGET

Les changements de cap

La plupart des pays industrialisés ont maintenu en 1982 des politiques budgétaires restrictives. Celles-ci ont toutefois souvent été assouplies pour tenir compte de la gravité de la récession. C'est ainsi que des mesures ont été prises pour stimuler les investissements et l'emploi. Aussi les déficits publics des sept plus grands pays industrialisés se sont-ils nettement creusés en 1982, atteignant 4,1 % du produit intérieur contre 2,5 % en 1981.

● AUX ÉTATS-UNIS, la politique budgétaire a été nettement moins restrictive qu'en Europe. Le déficit de l'administration fédérale, qui avait été de 58 milliards de dollars pendant l'exercice 1981, est passé à 110,6 milliards de dollars en 1982 et devrait atteindre au moins 170 milliards en 1983. Rapporté au PIB (produit intérieur brut), il a représenté 3,2 % en 1982, contre 2 % en 1981.

La politique Reagan de réduction des dépenses publiques a été poursuivie. Les programmes d'aide médicale et d'aide aux étudiants, notamment, ont été amputés pendant l'exercice octobre 1981-octobre 1982. On peut estimer à quelque 30 milliards de dollars le freinage de la progression des dépenses publiques, qui n'en ont pas moins continué d'augmenter très rapidement pour au moins trois raisons.

La première est la montée irrésistible des prestations de chômage et des dépenses de retraite-invalidité indexées sur l'évolution des prix de détail. La deuxième raison est le poids croissant du service de la dette publique, qui atteint les 100 milliards de dollars. La troisième raison est l'augmentation des dépenses militaires (+ 6 % en volume). Du côté des recettes, la deuxième tranche de l'allégement des impôts sur le revenu a été mise en vigueur en juillet (– 10 %). Ces réductions, qui vont se poursuivre (10 % le 1er juillet 1983), ont cumulé leurs effets avec, d'une part, le ralentissement des rentrées fiscales provoqué par la récession, et, d'autre part, avec les baisses d'impôt sur les bénéfices accordées aux sociétés sous forme de facilités d'amortissements.

● EN R.F.A., les problèmes budgétaires ont dominé toute l'année 1982 et ont finalement abouti à l'éclatement, en septembre, de la coalition socialo-libérale.

A la fin du mois de juin était adopté un budget de compromis entre les deux philosophies au pouvoir : celle de l'État-providence, défendue par les sociaux-démocrates ; celle de la rigueur budgétaire, prônée par les libéraux de M. Genscher. Durant l'été, ce compromis a volé en éclats. Le déficit budgétaire se révélant plus important que prévu (de 10 milliards de DM), les libéraux se sont opposés à un recours supplémentaire à l'emprunt, proposant de couper dans les dépenses sociales, ce que M. Schmidt a refusé.

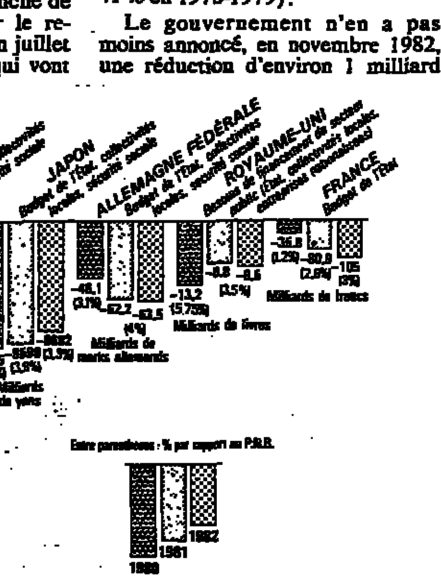
Le gouvernement Kohl, qui a succédé à celui de M. Schmidt, a rectifié les prévisions de son prédécesseur en estimant le déficit pour 1983 à 41 milliards de DM – contre 39 pour le budget exécuté de 1982 – et non pas à 26,7 milliards (évaluation du gouvernement Schmidt). Les dépenses progressent de 2,8 % seulement. Parmi les mesures adoptées figurent une hausse de la T.V.A. au 1er juillet 1983 et une augmentation – remboursable – de l'impôt sur les hauts revenus. Le tournant est, en revanche, net en ce qui concerne la protection sociale, puisque M. Kohl prévoit une augmentation des cotisations à l'assurance chômage, une diminution des retraites et l'assujettissement aux cotisations d'assurance maladie des retraités, qui, jusqu'à présent, ne la payaient pas.

● EN GRANDE-BRETAGNE, les efforts déployés par le gouvernement Thatcher depuis son retour au pouvoir en 1979 pour réduire le déficit public ont porté leurs fruits. L'impasse a été ramenée de 6 % du P.I.B. pour l'exercice 1er avril 1980 - 31 mars 1981, à 4,25 % en 1981-1982 et à 3,5 % en 1982-1983. La tâche de Mme Thatcher a été facilitée par la privatisation de biens publics, par les revenus pétroliers et par les compressions draconiennes des dépenses des collectivités locales. Pourtant, les dépenses publiques rapportées au PIB n'ont pas cessé de croître (45 % en 1982-1983, contre 41 % en 1978-1979).

Le gouvernement n'en a pas moins annoncé, en novembre 1982, une réduction d'environ 1 milliard de livres des charges sociales des employeurs, et devait proposer en avril 1983 un allégement de l'impôt sur le revenu, conformément à ses promesses électorales.

● EN FRANCE, le budget de 1982, construit tout entier, durant l'été 1981, sur l'idée de la relance (+ 27,6 % de progression des dépenses), s'est heurté très rapidement aux impératifs de la rigueur. Après la deuxième dévaluation du franc en juin 1982, 6,7 milliards de francs de crédits budgétaires ont été annulés (en juillet et en octobre), touchant notamment les armées. Parallèlement, le gouvernement a modifié le budget au travers de deux collectifs : en juin (3 milliards de francs de dotation en capital aux entreprises publiques, 5 milliards d'allégement de la taxe professionnelle) et en décembre (7,7 milliards de francs pour les entreprises publiques, dont la moitié à la sidérurgie). Au total, un déficit initial de 95,4 milliards de francs ne dépassait pas 98,9 milliards de francs en fin d'année.

A la fin de l'année 1982, M. Fabius a déclaré que son objectif était de stabiliser puis de faire baisser le poids des prélèvements obligatoires.



DÉFICITS PUBLICS : AUGMENTATION, SAUF EN GRANDE-BRETAGNE ET AU JAPON

LOGEMENT

Chute de la construction neuve

CHUTE de la construction neuve, adoption d'une loi sur les rapports entre propriétaire et locataire – la première depuis 1948, – sont les deux traits dominants de l'année 1982 dans le secteur de l'immobilier et du bâtiment.

Pourtant le budget de l'État manifestait un effort notable de la contribution nationale à l'effort de construction avec une progression de 30 % des crédits sur l'année précédente, et M. Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, escomptait la mise en chantier de 410 000 appartements. On en aura fait tout au plus 350 000 (contre 396 000 en 1981) malgré plusieurs séries de mesures d'incitation à la relance de l'activité du bâtiment, dont 2 milliards de francs du fonds spécial de grands travaux.

Par ailleurs l'adoption de la loi du 22 juin 1982, dite « loi Quilliot » – fixant la durée des baux, les modalités de répartition des charges locatives, le mode d'évolution des loyers et créant des instances de concertation, – a suscité avant, pendant et après sa discussion au Parlement, des vagues de protestation des professionnels (entreprises de bâtiment, agents immobiliers, propriétaires). Ceux-ci lui ont attribué la responsabilité de la crise du logement locatif qui sévit dans la région parisienne et dans le centre des grandes villes. Pourtant, entre le 1er novembre et le 15 décembre, des négociations au sein de la Commission nationale des rapports locatifs ont pu rapprocher les points de vue des différents partenaires sur l'évolution des loyers en 1983, le délai était sans doute trop court pour parvenir à des accords. Les loyers augmenteront en 1983, dans le cas général, de 80 % de l'évolution de l'indice trimestriel de la construction de l'INSEE.

MARCHE DES CAPITAUX

Les débiteurs insolvables

(Suite de la page 11.)

La réaction des banques vis-à-vis des principaux pays débiteurs a été brutale : à l'extrême imprudence a succédé au printemps et au début de l'été pratiquement un refus d'accorder de nouvelles facilités aux pays en difficulté, ce qui n'a pu que rendre la situation plus inextricable. Le détonateur aura été la dévaluation du peso mexicain au mois de juin. Dès l'été le Mexique se déclarait incapable de faire face au paiement des intérêts, sans compter le principal. Le Mexique s'était lancé dans de vastes programmes d'équipement, tous fondés sur l'idée que le prix du pétrole continuerait à augmenter, il avait pratiqué une politique budgétaire laxiste comportant un déficit gigantesque. Dès le mois d'août les premiers secours vinrent pour empêcher la débâcle : deux prêts américains de 1 milliard de dollars chacun, octroi d'un moratoire de trois mois, discussions avec le Fonds monétaire. Bientôt l'Argentine devait à son tour se déclarer incapable de rembourser ses dettes, tandis qu'au mois de novembre c'était le tour du Brésil de demander l'aide du Fonds monétaire qu'il avait jusqu'à maintenant refusé avec obstination.

En ce qui concerne le Mexique et l'Argentine, le plan de sauvetage comprend trois éléments :

– Un rééchelonnement des dettes. Le Mexique a demandé des délais de paiement pour les prêts venant à échéance d'ici à la fin de 1984, soit 20 milliards de dollars !

– Octroi de crédits à court terme de la part des banques centrales (par l'intermédiaire de la Banque des règlements internationaux) et de la part des banques commerciales en attendant les crédits à moyen terme.

– Prêts à moyen terme demandés au F.M.I. (6 milliards pour le Brésil, 4 milliards pour le Mexique, à peu près autant pour l'Argentine) et aux banques commerciales (eurocrédits), soit 5 milliards pour le Mexique, 6 milliards pour le Brésil, 4 milliards pour l'Argentine. A eux trois ces pays doivent quelque 200 milliards de dollars, soit plus du tiers de la dette totale des pays du tiers-monde, qui s'élève à 625 milliards de dollars selon les statistiques de l'O.C.D.E.

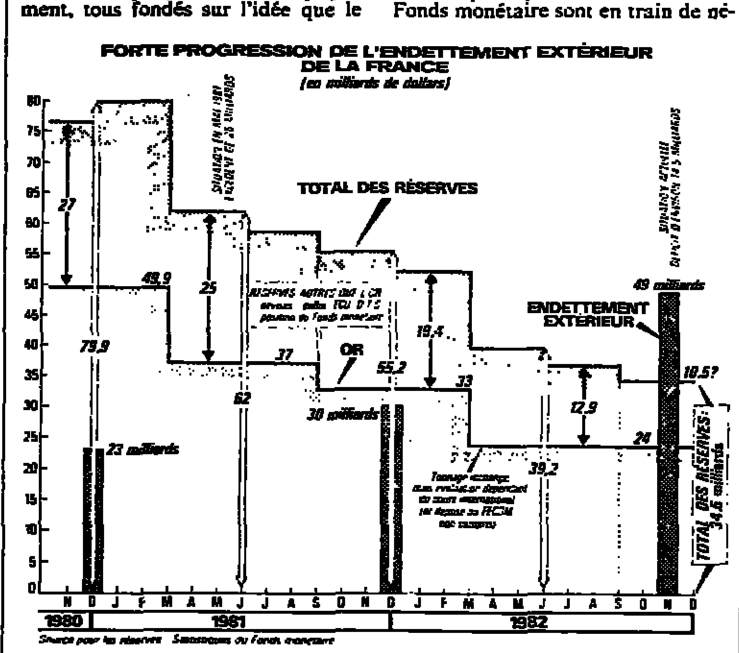
Ces nations ne sont pas les seules à être en difficulté. On compte sur les doigts de la main celles qui sont encore capables de s'adresser sur le marché international dans des conditions normales. Toute l'Amérique centrale est pratiquement sinistrée, l'Afrique n'est guère dans un meilleur état. En définitive, il ne reste que les pays du Sud-Est asiatique à avoir conservé à peu près intact leur crédit.

Les grands pays industrialisés qui sont les principaux contributeurs du Fonds monétaire sont en train de négocier l'octroi de nouvelles ressources au F.M.I.

– Les quote-parts (contributions nationales) seront augmentées de 40 à 50 %, ce qui en portera le total aux environs de 100 milliards de dollars (mais l'apport de devises convertibles sera bien inférieur à ce chiffre : environ 15 milliards de dollars).

– Le Fonds monétaire sera autorisé à emprunter entre 15 et 20 milliards aux pays du groupe des Dix, et à l'Arabie Saoudite pour être en mesure de consentir des prêts d'urgence aux pays qui pourraient en avoir besoin.

Les pays du tiers-monde ne sont pas les seuls à continuer à s'endetter. Plusieurs des pays industrialisés, dont le Canada, la France, l'Espagne, l'Italie, ont continué à s'adresser au marché international sur une grande échelle. Ce fut tout particulièrement en 1982 le cas de la France qui aura porté sa dette extérieure d'environ 30 à environ 50 milliards de dollars en l'espace de douze mois. Environ les deux tiers de cette somme auront été empruntés par l'intermédiaire des entreprises nationales (E.D.F., Caisse des télécommunications, banques nationales...). Mais l'État français aura directement emprunté auprès des banques internationales 4 milliards de dollars, dont un tiers aura été souscrit par les seules banques japonaises ; en outre le Trésor français a emprunté entre 2 et 4 milliards de dollars à l'Arabie Saoudite. Jusqu'à maintenant la France a pu obtenir de ses créanciers des conditions très favorables.



INDUSTRIE

Sous le poids du service de la dette

AVEC un endettement global de 1 300 milliards de francs et des frais financiers – 135 milliards de francs – qui dépassent désormais leur épargne brute, les entreprises françaises ne se portent pas bien. Elles ne sont pas les seules. Pour ne prendre que quelques exemples – les plus marquants de cette année 1982, – la Braniff, compagnie aérienne américaine, a dû suspendre ses vols à la mi-mai dans l'attente d'une hypothétique « *réorganisation sous contrôle judiciaire* » ; International Harvester, spécialisée dans la construction de machines agricoles, de matériels de T.P. et de moteurs, aura pour sa part passé l'année à chercher à rééchelonner une dette de 4 milliards de dollars tout en multipliant fermetures d'usines, cessions d'activités et licenciements. Dès le premier trimestre, les pertes d'I.H. s'élevaient, il est vrai, à 299 millions de dollars.

D'énormes pertes

Quant à l'allemande A.E.G.-Telefunken, numéro deux outre-Rhin de l'industrie électrique et électronique, elle a été mise en règlement judiciaire au mois d'août. Pour combler des dettes qui s'élevaient à 5 milliards de marks (pour un chiffre d'affaires de 14,8 milliards) A.E.G. devait commencer à se dépouiller de ses plus beaux fleurons.

Rien d'étonnant donc que les entreprises françaises subissent – elles aussi - le contrecoup de la crise. « *Comment pourraient-elles vivre dans une oasis d'excédent brut d'exploitation, alors que partout ailleurs la prolongation de la récession et le désordre monétaire provoquent un affaiblissement considérable des capacités de résistance des entreprises ?* », interrogeait M. Delors au mois de novembre.

Preuve de ces difficultés, les pertes des entreprises sidérurgiques, comme celles de la chimie, s'élèvent à 7 milliards de francs en 1982 ; Celles des sociétés françaises d'automobiles atteignent 4,5 milliards (avec 6 milliards de pertes cumulées en trois ans pour Peugeot) ; le raffinage aura perdu 13 milliards de francs et CII-HB 1,3 milliard. Et ce n'est pas là une liste exhaustive.

L'alourdissement des charges

Le début de l'année avait pourtant vu en France une amélioration relative de la situation : la valeur ajoutée des entreprises avait retrouvé au second trimestre un rythme de croissance plus favorable (+ 4 % après + 3,4 % au premier trimestre en valeur nominale). La moindre hausse des coûts salariaux a permis alors une progression de l'excédent brut d'exploitation (+ 4,8 %), ainsi que de l'épargne brute des entreprises. Il en est résulté une très légère et courte reprise des investissements.

Mais ce n'était là qu'un répit après une forte dégradation depuis 1979. Le ralentissement de l'activité au second semestre ne pouvait pas ne pas avoir d'effets sur l'économie générale des entreprises, le blocage des prix réduisant encore les marges. Les mises en règlement judiciaire étaient à la fin du mois de novembre inférieures à leur niveau de 1981 avec 18 465 entreprises défaillantes contre 19 028 l'an passé à la même époque, mais, quand on sait que 13 000 entreprises seulement auront été créées, l'on s'aperçoit que ce niveau de défaillance est beaucoup trop élevé.

Le patronat s'est d'ailleurs ému tout au long de 1982 d'un alourdissement de ses charges (salariales, fiscales et sociales), estimé par le C.N.P.F. à 100 milliards de francs en année pleine. L'instauration d'une cinquième semaine de congés payés et de la semaine de trente-neuf heures sans perte de salaire, les conséquences financières des lois Auroux, les difficultés du système de protection sociale (UNEDIC, Sécurité sociale), ont certes pesé sur les entreprises. Mais, selon M. Delors, pas au-delà de 21,2 milliards de francs. Reste que la compétitivité française a été affectée.

Le moratoire

Pourtant, les pouvoirs publics sont convaincus de l'importance de rétablir la situation compromise. « *Des entreprises qui investissent et prospèrent*, a affirmé le chef de l'Etat dans un entretien au *Monde*, *je ne connais pas de meilleure réplique à la crise* ». Outre les promesses d'un gel des charges – quelque peu écornées il est vrai en cours d'année, – le gouvernement s'est engagé dans la voie ainsi préconisée : baisse des taux d'intérêt, transfert annoncé de la charge des allocations familiales des entreprises à l'État par exemple. Avec le moratoire prévu, le ministère de l'économie et des finances entend aussi aider les firmes qui sont endettées à taux fixe (17 ou 18 %) depuis 1979 et qui sont pénalisées par le poids des charges financières au moment où baissent les taux d'intérêt. Au cas par cas leur seront proposés de nouveaux prêts à des taux inférieurs pour leur permettre de rembourser cet endettement excessif.

« *L'impératif industriel* » cher à M. Chevènement va surtout nécessiter dans les années à venir un accroissement des investissements qui devraient passer de 60 à 100 milliards de francs. Voilà qui obligera à un transfert – donc une collecte de l'épargne – de 40 milliards de francs bien difficile à obtenir quand le surplus réel de richesse du pays, en ces périodes de très faible croissance, ne devrait pas dépasser, en 1983, 35 milliards de francs.

COMMERCE INTERNATIONAL

Le libre-échange en berne

LE libre-échange est en berne. Pour plus de la moitié le commerce international est soumis à surveillance : l'agriculture et le pétrole, qui en représentent chacun un cinquième, les biens d'équipement et les produits de consommation pour un dixième dans chaque cas.

Tous les pays ont cédé peu ou prou à la tentation du protectionnisme, et la France s'illustra dans ce domaine fin octobre 1982, imposant la rédaction en français des documents douaniers et le contrôle des magnétoscopes à Poitiers. Ni plus ni moins coupable que les autres, elle a utilisé, elle aussi, des méthodes indirectes de dissuasion, l'arme des droits de douane étant interdite.

Ce protectionnisme rampant s'est étendu à travers le monde, les uns se servant de règlements sanitaires, les autres de normes industrielles, d'autres encore d'arguties juridiques pour bloquer l'entrée des produits étrangers. En outre, s'est renforcée la « sectorisation » de la politique commerciale : pour défendre les intérêts nationaux, les différents gouvernements occidentaux ont négocié des arrangements spéciaux dans tel ou tel secteur, qui sont autant de dérogations aux règles du G.A.T.T. Il en est notamment ainsi de l'accord multifibres renouvelé pour la troisième fois en décembre, qui a pour effet de limiter « volontairement » les exportations textiles d'un certain nombre de pays du tiers-monde ; mais d'autres branches, comme la sidérurgie, la construction navale, l'automobile, sont également touchées.

La « sectorisation » s'est accompagnée d'une « bilatéralisation » des échanges, le nombre d'arrangements parallèles conclus par deux ou plusieurs pays, en dehors des lois internationales, étant allé croissant. Cette recherche de réciprocité apparaît en contradiction avec le fonctionnement d'un système multilatéral du commerce et avec le jeu de la division internationale du travail. Les échanges mondiaux sont ainsi menacés de gel.

Un climat de bataille

La conclusion de ces arrangements est intervenue dans un climat de bataille économique, qui a notamment opposé la Communauté européenne, les États-Unis et le Japon. De part et d'autre de l'Atlantique, les affrontements furent vifs et nombreux, qui portèrent sur l'acier, l'agriculture, les crédits à l'exportation, les ventes d'équipements pétroliers et gaziers à l'U.R.S.S. Dernier épisode de l'année : la Chambre des représentants américaine a adopté en décembre un texte visant à ce que les automobiles étrangères incorporent un pourcentage minimum de matériel national, ce qui, en l'espèce, concerne le Japon. Le gouvernement s'était toutefois opposé à une telle législation.

L'occasion d'un examen de conscience fut en tout cas manquée – ou plutôt ne fut même pas envisagée – à Genève, lorsque, du 24 au 29 novembre 1982, les quatre-vingt-huit pays membres du G.A.T.T. se sont retrouvés à l'échelon ministériel, pour la première fois depuis septembre 1973. Au lieu d'instaurer une trêve face à la multiplication des conflits et un barrage au protectionnisme subtil ou sournois, les parties en présence, essentiellement les États-Unis et la C.E.E., se sont livrées à de furieux assauts sur les questions agricoles, en particulier sur les subventions à l'exportation.

Après séances marathoniennes et nocturnes, les participants, en parvenant à l'adoption d'une déclaration commune, réussirent à masquer leurs divergences, sinon à donner l'impression d'un accord. Personne n'est en fait sorti gagnant de cette affaire. Et, au milieu de cette mêlée, les pays du tiers-monde, dont les exportations ont souffert du maintien de la récession mondiale et de la montée du protectionnisme, demandaient le simple respect des règles du jeu. Il deviendrait en effet pour eux impossible de résoudre leur problème d'endettement si la fermeture progressive des frontières entraînait une perte croissante des recettes qu'ils tirent de leurs ventes. Les pays nantis ont, pour leur part, à lever la contradiction entre l'idéalisme des discours sur le développement et le réalisme de la défense des intérêts nationaux.

La lutte économique – chaque pays tentant d'exporter ses difficultés, notamment son chômage – a été d'autant plus âpre que le terrain de jeu s'est réduit. Le commerce international avait stagné en volume en 1981, après avoir encore progressé de 1 % en 1980, mais de 5,5 % en 1979 comme en 1978 (en valeur il est revenu à moins de 2 000 milliards de dollars). Il aura diminué en 1982 de 2 % environ pour la première fois depuis 1975 (– 3 %) et pour la troisième fois en un quart de siècle.

STAGNATION OU BAISSE DES NIVEAUX DE VIE

SOCIAL

L'année des grandes réformes

IL faudrait remonter aux années 1936 et 1945-1946 pour retrouver une année aussi riche en *transformations* sociales et c'est bien de réformes profondes qu'il faut parler pour caractériser l'année 1982.

Aux modifications importantes dans les systèmes de protection sociale se sont ajoutées une avalanche d'ordonnances (18) et de lois qui ont amélioré les conditions de travail ainsi que les droits des salariés et de leurs représentants.

● *La durée hebdomadaire du travail* a, pour la première fois depuis le Front populaire, été ramenée – en durée légale et souvent en durée effective – en dessous de la fameuse barre des quarante heures. Non seulement l'ordonnance du 16 janvier 1982 a fixé la semaine légale à trente-neuf heures, mais elle a introduit la cinquième semaine de *congés payés, fixé un* contingent d'heures supplémentaires et facilité l'aménagement du temps de travail pour mieux répondre aux besoins des entreprises et au fonctionnement des machines.

● *Les contrats de solidarité*, institués par l'ordonnance du 16 janvier 1982, ont aussi permis d'avancer le départ en retraite, d'instituer la retraite à temps partiel et – même si cela a été peu appliqué – de réduire davantage la durée du travail, en cas d'embauche.

● *Le travail à temps partiel et le travail intérimaire* ont à la fois été facilités et mieux contrôlés par une protection accrue des salariés qui y ont recours (plusieurs ordonnances de février et de mars 1982).

● *Les contrats à durée déterminée* (travail temporaire) *ont été*, eux aussi, réglementés afin d'éviter les abus, observés les années précédentes.

● *La formation professionnelle a été améliorée, par un accord* syndicats-patronat du 21 septembre 1982, en élargissant les droits des salariés aux congés individuels. En outre, une ordonnance a lancé le système de la formation alternée pour les jeunes de seize à dix-huit ans.

● *L'égalité des salaires entre hommes et femmes* a fait l'objet, à la fin de l'année, du vote d'une nouvelle loi afin de supprimer dans les anciens textes législatifs les diverses raisons qui permettaient encore au patronat d'appliquer des discrimina*tions*.

Les droits des travailleurs

Après de longs débats parlementaires et de vives contestations de l'opposition politique, y compris auprès du Conseil constitutionnel, le vote des quatre lois Auroux constitue enfin le dernier et grand volet des réformes de l'année 1982. Ces lois modifient profondément le code *du travail et vont provoquer dans les* entreprises, au cours de l'année 1983, une série de négociations et de débats afin que ces textes entrent en application.

● *Les libertés individuelles* – loi adoptée le 27 juillet 1982 – vont être renforcées par une nouvelle discussion des règlements intérieurs et par la mise en place du droit à l'expression des salariés dans les entre*prises de plus de deux cents salariés.*

● *Les institutions représentatives* – loi adoptée le 6 octobre 1982 – joueront un rôle accru. Le comité d'entreprise voit son rôle économique s'accroître, et les crédits d'heures accordés aux délégués syndicaux sont majorés. Un des articles interdisant la réclamation de dommages et intérêts en cas de grève a été supprimé par le Conseil constitu*tionnel.*

● *La négociation collective* – loi adoptée le 15 octobre 1982 – devient désormais une obligation, les partenaires sociaux devant, à date *régulière, se rencontrer*, sans obligation de résultat. Le champs des discussions a été élargi avec notamment l'obligation de discuter des salaires réels.

● *L'hygiène et la sécurité et les conditions de travail* – loi adoptée le 24 novembre 1982 – seront mieux assurées, les pouvoirs des comités d'hygiène étant là encore renforcés. En outre, le salarié peut – en cas de danger *grave – quitter son poste* sans être menacé de sanctions.

Au total, mesures quantitatives et qualitatives – qui, selon le patronat, vont alourdir les charges et la gestion des *entreprises – et qui* devraient, selon la thèse gouvernementale, améliorer les conditions de travail et permettre aux salariés de mieux participer à la vie quotidienne des ateliers et des bureaux.

La crise du financement se généralise

(Suite de la page 11.)

En R.F.A., la participation des malades est passée de 1,5 à 2 DM pour les médicaments avec institution d'un forfait à l'hôpital de *5 DM* ; en *Italie*, un ticket modérateur de 15 % a été introduit sur les frais d'analyses de laboratoires et sur les radios ; on a procédé à une révision de la liste des médicaments aux Pays-Bas où l'indexation des prestations sociales a été modifiée (2,46 % au lieu de 4,46 % selon la formule normale). Les honoraires médicaux ont été partiellement bloqués en France et en Belgique. Si les retraites ont *moins pâti de ces* politiques de rigueur, en revanche, les allocations familiales ont été réduites dans plusieurs pays européens : diminution de 500 FB par mois en Belgique et de *50 à 70 DM* par mois en R.F.A.

Ces mesures de freinage ou de réduction des dépenses étant insuffisantes, des relèvements de cotisation ont été opérés. En Belgique, la cotisation vieillesse est passée de 6,25 % à 7 % : une cotisation spéciale de 10 % a été créée pour les salariés à revenu élevé et une surtaxe de 5 % sur les primes d'assurance auto. En Allemagne, le principe d'une cotisation de retraité à l'assurance-maladie a été adopté et la cotisation chômage a été majoré de 0,25 point. En Irlande, les cotisations ont été relevées de 13,3 à 16,8 % avec un allégement pour certains salariés. En Italie, l'Etat est intervenu par la fiscalisation d'une partie des charges patronales. Aux Pays-Bas, les cotisations incapacité de travail ont été relevées de 2,8 % et celle de l'assurance-chômage de 1 %. Au Royaume-Uni, la cotisation des salariés a été majorée de 1 % et celle des employeurs réduite d'autant. En Belgique, un surplus de cotisations a été demandé aux ménages sans enfants.

Pour l'assurance-chômage dont la réforme la plus importante a été menée par le gouvernement français après l'échec des négociations, des mesures restrictives ont été adoptées en R.F.A. et en Belgique (– 6 % pour les allocations quand le ménage dispose de plus d'*un salaire*) ou sont à l'étude en Italie.

Des améliorations ont été cependant apportées en France (allocations familiales pour les familles de deux enfants : minimum vieillesse, allocations pour les chômeurs de longue durée et développement des préretraites). Des mesures positives ont été prises aussi pour certaines *catégories défavorisées* dans les autres pays d'Europe. Mais un peu partout, les gouvernements ont dû s'efforcer de rogner ou de freiner, et certains – au Danemark, aux Pays-Bas, en R.F.A. – ont essuyé des échecs ou ont dû quitter le pouvoir.

Confrontés à une crise durable qui n'a pas dit son dernier mot, la plupart des pays préparent d'autres *réformes restrictives, l'appel aux* contributions étant de plus en plus difficile. En effet le poids des prélèvements obligatoires a souvent dépassé les seuils critiques... de 44 % en France par rapport au P.I.B. jusqu'à plus de 50 % en Suède. Réunis à Madrid, en septembre 1982, les ministres des affaires sociales ont admis que le niveau des prestations ne pouvait être maintenu pour tous. Fin novembre, la Commission de Bruxelles a invité les gouvernements européens à engager « *un réexamen global* » de la protection sociale.

La montée des prélèvements obligatoires en France
(en % du PIB)

	1975	1981	1982
Impôts perçus	23,5	24,6	25,1
au profit :			
– de l'Etat	17,9	18,7	19
– des collectivités locales	4,5	4,8	4,9
– de la C.E.E.	0,8	0,8	0,8
Cotisations sociales	17,6	18,3	18,8
TOTAL	41,1	42,9	43,9

O.C.D.E. : le cap des trente millions de chômeurs a été franchi

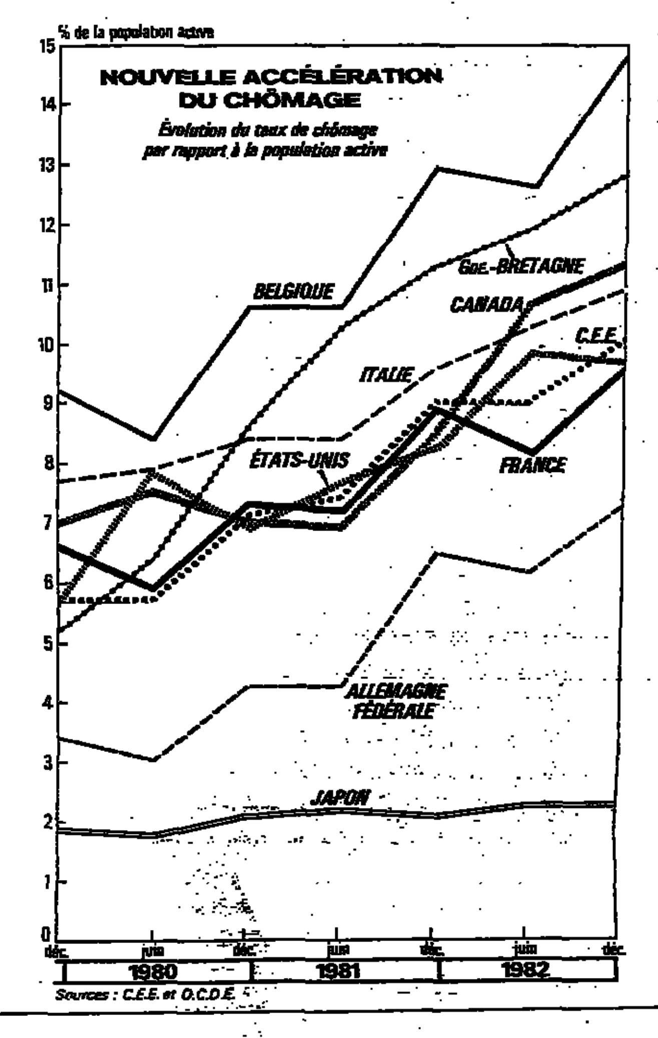
LE cap des 30 millions de chômeurs a été franchi au cours du deuxième semestre de l'année (un peu moins de 32 millions en fin d'année) pour la zone O.C.D.E.

L'accroissement du nombre des demandeurs d'emploi s'est poursuivi en 1982, à un rythme supérieur à celui constaté en 1981 (+ 23 % de novembre 1981 à novembre 1982 contre + 12 % sur la même période en 1981).

La situation de l'emploi s'est détériorée dans la quasi totalité des pays *mais certains ont connu une évolution* particulièrement défavorable : les États-Unis qui comptent désormais plus de 12 millions de chômeurs (+ 30 % de janvier à octobre 1982), le Canada avec une progression de près de 50 % durant les dix premiers mois de l'année (hausse record dans la zone de l'O.C.D.E.), la R.F.A. où l'on atteint maintenant deux *millions de demandeurs d'emploi* (+ 25 % au cours des dix premiers mois de 1982), la Grande-Bretagne qui a dépassé le cap des trois millions de chômeurs.

La France et l'Italie ont connu une évolution moins défavorable. En France, on a enregistré une stabilisation du chômage à partir du milieu de l'année, à un niveau légèrement supérieur à deux millions de demandeurs d'emploi (2 044 000 en octobre, après corrections des variations saisonnières).

Dans la C.E.E., le taux de chômage tend cependant à rejoindre celui des Etats-Unis.



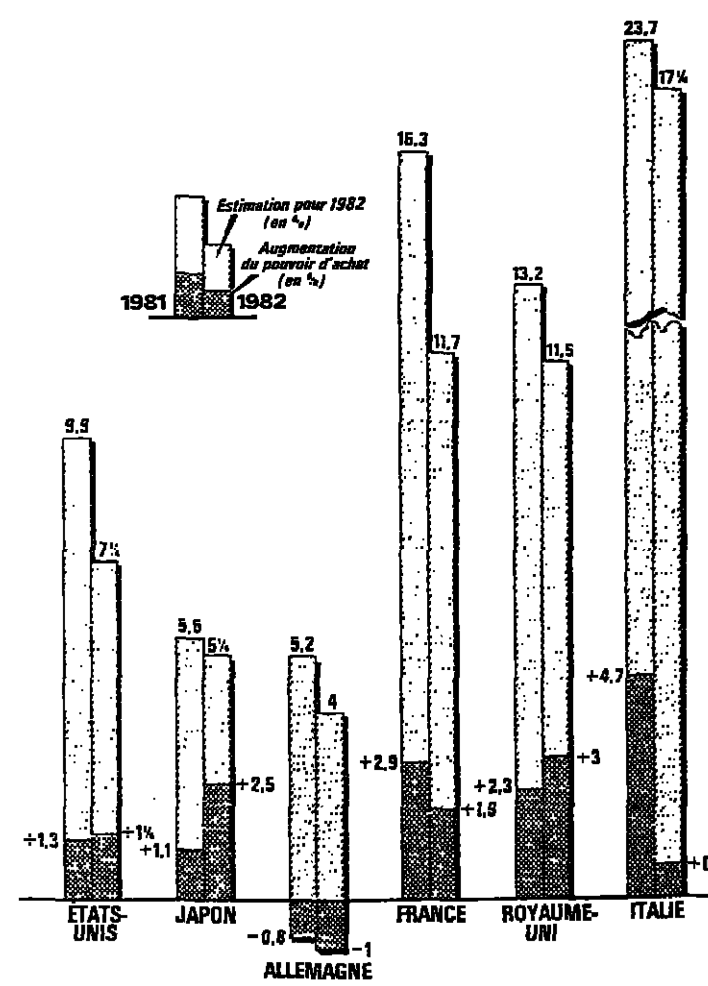
Sources : C.E.E. et O.C.D.E.

Freinage des salaires
Pouvoir d'achat amélioré en France

PARMI les grands pays industrialisés, seule l'Allemagne fédérale devrait achever l'année 1982 avec, comme en 1981, une *baisse du pouvoir d'achat des salaires* bruts de l'ordre de 1 %. En revanche, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, qui avaient connu en 1980 une diminution du pouvoir d'achat – très forte outre-Atlantique, – ont opéré un renversement de tendance. En Grande-Bretagne, les salariés devraient même connaître une amélioration en pouvoir d'achat supérieure à celle de 1981. Si, au Japon, la tendance à la hausse continue du pouvoir d'achat se poursuit (+ 0,3 % en 1980, + 1,1 % en 1981 et + 2,5 % en 1982), l'Italie enregistre, malgré une évolution des salaires qui demeure très forte, une hausse de pouvoir d'achat inférieure de l'ordre de 4 points à celle de 1981 (+ 0,7 % en 1982 contre 4,7 % l'année précédente).

L'acquis

En France, le blocage des prix et des revenus – et l'amorce d'un mouvement de remise en cause de l'indexation des salaires sur les prix – a permis d'aboutir à une sensible décélération de la hausse des salaires. L'augmentation du pouvoir d'achat devrait être, selon les prévisions de l'INSEE, légèrement inférieure en 1982 à celle de 1981. Cependant, il faut tenir compte de l'augmentation de 0,48 point de la cotisation des salariés à l'UNEDIC. Ainsi en 1982 le pouvoir d'achat des salaires nets devrait diminuer de 0,5 point. Si l'on intègre la hausse annuelle du pouvoir d'achat des prestations sociales (+ 6,5 %) et celle du pouvoir d'achat des revenus salariaux et sociaux (+ 2,4 %), le pouvoir d'achat du revenu disponible brut aura augmenté en 1982 de 2,1 %, soit le même pourcentage qu'en 1981. Un tel résultat, comme l'explique l'INSEE, est la conséquence de l'acquis du début de l'année. En effet, une nette brisure sépare les deux semestres de 1982 : le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages a augmenté de 2,2 % au premier semestre et a été diminué de 2,1 % au second, soit une certaine stabilité en glissement sur l'année. La France est parvenue à un tel résultat en partie parce qu'elle a évité, avec un nombre de conflits salariaux très faible à la sortie du blocage, une trop forte flambée salariale en fin d'année.



(1) Les chiffres d'augmentation des salaires sont ceux qui ont été calculés par l'O.C.D.E. : il s'agit des gains des ouvriers dans les industries manufacturières ; horaires pour les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Italie ; mensuels pour le Japon et hebdomadaires pour le Royaume-Uni. Pour la France, nous nous sommes basés, en raison de l'incidence du blocage des prix et des revenus, sur les prévisions (salaires horaires et prix à la consommation) de l'INSEE. Pour calculer le pouvoir d'achat, nous nous sommes basés, à l'exception de la France, sur l'indice des prix dit « implicite » calculé par l'O.C.D.E. et qui résulte de la différence des évolutions en valeur et en volume.

LES MATIERES PREMIERES

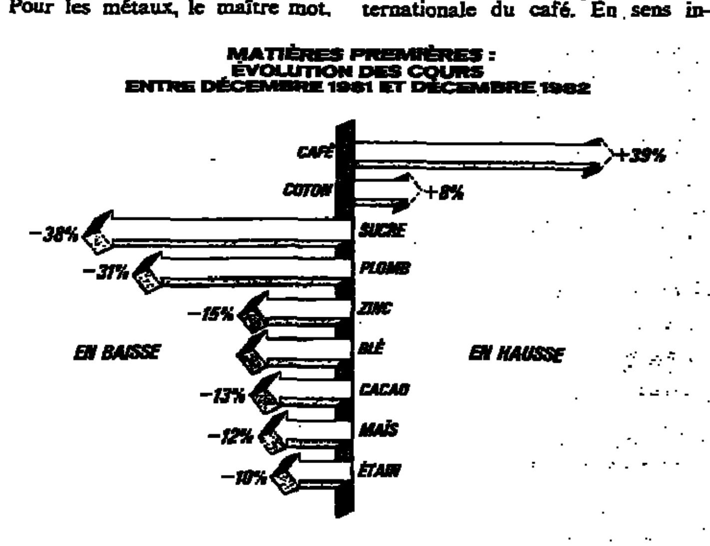
Une dépression persistante

LES cours du cuivre au plus bas depuis cinquante ans, celui du sucre revenu au niveau d'il y à dix ans, en monnaie constante, des mines fermées, des unités de raffinage arrêtées : tels sont les fruits amers d'une crise mondiale qui se prolonge et entraîne tout naturellement une diminution de la consommation donc de la demande de matières premières industrielles, compliquée de surproduction sur certaines denrées agricoles.

Pour les métaux, le maître mot, c'est la crise mondiale, qui a provoqué le gonflement des stocks et l'avilissement des prix. Dans le cas du cuivre, ces prix sont désormais insuffisants pour justifier le maintien en exploitation de nombreuses mines dont l'activité n'est plus rentable. La tenue du cours de l'étain a été affectée par les ventes continues de l'administration des Etats-Unis allégeant ses stocks stratégiques.

Au début de l'année toutefois, une profonde chute des cours mettait un point final à une spéculation malheureuse menée par la Malaisie, qui avait entrepris de les faire monter démesurément en faisant acheter du métal par milliers de tonnes sur le marché de Londres. Par la suite un accord fut conclu sur la stabilisation des prix et la constitution d'un stock régulateur.

Sur les marchés agricoles, l'événement a été la forte hausse du café, d'abord *par crainte de gelées* au Brésil, puis sous l'effet des réductions des quotas de livraisons décidées dans le cadre de l'Organisation internationale du café. En sens inverse, le sucre, qui avait chuté de 50 % en 1981, a baissé à nouveau (– 38 %), en raison d'une surproduction généralisée, conséquence d'une diminution de la consommation. Le cacao, *victime également de* la surproduction et de la sous-consommation, n'a pu maintenir son redressement de 1981. Dans les textiles, le prix du coton, en vif repli l'année dernière, a repris environ 8 %. Dans le secteur des céréales, l'augmentation de production et la diminution des achats soviétiques ont provoqué un recul général.



Marché déprimé du pétrole

LA consommation mondiale d'énergie a continué de baisser. Après une chute de 8 % en 1980 et de 7 % en 1981, la demande pétrolière a encore décliné de 3,5 % au premier semestre 1982. La consommation d'énergie par rapport au P.N.B. a continué de diminuer.

Le cours du charbon a baissé d'environ 10 % et celui du pétrole brut est passé de 35 dollars par baril à environ 32. Et encore l'OPEP a-t-elle réussi en mars, par l'instauration de quotas de production, à éviter un déclin plus fort. Pour les pays producteurs, en terme de pouvoir d'achat, la chute est évidemment plus importante. Tandis que pour les pays européens, affectés au cours de cette année par la hausse du dollar, cette baisse aura été insensible. En France, par exemple, le prix de la tonne de pétrole importée est passé de 1 582 F au 1er janvier à 1 818 F fin octobre.

La chute de la consommation, celle des cours mondiaux et la baisse des profits des compagnies énergétiques qui en ont résulté ont eu une double conséquence. D'abord, les organismes de prévisions ont revu leurs objectifs. L'Agence internationale de l'énergie – qui réunit tous les grands pays industrialisés occi*dentaux à l'exception de la France* – dans ses *Perspectives énergétiques mondiales*, publiées le 12 octobre, a réduit de 40 % ses estimations de consommation mondiale en l'an 2000. Comment, dans de telles conditions, les projets les moins rentables n'auraient-ils pas été remis en cause ? Ainsi Exxon – la première compagnie mondiale – a-t-elle renoncé à l'exploitation des schistes bi*tumineux du Colorado, Shell* et *Gulf* à la mise en valeur des sables asphaltiques de la province canadienne de l'Alberta. Aux Etats-Unis toujours, dix commandes anciennes de réacteurs nucléaires ont été annulées dans les neuf premiers mois de l'année. Et le nombre d'appareils de forage en activité au 30 septembre était inférieur de 43 % à ce qu'il était un an plus tôt.

SPORTS

POINT DE VUE

L'argent du champion

par BERNARD DESTREMAU (*)

CEUX de ma génération, tout comme nos illustres prédécesseurs, ont débuté dans l'austérité. Comme nous prenions tout naturellement les transports en commun pour aller au stade, j'avais décidé que je pourrais m'offrir, le jour où j'irais à Roland-Garros pour mon premier match de Coupe Davis, un taxi. J'ai éprouvé un instant de béatitude dans ce véhicule confortable dont je n'aurais jamais pensé demander le remboursement aux organisateurs.

Quelques mois plus tard, nous disputions la Coupe du roi de Suède, qui s'annonçait à l'époque comme une véritable Coupe Davis sur court couvert. L'équipe était composée de Borotra, Brugnon, Boussus et moi-même. Je gagne — en finale — mes deux simples. Nous remportons le trophée. Notre capitaines D. Gillou m'interpelle : *« Dis donc, Bernard, tu as sur ta note d'hôtel 17 couronnes de plus que Borotra. »* J'ai répondu immédiatement que j'allais les prendre à ma charge. Cela allait de soi.

Entre ceux qui ont connu les mêmes passions se tissent des liens *de sympathie profonde* à quelque génération qu'ils appartiennent. Hier, les champions ne recevaient que des frais de déplacement, aujourd'hui leurs gains se calculent en dizaines de nouveaux millions. Ainsi, nombre d'anciennes vedettes ont-elles entendu ce propos : *« Quelles sommes énormes vous auriez gagnées si vous étiez né plus tard ? »*

Eh bien, non, ces champions d'hier n'éprouvent aucun regret. Ils ont eu leurs minutes d'intensité, leurs tristesses — sportives s'entend — et leurs joies. Aucun d'entre eux ne prononce une parole d'amertume ou d'envie. Ils regardent jouer les jeunes et ne parlent que du jeu.

Mais les sommes considérables qui s'abattent comme des météorites innombrables dans les poches des acteurs méritent réflexion.

Est-il normal que dans notre civilisation dite évoluée l'argent privilégie, à ce point, le muscle par rapport à l'esprit ? Nous n'ignorons pas les dons exceptionnels et la force de caractère qui habitent les champions, les vertus de l'exemple qu'ils donnent, les rêves qu'ils répandent sur toute la surface du globe. Tout de même, dans la répartition des profits, n'y a-t-il pas quelque redressement à imaginer. Et d'abord la question surgit : « Qu'en font-ils de cet argent ? Savent-ils au moins en jouir ? Comment arrivent-ils à le dépenser ? »

Nos vedettes répondent souvent : *« Nous savons très bien comment utiliser notre argent. » « Nous avons une nombreuse famille. » « Nous réservons des sommes pour l'avenir, car notre talent sera de courte durée. »* Tout cela est vrai, encore que l'éphémère touche aussi bien le chef d'entreprise que la vedette sportive. Autre réponse : *« Pourquoi vous en prendre aux sportifs et pas aux autres, aux chanteurs par exemple ? »*

Il ne s'agit pas de s'en prendre aux vedettes de sport. Il ne s'agit même peut-être plus de placer le débat sur le plan de l'équité. C'est trop compliqué. Il est question de leur propre bonheur.

Peut-on proposer une formule pour le meilleur usage d'une partie des mannes providentielles qu'elles accumulent ? Certes, les vedettes payent maintenant de lourds impôts. La situation est, à cet égard, plus claire qu'à l'époque de l'amateurisme marron (1945-1970) où fleurissaient les dessous de table.

Le grand champion, comme le contribuable moyen, n'est pas disposé à payer plus, car, on le comprend, il ne sait pas quel usage sera fait des ponctions qu'il subit. Mais s'il savait qu'il pourrait se rendre utile ? S'il savait comment se ménager, pour son avenir, de la chaleur humaine ?

Alors, ne pourrait-on imaginer que partout dans le monde pour les plus grands, dans leur propre pays pour les champions nationaux, soient créées à leur initiative et avec leurs gains des sortes de Fondations — Fondation Borg, Fondation McEnroe, Fondation Noah —, où se développerait le sport où ils ont tant brillé. Tous ces lieux de l'effort, de la recherche de la perfection, seraient les leurs. Ils y auraient leur maison, leurs salons de réception. Ils seraient entourés de milliers de jeunes gens et jeunes filles désireux de les imiter, de les approcher, de les aimer. Ils trouveraient dans ces cadres où l'on parle de langage international de la fraternisation la chaleur humaine qui leur a souvent manqué dans les servitudes de leur jeunesse. Un peu comme le businessman américain découvre dans les orchestres ou les peintres de sa Fondation des joies nouvelles auxquelles il n'avait pas eu le droit de penser.

Un tel projet, hier incongru, paraît réalisable demain. Aux grandes vedettes de l'éphémère d'en décider avec l'encouragement de tous ceux qui ont en charge la diffusion générale du mouvement sportif et qui, à côté des chiffres des contrats, doivent penser à l'avenir de ceux qui les ennoblissent.

(*) Six fois « premier joueur de France », ancien joueur de Coupe Davis, ancien ministre, ancien député (P.R.) des Yvelines.

ATHLÉTISME. — *Le Français Jacky Boxberger a gagné, dimanche 26 décembre, la « corrida » internationale de Houilles (Yvelines), parcourant les 9,5 kilomètres en 26 min. 43 sec. Déjà trois fois vainqueur de l'épreuve, Boxberger a devancé son compatriote Radhouane Bouster, deuxième, et le Belge Léon Schots, troisième.*

De son côté, le Marocain Saïd Aouita a remporté la « corrida » d'Issy-les-Moulineaux, parcourant les 10,5 kilomètres en 30 min. 34 sec. 5. Il a devancé Dominique Cauvelier et Pierre Levisse.

TENNIS

Le Français Guy Forget en finale de l'Orange Bowl

Le Français Guy Forget et l'Espagnol Jorge Bardou jouent ce lundi 27 décembre à Miami (Floride) la finale de l'Orange Bowl juniors réservé aux moins de dix-huit ans. Les deux jeunes gens se retrouvent une année après s'être affrontés dans la même compétition, mais dans la catégorie des moins de seize ans.

Le Français s'était imposé en quarts de finale, 4-6, 6-1, 6-3.

Tête de série numéro un de ce tournoi, Forget s'est qualifié pour la finale en battant l'Espagnol Martin Jaite, 6-4, 6-3 ; de son côté, Bardou a dominé le Haïtien Ronald Agenor, 6-4, 6-3, qui avait éliminé, en demi-finale, le Français Tarik Benhabiles, 6-2, 6-2.

Originaire de Marseille, Guy Forget, qui fêtera ses dix-huit ans le 4 janvier prochain, n'est pas un inconnu. Champion de France cadets, il n'a pas encore acquis la réputation de Henri Leconte, mais il a cependant attiré l'attention quand, au dernier tournoi de Roland-Garros, il s'est permis de battre, en trente-deuxièmes de finale, le Roumain Ilie *Nastase avant de s'incliner devant* l'Américain Jimmy Connors. On reparlera de ce joueur nommé Forget, avait-on dit alors...

FOOTBALL

L'IMPLANTATION DE TERRAINS DE JEU DANS LES GRANDS ENSEMBLES

Mme Edwige Avice, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, et M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, ont présenté, en présence de M. Fernand Sastre, président de la Fédération française de football, le programme d'équipement visant notamment à implanter des terrains de football dans les grands ensembles.

Ce programme prévoit la construction en trois ans de mille terrains stabilisés de dimensions normales pour le football à onze et de dimensions réduites pour le football à à sept.

Le financement — 800 000 F pour les grands terrains et 400 000 F pour les petits terrains, — sera assuré par les collectivités locales grâce à des prêts à des taux privilégiés de la Caisse des dépôts et consignations. Une subvention de 75 000 F ou de 150 000 F, selon la grandeur du terrain, sera accordée par le Fonds national de développement du sport (F.N.D.S.).

Pour Mme Avice, cette opération s'inscrit dans un ensemble plus vaste qui devrait concerner également le rugby. Des programmes expérimentaux vont être mis en place à Dunkerque, Reims et Clermont-Ferrand. Ils permettront de définir les types d'installation souhaités par les habitants des grands ensembles et leurs modalités d'installation.

ORDRE DU MÉRITE

Sont élevés à la dignité de *grand-croix :*

MM. Pierre Emmanuel, écrivain, et Olivier Messiaen, compositeur, membre de l'Institut.

Sont élevés à la dignité de *grand officier :*

MM. Louis Bidau, président honoraire de la chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantique ; Yves Le Portz, président de la Banque européenne d'investissement ; Alfred Potier, président de la commission d'aide aux commerçants et artisans âgés ; Pierre Schwed, président d'honneur de l'Association des anciens cadres et auditeurs de l'I.H.E.D.N. ; Gaston Tunc, avocat général à la Cour de cassation ; Guy de Valence de Minardière, ministre plénipotentiaire, et Louis Verger, commissaire de la République de la Gironde.

Sont promus au grade de *commandeur :*

Chancellerie

MM. Jean Gatheron, inspecteur général de l'agriculture honoraire ; Edgar Lederer, professeur d'université honoraire ; André Mathiot, professeur d'université honoraire, et Jean Wyart, ancien professeur à la faculté des sciences de Paris.

Premier ministre

Mme Edith Bompaire, épouse Baraud, secrétaire de section d'une union d'associations de déportés, internés et familles de disparus ; MM. Louis Ducla, homme de lettres, et Michel Martin, ancien professeur.

Intérieur et décentralisation

MM. Omer dit Maurice Mennecier, ancien maire de Larouquette (Aveyron) ; Jean Poitevin, conseiller général de la Charente, Pierre Rouvière, commissaire de la République de la région Alsace, et André Viannay, délégué de la commission de Vénissieux (Rhône).

Commerce extérieur

MM. Pierre Germes, directeur général d'une société, et Pierre Salbaing, P.-D. G. d'une société.

Transports

MM. Jacques Borredom, ancien inspecteur général de l'équipement, Paul Fumet, ingénieur général des ponts et chaussées et Georges Libert, ancien commandant de bord à Air France.

Recherche et industrie

M. Armand Bollinger, chef du département de sûreté et de protection du secret du C.E.A.

Energie

MM. Bernard Flajolet, ingénieur général des ponts et chaussées et Antoine François-Marsal, délégué régional à E.D.F.

Affaires sociales et solidarité nationale

MM. Joseph Allaire, administrateur civil ; Paul Dhoutaut, président d'organismes sociaux, et Clément Michel, président de la Fondation nationale de gérontologie.

Justice

MM. Philippe Baudry, premier président de la cour d'appel de Poitiers ; Jean Jonquères, conseiller à la Cour de cassation ; Bernard Jouvin, conseiller d'Etat et Raymond Pechaud, notaire honoraire.

Relations extérieures

MM. Paul Anthoine-Milhomme, directeur de banques, et Raymond Arnold, directeur de la bibliothèque française de Bucarest.

Hubert Dubois, ministre plénipotentiaire, président de l'ORSTOM ; Don Camille d'Ornano, ministre plénipotentiaire et René Servoise, ministre plénipotentiaire.

M. Jean-Charles Moreau, ancien directeur à la Commission de la C.E.E.

Défense

MM. Marcel Bert, contrôleur général des armées ; Robert Clerouin, agent sur contrat, et Gilles Rougevin-Baville, ingénieur dans une société

Economie et finances

MM. André Lesage, commissaire général aux prix, et Joseph Vallet, contrôleur financier

Education nationale

MM. Louis Biencourt, inspecteur principal de l'enseignement technique ; André Guilmain, conseiller d'administration ; Guy Ourisson, professeur d'université à Strasbourg, et Jean-Pierre Serre, professeur au Collège de France.

Agriculture

MM. Marc Covillens, ancien directeur général du Centre national des expositions et concours agricoles, et Jack Lequertier, délégué d'une union nationale de coopératives.

Culture

MM. Georges Franju, réalisateur de films ; André Navarra, violoncelliste, et Emmanuel (dit Manuel) Rosenthal, chef d'orchestre, compositeur et professeur.

Temps libre

MM. Marie Sarthe, professeur d'éducation physique honoraire, et Pierre Ferri, président d'honneur de la Fédération internationale d'escrime.

Urbanisme et logement

M. Georges Bouvron, attaché administratif, et Mlle Françoise Dissard, inspecteur général honoraire.

Communication

M. Jean Grunebaum, dit Grunebaum-Rheims, collaborateur à FR 3.

P.T.T.

MM. Albert Delbouys, ingénieur général, et Jean Marcisieux, ingénieur général.

Anciens combattants

MM. Roger Bauler, président d'une fédération d'anciens du génie ; Pierre Le Savouroux, membre d'une association de mutilés ; François Liberotti, président d'une amicale d'anciens prisonniers, Louis Liss, président d'honneur d'une section départementale de Rhin et Danube, et Paul Roy, président d'une fédération vosgienne d'anciens combattants.

∴

Le *Journal officiel* du 26 décembre publie des listes d'officiers et de chevaliers de l'ordre national du Mérite.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

INFORMATIONS « SERVICES »

« Un club » de qualité pour cinquante vignerons champenois

Tout le monde connait les grandes maisons de champagne, dont la publicité s'étale partout : Moët et Chandon, Veuve Clicquot, Laurent-Perrier, Mumm, Pommery, Lanson, Roederer, Pol Roger, Krug, Bollinger, Piper-Heidsieck, etc. Ce que l'on connaît moins en revanche, ou souvent pas du tout, ce sont ces vignerons « récoltants-manipulants » pour qui l'ambition ultime est, non plus de vendre leur raisin aux grandes maisons, mais de faire « leur » champagne et de le vendre sous « leur » nom.

En cela, toutefois, ils peuvent bénéficier de la complicité du Français moyen, toujours à la recherche du petit propriétaire, « bon et pas cher ». Seulement voilà ! Autant les grandes maisons offrent, généralement, toute garantie sur la qualité constante de leurs produits, autant les petits récoltants ont parfois du mal à assurer cette garantie, leur taille et leurs moyens techniques restant insuffisants : outre le terroir et le cépage, le champagne, c'est un assemblage de cuvées sous l'empire d'une technologie assez complexe.

Aussi faut-il saluer les efforts déployés depuis une dizaine d'années par un certain nombre de viticulteurs manipulants, 12 au départ, 50 maintenant, qui possèdent, au total, 650 hectares et ont fondé une association. Celle-ci, sous le nom de Club des viticulteurs champenois, a pour but *« en vue d'une promotion qualitative, de créer, de faire agréer, de réglementer et de surveiller l'utilisation d'un sigle réservé exclusivement aux membres du club »*, à partir de tirages effectués dans une bouteilles prestige, qui a pris le nom de « Spécial Club ». Chaque membre du club a l'obligation de soumettre, avant tirage, son assemblage à un examen devant une commission de dégustation composée d'œnologues et de viticulteurs. Un test probatoire de contrôle a lieu à l'issue des trois ans d'âge réglementaires pour les crus millésimés vendus entre 55 F et 60 F. Un tel exemple, même limité aux bouteilles non millésimées, mériterait d'être suivi, dans un vignoble où l'on rencontre parfois de redoutables « pétroles ».

FRANÇOIS RENARD

Les membres du club

Paul BARA, Bouzy, 51150 Tours. Tél. : 59-00-50 ;
BARDOUX PÈRE & FILS, Villedommange, 51140 Jonchery. Tél. : 49-25-10 ;
H. BEAUFORT & FILS, Bouzy, 51150 Tours. Tél. : 59-01-34 ;
Yves BEAUTRAIT, Louvois, 51160 Ay. Tél. : 59-03-38 ;
Albert BERGÈRE, Fère-brianges, 51270 Montmort. Tél. :59-30-23 ;
François BERGERONNEAU, Villedommange, 51140 Jonchery. Tél. : 49-24-18 ;
BONNAIRE-BOUQUEMONT, Cramant, 51200 Epernay. Tél. : 50-50-85 ;
Edmond BONVILLE, B.P. 8 – Oger, 51190 Avize. Tél. : 50-53-19 ;
BROCHET-HERVIEUX, Écueil, 51500 Rilly. Tél. : 97-65-92 ;
Robert CHARLEMAGNE, Le Mesnil-sur-Oger, 51190 Avize. Tél. : 50-51-02 ;
Roland CHAMPION, *Chouilly*, 51200 Epernay. Tél. : 59-60-56 ;
Guy CHARLEMAGNE, Le Mesnil-sur- Oger, 51190 Avize. Tél. : 50-52-98 ;
CHARLIER & FILS, Montigny-sous-Châtillon, 51700 Dormans. Tél. : 50-35-18 ;
Marc CHAUVET, 51500 Rilly-la-Montagne. Tél. : 48-42-71 ;
Gaston CHIQUET, Dizy, 51200 Epernay. Tél. : 51-46-19 ;
René COLLIN, Congy, 51270 Montmort. Tél. : 59-32-31 ;
Alain COLLERY, 51160 Ay-Champagne. Tél. : 50-10-49 ;
Jean-Paul DEVILLE, 51380 Verzy. Tél. : 97-13-50 ;
Edmond FORGET-CHEMIN, Ludes, 51500 Rilly. Tél. : 61-12-17 ;
J.-Cl. FRANÇOIS-DELAGE, Ludes, 51500 Rilly. Tél. : 61-12-97 ;
R. GABRIEL-PAGIN, Avenay-Val-d'Or, 51160 Ay. Tél. : 52-31-26 ;
Pierre GIMONNET et Fils, Cuis - 51200 Epernay. Tél. : 51-47-29 ;
François GONET, Le Mesnil-sur-Oger - 51190 Avize. Tél. : 50-53-71 ;
Michel GONET, 51190 Avize. Tél. : 50-50-56 ;
Philippe GONET, Le Mesnil-sur-Oger - 51190 Avize. Tél. : 50-51-07 ;
Vincent GONET, Le Mesnil-sur-Oger - 51190 Avize. Tél. : (25) 79-17-04 ;
Henri GOUTORBE, 51160 Ay-Champagne. Tél. : 50-11-59 ;
GRONGNET et Fils, Étoges - 51270 Montmort. Tél. : 59-30-50 ;
HERVIEUX-DUMEZ, Sacy - 51500 Rilly. Tél. : 49-22-02 ;
André JACQUART, Le Mesnil-sur-Oger - 51190 Avize. Tél. : 50-52-29 ;
Gilbert LAGACHE, Pierry - 51200 Épernay. Tél. : 54-03-12 ;
Pierre LALLEMENT, 51380 Verzy. Tél. : 97-91-09 ;
LARMANDIER Père et Fils, Cramant - 51200 Épernay. Tél. : 50-52-19 ;
Ph. LARMANDIER-BERNIER, 51130 Vertus. Tél. : 52-13-24 ;
LAUNOIS Père et Fils, B.P. 7, Le Mesnil-sur-Oger - 51190 Avize. Tél. : 50-50-15 ;
Lucien LECLERC, Cumières - 51200 Épernay. Tél. : 51-29-31.
LECLERC BRIANT, Cumières, 51200 Épernay. Tél. : 51-46-43 et 54-45-33 ;
H. MANDOIS Père et Fils, Pierry, 51200 Épernay. Tél. : 54-03-18 ;
Bernard MARGAINE, Villers-Marmery, 51150 Tours. Tél. : 97-92-13 ;
José MICHEL, B.P. 16 - Moussy, 51200 Épernay. Tél. : 54-04-69 ;
NOMINÉ-RENARD, Villevenard, 51270 Montmort. Tél. : 59-16-13 ;
Charles ORBAN, Troissy - 51700 Dormans. Tél. : 50-70-05 ;
PERTOIS-MORIZET, Le Mesnil-sur-Oger, 51190 Avize. Tél. : 50-53-04 ;
Pierre PETERS, Le Mesnil-sur-Oger, 51190 Avize. Tél. : 50-50-32 ;
Francis QUENARDEL, 51360 Verzenay. Tél. : 49-40-63 ;
RENARD-BARBIER, Villevenard, 51270 Montmort. Tél. : 59-16-01 ;
R. RENAUDIN, B.P. 1 - Moussy, 51200 Épernay. Tél. : 54-03-41 ;
Jacques SELOSSE, 51190 Avize. Tél. : 50-58-98 ;
Champagne SUGOT Fils, Cramant, 51200 Épernay. Tél. : 50-53-54 ;
VOIRIN-DESMOULINS, Chouilly, 51200 Épernay. Tél. : 54-50-30.

LA MAISON

CORBEILLE A FEU. — Pour maintenir les bûches dans l'âtre d'une cheminée et assurer un bon feu, un nouvel accessoire vient d'être créé. Ce « Brulbûches » de Godin est un élément concave en fonte noire, de 23 centimètres de large et de 34 centimètres de profondeur ; on y dépose petit bois et bûches qui s'enflamment rapidement, l'air passant par les parois ajourées. Cette corbeille à feu, qui retient les braises, s'ajuste à tous les foyers : d'un seul élément pour une petite cheminée à deux ou trois juxtaposés et emboîtés pour un vaste foyer.

★ **« Brulbûches » C Godin, 140 F environ l'élément. Chez les dépositaires Godin, dans les grands magasins et quincailleries.**

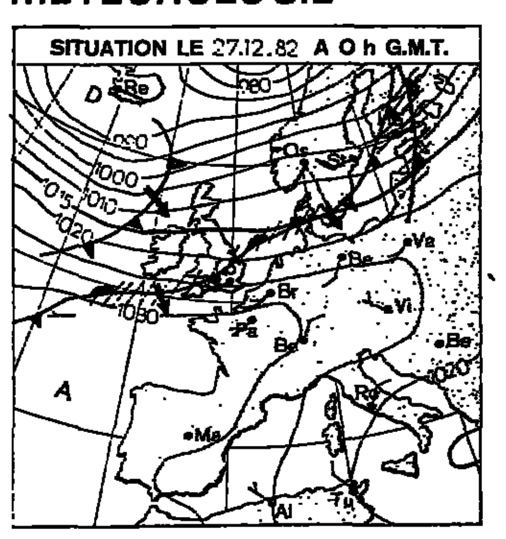
TALONS RÉNOVÉS. — La marche (surtout dans des gravillons) et la conduite automobile abîment les talons des chaussures. Pour effacer ces éraflures, un spécialiste de la teinture pour cuir a mis au point un rénovateur de talons. C'est un vernis coloré qui s'applique sur des talons en bois ou recouverts de peau ou de plastique. Six coloris au choix : noir, marron, bleu foncé, bordeaux, havane ou blanc. Le flacon avec pinceau, pour rénover de cinq à dix paires de talons, vaut 21 F environ.

★ **« Heel colour », Dylon, dans les grands magasins, drogueries et au Colour Center, 25, rue Etienne-Marcel, 75001 Paris.**

AIR PURIFIÉ. — Pour absorber les odeurs de cuisine ou de tabac, et éliminer les poussières (souvent causes d'allergies), un petit purificateur d'air se fixe au mur ou se pose sur un meuble. D'une puissance de 20 watts, il contient une cassette-filtre à trois écrans : des fibres arrêtant les poussières, des cristaux neutres (non parfumés) absorbant les odeurs et les fumées et un charbon actif. Cette cassette se change tous les trois mois environ pour une utilisation normale.

★ **« Air pur » Babyliss, 200 F maximum ; 45 F la cassette. En vente chez les électroménagistes et dans les grands magasins.**

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 28.12.82 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard Verglas dans la région

Front quasi stationnaire — Front chaud — Front froid — Pluie — Brouillard — Verglas — Neige — Averses — Vent fort — Occlusion

Evolution probable du temps en France entre le lundi 27 à 0 heure et le mardi 28 décembre minuit.

Les hautes pressions du proche-Atlantique, qui débordaient un peu sur nos régions océaniques, vont s'affaiblir par le nord-est, laissant l'air plus froid, venant d'Angleterre, envahir une bonne partie de la France.

Mardi, encore des brouillards le matin et du temps gris sur les régions au sud de la Loire ; progressivement des éclaircies se développeront ; 7 à 8° le matin, 10 à 11° dans la journée. Sur le bord de la Méditerranée - Provence - Languedoc - Corse, persistance du beau temps ensoleillé avec un peu de mistral : 8 à 9° dans la matinée ; 14 à 15° l'après-midi.

Sur toutes les autres régions, soit à peu près la moitié nord, temps plus frais : 3 à 4° au lever du jour, mais ciel plus variable avec de belles éclaircies. Un saupoudrage d'averses, surtout en bordure de la Manche et près du relief Ardennes - Vosges - Nord - Massif Central, Jura et nord des Alpes. Il neigera un peu vers 1 000 mètres. Dans l'après-midi, sur toutes ces régions, 5 à 7°, avec un vent de nord-ouest modéré.

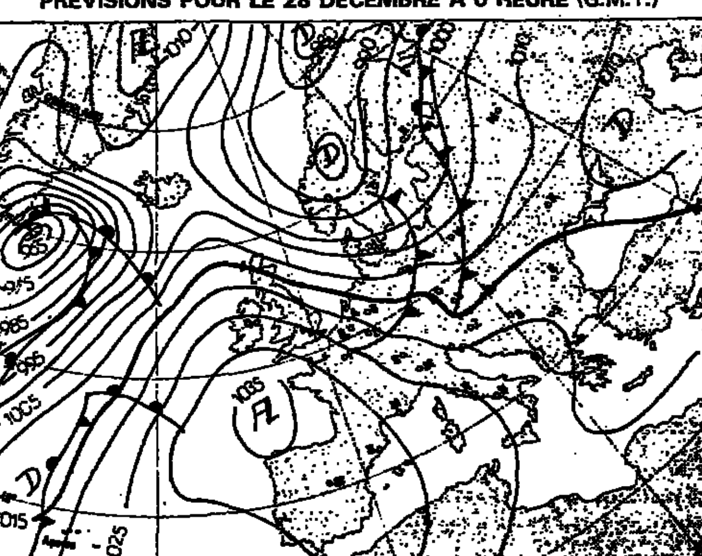
Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 27 décembre à 7 heures, 1 029,8 millibars, soit 772,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 décembre ; le second *le minimum de la nuit du 26 décembre* au 27 décembre) : Ajaccio, 15 et 0 degrés ; Biarritz, 11 et 9 ; Bordeaux, 9 et 7 ; Bourges, 8 et 6 ; Brest, 10 et 9 ; Caen, 10 et 8 ; Cherbourg, 9 et 9 ; Clermont-Ferrand, 8 et 4 ; Dijon, 4 et 4 ; Grenoble, 4 et 3 ; Lille, 9 et 8 ; Lyon, 6 et 5 ; Marseille-Marignane, 13 et 0 ; Nancy, 6 et 5 ; Nantes, 10 et 9 ; Nice-Côte d'Azur, 15 et 6 ; Paris-Le Bourget, 9 et 7 ; Pau, 11 et 8 ; Perpignan, 14 et 11 ; Rennes, 9 et 6 ; Strasbourg, 5 et 3 ; Tours, 8 et 6 ; Toulouse, 10 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 24 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 10 degrés ; Amsterdam, 9 et 8 ; Athènes, 15 et 7 ; Berlin, 5 et 5 ; Bonn, 6 et 6 ; Bruxelles, 8 et 8 ; Le Caire, 22 et 14 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 6 et 4 ; Dakar, 25 et 19 ; Djerba, 13 et 11 ; Genève, 5 et – 2 ; Jérusalem, 15 et 10 ; Lisbonne, 10 et 6 ; Londres, 10 et 8 ; Luxembourg, 5 et 4 ; Madrid, 14 et 0 ; Moscou, – 1 et – 1 ; Nairobi, 26 et 17 ; New-York, 18 et 9 ; Palma-de-Majorque, 16 et 7 ; Rome, 13 et 3 ; Stockholm, 7 et 1 ; Tozeur, 14 et 7 ; Tunis, 14 et 7.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 28 DÉCEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



MODE

Orfèvres en manchettes

Joailliers et chemisiers renouvellent les boutons de manchettes pour hommes, en toutes les matières, du diamant à la passementerie de soie. En effet, le centre d'information du diamant a choisi la superbe boutique de *Charvet*, nouvellement installée, 28, place Vendôme, comme cadre de son exposition « Diamants de Noël pour lui », en lancement d'une campagne de publicité rappelant certaines situations de l'inoubliable comédie d'Edouard Bourdet : *le sexe faible.*

Y ont participé les grandes griffes de la joaillerie parisienne, dont *Aldebert*, les « must » de *Cartier*, *Gérard*, *O. P. Perrin*, *Poiray* et *Van Cleff et Arpels*, entre autres.

Jean Dinh Van, le premier à allier l'acier bleu et l'or, le travaille maintenant en ton fusil de canon, mat ou brillant, aussi bien en boutons de manchettes qu'en bagues très masculines, ornées d'un solitaire. *Mellerio* associe l'acier et l'or en bâtonnets d'une sobre élégance. *Gucci* reste fidèle aux boutons en or, genre corozo, tout simples, pour manchettes et blazers.

Dunhill propose une épingle à nourrice en vermeil pour col anglais (410 francs), un coffret contenant quatorze boutons de blazer en acier brossé, au sigle maison (980 F), mais joue les boutons de manchettes ovales en argent poli vif (480 F) ou ronds en œil de tigre (495 F).

Hermès traite l'argent pour le rendre inoxydable en motifs de cordage, balles de golf ou étriers (de 640 F à 1 500 F).

Mais les boutons de manchettes se trouvent partout et à tous les prix, notamment en tons de pierres dures dans les classiques boules de *Christian Dior* (de 230 F à 190 F), en raquettes de tennis entrecroisées et argentées chez *Gérard Sools*.

Enfin, *Burberrys*, grave et émaille sur blason de métal les armes de la maison (à 100 F). — N. M.-S.

★ Adresses : *Aldebert*, 1, boulevard de la Madeleine ; *Gérard*, 8, avenue Montaigne ; *O.J. Perrin*, 33, avenue Victor-Hugo ; *Poiray*, 8, rue de la Paix ; *Van Cleef et Arpels*, 22, place Vendôme ; *Jean Dinh Van*, 7, rue de la Paix ; *Mellerio*, 9, rue de la Paix ; *Gucci*, 27, faubourg Saint-Honoré ; *Hermès*, 24, faubourg Saint-Honoré ; *Christian Dior*, 30, avenue Montaigne, 12, rue Boissy-d'Anglas ; *Dunhill*, 15, rue de la Paix ; *Gérard Sools*, Parly-2 et 22, avenue Victor-Hugo ; *Burberrys*, 8, boulevard Malesherbes, 55, rue de Rennes ; *Scotch House*, 56, rue de Passy.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 29 DÉCEMBRE

« L'abbaye Saint-Martin », 14 h 30, 292, rue Saint-Martin, Mme Allaz.

« La Conciergerie présentée aux jeunes », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge, Mme Hulot.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier.

« Musée des monuments français », 15 heures, place du Trocadéro, Mlle Garnier-Ahlberg.

« Notre-Dame de Paris », 15 heures, portail central, M. Guillier (Caisse nationale des monuments historiques).

« Fantin Latour », 15 h 15, Grand Palais (Mme Angot).

« Trésors d'Irlande », 15 heures, Grand Palais (Approche de l'art).

« Bibliothèque nationale », 15 heures, 58, rue de Richelieu (l'Art pour tous).

« La Conciergerie », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Sénat », 15 heures, 20, rue de Tournon (Mme Hager).

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, métro Pont-Marie (P. V. Jaslet).

« Les plus vieilles maisons de Paris », 14 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Les Catacombes », 14 h 30, 2, place Denfert-Rochereau (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Opéra », 13 h 15, haut des marches (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

19 h 45 : 12, rue Vivienne, M. A. d'Athis : « L'astrologie et la santé » (*Ergonia*).

BIBLIOGRAPHIE

Regards sur le passé de Tulle

L'imprimeur Paul Maugein, en collaboration avec MM. René Bonnet, Francis Ducreux et André Vedrenne, vient d'éditer un album de qualité qui comporte plusieurs centaines de reproductions de cartes postales illustrant les moments forts du passé de Tulle, notamment la création de la manufacture d'armes. Il faut aussi citer l'histoire de la préfecture, des établissements d'enseignement, du commerce (foires et marchés) de l'artisanat, etc.

En bref, les *Regards sur le passé de Tulle* constituent une remarquable monographie enracinée dans la terre corrézienne et dont les enseignements vont bien au-delà du régionalisme.

★ **Éditions Maugein et Cie, 19000 Tulle. Prix : 150 F.**

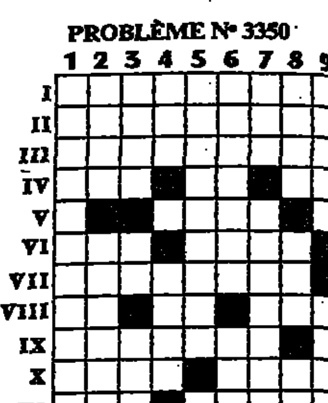
LOISIRS

LE GUIDE DES CHAMPIGNONS. — Dernier né parmi les guides de *Sélection du Reader's Digest*, celui-ci est consacré aux champignons. Beaucoup de clarté dans la présentation : des tableaux très lisibles, et ensuite une espèce par page avec trois illustrations en couleur.

★ **320 p., 179 F, 212 boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3350



HORIZONTALEMENT

I. Met de l'argent à couvert. — II. Traite sa clientèle de manière à la conserver. — III. Se faire remarquer en étant discret. — IV. Morceaux de veaux. Personnel familier. Note. — V. Fond que l'on touche en ne touchant plus de fonds. — VI. Est ouvert aux vers. Dialecte d'Amérique du Sud. — VII. Peuvent donc s'exprimer de manière cohérente. — VIII. Symbole chimique. Prend par le col. Eau parfois plate. — IX. Fait dévier du droit chemin. — X. C'est le moment de dire tout ce que l'on sait. Un quart de quatre-quarts. — XI. Mouché à Waterloo. Moitié qui ne porte pas la culotte.

VERTICALEMENT

1. On a ce que l'on mérite quand cela arrive. — 2. Saisit celui qui appréhende. Fait partir en tournant la tête. — 3. Fait aller dans l'au-delà. Démonstratif. Cinéaste américain. — 4. A fleur de peau. Fait tenir des propos amers. — 5. S'expriment donc dans toutes les langues. — 6. Dont on a donné le fer à repasser. Morceau de ferraille. — 7. Régulier. Ont donc été suivies à la lettre. — 8. Procéder par élimination. Forme arabe de Jésus. Note. — 9. Aller en se laissant aller. Où une femme manifeste parfois le désir d'avoir un garçon.

Solution du problème n° 3349

Horizontalement

I. Déraillement. Or. — II. Inaction. Irise. — III. St. Lu. Modèles. — IV. Ce. Islam. SS. — V. Ondulation. En. — VI. Ut. Nocif. Il. Nom. — VII. Réac. Ectoplasme. — VIII. Etre. Isolé. El. — IX. Crues. Est. Date. — X. Quart. Gréement. — XI. Terre. Uni. Ers. — XII. Ici. Aérostat. En. — XIII. Léonine. Sou. — XIV. Lunettes. Amusée. — XV. Ex. Fées. Présent.

Verticalement

1. Discours. Quille. — 2. Entente. Cu. Ceux. — 3. Râ. Aération. — 4. Acupuncture. Nef. — 5. It. Lô. Retraite. — 6. Liliacées. Rente. — 7. Loustic. Gérées. — 8. En. Liftier. — 9. Mao. Osséuse. — 10. Omnipotent. Ar. — 11. Nid. Ill. Miasme. — 12. Trêve. Aède. Tous. — 13. Il. Uns. Ane. Usé. — 14. Osés. Omettre. En. — 15. Ressemelé. Sujet.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 25 et du dimanche 26 décembre :

DES LOIS

- Relative aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ;
- Relative aux études musicales et pharmaceutiques (troisième cycle) ;
- Relative au renouvellement des baux commerciaux en 1983.

DES DÉCRETS

- Fixant les attributions de la direction de la surveillance du territoire ;
- Modifiant le décret du 29 juillet 1964 modifié fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets ;
- Relatif à la gestion des risques vieillesse et invalidité des salariés agricoles.

Le Monde

culture

MUSIQUE

AU FESTIVAL D'ART SACRÉ

Janacek et Szymanowski

Le cinquième Festival d'art sacré de la Ville de Paris, qui s'était ouvert le 10 novembre par la création du Requiem *de Renaud Gagneux, n'a décidément pas joué la facilité, en proposant, pour sa soirée de clôture, le 23 décembre, deux œuvres relativement peu connues : le* Stabat Mater *de Szymanowski et la* Messe glagolitique *de Janacek. Ces choix illustrent assez bien l'esprit qui a présidé à l'élaboration de vingt-quatre programmes différents, dont l'éclectisme laisse néanmoins apparaître trois tendances dominantes : la place réservée à la musique du vingtième siècle, l'accent mis sur la musique orthodoxe russe et gréco-byzantine, ainsi que sur la musique religieuse française des dix-septième et dix-huitième siècles.*

Créés la même année, en 1929, le Stabat Mater *et la* Messe glagolitique *appartiennent à des esthétiques radicalement différentes, tout en échappant aux courants néo-classiques ou avant-gardistes qui fleurissaient en Occident à cette époque. L'un et l'autre tentent de renouer avec les sources de l'inspiration populaire et le choix de la langue polonaise dans le premier cas, ou du vieux slavon dans le second, et indiquent une volonté d'indépendance à l'égard du catholicisme romain qui n'étonne pas de la part de deux artistes aussi peu conformistes dans leur œuvre que dans leur vie.*

Le rapprochement s'arrête là, car, avec des effectifs relativement semblables : solistes, chœurs et orchestre, ces ouvrages portent, en profondeur, la marque de leurs auteurs. Le Stabat Mater *procède par grandes lignes mélodiques et établit, à travers des climats harmoniques prolongés, une atmosphère calme et méditative ; la* Messe, *au contraire, vibre de la même impatience rythmique que les derniers opéras de Janacek : c'est une musique essentiellement tonique, juvénile, d'un lyrisme toujours tendu qui culmine dans les solos du ténor et dans l'*allegro *pour orgue seul.*

En écrivant cette messe, le compositeur n'a pas tenu compte, à l'évidence, de l'acoustique particulière aux églises – à la différence du Stabat Mater *qui profite des effets de réverbération, – aussi serait-il préférable de l'écouter dans une salle de concert. On pourrait reprocher à Hubert Soudant, qui dirigeait le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France et les magnifiques chœurs de la Philharmonie tchèque, de n'avoir pas cherché à remédier à cet inconvénient, mais on répondra à cela que les auditeurs étaient plus nombreux derrière leur poste de radio qu'en l'église de Saint-Louis-en-l'Isle, cependant des respirations plus larges, un phrasé plus ample auraient conféré à cette interprétation brillante et bien en place un supplément de profondeur.*

Magdalena Cononovici (soprano) et Fausto Tenzi (ténor) se détachaient du quatuor de solistes sans trop porter ombrage cependant à Clara Wirtz et à Martin Egel dont les moyens paraissent plus limités.

GÉRARD CONDÉ

« MÉFAITS D'HIVER », A L'ARC

Tragédie vidéo

Si l'on doit voir au Musée des arts et traditions populaires l'excellente exposition consacrée aux Faits divers, *autant éviter en revanche le spectacle intitulé* Méfaits d'hiver *« tragédie vidéo-musicale » proposée par Patrick Morelli, au Musée d'art moderne. L'idée de départ – mettre à plat l'horreur de ce qui entre au menu quotidien des journaux (télévisés ou non) – a semblé assez bonne aux responsables de l'association « Musique en théâtre » et à ceux qui, au ministère de la culture, à la FNAC, à France-Culture ou encore à l'IFOREP (Institut de formation de recherche et de promotion) accordent des aides à la création.*

Ils se sont trompés. Les décors créés par Michel Journiac dans lesquels évoluent sans un mot des comédiens nombreux, tout comme les bandes-vidéo réalisées par le groupe Organon-Images pour ponctuer une mise en scène fastidieuse de l'accident de la route et du crime banal, ont dû coûter cher, une vraie pitié !

Nicolas Frize est l'auteur de la musique qui ponctue cette non-tragédie, Roger Gicquel en personne a aimé être le choryphée sur petits écrans. Le compositeur aussi s'est fourvoyé : le chœur des femmes vêtues de noir n'a pas l'air de croire une seconde à la réalité de ce qui doit être chanté ; et ni la violoncelliste Anne Boussard ni même Isabelle Gascuel, dont le hautbois est un peu moins catastrophique, ne sont capables de sauver les meubles.

On a assisté lors de la première représentation à un énorme chahut de la part du public furieux. Il semble que dès le lendemain beaucoup des « longueurs » étaient supprimées...

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ ARC, 20 h 30.

VARIÉTÉS

Les Français à Las Vegas

Le Bal du Moulin rouge vient de faire son entrée à Las Vegas en présentant sous son label un premier spectacle régulier qui prend la forme du traditionnel et fastueux festival de gestes, de couleurs et de lumières.

Conçue et dirigée par le chorégraphe américain Walter Painter, cette opération de prestige a lieu au Hilton, le plus grand complexe hôtelier du monde (3 174 appartements et chambres), qui reçut les concerts d'Elvis Presley à l'époque où celui-ci s'efforçait de raviver le souvenir de tout un ensemble de rites.

Suivant l'exemple de la maison-mère, les animateurs du Bal du Moulin rouge à Las Vegas n'ont pas lésiné sur les moyens, ont multiplié les décors, les costumes, les panaches de plume et les parades et proposent également une série de voyages vers l'espace avec de jolies femmes qui évoluent dans des séquences dignes des opérettes à grand spectacle et des comédies musicales. Toujours selon la tradition parisienne, les numéros visuels (notamment les équilibristes Salvatore Saly et Carlo et Jones Rossi) s'intègrent naturellement à l'ensemble et le french cancan, dansé sur une scène un peu trop large, termine le spectacle qui restera à l'affiche trois ans.

Ce sont les Français avec le Lido qui ont imposé à Las Vegas, à la fin des années 50, un style de revue qui fleurit depuis dans la capitale du jeu. Le spectacle américain du Lido continue d'ailleurs d'être à l'affiche et, comme à Paris, le programme change tous les trois ans.

∴

A l'hôtel M.G.M., quelques soirs après Dean Martin, Sylvie Vartan a commencé le 9 décembre son tour de chant en anglais. Rarement dans le music-hall autant d'énergie, de persévérance et d'intelligence auront été ainsi investies au service d'une aventure construite pierre après pierre, année après année. La métamorphose de Sylvie Vartan, annoncée depuis le milieu des années 70 dans des revues kitsch au Palais des congrès, a été totale dans son dernier show du Palais des sports où elle vendait du rêve et du bonheur à travers sons, des lumières et des mouvements. Ce sont des éléments de ce show que Sylvie Vartan, entourée de ses danseurs, offre au M.G.M. L'entreprise a été préparée, répétée depuis de longs mois. Des panneaux publicitaires ont annoncé l'événement sur Sunset Boulevard, à Los Angeles.

Las Vegas est devenue aujourd'hui la deuxième métropole du spectacle après Broadway. Les sociétés américaines de câble cherchent d'ailleurs aujourd'hui à signer des accords avec les divers établissements de Las Vegas pour pouvoir enregistrer leurs spectacles.

CLAUDE FLEOUTER.

EXPOSITIONS

LES CENT ANS DE L'HOTEL-DE-VILLE

La maison de M. Chirac

« C'est quoi, l'Hôtel-de-Ville » demandait l'autre jour une petite fille à son père, au coin de la rue de Rivoli et de la rue Lobau ? A quoi ledit père répondait sensément : *« C'est la maison de M. Chirac. »* Et c'est la maison de M. Chirac, qu'une intéressante exposition, sise précisément dans la maison de M. Chirac, permet en ce moment de découvrir un peu. *Un peu seulement*, car la grandiose demeure du maire n'a pas prévu de se laisser visiter à cette occasion, de dévoiler ses fastes décoratifs. Tant pis pour le grand frisson, contentons-nous de la pédagogie.

Certains verront dans cette exposition un peu plus que de la pédagogie, quelque chose comme une opération publicitaire à la veille des municipales. Et de fait, avec le livre qui l'accompagne, elle évoque à sa façon les rapports volontiers conflictuels qui se sont établis entre l'État *et la tête de la capitale, quand le* premier ne décidait pas tout bonnement de brider l'arrogance de la seconde, et d'y nommer ses gens.

Mais l'exposition trouve sa légitimité dans un anniversaire que ne saurait négliger un vingtième siècle réconcilié avec l'architecture du précédent : *l'inauguration*, le 13 juillet 1882, de l'Hôtel-de-Ville reconstruit. C'est donc simple anecdote et hasard pittoresque si la célébration de cet édifice coïncide avec la volonté exprimée par l'actuel gouvernement de le déblasonner à nouveau au profit des mairies annexes, de subsistuer vingt niches et vingt teckels au doberman qui gronde dans « la maison de M. Chirac ».

L'exposition, limitant son propos à *« la reconstruction de l'Hôtel-de-Ville »*, n'accorde que peu de place à l'édifice antérieur, et l'on reste ainsi ignorant du destin et des hauts faits de Bocador, l'architecte de la facade du seizième siècle, celle-là même qui a servi de modèle au *nouveau projet. Quelques estampes* évoquent cependant les grands événements de l'ancien hôtel, les fêtes surtout, avant son incendie en 1871, pendant la commune et par Louis Pindy, « l'incendiaire ».

En 1882, l'Hôtel-de-Ville est inauguré. La même année voit le début *de la démolition des Tuileries, ses* sœurs d'incendie durant la Commune, l'ouverture des nouveaux magasins du Printemps, *la pose de la* première pierre du Sacré-Cœur. Picasso a alors un an. La veille de l'inauguration, le 12 juillet, une explosion de gaz souffle tout un immeuble à trois pas de là, rue François-Miron. Joyeuse ambiance.

Dans un contexte, on s'attend à *un hôtel de ville triomphal. C'est en* fait un bâtiment inachevé, puisque seules le gros œuvre en est terminé, *qui vient au jour après bien des atter*moiements, un concours médiocre, des travaux mal conduits, interminables, souvent interrompus. Si les vestiges de l'ancien n'avaient pas été jugés digne d'être conservés, le nouveau, rigide, compassé, à peine plus séduisant qu'une mairie annexe, sinon par sa taille et son décor interne, ne suscitera jamais l'enthousiasme. A part celui du présent *maire, qui paraît, lui, brosser les* dents chaque matin tant il le maintient propre et coquet, et qui vient de le doter d'une place singulièrement emphatique.

Le propos, l'aspect le plus intéressant de cette exposition – mise à part la sculpture, mais qui est sous cette forme chose *de spécialistes* – est l'incertaine gestation du projet. Pas un des grands noms de l'architecture ne manque alors à l'appel, qu'il soit conseil, édile, juré ou concurrent. Comment, partant d'intelligences qui ont en maintes occasions fait leurs preuves, peut-on *en arriver à choisir la suggestion la* plus pauvre d'idée, de vertu, de courage. De quoi regretter le fait du prince. Comme on le regretterait à présent si de nos jours républicains celui-ci ne se trouvait fortement altéré et déprécié par l'expérience.

En 1871, dès après l'incendie, Horeau propose une reconstruction qui n'est à vrai dire séduisante que par nostalgie et faiblesse historique : un vaste espace couvert de vitres, à la manière du Grand palais ou du *sempiternellement* cité Cristal Palace, et entouré de maçonnerie sur quatre côtés dont l'un reprend pieusement Boccador. *L'année suivante,* Daviod, l'auteur de la place du Châtelet et de l'ancien Trocadéro, alors inspecteur général des travaux d'architecture de la ville, propose une série de solutions passables qui sont peut-être étudiées sinon regardées, et se brisent de toute manière sur une invraisemblable série de querelles généreusement alimentées par les responsables politiques et par les autorités contemporaines de l'architecture, tel Baltard – Baltard, l'auteur de feu les Halles dont le seul *pavillon subsistant vient, oh, ironie !* d'être classé. On se bat alors, pour simplifier, entre partisans de la res*tauration (car tout est loin d'être* perdu comme le montre un excellent document) et défenseurs de la reconstruction *abnihilo*, ceux-ci demandant à des degrés divers que soient plus ou moins reproduits mla façade de Boccador et les ajouts du dix-neuvième siècle, ceux de Godde et Lesueur. Le sort de la place, l'ancienne place de Grève, a quant à lui été tranché, si l'on peut dire, depuis le percement de la mesquine avenue Victoria sous l'égide d'Haussmann.

Et c'est le concours qui décidera, entre près de soixante-dix concurrents (il y en avait eu 171 pour l'Opéra) dont les projets n'ont pour la plupart pas subsisté mais qui, dès l'époque, laissaient sceptiques. Le projet du premier de la classe l'emporte, celui de Ballu et Deperthes, fidèle au programme, respectueux autant faire se peut des traces de l'histoire, cohérent, soigné, et même *intellignet à défaut d'inspira*tion : l'avancée de la façade « revistée » du Boccador à six mètres de l'ensemble apparaît comme une fameuse initiative...

Il n'est pas certain que l'Hôtel dé Ville reconstruit soit un grand monument, ni qu'il soit le repère symboli*que qu'on voulait alors conserver*, amplifier : la tour Eiffel ou le Centre Pompidou sont à cet égard plus évocateurs. Au fond il représente (une fois encore, l'intérieur et son décor mis à part) un des premiers jalons forts du désarroi, de la lâcheté qui par la suite ne cesseront de croitre et *embellir en matière de décision archi*tecturale. Quand les princes n'ont plus de goût, quand leurs conseillers pensent en trop avoir, quand les jurys prennent le moyen terme comme valeur absolue, on trouve au mieux l'Hôtel de Ville, et au pire... le choix est trop vaste.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

DANSE

« CASSE-NOISETTE », à l'Opéra de Paris

Un beau loupé

A plusieurs reprises, au cours de ce *Casse-Noisette* présenté pour les fêtes de Noël à l'Opéra, le public a applaudi. Il a applaudi, comme un enfant émerveillé, le ballet des décors avec ses changements à vue, ses trompe-l'œil, ses effets de transparence : le salon bourgeois du premier acte prolongeant sur le plateau les rouges et les ors de la salle, la nacelle en forme de cygne, la montgolfière, le carrousel, et l'échappée finale sur le grand foyer avec le défilé de tous les danseurs. Georges-François Hirsch, responsable de la *mise en scène, a transformé Casse-Noisette*, avec le concours de Maurice Le Nestour et de Philippe Binot, en une super production à mi-chemin entre le Châtelet et les vitrines des Galeries Lafayette.

Si une partie de ce même public a manifesté sa désapprobation à la fin de la soirée, c'est qu'elle n'a pas retrouvé la magie du ballet dans ce tourbillon de gadgets où la chorégraphie de Rosella Hightower parut flottante, voire inexistante. Il y a *une logique du conte de fées que* cette version de *Casse-Noisette* ne respecte pas. L'histoire est simple : le soir de Noël, la petite Marie reçoit de son parrain, Drosselmeyer, un casse-noisette. Dans son rêve, il se transforme en prince charmant ; il l'emmène au royaume des sucre*ries où a lieu une fête fabuleuse ani*mée par la fée Dragée. A la création, en 1892, le ballet fut surtout le prétexte à un divertissement. Mais Tchaïkovski, soumis aux instructions strictes de Marius Petipa, avait composé une musique subtile, brillante, qui apportait une profondeur *théâtrale au récit inspiré d'Hoff*mann.

Chez Hoffmann, tous les personnages sont doubles : Drosselmeyer, inquiétant à la manière de Coppélius ; Marie, qui projette dans ses rêves adolescents de vagues désirs d'amour ; le casse-noisette, qui va incarner cet amour sous les traits du prince charmant. Rosella Hightower n'a pas su se décider entre la psychologie et le pur divertissement.

Passons sur un prologue inutile où Jacques Lacarrière fait visiter l'Opéra de Paris à de jeunes enfants et le présente – est-ce un symbole ? – comme un musée. La fête de Noël chez les parents de la petite Marie se déroule dans un salon vaste *comme un hall de gare où l'on* s'agite en tous sens dans la plus grande confusion et le plus antimusicalement du monde. Pour personnifier Drosselmeyer, Jean Guizerix s'est fait la tête de Moshe Dayan ; il se livre à des passes et des jeux de manteau inquiétants. Marie, on l'imaginait sous les traits doux et juvéniles d'une Jennifer Goubé ou d'une Karine Averty. Elle est interprétée par la belle et élégante Claude de Vulpian, trop femme pour ce rôle.

Les rapports entre les êtres se compliquent : Drosselmeyer offre à *Marie un casse-noisette en bois*, puis il le transforme en un jeune garçon (Frédéric Olivieri), ensuite il se métamorphose lui-même en casse-noisette et danse avec elle.

Le combat des rats et des soldats, né du rêve de Marie - mais cette dimension onirique n'apparaît guère, – a été réglé par Karole Armitage ; il est aussi confus que l'ensemble. Dans une *ultime métamorphose*, Patrick Dupond, qui a pris les traits du prince charmant, enlève la fillette. Ce premier acte a laissé le spectateur sur un sentiment de perplexité qui ne fera que croître car, à partir de là, le récit tourne court : tout sombre dans l'arbitraire : Drossel*meyer disparaît jusqu'au salut final* ; Marie, solitaire, se promène au pays des neiges, le temps d'apprécier quelques belles cabrioles de Stéphane Prince : elle se divertit au pays de la gourmandise.

On se perd avec elle dans la cuisine où la truffe au chocolat lutine les religieuses, où les babas abusent de la bouteille de rhum. Les enfants de l'école de l'opéra en petits mitrons sont bien mignons.

La chorégraphie dans tout cela est *diffuse, traitée* par petits groupes sans perspectives, sans structures. La « Valse des fleurs » évoquerait plutôt un exercice de milieu orné de « fouettés » collectifs. Il y aura dans tout le spectacle dix minutes de vraie, de belle danse ; le pas de deux (version Ivanov) interprété par un *Patrick Dupond électrique mais trop* fougueux et une Noëlla Pontois (la fée Dragée) ineffable, la seule à apporter le style, la maîtrise dans cette pâtisserie loupée.

MARCELLE MICHEL.

▼ Opéra de Paris, 28, 29, 30, 31 décembre, 1er janvier 1983.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

CINÉMA

UN LIVRE DE CLAUDE BEYLIE

Le critique amoureux

On connaît, et tous les cinéphiles l'ont pratiqué, le petit jeu des *« films qu'on emmènerait sur une île déserte »*. On connaît aussi le principe des référendums désignant les dix ou vingt meilleurs films du monde. Enseignant, critique, historien de cinéma à ses heures, et conservateur de la Cinémathèque *universitaire*, Claude Beylie a mêlé ces deux attitudes en sélectionnant cinquante films qui pourraient constituer une « cinémathèque idéale ». Son livre va de l'ère des pionniers à nos jours, en quatre parties vagabondant à travers l'histoire du cinéma.

Dans un avant-propos, Beylie essaie de justifier des choix qui bousculent l'ordre de valeurs des grands classiques et des grands auteurs. Il paraît un peu embarrassé par cette démarche lyrique et personnelle qui ne coïncide plus avec sa réputation d'histo*rien. Au diable ces précautions !* L'intérêt du livre tient, justement, à son non-conformisme par rapport au respect des monuments classés, à une subjectivité débordante, à la révélation des goûts et des passions « non officiels » de l'auteur. Méliès, Griffith, Mur*nau, Vigo, Renoir, Mizoguchi, Ku*rosawa, bon ! Ils ont leur place. Mais retenons, surtout, les titres des films et leurs commentaires : ainsi, pour Dreyer, *Vampyr* plutôt que *la Passion de Jeanne d'Arc*.

Consciemment ou non, Claude Beylie livre, à travers eux, son autoportrait. Il revalorise, sous le bouclier culturel de l'idée de cinémathèque, *la critique cinémato*graphique comme acte d'amour. Il cite Sternberg pour *Agent X 27*, afin de rêver sur Marlène Dietrich en prostituée et espionne sublimée ; il cite *Pépé le Moko* de Duvivier pour se plonger dans le romantisme ténébreux *de la Casbah avec Mireille* Balin (traitée de *« Marlène du pauvre »* par un réflexe de prudence ou de défense !) ; il s'attache à un autre culte romantique avec *Lettre d'une inconnue* de Max Ophüls ; il se plonge dans la fascination du *Vertigo* d'Hichcock, *dans la folie d'Adèle H de* Truffaut.

Et s'il retient, avec juste raison, *le Chagrin et la Pitié* comme phénomène créateur de Marcel Ophüls, *à partir du genre* dit « documentaire », cela ne change pas la signification intérieure de son cheminement. Beylie célèbre les films qu'il a réunis – certains seulement font office de bornes historiques – comme des femmes qu'il aurait aimées et conquises. Mais il n'y a pas de Leporello pour réciter le « catalogue » de Don Juan. Don Juan *s'en est chargé lui-même.*

JACQUES SICLIER.

★ *Vers une cinémathèque idéale* ; éditions Henri Veyrier, collection « L'histoire en question », *dirigée par Claude Gauteur*, 280 p. illustrées, 98 F.

■ Le trente-sixième Festival de Cannes aura lieu du 6 au 18 mai et sera ouvert par le nouveau film de Martin Scorsese, *King of comedy*. Est prévu un hommage à Jean Cocteau, pour le vingtième anniversaire de sa mort.

■ La Maison des cultures du monde et le Centre culturel de Terrasson (Dordogne) organisent du 10 au 21 janvier 1983 une série de manifestations consacrées à la littérature orale à travers le monde et auxquelles participeront de nombreux conteurs. Un colloque est prévu à Terrasson les 14, 15, et 16 janvier en présence de chercheurs et de professionnels du théâtre. Les conteurs se produiront ensuite à Paris, au théâtre de l'Alliance, les 18, 19, 20 et 21 janvier.

(Renseignements : tél. 544-72-30 ou au Centre culturel de Terrasson, tél. (53) 50-13-80.)

■ Les élèves de l'École polytechnique organisent, du 12 au 17 mars, un concours de piano ouvert à tous les étudiants (à l'exception des musicologues).

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 14 h 30 et 20 h : Casse-noisette.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 14 h 30 : Andromaque ; 20 h 30 : Intermezzo.

BEAUBOURG (277-12-35). Cinéma-vidéo : 13 h, 16 h, 19 h : Nouveaux films B.P.I., 15 h, 17 h, 20 h : Cinéma D.W. Griffith.

Les autres salles

ARC (723-61-27), 20 h 30 : Méfaits d'hiver.

ARCADE (700-87-38), 20 h 30 : Et pourtant la rivière coule dans le canal.

ARTS HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : l'Exil, dernières.

BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) 20 h 30 : En sourdine les sardines.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Moi.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.

ESSAION (278-46-42), I : 20 h 45 : les Palhasses ; II : 20 h 30 : Bethsabée - La Kabbale selon Aboulafia.

FONTAINE (874-74-40), 18 h 30 : Mon Isménie - Gibier de potence.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque.

JEUNE THÉATRE NATIONAL (271-51-00), 20 h 30 : la Comédie de Macbeth.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 19 h : Monan ; 21 h : Six heures plus tard ; 22 h 15 :Tchoufa ; II. – 18 h 30 : J. Supervielle ; 20 h 30 : la Noce. Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français : 22 h 15 : les Soupirs du lapin.

MARIGNY (256-04-41), 21 h : Amadeus. – **Salle Gabriel** (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.

MONTPARNASSE (320-89-90), – **Petit Montparnasse** 21 h 15 : l'Herbe rouge.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Hold-up pour rire.

ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.

PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), 21 h : Intrigues.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Flock.

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Sol dans : « Je m'égalomane à moi-même ».

89, QUAI DE LA GARE (583-15-63), 20 h 30 : la Manufacture.

TH. DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 18 h 30 : Yes, peut-être ; 20 h 30 : la Nourrice des étoiles ; 22 h : Higimio Mena.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : le Misanthrope.

THÉATRE DE MENILMONTANT (366-60-60), 20 h 45 : Famille Fenouillard dare-dare.

THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : Le mal court.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Sur une île flottante.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz : Tout a changé ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier. – II : 20 h 15 : Version originale ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : les Bonniches.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II : 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Une goutte de sang dans le glaçon.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 30 : Palomar et Zigomar.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 45 : Meurtres au 700 ter, rue des Espadrilles.

LA TANIERE (337-74-39), 22 h 30 : H. Molina.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h 15 : le Retour de l'Arlésienne ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : A la courte-paye.

THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : A vos ronds... fisc.

La danse

THEATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : Ballet national de Marseille R. Petit.

Le music-hall

FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : S. Joly.

NOUVEAU CHAPITEAU - PORTE DE PANTIN (758-27-43), 21 h : H. Salvador.

PALACE (246-10-87), 20 h 30 h : Santa Claus is back in Town.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 15 h : Ch. Goya.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 27 décembre

Les concerts

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : R. Clayderman.

EGLISE SAINT-JEAN, 20 h 30 : L. Pernot (Dufaut, de Visée, Weiss, Bach).

Jazz, pop, rock, folk

BATACLAN (700-30-12) : Xalam.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : J. Caroff.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : S. Lacy, B. Few.

ELYSÉE-MONTMARTRE (606-38-79), 20 h 30 : Trombone Force 5 + Celea, Couturier.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : VSOP Ragtime.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Happy Feet Quintet.

En région parisienne

NANTERRE, Centre G.-Brassens (735-36-32), 20 h 30 : Que diable nous chantez-vous là ?

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, « Vive le sport », de S. Taylor et F. Newmeyer ; 17 h, Festival des trois continents (Nantes 1982) : « L'incident du demi-mètre », de S. Zikra ; 19 h, Fox 1915/1935 : « Deux femmes », de J. Ford.

Les exclusivités

AMERIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18).

ANNIE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (532-42-43) Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murats, 16e (651-99-65) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LA BARAKA (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

BLADE RUNNER (*) (A., v.f.) : Opéra night, 2e (296-62-56).

LA BOUM No 2 (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

BRISBY, LE SECRET DE NIMH (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; (v.o., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

BRITANNIA HOSPITAL (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

CAMP DISCIPLINAIRE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Rotonde, 6e (633-08-22).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA COURTISANE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JESUS-CHRIST (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

DOCTEURS IN LOVE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Arcades, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe-Montparnasse, 14e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Escurial, 13e (707-28-04).

FIREFOX, L'ARME ABSOLUE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (241-77-99).

LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HECATE (Fr.) (*) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

LES FILMS NOUVEAUX

DINER, film américain de Barry Levinson. V.o. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE MYSTÈRE DE LA TROISIÈME PLANÈTE, film soviétique d'animation de Roman Katchanov. V.f : Cosmos, 6e (544-28-80).

NE SOIS PAS TRISTE, film soviétique de Gueorgui Daniela. V.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

PIRATE MOVIE, film australien de Ken Annakin. V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

LA VRAIE HISTOIRE DE GÉRARD LE CHOMEUR, film français de Joaquin Lledo : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-92-36), hor. spéc. ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88).

MUTANT (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : 14 juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'OMBRE DE LA TERRE (Fr.-Tun.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

OPÉRATION GREEN ICE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9 (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00).

PETIT JOSEPH (Fr.) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 6e (326-79-17).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

POLTERGEIST (A., v.f.) (**) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE QUART D'HEURE AMERICAIN (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71).

QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

S.A.S. A SAN-SALVADOR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevards, 9e (770-11-24) ;

U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

TELL ME (DAVID ET EVA) (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).

TIR GROUPÉ (Fr.) : Paramount Opéra, 2e (742-56-31).

TRON (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 16e (329-83-11). – V.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LA VENGEANCE EST A MOI (Jap., v.o.) (*) Studio Médicis, 5e (633-25-97).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

YOL (Turc, v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., vf.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

A ARMES ÉGALES (Fr.) Paris-Loisirs-Bowling, 18e (606-64-98).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

BREL (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f) Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Images, 18e (522-47-94).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE (A., vf.) : Acacias, 17e (764-97-83), H.Sp.

CINÉMA PAS MORT, MISTER GODARD (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LES DAMNÉS (It-All., v.o.) (*) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap. vf.) (**) Arcades, 2e (233-39-36).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

FEMME OU DEMON (A., v.o.) Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) Olympic, 14e (542-67-42) Acacias, 17e (764-97-83).

FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

GIMME SHELTER (A. v.o.) Vidéostone, 6e (325-60-34).

FREUD PASSION SECRÈTE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).

GILDA (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic-St.-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.) : Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; (V.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).

LE LAURÉAT (A., v.o.) Quartier-Latin, 5e (326-84-65).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.f.) : Louxor, 10e (878-38-58).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

PAPILLON (A., vf.) (*) Capri, 2e (508-11-69).

PANIQUE DANS LA RUE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) Calypso, 17e (380-30-11).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).

POUR 100 BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Bergère, 9e (770-77-58).

LES QUATRE CAVALIERS DE L'APOCALYPSE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LA REINE CHRISTINE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE SUJET OU LE SECRÉTAIRE AUX 1 001 TIROIRS (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

SUPERMAN II (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TOM JONES (Ang., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER (A., v.o.) (**) Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14 Juillet-Montparnasse, 6e (326-58-00).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (542-67-42).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

WANDA (A., v.o.) St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86) ; la Croisière du Navigator.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; les Marx au grand magasin.

LES GRANDES AVENTURES (v.o.) : Actions-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Ivanhoé.

FESTIVAL BOGART (v.o.) Action-LaFayette, 2e (870-80-50) ; La femme à abattre.

ARTHUR PENN (v.o.) Action-La Fayette, 9e (878-80-50) ; Missouri breaks.

7 PAGNOL : André Bazin, 13e (337-74-39) ; La Femme du boulanger.

LUIS BUNUEL - ALAIN ROBBE-GRILLET, Denfert, 14e (321-41-01) : 14 h 30 : Don Quintin l'amer ; 20 h : la Voie lactée ; 17 h : Tristana ; 22 h : La mort en ce jardin.

FILMS POLICIERS (v.o.), Espace-Gaîté, 14e (327-95-94) ; Quand la ville dort.

CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE, la Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

JAMES BOND : (v.f.) Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; On ne vit que deux fois.

FESTIVAL HITCHCOCK (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11) ; 16 h : Mr. and Mrs. Smith, 18 h et 22 : Psychose ; 20 h : les Oiseaux.

RITA HAYWORTH (v.o.), Olympic, 14e (524-67-42) ; O toi ma charmante.

Les séances spéciales

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

APOCALYPSE NOW (*) (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 19 h 50 Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) 17 h 20.

CHINATOWN (*) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 10.

LE CRI (It., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), 18 h.

L'EXORCISTE (**) (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 24 h, Templiers, 3e (272-94-56), 21 h 45.

HAMMETT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Pol., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 10.

MARATHON MAN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 21 h 50.

MEAN STREET (A., v.o.) (**) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

MÉDÉE (It., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 19 h 30.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.

QUI CHANTE LA-BAS ? (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

RAGTIME (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 35.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche, 6e (633-10-82), 15 h 40, 17 h 20.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 30, 0 h 15.

TOUTE UNE NUIT (Fr.) Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), 18 h.

COMMUNICATION

Lundi 27 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : Ce fut un bel été.
Réal. J. Chapot, avec K. Janda, M. Ronet, B. Cremer... (première partie)
Dans une résidence de rêve sur la Côte d'Azur, une princesse polonaise est aux prises avec l'ambition d'un politicien véreux, lui-même en conflit avec un mystérieux fugitif. Un mélodrame qui traîne en longueur.

22 h Cinéma : Lord Jim
Film anglo-américain de R. Brooks (1964), avec P. O'Toole, J. Mason, C. Jurgens, E. Wallach, J. Hawkins (rediffusion).
Un jeune officier de marine britannique s'est comporté comme un lâche au cours d'une tempête. Radié, il se met à vagabonder en Extrême-Orient, tourmenté par le besoin de se racheter. Aventures spectaculaires, drame idéaliste et moral, d'après un roman de Josef Conrad, dont la mise en scène de Brooks retrouve l'esprit. Curieuse interprétation de Peter O'Toole.

0 h 25 Contes pour Noël.
0 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : la Dame de chez Maxim
de G. Feydeau, réal. P. Badel. Avec A. Ducaux, D. Gence, C. Winter, B. Dhéran, C. Samie, M. Anmont...
L'une des plus grandes pièces de Georges Feydeau. Une danseuse du Moulin-Rouge, forcée de se faire passer pour la femme d'un médecin. Cascades de quiproquos !

23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : l'Inspecteur la bavure
Film français de C. Zidi (1980), avec Coluche, G. Depardieu, D. Lavanant, J. Guiomar, H. Deschamps, M. Villalonga, C. Harari.
Un inspecteur de police naïf et empoté devient l'ami d'un redoutable gangster qu'il prend pour un auteur de romans policiers. La grosse cavalerie du cinéma comique français. Zidi connaît bien ses recettes (commerciales). Coluche l'aide à les appliquer. Depardieu reste, même ici, un grand acteur.

22 h 15 Journal.

22 h 45 Musi-Club. : Bagatelle
Opéra-comique en 1 acte de J. Offenbach avec J. Sand, M. Malory, P. Chevallier, J.-M. Cottet, V. Garandeau, D. Verdun.
Répliques farceuses, gags à la pelle, redoublés par la virtuosité d'une musique qui roule sur des cascades d'onomatopées, « Bagatelle » ou les états d'âme d'une chanteuse vertueuse aux prises avec deux séducteurs enfermés dans son salon. Malgré quelques lourdeurs et la réduction de l'orchestre à un piano, un chef-d'œuvre d'humour acide et de fausse naïveté, une perle de bouffonnerie.

23 h 50 Bonne année.

FRANCE-CULTURE

20 h, Vous y croyez, au père Noël ? de L. Matabon.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : une nouvelle édition des *Pensées* de Pascal, par P. Nemo.
22 h 30, Nuits magnétiques : comme un vol de tordos.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert : (donné à la Philharmonie de Berlin le 14 mai 1982) « Le Freischütz », ouverture, de Weber, « Concerto pour piano et orchestre » nº 1 de Liszt ; « Symphonie nº 5 » de Beethoven ; « Carnaval pour piano » de Schumann, « Le Carnaval romain » de Berlioz ; par l'Orchestre philharmonique de Berlin ; dir. M. Rostropovitch ; sol. B. Engerer, piano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit ; 23 h 5, Aspects de la musique française ; 0 h 5, Un Italien à Paris.

Mardi 28 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 10 Vision plus.
11 h 50 Contes pour Noël.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h 35 Journal.
13 h 35 La petite maison dans la prairie.
14 h 30 Destination Noël.
Scoubidou à Hollywood ; Chilly Willy, le petit pingouin ; Boomer ; les plus belles fables du monde.
16 h Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
20 h 35 Opéra : la Traviata.
Retransmission lyrique du Metropolitan Opera de New-York (en liaison avec France Musique). Opéra de G. Verdi, livret d'O. Piave, d'après *la Dame aux camélias*, de Dumas fils, orchestre sous la direction de James Levine, mise en scène de C. Graman avec I. Cotrubas, P. Domingo, C. Mac Neil, G. Decker, J. Darrenkamp...
Paris au milieu du XIXe siècle. Violetta, dame du demi-monde, découvre l'amour au cours d'une réception mondaine.
22 h 50 Contes pour Noël.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Journal.
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours de la Belle Époque.
14 h Aujourd'hui la vie.
Évocation de Sacha Guitry.
15 h 5 Série : la Planète des singes.
16 h 35 Récré A 2.
Le Petit bossu.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord.
20 h 40 Cinéma : la Taverne de l'Irlandais.
Film américain de J. Ford (1963), avec J. Wayne, L. Marvin, E. Allen, J. Warden, C. Romero, D. Lamour (rediffusion).
Une jeune Bostonienne très puritaine va rechercher son père dans une île de Polynésie. Là, elle rencontre un Irlandais bagarreur, qui la débarrasse de ses préjugés et lui apprend à vivre. Un vent de jeunesse, de bonne humeur, de liberté souffle sur ce film que Ford tourna à soixante-huit ans, y glissant, aussi, une leçon de sagesse. John Wayne et Lee Marvin se livrent au plaisir de bagarres sensationnelles.
22 h 35 Mardi cinéma.
Avec G. Jugnot, Anémone, D. Auteuil, C. Clavier, P. Mondy, J.-P. Darras, F. Perrin, etc.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Aide internationale contre la faim.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les petits papiers de Noël.
20 h 30 D'accord pas d'accord.
20 h 35 Au gui l'an neuf : la croix qui mousse.
Réal. R. Forissier avec Sim, P. Préboist, G. Hernandez.
Un journaliste sur les lieux d'une révélation, d'un miracle : un scoop ?
21 h 5 Leur mot à dire : les filles et les garçons.
21 h 10 Cinéma : King Kong.
Film américain de J. Guillermin (1976), avec J. Lange, J. Bridges, C. Grodin, J. Randolph, R. Auberjonois, Ed. Lauter.
Les membres d'une expédition à la recherche de gisements de pétrole découvrent, dans une île de Polynésie, un singe gigantesque auquel les indigènes livrent une jeune femme qui les accompagne. Le célèbre film poético-fantastique de Cooper et Schoedsack (1933) refait, avec un énorme budget et des moyens techniques dernier cri. C'est devenu un divertissement avec monstre-jouet.
23 h 15 Journal.
23 h 45 Prélude à la nuit.
Sonate opus 79 de Beethoven, par J.-B. Pommier au piano.
23 h 55 Bonne année.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : hommage à C. Ferras ; le tiroir-cœur : B. Cendras ; les fouilles archéologiques.
8 h, Les chemins de la connaissance : Marcel Mauss et l'anthropologie française ; à 8 h 32, l'eau et le corps ; à 8 h 50, l'herbe des falaises.
9 h 7, La matinée des autres : Paroles et secrets de marionnettes.
10 h 45, Etranger mon ami : Luigi Pirandello.
11 h 2, Musique : Le clavecin, par A. Féron (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5, Agora, avec P. Thorez.
12 h 45, Panorama, avec A. Chastel.
14 h, Sons à Combloux.
14 h 5, Un livre, des voix : « Romans » de L. Pauwels.
14 h 45, Les après-midi de France- Culture : le monde au singulier ; à 15 h 30, Points cardinaux ; à 16 h 30, Micro-mag ; à 17 h, Roue libre.
18 h 30, Feuilleton : Dracula.
19 h 30, Sciences : La théorie des catastrophes, une philosophie scientifique (morphogenèse et stabilité des structures).
20 h, Dialogues : Evolution et sélection, avec J. Ruffie et Y. Coppens.
22 h 30, Nuits magnétiques : Comme un vol de tordos.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Soler, Dvorak, Haydn, Schubert...
8 h 7, Le « Bongolama 8-9 ».
9 h 5, L'opérette : Offenbach.
12 h, La musique populaire d'aujourd'hui.
12 h 35, Jazz : Lee Wiley sort enfin de sa réserve.
13 h Musique légère : œuvres de Popp, Roger-Roger, Tchaikovski.
14 h 4, Boîte à Musique :
14 h 30, Musique, joie de la jeunesse.
15 h, Musiciens à l'œuvre : Espagnes.
17 h 2, Repères contemporains.
17 h 30, Les intégrales.
18 h 30, Concert (donné au Centre Pompidou le 25 février 1980) ; œuvres de Fénelon, Sciarrino, Tiensuu, Guerrero, Febel ; par l'Ensemble de l'itinéraire ; dir. J. Mercier.
19 h 38, Jazz.
20 h, Premières loges : œuvres de Mozart, Schubert, Verdi, De Falla.
20 h 30, Opéra : en simultané avec TF 1 *la Traviata* de Verdi, par l'orchestre et les chœurs du Metropolitan Opera de New-York, dir. J. Levine.
23 h 30, La nuit sur France-Musique : Jazz-Club.

—VU—

Festivités ringardes

Que se passe-t-il à la télé ? Ils ont mis la clé sous la porte ? Ils sont partis avec la caisse ou quoi ? On en arrive à se le demander, c'est vrai. Pendant plus d'un quart de siècle, on s'est privé, du 2 janvier au 23 décembre, sous prétexte qu'il fallait économiser, pour les fêtes. On ne pensait qu'à ça pendant onze mois. Des deux côtés de l'écran. Nous, on essayait de prendre notre ennui en patience, eux s'efforçaient de récompenser cette longue attente. Ce n'était pas le feu d'artifice, la folle nouba, mais enfin, il y avait toujours, scintillantes à la vitrine de l'écran, des productions super-soignées, super-luxueuses, qui retenaient l'attention, même distraite par les préparatifs du réveillon.

Cette année, c'est la Berezina. On a commencé par se serrer la ceinture d'au moins trois crans. Rappelez-vous, l'été dernier, cette indigence culottée : il n'y avait que des rediffusions, ce n'est pas compliqué ! Et qu'est-ce qu'on nous offre pour faire enfin bombance ? Des produits de conserve et des produits de série.

Alors, on est en droit de s'étonner, où sont passés nos sous ? A quoi sert l'argent de la redevance, sans compter celui de la publicité ? A financer quoi ? A entretenir quoi ? A entretenir qui ? Je me suis laissé dire que l'administration s'approprie 80 % de ce pactole. La création n'a qu'à se débrouiller avec le reste.

Il ne faudrait quand même pas se payer notre tête et croire qu'on peut se contenter de nous balancer en toute impunité l'arbre de Noël du président. Des variétées ultra-banales : difficile de tomber les bras en croix devant Nana Mouskouri. Un feuilleton louis-philippard grotesque et grandiloquent, un hymne à la révolution qui se termine dans un bain de sang. Un téléfilm italien sur un quatuor à la dérive, où il n'est question que de vieillesse et de mort. Une heure avec pianistes de bar : pourquoi pas, mais pourquoi ce soir-là ? Une Zizi Jeanmaire qui, malgré sa beauté, sa technique, a perdu de son punch et de sa vitalité : normal.

Et Piaf, direz-vous, et B. B. ? Je regrette. Si fabuleuses qu'elles aient été, l'une est dans la tombe, l'autre à la retraite. L'interview de Bardot exceptée, les évoquer consiste donc à mêler les témoignages de vieux amis, des extraits de vieux films ou de vieilles bandes d'actualité. C'est à quoi s'est employé, avec une infinie tendresse, Claude Lelouch au « Grand Echiquier ». A mes yeux, le meilleur moment de ces festivités ringardes est celui où brillait, dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté, Grace Kelly.

CLAUDE SARRAUTE.

En Grande-Bretagne

L'indépendance des chaînes de radio et de télévision est solidement établie

Après l'« *appel* » du bureau politique du P.C.F. pour « *libérer l'information* » à la radio et à la télévision nationales, la Haute Autorité de la communication audio visuelle a, on le sait, accepté de recevoir, le 4 janvier, une délégation du parti communiste français. A cette occasion, il n'est pas inintéressant de voir comment les moyens de communication audio visuels sont contrôlés à l'étranger. L'exemple de la Grande-Bretagne montre que la radio-télévision peut acquérir une réelle indépendance.

De notre correspondant

Londres. – On a beaucoup écrit, en France, au moment de la discussion de la loi sur l'audiovisuel, que le gouvernement s'était inspiré de l'exemple britannique pour la création de la Haute Autorité. Or il n'existe pas en Grande-Bretagne de haute autorité de l'audiovisuel. Si l'on tient vraiment aux analogies, on peut dire qu'il existe deux organismes qui remplissent à peu près les mêmes fonctions, mais dont le rôle général est sensiblement différent. Chaque institution de radio-télévision qui contrôle, l'une, les chaînes publiques et, l'autre, les chaînes privées a sa propre autorité (1).

Pour la B.B.C., il s'agit du bureau des gouverneurs, composé de douze membres nommés par la reine en son conseil pour cinq ans, sur proposition du gouvernement. Les gouverneurs sont responsables de la production, des programmes, des équipements. Ils nomment le directeur général de la B.B.C., les directeurs de la radio et de la télévision. Les chaînes de radio et de télévision privées sont placées sous le contrôle de l'Independant Broadcasting Autority (I.B.A.), qui compte également douze membres nommés par le ministre de l'intérieur (celui-ci exerce la tutelle de l'ensemble de l'audiovisuel). Contrairement aux gouverneurs de la B.B.C., l'I.B.A. désigne et contrôle ces sociétés privées et elle surveille la publicité qui est la seule source de revenus des chaînes indépendantes.

Les deux autorités doivent s'assurer que les programmes sont équilibrés et qu'ils offrent une palette suffisamment large de sujets, la véracité des informations et l'impartialité dans les matières les plus controversées. D'autre part, les programmes ne doivent pas offenser le bon goût ou la décence, encourager la violence ou le désordre et choquer le sentiment public.

Théoriquement, les pouvoirs du gouvernement sur l'audiovisuel restent importants, mais ils ne sont pas précisément codifiés. Ils sont largement matière à arrangement avec la direction des chaînes dans chaque cas précis, par exemple pour les communications officielles du premier ministre. Le gouvernement a le pouvoir de mettre son *veto* contre telle ou telle émission, mais il ne l'a pratiquement jamais utilisé. Il se contente de fixer les orientations générales.

Pendant la guerre des Malouines, les relations entre les chaînes de radio et de télévision d'une part, les pouvoirs publics, d'autre part, ont été assez tendues. Le gouvernement, qui, pendant plusieurs semaines, a empêché la diffusion des reportages des correspondants de guerre britanniques, a reproché à la B.B.C. et à la télévision privée de diffuser trop d'images de provenance argentine, mais il n'a pas trouvé d'autre moyen pour faire pression sur les directions de la radio et de la télévision que d'inviter le public à écrire pour manifester son mécontentement. Mme Thatcher, le premier ministre était furieuse, elle l'a dit publiquement, mais ses réquisitoires n'ont rien changé à la détermination des responsables de la B.B.C. ou d'I.B.A. de donner une information aussi objective que possible.

Les deux autorités de l'audiovisuel doivent répondre de leurs activités devant le Parlement, d'une part – par la présentation de rapports annuels –, et, d'autre part, par l'intermédiaire du ministre de tutelle responsable devant les Communes. Une autre différence qui rend contestable toute comparaison avec la France est que personne en Grande-Bretagne ne met en doute l'indépendance et l'impartialité des gouverneurs de la B.B.C. et d'I.B.A., même désignés par le gouvernement, pis encore, par le ministre de la police.

DANIEL VERNET.

(1) Le gouvernement britannique envisage la création d'une troisième autorité pour superviser la télévision par câbles.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
324 F	519 F	715 F	910 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
584 F	1 039 F	1 495 F	1 950 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
364 F	680 F	835 F	1 070 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
436 F	744 F	1 052 F	1 360 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LE PLAN D'ÉCONOMIE A L'A.F.P. : DÉCISION LE 6 JANVIER

A l'Agence France-Presse, le plan d'économie de la direction générale, défini dans ses grandes lignes, fera cependant l'objet d'un nouvel examen dont les dirigeants syndicaux seront informés le 6 janvier. La sous-commission du conseil d'administration, chargée de son application, s'en saisira le lendemain.

Sur les 10,5 millions de francs recherchés pour ces économies, M. Henri Pigeat, P.-D.G. de l'Agence, aurait déjà trouvé 8 813 000 francs, y compris le million de francs récupérable sur les primes et promotions, dont il a annoncé la suppression en 1983 (mais ce point devrait faire l'objet d'une nouvelle étude avant le 6 janvier). Des économies seront faites également sur les frais de transmissions et les frais de mission. Deux postes à l'étranger – Prague et Quito (Equateur) – seront supprimés, ainsi que des postes d'opérateurs à Singapour et à Manille.

En revanche, M. Pigeat n'a donné aucune précision supplémentaire sur le plan de développement de l'A.F.P., *(le Monde du 22 décembre)*, tel qu'il a été voté par le conseil d'administration. Les syndicats de l'Agence ont décidé de convoquer une nouvelle assemblée générale pour le 7 janvier.

« CHALLENGE LE JOURNAL QUI DONNE ENVIE D'ENTREPRENDRE »

Le numéro 3 du magazine *Challenge, le journal qui donne envie d'entreprendre*, sera publié au début du mois de janvier. Ancien lauréat de la Fondation J, son directeur, M. Patrick Fauconnier, a été notamment responsable de la communication au Groupe Essec. Son idée : faire vivre une publication qui mette en contact les entreprises et les jeunes demandeurs d'emplois issus de l'enseignement supérieur, à commencer par les grandes écoles.

Challenge se veut délibérément optimiste dans son message aux étudiants : « *Redonner confiance et stimuler le formidable potentiel inventif des jeunes* » est « *une tâche urgente* » ; « *réconcilier vie et boulot* » est « *le défi majeur* », écrit notamment M. Fauconnier dans son premier éditorial. Le courrier abondant reçu semble indiquer que ce message est attendu.

La tirelire des fondateurs a permis de trouver les 100 000 F de départ ; les achats d'espace publicitaire ont assuré la sortie des premiers numéros. En janvier, six personnes travailleront à plein temps dans l'entreprise. La diffusion annoncée est de 20 000 exemplaires. La périodicité devrait être (presque) mensuelle durant l'année universitaire.

★ *Challenge*, 3, rue de la Bourse, 75002 Paris ; tél. 260-81-32 et 261-36-30.

● *Grève à* Ouest-France. – Le quotidien régional *Ouest-France* n'a pas paru, ce lundi 27 décembre, en raison d'une grève de vingt-quatre heures déclenchée par les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. du Livre dans ses services techniques de production. Les deux syndicats entendent ainsi protester contre le refus de la direction du journal d'accorder au personnel technique deux jours supplémentaires de congé par an, dans le cadre de la réduction de la durée du travail. Le quotidien avait, dans son édition datée 24-25-26 décembre, annoncé cette non-parution, sans la commenter.

● « *Autogestion-l'alternative* », tel est le titre du nouveau hebdomadaire lancé le 15 décembre par le P.S.U. et qui est destiné à remplacer *Tribune socialiste*. Comportant huit pages, format magazine, le nouveau titre est diffusé par abonnement.

* *Autogestion-l'alternative*, 9 rue Borromée, 75015 Paris, CCP 5826-65 Paris. 1 an : 100 F, six mois : 50 F.

● *Le mensuel « Imagine »* fait paraître son premier numéro (10 F). Il se propose d'« *informer sur de nouvelles « expériences des possibles », reflétées par les images et les sons d'un champ social et culturel : des essais de vies différentes* ». Il est édité par l'Association pour le développement et la promotion par le cinéma.

● A.D.P.C., 20, bd de l'Hôpital, 75005 Paris. Abonnements 12 numéros : 100 F.

● « *Nouvel Homme magazine* » a mis en vente son premier numéro (15 F). Tiré à 120 000 exemplaires, dirigé par Daniel Bernat d'Anglesias, *Nouvel Homme* est « *une mensuel d'information, d'enquête, de loisirs, qui s'adresse plus particulièrement aux hommes* ». La plastique féminine n'est pas absente de ses nombreuses illustrations. M. Alain Schmit, ancien chef du service politique de Soir 3 (FR 3), est le rédacteur en chef de cette publication.

ENVIRONNEMENT

LES CRUES EN ILE-DE-FRANCE AU RENDEZ-VOUS DE L'HIVER

La Seine surveillée mais jamais domptée

L'Ile-de-France a les pieds dans l'eau. De décembre à mars, hiver après hiver, les inondations succèdent aux inondations. Depuis Childebert Ier, roi mérovingien de Paris et fils de Clovis, qui découvrit un matin de février 583 que la Seine pouvait oublier ses manières de grande et calme dame pour s'en aller goulûment jouer les rouées par les faubourgs de la capitale. Jusqu'en 1955 en passant par 1910, la mémoire des Parisiens est empreinte de maints débordements.

La vallée de la Seine, dans la région parisienne, présente encore aujourd'hui une vulnérabilité aiguë aux effets d'une grande crue. Tout particulièrement dans les zones très urbanisées : le Val-de-Marne, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et l'Essonne en aval de Corbeil.

Une crue analogue à celle de 1924 – la cote de la Seine était de 7,32 mètres au pont d'Austerlitz contre 6,16 mètres en janvier 1982 – entraînerait la submersion de plus de 1 000 hectares dans ces départements. Mais si l'on a à l'esprit que, vraisemblablement, les protections, datant pour la plupart du premier quart de siècle, ne joueront pas convenablement leur rôle, on estime à plus de 2 000 hectares les surfaces submersibles.

Le risque encouru n'est pas le même partout et l'agence de bassin Seine-Normandie a recensé les points critiques. A bon entendeur, salut : dans l'Essonne, en amont de Corbeil, dans le Val-d'Oise et les Yvelines, les inondations sont très localisées. En Seine-et-Marne, les besoins de protection contre les inondations deviennent très réduits. La vallée de la Marne reste très vulnérable. Seuls Meaux et Lagny ont protégé leurs lieux habités. Certaines zones urbanisées connaissent des inondations périodiques graves, comme à Esbly.

En Seine-Saint-Denis, l'agence de bassin estime que l'urbanisation croissante et l'absence d'ouvrages de protection risquent d'entraîner d'importants dégâts. Dans le Val-de-Marne, de nombreux ouvrages existent qui ne protègent qu'une partie du lit majeur et dont beaucoup nécessiteraient une remise en état.

Les crues de l'Oise menacent encore Conflans-Sainte-Honorine, L'Isle-Adam et, dans une moindre mesure, Beaumont-sur-Oise : peu de berges sont protégées et toutes sont en mauvais état.

Les risques dus à l'Essonne, la Marne et l'Oise sont plus importants en janvier-février. Les inondations les plus grandes sont dues aux crues concomitantes des rivières situées en amont : l'Yonne, le Loing, l'Yerre, l'Orge, l'Yvette et les deux Morins.

Le cours de l'Yerre est très sensible aux crues de la Seine, dont les eaux peuvent remonter jusqu'à 4 kilomètres dans son lit. C'est ainsi que Villeneuve-Saint-Georges (lire l'encadré) a régulièrement les pieds dans l'eau.

Les vallées de l'Orge et de l'Yvette sont elles aussi très menacées, comme à Bures-sur-Yvette, Palaiseau, Longjumeau et Savigny-sur-Orge. Les nombreux remblaiements effectués ces dernières années dans les lits majeurs ne font qu'aggraver les effets des crues. La remontée des eaux de la Seine dans le cours de l'Orge présente un risque très sérieux pour le secteur situé en aval de Juvisy. Les risques, limités, dans la vallée de l'Essonne ne doivent pas non plus être négligés, ainsi à Corbeil.

Vulnérables aussi les secteurs irrigués dans toute la région par les nombreux petits rus, où des inondations très ponctuelles n'occasionnent pour le moment que peu de dommages, à l'exception de la Mauldre et des rivières qui collectent les pluies : la Bièvre, le Croult, le Petit Rosne, etc. Ces rivières, régulièrement en crue de décembre à mars, peuvent connaître des débordements en juin et octobre en raison des précipitations.

Les lacunes du réseau

Que peut-on faire, qu'a-t-on fait pour lutter contre les caprices des eaux en Ile-de-France ? On a mis en place un réseau d'annonce des crues et construit des barrages-réservoirs en amont de Paris.

Le premier règlement du réseau d'annonce des crues date de 1885, son organisation actuelle de... 1927. Ce réseau est constitué de quatre-vingt points de mesure situés sur tout le bassin de la Seine. Ces points sont dotés d'échelles « limnimétriques » relevées chaque jour par un observateur bénévole. Au-delà d'une certaine cote, cet observateur envoie trois ou quatre télégrammes par jour au centre d'annonce des crues. Ce système est quasiment identique aujourd'hui à celui du siècle dernier.

Il souffre de trois difficultés. Le recrutement des observateurs est de plus en plus aléatoire. Le service des télégrammes, ouvert jour et nuit autrefois, est limité aux seules heures ouvrables. Enfin, le personnel chargé de l'annonce des crues ne travaille pas les week-ends... Pourtant, l'agence de bassin a constaté que l'annonce des crues de l'hiver dernier avait été satisfaisante. Les quelques écarts constatés entre les prévisions et la réalité n'ont pas dépassé 10 à 20 centimètres.

Cela est dû au temps qui sépare les crues en amont de leurs conséquences à Paris : trois ou quatre jours pour l'Yonne, cinq ou six jours pour la Seine, sept ou huit jours pour la Marne.

Trois barrages

Dans son principe, en revanche, ce système est complètement inadapté car il ne comprend aucun moyen d'alerte basé sur les pluies. Le ministère de l'environnement a donc décidé de mettre en place un nouveau système de recueil et de traitement des données. Celles-ci – niveau de l'eau, vitesse moyenne d'écoulement, hauteur de pluie tombée, températures minimales et maximales – seront calculées et enregistrées automatiquement puis transmises au service d'annonce des crues par télétransmission au moyen du réseau téléphonique normal ou par les deux satellites Argos.

Ces satellites font le tour de la Terre en cent minutes et permettent d'obtenir des informations quatorze fois par jour environ. Le central d'annonce des crues est situé au service de la navigation de la Seine, quai d'Austerlitz à Paris, et rediffuse les informations par le système télématique Transpac vers tous les organismes concernés par les crues et équipés de terminaux informatiques.

Le coût du réseau – un central, 135 stations, 12 terminaux, 21 laboratoires électroniques – a été évalué à 22 millions de francs en 1981. Une première tranche de travaux a été lancée qui devrait permettre la mise en service d'une dizaine de stations d'annonce des crues durant l'été 1983. Ces stations auraient dû, si l'on avait tenu du côté gouvernemental les engagements pris, fonctionner dès décembre 1982...

Mais le système d'alerte n'est pas en lui-même un moyen de lutter contre les inondations. Les barrages-réservoirs, existants ou en projet, permettent, eux, de réduire les hauteurs d'eau et de prévenir certains débordements. Il s'agit de celui de la Seine, près de Troyes, d'une capacité de 205 millions de mètres cubes, de celui de la Marne, près de Saint-Dizier, d'une capacité de 350 millions de mètres cubes et de celui de Pannecières (Loiret), près de Chaumard, d'une capacité de 82 millions de mètres cubes.

L'action conjuguée de ces trois barrages de dérivation permet de gagner, à Paris, près de 1,10 mètre de hauteur d'eau en période de forte crue. La construction du barrage Aube, d'un coût de 1 200 millions de francs, qui sera achevé en 1987, permettra de porter ce gain à 1,40 mètre.

Mais ces barrages sont placés trop loin de Paris pour être vraiment efficaces en Ile-de-France. Ils permettent juste un écrêtement des crues. Capables de stocker rapidement de grandes quantités d'eau, ils mettent très longtemps à la restituer et perdent de leur efficacité en cas de crues successives et rapprochées.

Seuls des barrages situés plus près de Paris permettraient de préserver les banlieues en amont et en aval de la capitale. L'urbanisation intense de ces zones ne permet pas, à l'évidence, de construire de tels ouvrages. La seule solution est donc de bâtir des digues, de renforcer les berges – ce qui n'est pas toujours compatible avec la procection de l'environnement – et, surtout, de cesser de construire dans les zones inondables.

Deux nécessités, enfin : inventer un système (performant, si cela est possible) de gestion coordonnée des barrages réservoirs – une gestion aujourd'hui très empirique et incertaine, – et améliorer les installations d'évacuations des eaux pluviales, souvent ancestrales dans la plupart des communes françaises. A défaut, les banlieusards continueront de se disputer, l'hiver venu, cuissardes et barques.

OLIVIER SCHMITT.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES TREMPÉE

« Joli pavillon... pieds dans l'eau »

« C'est inadmissible de voir ça quand on pense que des gens ont marché sur la Lune. » M. André Planquel désigne de la main la rue qui plonge sous l'eau et les maisons alentour, toutes inondées. Voilà Villeneuve-Saint-Georges, quartier du Blandin, une cité pavillonnaire que l'on imagine charmante sous le soleil. Quatre cents familles y vivent. Malheureusement, chaque hiver, la Seine et l'Yerres débordent de leur lit et viennent inonder jardins, rues, caves, envahissent les maisons.

« Je ne peux pas arriver à me mettre ça dans la tête. Avant, nous n'avions pas d'eau, et, maintenant, c'est tous les ans. » Depuis son installation ici, en 1970, il savait ce secteur inondable, mais la municipalité de l'époque lui avait assuré qu'il ne devait plus désormais y avoir autant d'eau. Jusqu'en 1977, les inondations avaient disparu, mais, depuis, elles sont chaque année au rendez-vous avec une pointe l'hiver dernier. M. Planquel a perdu quelques 35 000 francs, mais n'a rien voulu demander à la commune. *« En 1978, j'avais rempli les papiers, mais on m'a dit qu'on ne les avait jamais vus. Je n'ai pas voulu reperdre mon temps. »* Alors, il s'est adapté. Il a surélevé lui-même sa maison à 1,50 mètre du sol avec l'aide de ses enfants. Il ne laisse plus que son outillage à la cave, qui est noyée sous 1,50 mètre d'eau. Il se chauffe avec une cheminée à bois, *« heureusement équipée d'un récupérateur de chaleur »*. Sa chaudière à gaz s'est soulevée sous la poussée des eaux. *« Je vais la supprimer. L'hiver, elle ne peut pas marcher et ne me sert jamais. »* Ils sont cinq personnes et six chiens réfugiés dans la maison. Il s'adapte difficilement mais ne s'habitue décidément pas... et sa femme encore moins que lui. *« Elle en a ras le bol et veut s'en aller. »*

M. Vincent Bloned, lui, ne veut plus rester ici. *« Je vais aller habiter un appartement au douzième étage. »* Il était arrivé dans le quartier il y a deux ans. Il a pris ses affaires et est parti chez sa fille, à Brunoy, une commune voisine. *« On est comme des migrants. Je m'en vais comme un pauvre type. On y a encore droit cette année. L'an dernier, je suis parti le 15 décembre et je ne suis revenu que le 20 janvier. »* En décembre 1981-janvier 1982, alors qu'il n'était arrivé que depuis trois mois, il a perdu ses collections de disques, de timbres, de livres... Il a pu sauver *in extremis* sa chaîne hi-fi et un poste de télévision. Depuis, il ne met plus rien dans la cave : *« Je regarde les murs. »* Il a fallu refaire le plancher, la moquette, les papiers peints. Il faudra peut-être recommencer cette année. Il avait alors déclaré 48 000 francs de pertes, mais il n'a été remboursé que de 2 450 francs par la commune, sans aucune autre aide. L'assurance, quant à elle, a refusé de payer.

M. Maurice Lamy, maire adjoint et conseiller général (P.C.), accuse *« certaines agences immobilières qui portent une lourde responsabilité. Les candidats à l'achat doivent toujours se renseigner auprès des services de la mairie, et il y a souvent un manque d'information de leur part »*. Mais il ajoute : *« Certains acheteurs ne nous croient pas. Ainsi, quand on leur dit que l'eau était montée à 2,50-3 mètres l'an dernier, ils nous ont répondu : « Vous rigolez ! » Maintenant, ils ne rigolent plus... »* Pour les constructions, la commune les autorise actuellement à la cote « 34,20 », mais la plupart des pavillons du quartier ont été bâtis sans permis de construire. La ville souhaite également un remblayage général à la cote « 33 » avec financement de l'État et de la région, ainsi que la régulation du cours de l'Yerres. Par ailleurs, elle regrette que les bassins de retenue n'aient pas toute l'efficacité voulue. *« Utilisés pour des bases nautiques, ils ne sont jamais vidés. »* L'hiver dernier, la commune a dépensé 872 500 francs et n'a été remboursée par l'État que de 70 200 francs.

Trois « P.C. »

Cette fois-ci, huit appartements ont été prévus pour reloger les sinistrés. La Croix-Rouge, le Secours populaire et la ville ont préparé des couvertures ; des colis de première nécessité et des bons alimentaires sont prévus. Des camping-gaz et des lits pliants ont été achetés. Enfin, la ville a avisé le préfet – commissaire de la République qu'elle ferait appel à l'armée par son intermédiaire si nécessaire, et qu'elle demanderait le remboursement des frais engagés, ainsi que l'indemnisation des sinistrés. Aucune famille n'a été évacuée. Seule une personne cardiaque a été admise à l'hôpital à titre préventif.

Trois petits « P.C. » ont été installés dans des caravanes. Des employés communaux, des sapeurs-pompiers ou des volontaires, en cuissardes, le buste pris dans un gilet de sauvetage, sont à la disposition des habitants pour les ramener chez eux en barque. Sur simple appel téléphonique, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, ils vont chercher les habitants à leur domicile pour les conduire sur la terre ferme : les ménagères qui vont au marché, les personnes qui partent travailler (parfois à 2 ou 3 heures du matin). Ils portent le courrier de ceux qui ne peuvent se déplacer.

FRANCIS GOUGE.

★ La direction départementale de l'équipement du Val-de-Marne a mis en place une information téléphonique : Info-crues, qui fonctionne au 375-70-00.

TRANSPORTS

Le T.G.V. à la conquête de l'Amérique

(Suite de la première page.)

Réveil salutaire, cependant, pour une industrie ferroviaire nationale qui s'essouffle. Les grands contrats intérieurs (S.N.C.F. et R.A.T.P.) se tarissent tandis que les exportations, hormis celles des métros, se heurtent – jusqu'ici avec un certain succès puisque la France demeure le premier exportateur mondial – à une concurrence de plus en plus vive, et pas toujours loyale. Le T.G.V. lui-même s'est révélé jusqu'ici porteur de plus d'espérances que de débouchés réels. L'intérêt suscité dans plusieurs pays (Corée du Sud, Brésil...) pour les lignes à grande vitesse tarde à se concrétiser et, dans une décision gouvernementale de lancer la construction de la ligne du T.G.V.-Atlantique, et l'ouverture du même coup d'un marché de quatre-vingt-quinze rames, les constructeurs de matériel roulant auraient dû se résigner à arrêter leurs chaînes de fabrication dans quelques mois.

10 milliards de dollars

Or, après l'avoir longtemps négligé, il n'assure plus que 2 % des déplacements interurbains – les Américains redécouvrent les vertus du train. Il y a quelque temps le Comité économique conjoint du Congrès a publié un rapport qui conclut à la nécessité de développer un réseau ferroviaire rapide afin d'échapper à la crise des transports qui ne manquera pas de découler de l'encombrement croissant du réseau routier et des aéroports. Et l'Amtrak, l'une des compagnies publiques de chemins de fer, a consutué en avril 1982 une cellule de recherche et de développement, American High Speed Rail Corporation, dont elle a confié les destinées à son propre vice-président, M. Lawrence D. Gibbon.

Celle-ci s'est aussitôt attaquée à un premier projet : la construction d'une ligne rapide de 190 kilomètres permettant de relier San-Diego à Los Angeles, en Californie, en cinquante-neuf minutes contre deux heures quarante minutes actuellement. L'investissement total (infrastructures et matériel roulant) est estimé à 2 milliards de dollars. Moyennant un trafic quotidien de trente mille voyageurs qui paieraient un tarif un peu supérieur aux 16 dollars du parcours actuel – mais bien inférieur aux 40 dollars du billet d'avion. – l'affaire serait rentable.

Malheuresement pour les Français, la ligne à grande vitesse californienne est déjà une chasse gardée japonaise. La proposition des banquiers et des industriels nippons de financer le quart de l'entreprise a séduit le gouverneur de l'État, qui a approuvé leur projet en septembre dernier. Mais d'autres « sillons » restent ouverts à la compétition : le fameux « corridor Nord-Est » de Boston à Washington via New-York, ou encore des lignes telles que Chicago-Cincinnatti, Dallas-Houston, Orlando-Miami. Les caractéristiques démographiques des États-Unis en font certainement le meilleur champ d'application mondiale des trains à grande vitesse, dont la rentabilité optimum est atteinte sur des parcours d'environ 500 kilomètres entre villes d'au moins un million d'habitants.

Au total, le marché américain de lignes rapides pourrait très vite atteindre une dizaine de milliards de dollars. Pour s'y implanter, les constructeurs français ne manquent pas d'atouts techniques, le matériel qu'ils proposent ayant largement montré ses qualités en exploitation régulière sur Paris-Lyon. Le point faible viendrait plutôt des financiers. Le président d'Amtrak, M. Alan S. Boyd, a déjà clairement fait comprendre qu'il était hors de question d'envisager une aide gouvernementale pour payer ce genre d'investissement, et que le secteur privé devrait, seul, en supporter la charge. Les Japonais l'ont bien compris, qui mobilisent leurs institutions financières en vue d'affronter ce fabuleux marché. Aussi entreprenants soient-ils, les responsables de T.G.V. Inc. risquent, sur ce terrain, de se retrouver bien seuls.

JAMES SARAZIN.

● **Le métro de Lagos sera français.** – Le gouvernement fédéral nigérian a avalisé, le 22 décembre, l'accord passé en septembre dernier avec un consortium de dix-neuf entreprises françaises pour la réalisation du métro de Lagos. La part française des travaux représente plus des trois quarts du contrat total, qui porte sur plus de 1 milliard de dollars. Les travaux commenceront l'an prochain. – *(A.F.P.)*

Faits et projets

L'écologiste suisse Franz Weber gagne un procès

Le tribunal de police de Vevey (Suisse) a condamné récemment M. Roger Mayor à 50 F d'amende, 1 500 F de dommages-intérêts et aux frais du procès pour avoir accusé l'écologiste Franz Weber de *« vivre aux crochets de ses donateurs »* dans une lettre publiée par un quotidien local, *l'Est vaudois*. Dans ses attendus, le tribunal a estimé qu'aucune preuve des accusations portées n'avait pu être fournie par l'instruction, que selon tous les témoignages (dont celui le de l'écrivain Denis de Rougemont) M. Weber était *« une personnalité intègre, matériellement désintéressée et dévouée à ses causes »*, même si le dynamisme dont il fait preuve peut indisposer certains.

Selon les vérifications effectuées par un contrôleur des comptes, la comptabilité de la Fondation Franz-Weber et de l'association Helvetia Nostra est parfaitement en règle. M. Franz Weber a annoncé qu'il lançait une initiative populaire pour réformer le code de procédure pénale du canton de Vaud *« afin que les citoyens soient assurés d'une meilleure justice »*.

● **Une zone franche à Fos-sur-Mer.** – Le gouvernement vient de décider d'autoriser les responsables des grands ports français à constituer, par application des régimes douaniers suspensifs, « une zone franche industrielle ». La première application de cette mesure concerne Fos-sur-Mer, près de Marseille.

● **Pays de la Loire : M. Joseph Ariaux, président du C.E.S.** – M. Josepb Ariaux, président de la chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire et président de la chambre d'agriculture de Maine-et-Loire, a été réélu le 22 décembre président du C.E.S. des Pays de la Loire par 53 voix sur 73 présents. Il était seul candidat.

● **M. Max Laxan président du Crédit naval.** – M. Max Laxan vient d'être nommé président-directeur général du Crédit Naval – C.M.A.F. – en remplacement de M. Henri Yrissou. Agé de soixante-trois ans, M. Laxan est inspecteur général des finances honoraire et a été gouverneur du Crédit foncier.

Les vins d'honneur au pilori

Une conseillère municipale communiste de Carcassonne (Aude), Mme Odette Pelouze, vient d'élever une vive protestation contre *« la multiplication des vins d'honneur et des banquets en cette fin d'année 1982 »* dans sa ville.

Mme Pelouze a déclaré, dans un communiqué remis à la presse, que la ville n'avait pu, en raison de difficultés financières, améliorer la couverture maladie des assistantes maternelles, mais que, le lendemain de cette décision du conseil municipal (1), *« des millions étaient dépensés pour un repas ». « Je comprends qu'on veuille rassembler la grande famille des employés municipaux à certaines occasions. Mais en ces temps de difficultés, de chômage, d'impôts élevés, de bas salaires, de crise, ne peut-on le faire avec plus de mesure et de réserve ? »*

(1) Le maire de Carcassonne est M. Fernand Ancely (P.S.).

Le T.G.V. a « pris » 400 usagers par jour à l'autoroute.

Entre le 1er octobre 1981 et le 30 septembre 1982, 2 877 019 voitures légères ont emprunté l'autoroute A-6 Paris-Lyon sur la totalité de son parcours, et dans les deux sens, soit 59 500 de moins que l'année précédente.

Selon l'Association des sociétés françaises d'autoroutes, qui publie ces statistiques, le train à grande vitesse n'a ainsi touché que de manière infime le trafic de l'autoroute, la perte correspondant à 163 véhicules par jour dans les deux sens.

« Dans l'hypothèse, dit l'association, *où ces 163 véhicules auraient eu le coefficient moyen de remplissage de 2,5, ce qui parait peu probable dans les deux cas de choix préférentiel du T.G.V., la perte quotidienne du trafic direct sur autoroute entre Paris et Lyon concernerait quatre cent sept personnes (ou un peu plus de deux cents personnes en aller et retour). »*

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Important Groupe de Distribution Indépendant
recherche

Assistant Direction Ventes

Jeune diplômé de l'enseignement supérieur, ayant le sens des contacts humains et possédant un bon esprit de synthèse, il sera chargé :
- de la définition et de la mise en application de la politique commerciale
- de l'analyse des statistiques et des documents de gestion
- d'études concernant la gestion et l'organisation de nos points de vente
- du suivi d'opérations diverses en collaboration avec les Services Achats, Logistique, Publicité et Informatique.

Lieu de travail : Paris.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous référence 8721 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra

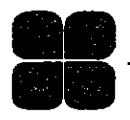
Lévi-Tournay

Nous sommes la filiale d'un important groupe industriel français aux activités diversifiées (plus de 6500 personnes dans le monde). Nos produits du secteur bureautique bénéficient d'une solide réputation tant au plan national qu'international. Compte tenu de l'évolution des technologies, nous renforçons notre bureau d'études (50 personnes) situé en très proche banlieue sud de Paris

ADJOINT CHEF SERVICE ÉTUDES MÉCANIQUES

Vous êtes ingénieur diplômé (AM par exemple) et vous avez acquis une expérience d'au moins 4 ans d'études et de conception de produits mécaniques fortement outillés. Vous êtes familiarisé avec les problèmes d'industrialisation et vous avez l'habitude du dialogue avec d'autres disciplines : électronique, software. Sous l'autorité du responsable de l'une de nos activités (petite mécanique de conception mixte utilisant des microprocesseurs), votre rôle sera, avec votre équipe, d'étudier et de développer l'aspect mécanique de nos nouveaux produits. Votre mission sera globale, de la définition du cahier des charges jusqu'à l'obtention de la pièce définitive. Compte tenu de nos relations fréquentes avec nos autres bureaux d'études à l'étranger, une bonne connaissance de l'anglais serait appréciée.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez à Jean-Loup Parichon sous réf. 6652 M : il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
47 bis, AVENUE BOSQUET–75007 PARIS
TELEPHONE : 555.11.11

MEMBRE DE SYNTEC

Flain Charnes

180.000 F. par an
en Touraine
Jeune Société en pleine expansion
cherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

(Comptabilité, Gestion et social)
Poste à pourvoir rapidement

Envoyer C.V. et photo sous n° 3388 HAVAS 37047 TOURS CEDEX

Un Important Groupe de Distribution
recherche pour une de ses filiales de production

un Contrôleur de Gestion

Sa mission :
- mise en place du contrôle de gestion
- élaboration du tableau de bord
- reporting auprès de la société holding
- amélioration et animation de la comptabilité analytique
- développement du système informatique.

Profil : Formation supérieure (Sup de Co...) + DECS. Expérience souhaitée.
Lieu de travail : Ouest.

Envoyer CV + photo + prétentions sous référence 8723 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

Lévi-Tournay

COMPAGNIE D'ASSURANCES
recrute

RÉDACTEUR

très au courant des sinistres facultés transports

EMPLOYÉE

au courant tâches administratives en branche transports

Ecrire sous n° 3.806 L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75083 PARIS Cedex 02.

Compagnie d'Assurances
proche SAINT-LAZARE

en vue fonction

de CADRE

recherchons
ÉLÉMENT DE VALEUR
et expérimenté en matière de production autos et risque divers.
Travail sur terminal d'ordinateur

Ecrire sous n° 3804 L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75083 PARIS Cedex 02.

Société distribution
Matériel climatisation
cherche pour S.A.V.
FRIGORISTES
minimum 2 ans de pratique.
Téléphone : 845-58-27.

- VOUS ETES JEUNE ET VOUS AVEZ :
  - une bonne formation de base commerciale et financière (H.E.C., E.S.S.E.C., SUP de CO, Sciences PO, etc...)
  - le goût du contact humain et de la négociation avec les P.M.E.
  - une capacité de synthèse rapide susceptible d'appuyer votre dynamisme commercial.
- VOUS RECHERCHEZ :
  - une vie active qui suppose une certaine mobilité.

LE GROUPE

bail équipement

UNE DES TROIS PREMIERES SOCIETES DE CREDIT BAIL MOBILIER
recherche

attaché de direction

apte, après formation au sein d'une équipe dynamique, à négocier des contrats de crédit bail en aidant les P.M.E. à résoudre leurs problèmes d'équipement et de financement de voitures.

Résidence : DIJON

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions au Service du Personnel - BP 35
22, Place Vendôme - 75021 Paris Cedex 01.

Important Editeur Juridique
Recherche

Collaborateur-collaboratrice

SECRÉTAIRE à mi-temps

Appelé (e) à assurer auprès
Responsable collection
Secrétariat rédaction
d'une encyclopédie juridique de droit européen ;
- parfaitement bilingue français-allemand et langue anglaise souhaitée ;
- dactylographe confirmé (e).

Poste situé à Paris-XVIe arrt.
Statut salarié - avantages sociaux.

Envoyer candidature manuscrite, C.V. détaillé et prétentions s/n° ET 2112 à OPLEC, 2, rue Séguier, 75006 PARIS, qui transmettra.



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

GhK
Gesamthochschüle Kassel
Universität des Landes Hessen

Dans le Département Anglistique/Romanistique de l'Université de Kassel (R.F.A.), sous réserve de mise à disposition, est à pourvoir au 1er avril 1983 le poste suivant :

1 LECTEUR/TRICE EN FRANÇAIS (II à BAT)

pour la durée d'un an, renouvelable jusqu'à 5 ans.

N° référence : 056

DIPLOMES REQUIS : CAPES ou maîtrise, expérience dans l'enseignement du français comme langue étrangère et en français des affaires souhaitable.

DESCRIPTION DU POSTE : tous domaines de la langue appliquée : cours de langue pour étudiants débutants et avancés destinés au professorat ou à l'équivalent filière L.E.A., élaboration et exécution de tests. Collaboration à projets de recherche possible.

Les candidatures avec documents habituels à joindre sont à adresser avec n° référence dans les 4 semaines suivant la parution à :
LA GESAMTHOCHSCHULE KASSEL – Der Präsident
Mönchebergstr. 19, D.-3500 Kassel.

IMPORTANT BUREAU D'ÉTUDES recherche pour chantier situé en ASIE SUD-EST

INGÉNIEUR

Génie civil/bilingue anglais.
Envoyer C.V. et photo à GESTION ÉTUDES, 1 bis, cité Paradis Paris 10e.

AMBASSADE DU RWANDA A PARIS

cherche

CHAUFFEUR

Adresse : 70, bd de Courcelles, 75017 PARIS.
Tél. : 227-36-31/227-38-26.

URGENT
Ville banlieue Ouest recrute

UN INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE

Env. les candidatures sous n° 7.458
le Monde Publicité, service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

TRANSNUCLÉAIRE

PARIS ÉTOILE
recherche
pour le service opérations

INGÉNIEUR DÉBUTANT

ENSAM, ICAM, ENSI, HEI, INSA

Disponible rapidement pour :
- Assistance technique lors de l'évacuation du combustible irradié des centrales nucléaires ;
- Rédaction de spécifications et procédures ;
- Etudes de matériels ;
- Relations avec sous-traitants ;
- Déplacements trois jours par semaine ;
- Anglais courant.

Ecrire 11, rue Christophe-Colomb, 75008 Paris.



emplois régionaux



ATTACHÉ COMMERCIAL

Une papeterie dynamique (C.A. 81 : 300 MF), connue sur les marchés européens, implantée dans une vallée agréable du Pas-de-Calais, recherche un collaborateur commercial de haut niveau rattaché directement à notre Directeur Commercial.

Le cadre recherché, issu d'une école d'ingénieur ou de commerce, aura de préférence entre 5 et 10 ans d'expérience, devra posséder très correctement l'anglais et l'allemand, et avoir si possible une bonne connaissance de la gestion et de l'informatique.

Le candidat retenu, après une formation typique à l'industrie papetière, si nécessaire, se verra confier des responsabilités et devra effectuer de fréquents déplacements à l'étranger.

Pour ce poste évolutif, nous envisageons une rémunération adaptée en fonction de l'expérience et du potentiel du candidat.

Adressez votre candidature manuscrite (avec c.v. et photo au Chef du Personnel des
PAPETERIES DE MARESQUEL,
62990 BEAURAINVILLE.

ORGANISATION PROFESSIONNELLE BRETONNE
recherche

CONSEIL JURIDIQUE

Spécialiste droit social pour informer et conseiller ses entreprises adhérentes.

Adresser curriculum vitae et photo sous référence 990 à M. J. VALON, APEC BRETAGNE, B.P. 2225, 35022 RENNES Cedex.

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE PREMIER PLAN
IMPLANTATION INTERNATIONALE

recherche

pour région OUEST

CONTROLEUR DE GESTION

- Formation Supérieure de Gestion Pratique de l'Anglais.
- Connaissance de l'Outil Informatique.
- 3 ans d'expérience au moins dans la mise en place et le suivi d'un contrôle de gestion.

Il sera rattaché directement au Chef de Service.

Ecrire sous n° 950.433 à
HAVAS ATLANTIQUE PUBLICITÉ.
B.P. 52, 44601 SAINT-NAZAIRE CEDEX
QUI TRANSMETTRA.

Fédération Léo Lagrange rech. pour le Sud, région Centre ANIMATEUR PERMANENT pour direction équipement et coordination vie associative. Env. C.V. Fédération Léo Lagrange 2, rue Léveillard 28100 DREUX.

VILLE DE VALENCE

(Drôme)
recrute
par voie de mutation, ou sur liste d'aptitude C.F.P.C. :

ANIMATEURS SOCIO-CULTURELS DE 2e CLASSE :
Fonction : Animation de Préadolescents et Adolescents dans Z.U.P. (Accueil en foyer libre, activités diverses, sorties, etc.).

Adresser candidature avec C.V. + photo, à M. Le Député-Maire. Bureau du Personnel, 26021 VALENCE CEDEX, avant le 31 décembre 1982.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

VILLE DE QUIMPER

recrute

UN CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE

Il devra être capable :
- de conduire la mise en œuvre des moyens informatiques. (Burroughs B 1900 sous base de données DMS II et télétraitement) ;
- de planifier et de coordonner le développement de l'informatique à l'intérieur des services communaux ;
- de diriger et d'animer une équipe d'une quinzaine de personnes.

Expérience de direction et bonnes connaissances de la fonction communale exigées.

Candidatures, photo et prétentions à adresser pour le 22 JANVIER 1983, dernier délai à M. le sénateur-maire de Quimper (service du Personnel) B.P. 531 29107 QUIMPER CEDEX.

U.R.S.S.A.F. DE PARIS
SÉCURITÉ SOCIALE

recherche
pour son service contentieux

DES RÉDACTEURS JURIDIQUES

Les candidats de nationalité française devront être obligatoirement titulaires d'une Maîtrise en Droit Privé (option Droit des Affaires).

- Horaire hebdomadaire : 39 heures ;
- Avantages sociaux ;
- Salaire mensuel brut de début : 4.338,43 F porté à la titularisation intervenant après six mois à 5.031,37 F sur 13,66 mois.

Les candidatures manuscrites accompagnées d'un C.V. détaillé devront être adressées d'urgence à la DIVISION DU PERSONNEL,
3, rue Franklin, B.P. 430, 93518 Montreuil.

L'une des plus importantes entreprises nationales

recherche

POUR SES SERVICES PARISIENS ET SES CENTRES RÉGIONAUX IMPLANTÉS DANS LES GRANDES VILLES DE PROVINCE

DOCTEURS EN DROIT
DIPLOMÉS DE SCIENCES POLITIQUES OU D'UNE GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE

INGÉNIEURS ÉLECTROTECHNICIENS ET ÉLECTRONICIENS
(TOUTES CATÉGORIES D'ÉCOLES).

Libérés des obligations militaires, âge maximum 28 ans.

Envoyer C.V., photo + prétentions sous n° 251.875 à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES
recherche

EMPLOYÉ (E)

POUR SERVICE PERSONNEL
(paies et charges)
Qualités demandées :
- connaissance dactylo ;
- aimant l'ordre, les chiffres ;
- ayant expérience minimum dans ces fonctions ;

Formation spécifique au poste assurée par la Société.
Envoyez C.V. avec photo à CMI ALSKANOR, 28, 30, rue Edouard-Vaillant, 92309 LEVALLOIS-PERRET Cedex.

JANUS INFORMATIQUE

cherche d'urgence

ANALYSTES INGÉNIEURS

expérimentés sur :
Z80, MITRA, SOLAR

M. TANG. 952-60-06.

Sté DEXI International
recherche
JEUNE EMPLOYÉE BUREAU
expérimentée, aimant chiffres, libre de suite.
Ecrire avec C.V., 6, rue de Lota, 75116 PARIS.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
région parisienne
employant 120 personnes
et spécialisée dans l'étude et la construction de compresseurs et de pompes à vide
recherche

JEUNE INGÉNIEUR

A.M. ou équivalent

Destiné au rôle d'ingénieur d'affaires dans le cadre de l'étude et de la vente de produits personnalisés de haut de gamme.
Déplacements possibles sur l'ensemble de la France.
Faire offre avec C.V. et prétentions à n° M. 52.282 BLEU, 17, rue Lebel 94307 VINCENNES Cedex qui transmettra.

La ville de Colombes (92)
recrute d'URGENCE
1 ASSISTANTE SOCIALE D.E.
polyvalente de secteur
1 ASSISTANTE SOCIALE D.E.
pour un remplacement de 4 mois.
Adresser candidature et C.V. détaillé à Monsieur le Maire de Colombes.

Compagnie d'Assurances PARIS-9e

recherche

RÉDACTEUR

EXPÉRIMENTÉ
pour production automobile et risques divers
exercé à la pratique du travail sur terminal d'ordinateur.
Ecrire sous n° 3.802 L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75083 PARIS Cedex 02.

---

secrétaires

EUGÈNE GALLIA S.A.
(cosmétiques)
Saint-Lazare
recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Elle devra assurer :
- Le secrétariat du P.D.G. ;
- la rédaction et le suivi de la communication interne.

Excellente présentation
30 ans environ
Anglais indispensable
Envoyer C.V., photo récente et prétentions, 9, rue d'Athènes, 75429 PARIS Cedex 09 à l'attention de M. LONCLÉ.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION GÉNÉRALE

Pour entreprise de 1er rang Banlieue EST de Paris (RER) Anglais courant. Env. 35 ans Très bonne culture générale.

Merci d'env. dossier complet (avec photo et salaire) sous Réf. 1712 à COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS qui transm.

Ets public administratif
recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

pour Président et Directeur de l'Etabl. bonne pratique sténodactylo exigée. Dynamisme et expérience. Envoyer C.V., photo et prétention à C.N.M.H.S. Service du personnel, 62, rue Saint-Antoine 75004 PARIS.

CARNET

Naissances

— Marie-Françoise, Charles-Henri et Noémie FLAMMARION sont heureux d'annoncer la naissance de

Colomba.

Le 23 décembre 1982.

— Nathalie et Jean-Michel STROUMZA sont heureux d'annoncer la naissance de

Jonathan,

le 23 novembre 1982.
20, rue Murillo, Paris-8e.

— Le docteur Christian VALLÉE et Mme, née Valentine Cointreau, Eglantine,
— —ont la joie de faire part de la naissance de

Amaury.

20 décembre 1982.

Mariages

— Norbert DISTEL et Brigitte BERNARD sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu le 17 décembre 1982.
6, place du Marché-Sainte-Catherine, 75004 Paris.

— M. Jacques TONNELAT, professeur honoraire des universités,
Mme J. RANQUET, née Nicole Bèque, font part de leur mariage.
49, avenue de l'Observatoire, Paris.
26, rue du Noble,
Orange (Vaucluse).

Décès

— Le comte Jean de Gennes,
Mme Jean Ebrard,
M. et Mme Hervé Goudchaux et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Fernet et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Chatenay et leurs enfants,
Mlle Isabelle de Gennes,
M. et Mme Guy Ebrard et leurs enfants,
Mlle Pascalette Ebrard,
ont la douleur de faire part du décès de la

comtesse Jean de GENNES,
née Nicole Ebrard,

endormie dans la paix du Seigneur, munie des sacrements de l'Eglise, le *23 décembre 1982.*

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 28 décembre 1982, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Bellevue, avenue du Général-Gallieni, à Meudon, et sera suivie de l'inhumation dans l'intimité familiale.
Ni fleurs ni couronnes.
Dons à l'Association d'aide à la recherche cancérologique de Saint-Cloud, 5, rue Gaston-Latouche, 92221 Saint-Cloud.

Le présent avis tient lieu de faire-part.
43 *bis*, route des Gardes,
92190 Meudon.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— M. et Mme Pierre Massé, ses enfants,
Mme René Labre, sa nièce,
Les familles Pénot et Malherbes,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges KIRCHHOFFER,
née Marie Pénot,

survenu le 20 décembre 1982, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans.
Cet avis tient lieu de faire-part.
33, avenue du Maréchal-Lyautey,
75016 Paris.

— Nous apprenons la mort, à Paris, de

Mme MAURICE-BOURDET,
née baronne de Rasky.

[Madeleine de Rasky, née à Alger en 1897, artiste peintre et femme de lettres, fut l'épouse de Maurice Bourdet, pionnier du journal parlé au Poste-Parisien, mort en déportation en 1944. Elle exposait ses tableaux de fleurs et ses natures mortes dans les galeries et au Salon des *artistes français. Elle est l'auteur de plusieurs* ouvrages, notamment « les Précurseurs de l'indépendance tchèque et slovaque » et « la Marquise de Pompadour ».

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 21 décembre 1982, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, de

Mme Marc MUNDLER,
née Dady Aimée
Cuinat-Brustlein,

De la part de :
M. Marc Mundler, son époux,

Mme Odette Mundler-Lestien,
Le docteur et Mme Bernard Mundler,
M. et Mme Antoine de Salve de Bruneton,
M. et Mme Denis Mundler,
M. et Mme Arnaud Mundler,
ses enfants,
Ses vingt-deux petits-enfants,
Ses huit arrière-petits-enfants,
Mme Edith Cuinat-Bertrand, sa sœur,
Et toute la famille.
L'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale.
« Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimé. »
Jean XV-12.

16, rue Pierre-Nicole,
75005 Paris.

— Mme Madeleine Saffar, née Enriquez,
M. et Mme Max Saffar et enfants,
M. et Mme Daniel Meimoun et enfants,
M. et Mme les docteurs Serge Saffar et enfants,
Les familles Saffar, Enriquez, Guez, Bueno, Cohen, Calvo,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle de leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère,

Raymond SAFFAR,
Banque de Tunisie,

décédé le 23 décembre 1982.
Les prières d'usage auront lieu le 16 janvier, à 16 heures, au temple du 3, rue Saulnier, 75009 Paris.

— Mme veuve Pasquier,
M. Franck Serusclat et ses enfants,
Mme Vialle et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Cécile SERUSCLAT,
née Pasquier,

leur fille, épouse et sœur,
survenu le 23 décembre 1982 dans sa soixantième année.
Les funérailles se dérouleront dans l'intimité.

— Mme Joseph Valton, son épouse,
M. et Mme Bernard Valton et leurs enfants,
Mme Etienne Fromont et ses enfants,
M. et Mme Dominique Fortin et leurs enfants,
Ses frères, sœur, beaux-frères, belles-sœurs,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Joseph VALTON,

survenu le 12 décembre 1982.
Les obsèques religieuses ont eu lieu le 14 décembre à Troyes.

AUTOMOBILE

CHEZ LANCIA

La Prisma : une familiale, sportive à l'occasion

Contrairement à ce que pourrait laisser supposer son nom, la nouvelle Lancia Prisma — prisme en français — n'a pas vraiment pour vocation d'en faire voir de toutes les couleurs à son propriétaire. Dans l'esprit de ceux qui l'ont conçue, la Prisma est avant tout une 4-5 places destinée à la famille et « taillée » pour de longs voyages. Le fait de s'être tourné de nouveau, après avoir réalisé la Delta, vers une « trois-volumes » témoigne de l'intention de la firme italienne de s'engager dans cette voie. Mais l'adjectif « familial », dans l'esprit de Lancia, ne signifie pas pour autant tout venant. Aussi le client de ce nouveau modèle, disponible en France dans le courant du printemps 1983, doit-il *« être prêt à payer un petit quelque chose en plus »*, compris entre le prix de la Delta et celui de la Trévi, pour s'offrir cette voiture que Lancia espère produire au rythme de 50 000 véhicules par an.

La nouvelle berline de Lancia est assez traditionnelle dans sa ligne, relativement compacte avec ses 4,20 mètres de long et plutôt légère puisque, dans sa version la plus lourde elle pèse un peu moins de 1 000 kilogrammes. Bien entendu, la Prisma est, comme tous les modèles de la marque, une traction avant. Elle est proposée au choix avec un moteur de 1 300 cm^3 (78 ch), de 1 500 cm^3 (85 ch) ou de 1 600 cm^3 (105 ch), servis chacun par une boîte de vitesses à cinq rapports. Une version équipée du moteur de la 1500 est également disponible avec une boîte de vitesses automatique.

L'heure étant à l'informatique et au gadget, Lancia n'a pas résisté au plaisir d'offrir à sa future clientèle un tableau de bord particulièrement complet qui tient, au moment de la mise en route du véhicule, plus de l'arbre de Noël que de l'écran de contrôle : difficile de faire autrement lorsque l'on a pour objectif de se placer sur un créneau commercial occupé par Volvo, Audi, B.M.W. avec sa série 3 et Alfa Roméo. Mais, tout est affaire d'habitude et ce qui paraissait superflu prouve bientôt son utilité. Il n'en reste pas moins que l'électronique devrait permettre une synthèse plus poussée mais aussi plus discrète de ces fonctions d'affichage.

Pour le reste les équipements et le comportement de la voiture sont dans la tradition des véhicules produits par la marque. Le modèle de haut de gamme équipé du moteur de 1 600 cm^3, en dépit de son caractère familial, fait preuve à l'occasion d'un tempérament plus sportif, et ce pour le plus grand plaisir du conducteur. La vitalité du moteur, mais aussi la traction avant et les nouveaux pneus Pirelli P-8 dont le modèle essayé était équipé sont pour beaucoup dans la bonne tenue de route de la voiture, et le freinage, assuré par quatre disques — celui des 1300 et 1500 est mixte, — est à la hauteur de la situation. On peut cependant déplorer en conduite rapide le bruit fait par les montants ou les gouttières métalliques placés le long du pare-brise et l'indépendance gênante des essuie-glaces, qui, au-delà de 150 kilomètres à l'heure, refusent obstinément de se plaquer sur le pare-brise qu'ils sont censés essuyer. Ce ne sont là que péripéties dont le constructeur assure qu'elles seront résolues sur les modèles de série.

J.-F. AUGEREAU.

Consommations : 6,41 l à 90 km/h et 8,41 l à 120 km/h pour la 1600. Mais, en conduite très rapide, la consommation devient vite élevée.

LA DELTA GT

Lancia ne se contentera pas pour le début de 1983 de proposer la Prisma (voir ci-contre). La firme italienne met également sur le marché une Delta GT dotée du 1 600/cm^3 à double arbre à cames en tête qui développe 105 ch. Plus tard viendra une version beaucoup plus sportive qui fera appel à un turbo, 125 ch devraient être alors au rendez-vous.

Pour l'heure, la Delta G.T. avec 5 vitesses sort en même temps qu'une version à boîte automatique et une 1 300/cm^3 à boîte 5 rapports. Les Delta, sont, rappelons-le, des véhicules à deux volumes.

Extérieurement becquet arrière et spoiler avant sont les signes extérieurs visibles de l'évolution des modèles. En fait, on a aussi gagné du poids et remodelé en « plus jeune » l'intérieur.

Avec ses 13,8 m/kg de couple à 3 300 tr/mn, et des rapports de boîte raccourcis, ses quatre freins à disque et sa suspension modifiée la Delta GT se présente — bien que le constructeur italien n'insiste pas sur les performances (180 km/h environ) — comme une véritable petite sportive, silencieuse et agile. La tenue de route, encore une fois, n'a rien à envier aux autres modèles de la marque. — C. L.

• Prix non fixé. Consommations pour la Delta GT : 6,5 l à 90 km/h, 8,3 l à 120 km/h environ ; 10 l pour la circulation urbaine.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83.50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24.70
IMMOBILIER	48.00	56 45
AUTOMOBILES	48.00	56.45
AGENDA	48.00	56.45
PROP. COMM. CAPITAUX ·	140.00	164 64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14.10
IMMOBILIER	31.00	36.45
AUTOMOBILES	31.00	36.45
AGENDA	31.00	36.45

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

DEMANDES D'EMPLOIS

BIJOUTIER JOAILLIER
Homme 21 ans, 3 ans apprentissage, cherche emploi.
Ecr. s/nº 6.427 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H., 30 ans, maître économie, conn. inform., ét. ttes propos. Ecr. s/nº 0.577 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Attachée de direction trilingue anglais, allemand, notions espagnol, 33 ans, 10 ans expérience import-export, cherche poste à responsabilité, relations publiques ou tourisme.
Ecr. s/nº 6.428 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Direction P.M.E.
- H. 38 ans, Droit + Sc. Po ;
- EXPÉRIENCE. Direction P.M.E. + 50 pers. secteur transports ;
- Exp. Management. Marketing Pub., commerce intern. ;
- Conn. marchés espagnol, Amér. Latine ;
- Anglais, Espagnol.

Recherche : Direction P.M.E. ou adjoint P.-D.G. ou D.G.
Ecr. s/nº 6.424 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

- EXPORT -
à mi-temps/missions ponctuelles, 35 ans, exp., trilingue. Ecrire sous le nº 37.532 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Maître auxiliaire lettres modernes, espagnol courant, ch. emploi stable ou remplacements, *Paris ou rég. paris.*, éventuell. étranger. Ecrire M. DUMOND, 9, rue de l'Arc-de-Triomphe, 75017 Paris.

J. F., 30 ans, française, format. juriste (Univ. de Nice) connaiss. parf. Anglais. Notions Esp.-Allem., rech. emploi départ. juridique, société ou poste à respons. toutes régions France. Ecr. s/nº 7.463 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H., 30 ans, *10* ans expér. assur. sinistre, cher. place stable, étud. ttes proposit. M. Barre, rue des Graviers, BT 1C, 94190 Villeneuve-St-Georges.

travail à domicile

J. F. 27 ans, dactylo rapide, exc. réf. frappe ts documents scient. ou litt. (thèses, romans). *Délais rap. Trav. soigné.* Tél. 797-64-63 (le matin).

information divers

TROUVER UN EMPLOI
LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) :
- *Les trois types de C.V.*
- Bonnes réponses aux tests.
- Graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes détaillées, etc.

Pour informat. écrire CIDEM M, 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay

propositions diverses

Les possibilités d'emploi à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, 75429 PARIS CEDEX 09.

L'ÉTAT *offre* de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C16) Boîte postale 40209 PARIS.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

Coll. Peugeot, VD 505 break GL diesel, août 82, garantie 6 mois, 8 000 km, vert savane, int. marron. Prix 59 000 F. Fettbon 990-48-99 *Bur. 773-22-73.*

de 5 à 7 C.V.

PART. VEND SIMCA TALBOT 1307 S. 80 000 km *révisions* annuelles, année 1977. A débattre. Radio-cassettes-stéréo neuf. Téléphone : 201-89-78 après 18 h.

de 8 à 11 C.V.

Mise en vente d'un break Peugeot 504 1974, boîte automat. révisée récemment (facture garantie), joint culasse refait, allumage neuf, pneus neufs, freins refaits. Prix 15.000 F. Le chèque devra être libellé à l'ordre de AIDA-POLOGNE, 6, rue de l'Eure, Paris. La voiture sera remise au nouveau propriétaire après annonce de l'encaissement du chèque par l'AIDA pour tout rens. contactez prof. KYRIL RYJIK, départ. de philo. Univers. Paris-VIII. Tél. 637-42-97.

L'immobilier

appartements ventes

6e arrdt

Luxembourg, 8 P. 354-95-10
220 m², VUE JARDIN.

10e arrdt

SUR LES RIVES DU CANAL ST-MARTIN
Du studio au 6 pièces sur place ce jour et demain, 14-19 h, samedi et dimanche, 11-13 h/14-19 h
SAINT-MARTIN GRANGE-AUX-BELLES
152, quai de Jemmapes 245-73-13.
SERCO 723-72-00.

13e arrdt

TOLBIAC, séjour + 3 chbres. stand. Calme, soleil, balcon, box. 740.000 F. 535-56-82.

TOLBIAC Vue TOUT PARIS 5 P. 105 m², 2 sanitair. Parkg. 850.000 F. Parf. état. 535-86-37.

17e arrdt

45, AV. VILLIERS
Mº MALESHERBES
DUPLEX avec MEZZANINE de 2, 4, 5 P. et STUDIOS. LUXUEUSE RÉHABILITATION. Vis. lundi, mardi, 12/18 h.

18e arrdt

Mº ANVERS, Montmartre près jardin, 2 p., ent., cuis. équip., w.-c., bns. Px et plac. exceptionnel. 878-41-65.

19e arrdt

TOLBIAC, vue TOUT PARIS, 5 pièces, 105 m², 2 sanitaires. Parking. 850.000 F. Parfait état. 535-86-37.

Province

Vend Nîmes, plein centre, 20 mn proximité mer, appartement type 5, stand. avec parking, immeuble récent. Tél. : M. Courbier (66) 67-33-67 ou (66) 67-67-39.

LYON Ouest, Ecully (69) particulier vend F5 100 m² très ensoleillé, parc, tennis. Proximité bus, écoles, parking privé. 520.000. Tél. : 833-15-96.

locations non meublées offres

Etranger

RÉSIDENCE NATIONAL - LUCERNE

A ce beau site, loin du trafic, au bord du lac des Quatre Cantons, nous louons des appartements de grand luxe de

1 à 5 1/2 chambres

Salon avec cheminée, cuisine moderne, salle de bains en marbre. En quelques mots, une résidence confortable et calme, offrant sécurité et service dans un endroit merveilleux. Service d'hôtel sur demande.

Pour de plus amples détails, veuillez vous adresser à RÉSIDENCE NATIONAL
CH-6002 Lucerne, tél. 041-51-69-35.

Paris

Studio remis à neuf, à louer *très calme.* 143, r. St-Denis, dche, w.-c., moqu., équ. 1.500 F CC. Ap. 19 h. 321-64-83.

A LOUER MARS 83, cause départ STUDIO neuf 32 m² + cave, 10e ét., vue splendide. 21, rue du Départ Paris 14e. Imm. neuf Ellipsoïde. 2.500 F. Ch. en +. Tél. soir 321-64-83.

PARIS (12e), 3/4 pces neuf 80 m², asc., garage 5.000 F. C.C. — 345-09-42.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux apparts de standing 4 pièces et plus. 281-10-20

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES
Louez vite et sans frais ENTRE PARTICULIERS OFFICE DES LOCATAIRES Téléphoner au : 296-58-10.

ETUDIANT CHERCHE A LOUER Chambre quartier St-Sulpice. Ecr. s/nº 6.426 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons, ttes banl. Loyer garanti. 8.000 F. 283-57-02.

bureaux

Locations

VOTRE BUREAU OU DEPUIS 150 F PAR MOIS DOMICILIAT. + SERVICES SARL Artisans - 296-36-74.

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L.-R.C.-R.M. Constitutions de Sociétés Démarches et tous services Permanence téléphonique
355-17-50.

BUREAUX MEUBLÉS à Paris 8e, 9e ou 15e.
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS télex, secrétariat, tous services.
CONSTITUTIONS STÉS, prix compétitifs, délais rapides
ASPAC, 293-60-50 +

locaux commerciaux

Achats

Ste recherche 20 bur., environ 500 m², 6 parkings. Ouest parisien. Locat. ou achat. Ecrire ABEILLE, 53, rue de Lisbonne, PARIS-8e.

Ventes

A vendre local tous commerces 37 m². 18.000 F. *annuel* de loyer, dans cour. Rez-de-chaussée. Place d'Estienne d'Orves, après 19 h. Téléph. : 526-54-88. Paris 9e.

fonds de commerce

Ventes

SUD-OUEST sur route nationale, vends affaire caravanes camping- plein-air en pleine expansion - personnel réduit. Terrain 20.000 m² avec magasin, atelier, bureau, réserve et maison d'habitation. C.A. 10.000.000 H.T. Concessionnaire marques 1er plan. Situation exceptionnelle. Possibilité achat murs et fonds ou fonds seulement. Toutes propositions seront étudiées. Ecr. s/nº 7.456 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

villas

Urgent cause mutation vend prix exceptionnel à Saint-Quai-Portrieux (22). Villa vue sur mer., Rez-de-chaussée, séjour 35 m², gde cheminée. Escal. bois, portes-fenêtres sur terrasse + 1er étage, 4 gdes chambres. Jardin clos 350 m². Tél. : (96) 91-62-52 ap. 20 h ou pr vis. (96) 70-42-56.

immeubles

ACH. IMM. VIDE même avec gros travaux, Paris, banlieue. Tél. 590-86-06, de 7 h à 21 h.

immobilier information

ANCIENS-NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris, Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 227-44-44.

chasse-pêche

Vds SOLOGNE, 30 km Sud Orléans, bel étang, 5 ha. eau, et 40 ha. bois et plaine. Cadre exceptionn. H. NACHURY (92) NEUILLY. Tél. (1) 637-53-32 et Sté Saint-Hubert (45) La Ferté-Saint-Aubin. Tél. (38) 91-57-77.

maisons de campagne

PROVENCE VIEIL EYGALIÈRES Maison 2 ét., cave voûtée, 4 pces, salle de bns, cuis., loggia, tt cft. Tél. (90) 92-14-84. 500.000 F.

pavillons

Vends Maurepas centre pav. 4 P. 92 m², cuis. équip., séj. cheminée, garage, patio. 500.000 F + C.F. 15.000 F. Tél. 050-54-95 après 19 h.

BATIGNOLLES Maison part., 6 P., conf., jardinet, dépend. 1.350.000 F. Tél. 522-02-00.

Part. cherche pavillon ancien *dans banlieue secteur Nord-Est* et Est. Prix max. : 650.000 F. Ecr. s/nº 6.422 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

terrains

30 km AIX-EN-PROVENCE à Rians (Var), deux beaux terrains plats dans colline, à 400 m village. Constructibles. 3 000 m² : 150.000 F et 4.000 m² : 200.000 F.
M. Coulomb, 1, *rue Ferdinand-Pelloutier* 83100 Toulon.
Téléphone : (94) 92-36-46.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris (11e), tél. 355-61-58 Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

propriétés

EST DE LA FRANCE
TRÈS BELLE RÉGION DE CHASSE
MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ
MAISON DE MAITRE

comprenant 12 chambres, toutes avec salle de bains ou douche, salle à manger avec cheminée, salon avec cheminée, cuisine avec office, salle d'armes. Maison de gardien avec chambre froide et chambre congélateur pour gibier. Maison entièrement meublée, d'un goût raffiné, avec literie, linge de maison etc., entourée de 1,61 hectare de terrain entièrement clos avec petit étang.

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE

Prix très intéressant.
S'adresser au Cabinet Daniel SCHMITT,
10, rue Napoléon à SARREBOURG.
Téléphone : (8) 703-27-44.

Le Monde

économie

AFFAIRES

Le marché du vin de table français aux Etats-Unis

Le pari de Ricard

Un commis à béret croise un cycliste qui porte deux baguettes de pain. Il court chez le caviste d'un village, qu'on devine bien de chez nous, pour rapporter au jeune couple client de l'auberge dont la terrasse donne sur le clocher de l'église une bouteille de devereaux. Le béret, les baguettes et le clocher ; tous les poncifs sont là dans le « spot » publicitaire que des milliers d'Américains peuvent voir à l'occasion du lancement, par Pernod-Ricard, d'un vin de table français aux Etats-Unis.

Il s'agit, concept déjà ancien, mais peu pratiqué, d'un vin de marque. Devereaux fut choisi, car s'il fleure bon le terroir, le mot se prononce aisément outre-Atlantique, aussi simplement que Bordeaux. Mais ici, point de provenance, pas de château, de contrée jalouse, ni d'appellation dûment contrôlée. Un seul nom, une seule origine, vin de France, vous savez, cette région d'Europe qu'on parcourt en trois jours lorsque l'on vient de Dallas ou de Des Moines. Pour faire plus vrai, le nom retenu à l'origine était Domaine Devereaux. Mais la répression des fraudes, sourcilleuse, veillait. Qu'importe si l'image était meilleure. Ce domaine n'existant pas en France, l'entreprise devait s'engager à coller ses étiquettes... aux Etats-Unis.

Depuis deux ans, le groupe Pernod-Ricard travaille à ce projet. Il y pensait déjà lors du rachat d'Austin-Nichols, devenue sa filiale américaine, qui est aussi et surtout son réseau de distribution. M. Patrick Ricard avait beau répéter que le vin de table n'était pas son métier (1), il y est venu. Parce qu'aux Etats-Unis la mode du vin est d'abord apéritive. Vin blanc pur ou en coktail : on a fait un devereaux blanc, *« frais et vif sans excès, couleur vert-jaune »*. Parce que derrière cette mode se profile l'augmentation de la consommation en vin de table rouge, le devereaux rouge sera *« fruité couleur rubis, souple avec un peu de charnu »*. En gros, cela veut dire que Pernod-Ricard s'est évertué à fabriquer un vin au goût américain, quand d'autres s'évertuent à vendre leur vin aux Etat-Unis, ce qui est tout différent.

C'est à Thuir, dans les chais de Cusenier, autre filiale du groupe, que sont assemblés des vins en provenance des pays de Loire, du Bordelais et du Roussillon. Il s'agit de vins de cépages uniques, vinifiés dans la région de production. On trouve du cabernet-sauvignon, du grenache, du cabernet franc, du chardonnay. Déjà Cusenier avait, avec le mousseux café de Paris, l'expérience des assemblages de cépages. Des contrats ont été passés avec des producteurs individuels et des coopératives.

Six villes, au départ

Le groupe Pernod-Ricard démarre lentement : le lancement est limité à six villes : Miami (Floride), Hartford (Connecticut), Providence (Rhode Island), la Nouvelle-Orléans (Louisiane), Portland (Oregon) et San Diego (Californie). Il durera de 12 à 18 mois pendant lesquels on compte vendre 25 000 caisses de 12 bouteilles. Si la greffe prend, l'objectif avoué par Pernod-Ricard serait d'atteindre de 700 000 à un million de caisses d'ici à sept ou huit ans. Dans l'hypothèse la plus optimiste, cela représenterait donc 90 000 hectolitres, objectif non négligeable quand on sait que les ventes totales de vin français aux États-Unis atteignent 650 000 hectolitres environ, mais seulement 210 000 hectolitres de vin de table.

Pour y parvenir, le groupe est prêt à investir plusieurs dizaines de millions de dollars sur cinq ans. C'est peu précis. Ce qui l'est plus, c'est que le point de non-retour en atteint même si le lancement paraît modeste. Pour qu'une marque soit remarquée dans un seul Etat, il faut dépenser 2 millions de dollars. Aux Etats-Unis ce vin sera vendu autour de 5 dollars la bouteille. C'est assez cher, mais il s'agit d'un produit moyenne-haut de gamme qui doit en outre dégager les moyens de sa publicité. A titre de comparaison, le mouton-cadet de Philippe de Rotschild se vend autour de 6,5 dollars selon les Etats, et devereaux entend se situer dans le même créneau.

Au titre de l'effort commercial, et parce que le groupe Pernod-Ricard a l'impression d'œuvrer pour la collectivité nationale en écoulant une partie de la production de vin de table du Languedoc-Roussillon notamment, il s'attendait à un soutien de la part des pouvoirs publics.

Le projet déjà ancien avait été présenté à M. Debatisse lorsqu'il était secrétaire d'Etat aux industries agro-alimentaires. Le gouvernement actuel aurait aimé, aimerait toujours, favoriser une opération où s'illustrerait le mouvement coopératif, ce qui à l'échelle du marché des Etats-Unis revient à courir derrière une chimère. Il reste que le groupe anisetier ne semble pas avoir obtenu pour son devereaux tout le soutien sonnant et trébuchant qu'il escomptait.

Le gouvernement a ce marché américain dans le collimateur. C'est, pour le vin, son obsession depuis que l'on sait que l'Italie et même l'Allemagne y vendent plus que la France (2). La réponse apportée par le groupe Pernod-Ricard n'est peut-être pas à la hauteur du problème posé, tant par la taille du marché et son expansion (10,4 % l'an, entre 1970 et 1980 que par l'ampleur de la production à écouler, dans le Midi surtout.

Mais force est de constater que Pernod-Ricard est le seul groupe solide à disposer d'un réseau de distribution aux Etats-Unis, avec Perrier ou encore B.S.N., que des initiatives diverses sont prises par des entreprises plus modestes, en ordre dispersé (3), et qu'enfin les études menées par Coca-Cola, ou même par Elf-Aquitaine, restent pour l'heure ce qu'elles : sont des études ou des rumeurs.

JACQUES GRALL.

(1) Même si ce groupe détient 45 % de la Société des vins de France dont la filiale Brück-Cruse - Diffusion internationale vient d'ailleurs de lancer... un vin de table aux États-Unis sous la marque de Champmorond.

(2) Entre 1970 et 1980, la part du marché américain détenu par l'Italie est passée de 20 % à 59,5 %, celle de la R.F.A. de 15 % à 19,8 %, celle de la France de 35 % à 12,5 %.

(3) Il exiterait mille deux cents marques de vin de table français ou considérés comme tels dans l'État de New-York, et leur taux de mortalité serait de 50 % par an.

● **Douze Boeing-737 à Air France.** – Douze Boeing-737 (cent huit sièges, deux réacteurs Pratt et Whitney), commandés en décembre 1981 par Air France, seront mis progressivement en service de janvier à juin 1983, sur les lignes moyen-courrier européennes de la compagnie nationale. Les pilotes de ligne et les officiers mécaniciens ont finalement accepté, dans le courant de l'été 1982, de piloter à deux personnes ces appareils.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –
$ E.-U.	6,7500	6,7600	+ 175	+ 215	+ 350	+ 420	+1065	+1210
$ can.								
Yen (100) ...	2,8400	2,8500	+ 105	+ 150	+ 245	+ 300	+ 815	+ 880
DM	2,8300	2,8350	+ 125	+ 170	+ 300	+ 330	+ 900	+ 990
Florin	2,5600	2,5630	+ 140	+ 180	+ 300	+ 350	+ 950	+1010
F.B. (100) ...								
F.S.	3,3760	3,3800	+ 230	+ 280	+ 460	+ 525	+1520	+1600
L (1 000) ...	4,8950	4,9000						
£								

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 5/8	9 1/8	9 1/4	9 5/8	9 1/4	9 5/8	9 9/16	9 15/16
DM	5 7/16	5 13/16	6 1/4	6 5/8	6 3/16	6 9/16	6 1/16	6 7/16
Florin	4 1/2	5 1/2	4 3/4	5 3/4	4	5 1/4	4 1/2	5 1/2
F.B. (100) ..								
F.S.	7/8	1 5/8	4	4 3/8	3 7/8	4 1/8	3 7/8	4 1/8
L (1 000) ...								
£								
F. franç. ...			27	33	27	31	22 1/2	25

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

M. JEAN GANDOIS A ÉTÉ PRESSENTI POUR UNE MISSION AUPRÈS DU GROUPE BELGE COCKERILL-SAMBRE.

M. Jean Gandois, qui dirigea le groupe chimique Rhône-Poulenc jusqu'en juillet 1982, après avoir quitté, en 1976, la direction générale de la société sidérurgique Sacilor, a été pressenti par le gouvernement belge pour remplir une mission auprès du groupe Cockerill-Sambre, premier producteur d'acier du pays, dans les deux sièges de Charleroi et de Liège. M. Gandois, qui s'est vu confier par le gouvernement luxembourgeois, au début de novembre dernier, une mission d'expertise d'une durée de trois mois, sur la situation du groupe sidérurgique ARBED, principale entreprise du grand-duché, a réservé sa réponse. Il n'est pas impossible qu'il accepte cette mission, mais limitée dans le temps, et sans qu'il soit question d'entrer au conseil d'administration de Cockerill-Sambre, comme l'avait fait, en avril dernier, M. Claude Etchégaray, ancien P.-D.G. d'Usinor, qui vient de donner sa démission. C'est que, à beaucoup d'égards, la situation de ce groupe paraît difficile à redresser : la capacité de production est largement excédentaire, le déficit cumulé est devenu énorme, l'aide publique consentie pour une période s'étendant jusqu'en 1985 sera épuisée à la fin de cette année ; or les caisses de l'Etat belge, actionnaire à 80 %, sont vides.

ÉTRANGER

En Italie

L'Est et le Sud sont désormais plus dynamiques que le Nord

De notre correspondant

Rome. – Lors du sommet des pays européens à Copenhague, le président du conseil italien, M. Fanfani, avait souligné la *« fragilité particulière »* de son pays. Pour sa part, le Centre d'études pour les investissements sociaux (CENSIS) démontre, dans son seizième rapport annuel, que tout en étant caractérisée par de graves difficultés, la situation sociale et économique de l'Italie tend à s'améliorer. Selon le CENSIS, dont les études font autorité, le pays « réel » fait preuve de capacité d'adaptation et de vitalité, mais l'appareil d'État est gangrené.

Sans doute la lecture des indicateurs de conjoncture n'incite-t-elle guère à l'optimisme : déficit de la balance des paiements (90 000 milliards de lires) et des échanges extérieurs (10 000 milliards), diminution des réserves en devises (près de 2 milliards de dollars depuis octobre) ; chute de quatre points de la production industrielle par rapport à 1981 ; augmentation du nombre des chômeurs (2,2 millions, soit 10 % de la population active) ; inflation aux alentours de 17 % (contre 16 % prévus). S'ajoute à ces déséquilibres, le déficit chronique des finances publiques qui dépassera, à la fin de l'année, les 80 000 milliards (le « plafond » avait été fixé au début de 1982 à 50 000 milliards).

Cependant, afin d'avoir une vision plus proche de la réalité, ces phénomènes doivent être replacés dans un contexte plus large. C'est le but de plusieurs études, dont le rapport du CENSIS, qui donnent une sorte de radiographie du « pays profond » et des forces vives. Le CENSIS brosse d'abord un tableau de la *« conscience collective »* des Italiens à la fin de 1982, comparant la société à une *« éponge »* qui a *« tant bien que mal absorbé la crise, les peurs, les différences et les provocations »*.

Ce phénomène a deux grandes conséquences. La première est *« un évanouissement de toute idée de projet, un recul de l'autorité de l'Etat comme régulateur des comportements collectifs, et une disparition, avec les idéologies, des espérances de transformer le monde »*, ce qui a pour corollaire un retour de la *« société invisile »*, dont la criminalité organisée est un symptôme. La seconde est une *« perte de la mémoire et du futur, des références historiques comme de l'enthousiasme pour l'avenir »*.

Pourtant, souligne le CENSIS, les atouts de la société résident toujours dans une capacité d'adaptation peu commune qui évite d'en arriver à des situations explosives. Et surtout, ajoute le rapport, les inquiétudes diffuses qu'engendre la détérioration des indicateurs macro-économiques n'entame pas la vitalité et l'initiative d'une classe d'hommes d'affaires « adulte ».

Le CENSIS relève, en outre, certains phénomènes qui lui semblent positifs. Malgré une augmentation continue du chômage et du nombre des travailleurs placés en chômage technique (Cassa integrazione) nécessitant, au risque d'une rupture du système, un retour à une meilleure flexibilité du marché du travail, il souligne l'expansion du secteur tertiaire. Ce secteur emploie désormais 50,90 % de la population active et l'on note une requalification générale des activités de services.

L'économie « immergée »

Encourageant est également un regain de dynamisme des grandes entreprises privées, tant au niveau de la gestion que des ventes et de l'autofinancement. S'ajoutent une modernisation du secteur agricole et surtout une consolidation de l'économie du *Mezzogiorno*, *« malgré la crise de l'aciérie de Bagnoli »*. Paradoxalement, la structure productive du Sud paraît plus résistante que celle du Nord, comme en témoignent certaines industries qui développent leurs ventes à l'étranger : la mécanique de Bari, les textiles de Barletta, les conserves de la région de Salerne.

Les analyses du CENSIS rejoignent les conclusions d'un colloque qui s'est tenu à Frascati sur l' *« économie immergée »*, appelée aussi l'*« économie informelle »*, celle du deuxième travail. Désormais, cette économie représenterait 20 % du P.N.B., soit en gros 80 000 milliards de lires, alors que jusqu'a présent l'institut des statistiques estimait que l'*« économie noire »* ne représentait que 10 % du produit national brut.

Le CENSIS, pour sa part, a dressé une carte de ce qu'il nomme le *« localisme économique »* ; il souligne que, depuis le milieu des années 70, s'est opérée une profonde modification de la géographie productive de la péninsule. Alors que l'on note un *« plafonnement »* du dynamisme industriel dans le fameux *« triangle du Nord »*, sont apparus de nouveaux centres de *« l'économie périphérique »* (travail noir, second emploi, travail à domicile). Le phénomène est marqué notamment en Toscane, en Émilie-Romagne et dans certaines régions comme les Pouilles. En d'autres termes, le centre du dynamisme productif tend à se déplacer vers le sud et l'est de la péninsule.

Si le CENSIS souligne la vitalité du « pays réel » il constitue en revanche un acte d'accusation pour l'administration publique, qui selon lui, n'a joué qu'un rôle d' *« amortisseur social »*, sans améliorer en rien la qualité des services. S'est produite, en réalité ces dernières années, une dilatation de l'appareil bureaucratique, qui certes absorbe des chômeurs, mais est devenu surtout l'instrument du clientélisme politique n'ayant plus vocation qu'à se reproduire lui-même : en 1980-1981, sur les 175 000 nouvelles personnes embauchées par les administrations, 46 850 seulement ont passé les examens normaux d'entrée.

La perte de productivité dans les administrations est devenue dramatique : 50,2 % entre 1970 et 1980 dans le secteur de la santé et 71,6 % dans le domaine de l'instruction publique. Désormais, sa bureaucratie, coûte à l'Etat, des sommes supérieures à celles dépensées pour les interventions à fins économiques. Selon un autre rapport consacré aux dépenses sociales, la question fondamentale est moins qu'on dépense trop, mais qu'on dépense mal. Les dépenses sociales représentent 22,9 % du P.N.B. et 58 % du total des dépenses publiques, qui ont augmenté de dix-sept points entre 1954 et 1980 en Italie. L'étude du Censis offre assurément une description pénétrante de la réalité socio-économique italienne dont ne rendent guère compte les statistiques macro-économique. Ses conclusions et surtout ses prévisions doivent cependant être nuancées : le Censis s'est, en effet, fondé sur les données du premier semestre 1981 ; période relativement bonne. La situation est différente depuis l'été où ont commencé à se détériorer la plupart des indicateurs. Surtout, et cela pour la première fois, tout le tissu de petites entreprises fonctionnant en frande partie sur le *« travail noir »* semble également touché par la récession : le nombre des faillites augmente (3 316 pour les cinq premiers mois de l'année contre 5 967 pour l'ensemble de 1981) et le chômage tend également à frapper l'économie « immergée ».

Les P.M.E. se trouvent d'autant plus en difficulté que, manquant de fonds propres, elles doivent emprunter et ont par conséquent besoin d'une économie en expansion. Or, le marché financier est paralysé par un loyer de l'argent particulièrement élevé, conséquence d'un déficit budgétaire considérable, représentant 15 % du P.N.B. La plupart des experts estiment que la crise qui se dessine dans les P.M.E. devrait se prolonger en 1983, affectant ainsi l'un des secteurs qui fait la vitalité et la souplesse de la machine productive italienne.

PHILIPPE PONS.

AU MEXIQUE

Les milieux d'affaires reprennent confiance

De notre correspondant.

Mexico. – L'acceptation – rendue publique le jeudi 23 décembre – par le Fonds monétaire international de la lettre d'intention mexicaine a été particulièrement bien accueillie par les milieux d'affaires nationaux. Le M.F.I. accordera donc 3 milliards 960 millions de dollars au Mexique, un chiffre jamais atteint jusqu'alors. Il se décompose ainsi : 1 milliard 300 millions sous forme de droits de tirages spéciaux et 2 milliards 600 millions sous forme de crédit *stand by*, dont le dernier versement s'effectuera en 1985. Deux milliards de dollars seront, en outre, prêtés par les banques officielles de plusieurs pays pour *« soutenir le commerce extérieur mexicain »*. Enfin, un consortium international a déjà réuni 4 milliards 600 millions de dollars des 5 milliards que le F.M.I. avait demandées à la communauté financière internationale pour venir en aide au Mexique.

« La confiance internationale est revenue », a dit l'un des dirigeants du secteur privé. Pour sa part, le président de la chambre des industries de transformation a déclaré que le patronat y voyait maintenant *« plus clair »* et que le travail allait pouvoir reprendre.

L'importance objective de l'accord est évidente. Comme toujours, il fait figure de garantie de bonne conduite et facilitera toutes les relations entre le Mexique et la communauté financière internationale : rénégociation de la dette ou obtention de nouveaux prêts (qui ne doivent cependant pas dépasser 5 milliards de dollars en 1983 selon la lettre d'intention). L'accord renforce, d'autre part, la réapparition d'un marché libre de devises mis en place *« en même temps que la dévaluation »* fin décembre. Il contribue à résoudre le problème fondamental, en ce moment, du manque de liquidités. Un grand nombre d'industries avaient effectivement dû réduire leur rythme d'activités faute de pièces détachées ou de composants habituellement acquis à l'extérieur.

Echelle mobile pour les bas salaires

Mais l'aspect subjectif est peut-être plus considérable encore. Un mois à peine après la prise de fonctions du nouveau président, des représentants des hommes d'affaires aussi bien que certains fonctionnaires internationaux commencent à évoquer publiquement un redressement économique d'ici deux ou trois ans. Même s'ils n'oublient pas de signaler le poids des autres variables tant extérieures (prix du pétrole, stagnation des pays développés) qu'intérieures (inflation, productivité) qui pèsent encore sur le futur.

La trêve de Noël aidant, la gauche est restée silencieuse. Elle sait le besoin de devises du pays mais réprouve presque toujours le principe d'un accord dont elle estime qu'il porte atteinte à la souveraineté nationale. Elle souligne le coût social du programme d'austérité récemment annoncé.

M. Fidel Vélasquez, secrétaire général de la Confédération des travailleurs mexicains (base syndicale du système soumise à rude épreuve depuis quelques semaines), a annoncé, le 24 décembre, l'instauration de l'échelle mobile pour le salaire minimum dès 1983. Un cadeau de Noël intelligemment choisi, mais qui risque de ne pas convaincre tout le monde.

FRANCIS PISANI.

Au Japon

LE GOUVERNEMENT ADOPTE UN PROJET DE BUDGET D'AUSTÉRITÉ

Tokyo, *(A.F.P.)*. – Le gouvernement japonais a adopté samedi 25 décembre le projet de budget pour 1983, le plus austère depuis vingt-huit ans, afin de faire face à l'énorme déficit public et à la baisse des recettes.

Il s'appuie sur des prévisions de croissance de l'économie japonaise évaluées à 3,4 % (contre 3,1 % pour l'année en cours), et sur une stabilisation des prix à la consommation.

Le projet présenté par le ministre des finances pour l'année budgétaire qui débute en avril 1983 atteint un montant total de 50 379,6 milliards de yens (environ 209,6 milliards de dollars), en hausse de 1,4 % par rapport à l'année précédente, soit la plus faible progression depuis l'année budgétaire 1955.

Mais ce projet ne prendra sa forme définitive que le 31 décembre, au terme d'ultimes discussions avec les départements ministériels. Des divergences subsistent notamment à propos du budget de la défense, le ministère concerné réclamant une augmentation supérieure aux 5 % qui sont proposés par le ministre des finances.

D'autre part, le gouvernement japonais a adopté, ce même samedi, de nouvelles mesures d'ouverture du marché intérieur qui prévoient un abaissement des tarifs douaniers sur le tabac, le chocolat, les biscuits et une cinquantaine de produits agricoles. Cette nouvelle liste porterait à plus de trois cents le nombre des articles qui bénéficieront d'une réduction de droits à partir du 1er avril prochain. D'autres dispositions pourraient être envisagées à la mi-janvier.

ÉNERGIE

POINT DE VUE

L'Occident doit soutenir l'Arabie Saoudite

par Charles de Chambrun (*)

LES prochains mois diront si la crise économique mondiale n'aura pas pris son vrai départ le 21 décembre 1982 à Vienne, date de la dernière réunion de l'OPEP.

L'analyse des données économétriques des années 78-79 et 80 sur trois pays industriels importants démontrait que, avec une hausse du P.N.B. de 3 %, la consommation de pétrole avait diminué de 7 %, surtout grâce à des investissements conséquents pour la conservation d'énergie. Le chiffre est plus significatif que la réduction née de la récession.

Malgré cet avertissement, le système bancaire international avait continué de prêter à certains pays nouveaux producteurs sur la base d'un prix de référence de 34 dollars. Ce n'est pas à son honneur, car de surcroît, les prix élevés encourageaient des découvertes et les mises en exploitation à des prix de revient élevés. Bref, tout le monde savait depuis deux ans que 1983 serait l'année de surplus gigantesques.

Tout indique aussi qu'ils le resteront pendant au moins une demi-décade, *sinon une décade. Pour résoudre cela,* il faudrait que les pays producteurs qui ont de faibles prix de revient baissent leurs prix de vente. Cette échéance risque d'être prochaine, à l'actuelle cadence d'enlèvement, même l'Arabie Saoudite devra *emprunter sous peu, et, si elle veut* maintenir le rythme de ses investissements et poursuivre son plan de développement, elle et d'autres seront tentés par cette solution.

Cela était prévisible, disais-je, ce qui l'était moins a pour définition la *politique expansionniste de l'ayatollah* Khomeiny. En réclamant le rétablissement des quotas proportionnels antérieurs au renversement du *Chah, il dissout progressivement le* rôle régulateur que pouvait jouer la souplesse de production saoudienne. Il sape ainsi l'autorité de l'Arabie Saoudite au sein de l'OPEP.

Les prix du pétrole ne sont pas un problème pour l'Iran actuel, l'objectif *politique prime, et cet objectif est* d'étendre l'influence de l'Iran sur la péninsule arabe et sur l'Irak. Tout indique donc que le prix du pétrole baissera.

Cette situation nouvelle rendra encore plus précaire la situation financière du Mexique, du Venezuela, du Nigeria, du Gagon et de l'Algérie. Pour les nations industrielles, il faudra réviser en baisse les accords bilatéraux sur la part fourniture d'énergie, car les pays qui ne le feraient pas s'excluraient eux-mêmes de la compétition internationale.

Pour rétablir leurs finances, certains producteurs qui le pourront seront obligés de vendre au-dessous du prix de revient des nouveaux gisements producteurs. C'est-à-dire en-dessous des prix de la mer du Nord, du Mexique, aux alentours de 18 à 20 dollars le baril par exemple. A ce moment, le système bancaire international sautera.

C'est un scénario alarmiste, je le conçois, et pour l'éviter, l'Occident se doit de soutenir l'Arabie Saoudite *en continuant à lui acheter du pétrole* tout en reconnaissant sa situation particulière de colonne vertébrale de l'OPEP malade.

Sinon, quelle sera l'alternative ? Faire sauter le terminal de Kharg ? Oserait-on ?

(*) Ancien ministre, ancien secrétaire d'État au commerce extérieur dans le troisième gouvernement de M. Pompidou (1966).

LA CENTRALE SOLAIRE THÉMIS VA ENTRER EN ACTIVITÉ

Un monument à l'imprévision politique

La première centrale solaire de France, Thémis, sera couplée au réseau dans les premières semaines de janvier, vient d'annoncer E.D.F.

Installée à Targassonne, près de Font-Romeu (Pyrénées-Orientales), Thémis a une puissance de 2,5 mégawatts et aura coûté environ 230 millions de francs (hors taxes). C'est un coût élevé – les centrales nucléaires coûtent moins de 5 millions au mégawatt, – mais Thémis est un prototype. L'ennui est que ce prototype n'a pas d'avenir.

La centrale est installée à 1 700 mètres d'altitude, sur un site de 5 hectares. Deux cent un miroirs orientables de 50 mètres carrés d'aire, les héliostats, renvoient la lumière du Soleil sur une chaudière placée au sommet d'une tour haute de 100 mètres. Par beau temps, la chaudière reçoit quelque 10 mégawatts d'énergie calorifique. Dans les tubulures de la chaudière circulent des sels fondus portés à une température d'environ 400° C. Au bas de la tour, ces sels transmettent leur chaleur à de la vapeur d'eau qui alimente un turbo-alternateur.

Cette description sommaire indique suffisamment que Thémis est un engin de haute technologie, c'est bien son défaut majeur et celui de la filière dite thermodynamique des centrales solaires. Thémis ne peut produire de l'énergie que si aucun nuage ne voile le Soleil – alors que des photopiles fonctionnent, à puissance réduite, à la seule lumière du jour. L'ensoleillement de Targassonne – inférieur semble-t-il aux premières estimations – reste exceptionnel sous nos latitudes. Il n'y a pas d'autre site en France où installer des centrales du même type. Le Sahara serait plus prometteur, mais on n'y a guère besoin d'électricité, et certainement pas de la haute technologie et des sels fondus corrosifs qui caractérisent Thémis.

Dès l'origine, ces contraintes étaient connues. Le ministère de l'industrie et E.D.F. faisaient la moue devant ce projet. L'Élysée décida. A une époque (1977) où le programme nucléaire soulevait une vive contestation, il fallait montrer aux écologistes qu'on développait l'énergie solaire. Or, avant 1973, personne ne s'intéressait vraiment à l'énergie solaire, sauf quelques thermodynamiciens du Centre national de la recherche scientifique qui avaient réalisé le four solaire, près de Font-Romeu, engin utile dans la mesure où il permet d'atteindre des températures voisines de 2 000° C, difficilement accessibles autrement. Thémis utilisait des technologies voisines, et le projet put donc être rapidement présenté. La centrale de Targassonne restera ainsi un monument dressé à l'imprévision politique. – M. A.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Une firme américaine renonce à acheter l'usine de Lorean à Belfast.** – Une firme américaine a finalement renoncé à racheter l'usine automobile de Lorean à Belfast (Irlande du Nord) où étaient fabriquées les luxueuses voitures de sport créées par John de Lorean, aujourd'hui inculpé aux Etats-Unis de trafic de drogue.

Le président de la société Consolidated *International* Inc, M. Sol Shenk, a déclaré le 23 décembre près de Miami (Floride) que, après étude, il ne lui semblait pas que la firme fût viable.

La société de Belfast avait été fermée le 19 octobre, puis partiellement réouverte depuis lors pour produire des pièces détachées. – *(A.F.P.)*

Etranger

● **Le chancelier de l'Echiquier**, Sir Geoffrey Howe, a été élu président du Comité intérimaire du Fonds monétaire international. Le Comité intérimaire devrait se réunir fin janvier ou début février pour décider de l'augmentation des ressources du F.M.I. (contributions nationales).

● **Le prochain gouverneur de la Banque d'Angleterre sera M. Robin Leigh-Pemberton**, actuel président d'une des quatre principales banques de dépôt, la National Westminster Bank, a-t-on annoncé officiellement, jeudi 23 décembre à Londres.

M. Leigh-Pemberton succédera en juin à M. Gordon Richardson, soixante-huit ans, à l'issue du deuxième mandat de cinq ans de celui-ci.

Agé de cinquante six ans, M. Leigh-Pemberton préside le conseil d'administration de la National Westminster depuis 1977.

Le gouverneur de la Banque d'Angleterre (nationalisée en 1946) est nommé par le premier ministre pour des périodes de cinq ans. Il est généralement recruté dans la banque privée, mais parmi les dirigeants de banques d'affaires (Merchant Bank). C'est la première fois qu'il est fait appel au président d'une banque de dépôt (Clearing Bank). – *(A.F.P.)*

SOCIAL

De nombreux accords salariaux remettent en cause l'échelle mobile

(Suite de la première page.)

Soixante-dix-sept accords ont été conclus au niveau national (couvrant 2 400.000 salariés) et 60 au niveau régional (plus d'un million de salariés).

Alors qu'au plan national les négociations ont échoué dans la métallurgie et dans le bâtiment et les travaux publics, 14 accords régionaux ont été signés dans la première branche, 10 dans la seconde. Ainsi – et *sans anticiper sur ce qui peut se produire* dans les entreprises, – 26,89 % des salariés du secteur privé sont couverts par des accords salariaux.

La proportion atteint 61,68 % si l'on ajoute les 4 500 000 salariés *concernés par les 25 recommandations* patronales qui ont fait suite à des discussions qui n'ont pas abouti. Reste à savoir comment se répercuteront pour 1983 ces recommandations dans les entreprises : s'appliqueront-elles telles quelles ? Serviront-elles de bases de négociations ou resteront-elles lettres mortes ?

Examinées de près, d'après les indications du ministère du travail, ces accords révèlent des tendances significatives. Les directives gouvernementales ont été partiellement suivies. Partiellement, *puisque* sur les 77 accords nationaux, seuls 30 (soit *presque 39 %) portent, comme* le souhaitait le gouvernement, sur 1982 et l'ensemble de 1983. En revanche, 26 ne concernent que 1982. Les incertitudes économiques qui pèsent sur la prochaine année expliquent sans doute cette hésitation à s'engager sur quatorze mois.

Cependant, le contenu des accords peut donner largement satisfaction à MM. Mauroy et Auroux. Le gouvernement avait, à l'origine, recommandé que les hausses salariales ne dépassent pas 18 % pour 1982 *et 1983. Pour 1982, le butoir était* donc à 10 % – la fonction publique, E.G.F., la S.N.C.F. et la R.A.T.P. s'étant pourtant situées endessous, – une limite que bien peu de branches ont transgressé. On trouve un 15 % dans la charcuterie, mais 4,5 % s'imputent sur 1981. Pour 1983, l'augmentation de 8 % est la règle, les exceptions étant assez rares (9,5 % dans la reliure, brochure, dorure, 12,2 % chez les jardiniers, 6,5 % dans les coopératives d'élevage et d'insémination artificielle).

De tels résultats signifient surtout – et c'est un succès pour le ministre du travail – que l'échelle mobile a été généralement brisée. La tendance nouvelle, qui apparaît dans tous les accords ayant prévu des hausses *jusqu'à la fin 1983, est à la remise* en cause de l'indexation *a posteriori* des salaires sur les prix. Les augmentations salariales sont désormais préfixées là où on en a conclu, et anticipent une décélération de l'inflation. Mieux : l'introduction de la clause de *sauvegarde dans la fonction publique* puis à E.G.F., à la S.N.C.F. et à la R.A.T.P. ne s'est pas développée dans le secteur privé. Seul huit branches (couvrant un peu plus de 500 000 salariés) l'ont prévue (industries de la conserve, banques, sucre, hospitalisation à but non lucratif, *experts comptables, etc.),* mais selon des modalités qui, comme dans l'assurance, ne lui donnent pas toujours un caractère automatique. Cependant, il n'y a que 30 branches qui ont contracté nationalement jusqu'à la fin 1983. Que feront ou que pourront faire les autres ?

Au niveau national, 26 accords (34 %) ont prévu, en anticipant ainsi sur une disposition d'une des lois Auroux concernant l'obligation de négocier, des augmentations sur les salaires réels. En revanche, le mouvement de revalorisation privilégiée et contractuelle des bas salaires est encore timide : 26 accords prévoient des clauses plus favorables pour les *rémunérations* les plus faibles (16 ont été signés par la C.F.D.T., 11 par la C.G.C.). Evitant la surenchère et faisant preuve d'un grand réalisme, les syndicats ont bien joué le jeu : F.O. a signé 48 accords nationaux (62 %), la C.G.C. 46 (60 %), la C.F.T.C. 41 (53 %), la C.F.D.T. 28 (36 %) et la C.G.T. 19 (25 %). Si l'on ne considère que les accords qui portent jusqu'à la fin 1983, la C.G.C. vient en tête (17) devant *F.O. (14), la C.F.D.T.* (13), la C.F.T.C. (11) et la C.G.T. (7). Cela ne signifie pas que la politique contractuelle connaisse le *développement* et le renouveau promis. Mais elle opère une sortie de sa phase d'hibernation *plutôt* prometteuse. Si le mouvement *ne s'enraye pas...*

MICHEL NOBLECOURT.

LE SECRETAIRE GENERAL DU SYNDICAT DES CHOMEURS FAIT LA GREVE DE LA FAIM

M. Maurice Pagat, secrétaire général du Syndicat des chômeurs, a entamé une grève de la faim, à Clichy (*Hauts-de-Seine*), le 25 décembre, pour « *obtenir du président de la République le respect de ses engagements personnels à l'égard des chômeurs : indemnisation correcte pour tous et créations d'emplois par un partage du travail et des revenus* ». M. Pagat a déclaré dans un communiqué, le 26 décembre, souhaiter rencontrer M. Mauroy.

SOLITUDE

Edith Maisonneuve avait quarante ans, vivait seule dans son appartement de Nantes. Elle travaillait comme femme de ménage. Depuis trois mois, elle n'avait plus d'emploi et ne sortait plus. « *On l'apercevait parfois dans l'escalier où elle déambulait en robe de chambre, toute décoiffée,* disent aujourd'hui ses voisins. *Elle se laissait aller, ne se chauffait plus, ne mangeait plus.* »

Désespoir du chômage, maladie mentale ? Chacun désormais donne l'explication qui le gêne le moins. Car quelqu'un, quand même, a fini par s'inquiéter de ne plus la voir du tout, a appelé un médecin qui est venu, jeudi soir 23 décembre. Edith Maisonneuve était morte depuis la veille. De froid et de faim.

« *C'était une personne dépressive,* dit-on à la police. *Elle s'est laissée mourir. Elle avait de l'argent sur un livret de Caisse d'épargne.* » Certes, Edith Maisonneuve avait peut-être encore un peu d'argent ; mais déjà plus personne pour s'apercevoir qu'elle « *se laissait mourir* » comme on l'explique maintenant.

● **Pour améliorer le recouvrement des cotisations des entreprises**, un décret publié au *Journal officiel* du 22 décembre précise les mesures annoncées par M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales, lors de la présentation du plan de redressement de la Sécurité sociale pour 1983. Ces mesures relèvent le taux des majorations de retard et des pénalités (25 % par an au lieu de 19 %) et augmentent le montant de ces pénalités (50 francs par erreur ou omission, au lieu de 10 francs). Le plafond de ces pénalités est porté de 1 000 francs à 3 000 francs par déclaration. Le taux de recouvrement atteint actuellement 98,2 %.

CONJONCTURE

Au troisième trimestre

L'ÉVOLUTION ANNUELLE DU COUT DE LA CONSTRUCTION EST DE 12,27 %

Le *Journal officiel* du 26 décembre publie l'indice du coût de la construction pour le troisième trimestre. *Celui-ci s'établit* à 732 contre 717 du second trimestre (+ 2,09 en trois mois) et contre 652 du troisième trimestre de 1981, soit une hausse de 12,27 % en un an. Cet indice sert de base de calcul pour les bonifications d'épargne construction *il sert surtout de référence aux révisions* des loyers des contrats de location.

Rappelons que du fait de l'absence d'accord au sein de la commission nationale des rapports locatifs, M. Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, devait fixer l'évolution des loyers par décret. Dans le secteur social non H.L.M., le secteur privé appartenant aux bailleurs institutionnels et le secteur privé des propriétaires personnes physiques, la hausse sera égale à 80 % de l'évolution de l'indice (9,815 %), avec dans certains cas des possibilités de majoration (*le Monde* du 16 décembre).

● **Les trois cent soixante salariés de La Cellulose de Strasbourg vont être prochainement licenciés**, cette usine de pâte à papier devant fermer ses portes. Elle traitait presqu'à présent cinq cent mille tonnes de déchets des scieries des massifs vosgien, jurassien et franc-comtois.



MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 16-12-1982
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	254 362
dont :	
Or	170 554
Disponibilités à vue à l'étranger	11 097
ECU	59 440
Avances au Fonds de stabilisation des changes	13 260
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	5 417
dont :	
Concours au Trésor public	»
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	246 091
dont :	
Effets escomptés	83 832
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	47 160
5) DIVERS	6 339
Total	559 362

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	175 638
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	10 761
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	33 888
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	77 980
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	47 771
5) ECU A LIVRER AU FECOM	53 849
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	193 334
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 266
8) DIVERS	11 682
Total	559 362

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949	17 déc.	24 déc.
Valeurs franç. à revenu variable	806	806
Valeurs étrangères	2292,7	2347,4
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	116,3	116,3
Valeurs étrangères	310,2	317,6
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	104,2	104,2
Pétroles-Energie	76,2	76,2
Métallurgie	78,9	77,5
Chimie	97,4	99,6
Bâtim., mat. constr., trav. publics	102,9	102
Constructions mécaniques	95,7	96,2
Matériel électrique	118,8	116,6
Automobile et accessoires	89,2	84,9
Industr. de consom. non alim.	115,6	117
Agro-alimentaire	121	120,8
Distribution	94,1	93
Transports	113	115,9
Services	112	116
Assurances	106,1	106,9
Banques	130,3	130,4
Immobilier et foncier	115,8	115
Investissement et portefeuille	106,6	105,8
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	98,3	98,7
Emprunts d'Etat	99,2	99,6
Emprunts garantis et assimilés	98,3	98,8
Sociétés	97,9	98,3
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	87,6	88
Sociétés	94,4	94,8
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — *Base 100 : 31 décembre 1981*		
Indice général	100,4	100,4
Produits de base	79,2	80
Construction	99,5	98,9
Biens d'équipement	101,4	100,8
Biens de consom. durables	102,4	99,5
Biens de consom. non durables	105,7	108,2
Biens de consom. alimentaires	118,7	118
Services	97,6	97,6
Sociétés financières	117,4	117,4
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	92,9	92
Valeurs industrielles	97,4	97,4
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	102,8	103,9

LA VIE DES SOCIÉTÉS

S.N.C.F. – Emission, pour un montant maximum de 1 300 millions de francs, de bons de 1 000 F à dix ans, dits « bons à lots-kilomètres 1983 », remboursables au pair le 1er juillet 1993, portant intérêt de 6,50 %.

SAPAR, S.A. DE GESTION ET DE CONTROLE DE PARTICIPATIONS. – Emission d'un emprunt de 1 500 millions, divisé en 300 000 obligations de 5 000 F, portant intérêt de 15,70 % et amortissables en douze ans.

VALEO. – Emission de 760 000 obligations convertibles de 230 F, portant intérêt de 12,50 % et amortissables en six tranches annuelles à partir du 1er janvier 1985 (de 244 F à 291 F). Base de conversion : 1 action pour 1 obligation, à partir du 1er juin 1983.

SESTERGES. – Augmentation du capital de cette Sicav de 143 000 F à 50 millions de francs ; cette augmentation sera réalisée en numéraire ou par apport de valeurs immobilières et sera concrétisée par l'élévation du nominal des actions de 143 F à 50 000 F.

EDA INVESTMENT. – Cette société immobilière de Hongkong, une des plus importantes de la colonie, a été déclarée en faillite, et l'un de ses directeurs arrêté. Un administrateur provisoire a été nommé à la demande de Barclays Asia. La société Eda Investment, qui appartient à la famille Chung, et trois autres importantes entreprises immobilières de Hongkong éprouvaient de graves difficultés depuis plusieurs mois.

MULTI MEDIA BEAUJON-M.M.B. – Afin de diversifier son patrimoine, la société va prendre, avant le 31 janvier 1983, une participation financière de l'ordre de 15 % dans la société S.F.E.J.I.C. (Société française d'édition, de journaux et d'imprimés commerciaux), qui édite notamment le journal *l'Alsace*.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	22 déc.	23 déc.
Valeurs françaises	103,8	103,8
Valeurs étrangères	134,1	133,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	23 déc.	24 déc.
Indice général	99,7	100,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 27 décembre .... 12 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24 déc.	27 déc.
1 dollar (en yens)	239	238 50

BOURSE DE PARIS — Comptant — 24 DECEMBRE

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 815	....	6 600	6 950
Allemagne (100 DM)	283 420	....	275	289
Belgique (100 F)	14 497	....	13 500	14 600
Pays Bas (100 fl.)	256 800	....	250	262
Danemark (100 krd)	80 600	....	78	82
Norvège (100 k)	96 270	....	94	100
Grande-Bretagne (£ 1)	10 955	....	10 650	11 350
Grèce (100 drachmes)	9 637	....	8	10
Italie (1 000 lires)	4 916	....	4 750	5 200
Suisse (100 fr.)	337 400	....	327	345
Suède (100 krs)	92 800	....	89	95
Autriche (100 sch)	40 360	....	39 400	41 100
Espagne (100 pes.)	6 420	....	5 150	5 600
Portugal (100 esc.)	7 600	....	6 500	7 700
Canada ($ can 1)	5 512	....	5 330	5 600
Japon (100 yens)	2 860	....	2 700	2 840

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/12
Or fin (kilo en barre)	97600	97800
Or fin (en lingot)	97250	98000
Pièce française (20 fr)	658	660
Pièce française (10 fr)	439	.....
Pièce suisse (20 fr)	641	635
Pièce latine (20 fr)	609	608
Souverain	754	760
Pièce de 20 dollars	3330	3305
Pièce de 10 dollars	1680	1700
Pièce de 5 dollars	891 25	.....
Pièce de 50 pesos	3910	3935
Pièce de 10 florins	625	619

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

La France et la Chine ont signé un accord de coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire

La coopération franco-chinoise en matière nucléaire progresse. L'agence Chine nouvelle a annoncé jeudi 23 décembre que le gouvernement avait officiellement approuvé le projet de construction d'une centrale équipée de deux réacteurs nucléaires de 900 mégawatts chacun dans la province de Guangdong, dans le sud du pays, projet pour lequel les groupes français Framatome et Alsthom sont en concurrence internationale.

On a appris par ailleurs, de source chinoise, qu'un protocole d'accord de coopération générale dans le domaine de l'énergie nucléaire avait été signé le 22 novembre entre la Chine et le Centre d'études atomiques (C.E.A.) français.

Bien que cet accord général n'ait en principe aucun lien avec le projet de construction d'une centrale dans la province de Guangdong, il accroît les chances des groupes français d'emporter ce contrat d'une valeur totale de plus de 10 milliards de francs (*le Monde* du 23 novembre).

Le protocole d'accord de coopération générale, conclu pour deux ans renouvelables, a pour but d'aider la Chine à mettre au point sa propre technologie nucléaire. Le C.E.A., par l'intermédiaire de sa filiale Technicatome, fournira à la Chine une aide pour la recherche et le développement de réacteurs à eau pressurisée (P.W.R) – techologie d'origine américaine développée en France, – de petite puissance (300 à 600 megawatts). Le C.E.A. apportera également son appui dans le domaine de la sûreté des réacteurs, de la technologie du sodium, de la géologie et du traitement du minerai d'uranium et des radio-éléments.

Les détails pratiques de cette coopération – échanges de techniciens, redevances éventuelles, etc. – feront l'objet d'accords particuliers.

Les relations franco-soviétiques sont « un modèle »

selon l'ambassadeur de l'URSS

M. Tchervonenko, ambassadeur de l'U.R.S.S., qui va quitter Paris, où il a passé près de dix ans, a déclaré dans une émission diffusée dimanche 26 décembre par TF 1 que les relations franco-soviétiques « *représentent un modèle de rapports entre deux États sur la base des principes de la coexistence pacifique* ». M. Tchervonenko a fait cette déclaration après l'annonce par M. Cheysson, ministre des relations extérieures, qu'il se rendrait à Moscou prochainement (*le Monde* du 25 décembre).

L'ambassadeur a également déclaré : « *Nous espérons qu'en cette période troublée, nos deux pays pourront encore apporter leur contribution à l'évolution de la situation en Europe, au succès de la conférence de Madrid – nouvelle étape importante sur la voie de la détente – et aboutir à la convocation d'une conférence sur les mesures de confiance et le désarmement en Europe.* »

« Un choix pour l'Europe »

Interrogé sur les accusations portées par l'ambassade soviétique à Paris contre les médias français, M. Tchervonenko a déclaré « *que la vie en U.R.S.S., ses réalités quotidiennes, sa politique étrangère sont souvent l'objet de déformation et même parfois de désinformation* ». Selon lui chaque journaliste doit travailler « *au renforcement de la confiance mutuelle de la coopération et de l'amitié entre les deux peuples et non pas semer la méfiance et la suspicion* ».

M. Tchervonenko, qui a été reçu la semaine dernière par MM. Mitterrand et Cheysson, fait, ce lundi, une visite d'adieu à M. Mauroy, premier ministre.

L'agence Tass, d'autre part, a appelé samedi l'Europe occidentale à ne pas se soumettre au « *diktat* » de Washington. Sous la signature de l'« *observateur politique* » Vladimir Serov, l'agence soviétique écrit : « *L'Europe de l'Ouest doit faire actuellement un choix extrêmement important qu'elle n'a, probablement, jamais fait dans son histoire. Ou bien elle permettra a Washington de se laisser entraîner dans la voie fatidique de confrontation avec le monde du socialisme, dans la voie de la course effrénée aux armements et d'exacerbation des conflits capables de provoquer une conflagration nucléaire mondiale, ou bien, prenant conscience de son rôle historique et de sa responsabilité, elle s'engagera sur l'unique voie raisonnable : la voie de renforcement de la détente et de la coopération pacifique réciproquement avantageuse.* »

L'agence rend hommage à M. Mitterrand qui, souligne-t-elle, a rejeté l'idée qu'une puissance étrangère puisse « *gérer la politique économique et commerciale* » de la France, cette attitude reflétant « *à bien des égards la position des autres États ouest-européens* ».

De son côté, *la Pravda* dénonce, ce lundi, l'absence de réaction « *sérieuse* » de Washington aux propositions de réduction des armements nucléaires en Europe formulées par M. Andropov le 21 décembre (*le Monde* du 22 décembre). Sous le titre « A Washington de répondre », *la Pravda* déclare que « *la porte de l'entente ouverte par l'Union soviétique* » ne doit pas être « *irresponsablement fermée* » par les Etats-Unis.

Au Sénégal

Manifestation à Ziguinchor en faveur de l'indépendance de la Casamance

Dakar (*A.F.P.*). – Quelques centaines de personnes manifestant en faveur de l'indépendance de la Casamance ont tenté, dimanche 26 décembre, d'amener les drapeaux sénégalais des bâtiments officiels de Ziguinchor, chef-lieu de cette région méridionale du Sénégal.

Selon des informations non confirmées, une dizaine de personnes auraient été légèrement blessées au cours d'affrontements avec la police, qui a utilisé des grenades lacrymogènes et procédé à un certain nombre d'arrestations.

A Dakar, un tract réclamant l'indépendance de la Casamance a été diffusé dimanche sous la signature d'un « Mouvement des forces démocratiques de la Casamance », inconnu jusqu'à présent. Ce tract fait état du particularisme historique de la Casamance, province partiellement séparée du nord du Sénégal par la Gambie, qui, depuis un an, fait partie de la Confédération de Sénégambie.

Des informations circulant à Dakar indiquent que le mouvement – dont l'importance paraît limitée – serait organisé par des groupes d'intellectuels profitant, pour exprimer leurs revendications, de la proximité des élections générales au Sénégal, prévues pour le 27 février prochain, et de la pleine saison touristique, qui amène de nombreux étrangers dans cette région.

[En juillet dernier déjà, de violents désordres avaient eu lieu en Casamance, près de la frontière de la Guinée-Bissau. Une quinzaine de personnes avaient alors trouvé la mort au cours de règlements de comptes entre ethnies, ayant pour origine, semble-t-il, des questions de terres. D'autre part, certains politiciens ont, depuis vingt ans, tenté d'utiliser l'irrédentisme casamançais à des fins partisanes.]

● *Collision ferroviaire aux Pays-Bas : un mort, plusieurs blessés.* – Une personne a été tuée et plusieurs autres ont été blessées dans une collision ferroviaire, lundi matin 27 décembre, aux Pays-Bas. Ce sont deux trains de voyageurs qui sont entrés en collision. Il s'agit du train international reliant le port de Hoek-Van-Holland (où arrivent les car-ferries en provenance de Grande-Bretagne) à Copenhague, et d'un train omnibus La Haye-Rotterdam.

La DATAR annonce la création de 8 700 emplois nouveaux

Réuni le 24 décembre sous la présidence de M. Bernard Attali, délégué à l'aménagement du territoire, et représentant de M. Michel Rocard, le Comité interministériel pour les aides à la localisation des activités (CIALA) a arrêté une série de mesures financières permettant la création de 8 700 emplois nouveaux, pour une quarantaine de projets d'investissements. Regroupant plusieurs hauts fonctionnaires, ce comité a pour mission de décider le niveau des primes de l'État qui peuvent être attribuées aux entreprises créant des emplois dans les zones les plus touchées par la crise. La principale de ces aides qui relève du CIALA est la prime d'aménagement du territoire (PAT) qui peut, dans les zones les plus « sensibles », atteindre 50 000 francs par emploi.

Institué il y a cinq mois, le CIALA examine les projets d'investissements industriels supérieurs à 25 millions de francs ou bien les projets de développement des entreprises qui font un chiffre d'affaires supérieur à 500 millions de francs. Il est aussi compétent pour les investissements du secteur tertiaire (bureaux, laboratoires) et les centres de recherche. Les autres dossiers – huit sur dix – sont traités et décentralisés au niveau des régions.

Les décisions prises vendredi concernent la création – étalée sur trois ans – de 6 900 emplois nouveaux dans l'industrie, 560 emplois dans le secteur tertiaire et deux opérations de décentralisation, notamment d'E.D.F., pour 1 250 postes de travail.

Les dossiers les plus importants sont les suivants : la reprise de Japy (matériel de cuisine), à Saint-Dizier (Haute-Marne), 180 emplois ; la création de Texet (électronique), à Saint-Dié (Vosges), 300 emplois (*le Monde* daté 26-27 décembre) ; une extension des verreries du Courval, à Hodeng-au-Bosc (Seine-Maritime), 180 emplois ; une importante extension des conserveries Paulet, en particulier à Douarnenez (Finistère), 260 emplois ; la création d'un établissement de la Compagnie générale d'informatique, à Lille, 50 emplois ; le développement de Recta (banque de données), à Strasbourg, 78 emplois ; l'extension de la Sochata (réparation de réacteurs), à Châtellerault (Vienne), 85 emplois.

L'ensemble des aides publiques pour ces quarante dossiers atteint *environ 200 millions de francs.*

Une élection municipale

MORBIHAN : Guer (2e tour).

Inscr., 3 922 ; vot., 1 543 ; suffr. expr., 1 502. Liste d'union pour le développement communal, MM. Pierre Lefort, 942 voix et Maurice Oléron, 875 : *deux sièges ;* liste de gauche (tendance socialiste), MM. Pierre Reto, 594, et Jean-Marie Chadouteau, 536.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal après les décès du maire, Joseph Coudray, et de son adjoint, Marcel Bellanger, tous deux modérés. Au premier tour de ce scrutin, MM. Lefort et Oléron, également modérés, avaient respectivement obtenu 949 et 883 voix, soit plus que la majorité absolue des 1 609 suffrages exprimés. Mais leur score n'étant pas moins égal au quart des 3 922 inscrits, ils n'avaient pu être déclarés élus. De leur côté, MM. Reto et Chadouteau avaient recueilli 686 et 624 suffrages.

Le précédent scrutin organisé en 1979 à la suite de la dissolution du conseil municipal, s'était soldé par l'élection de vingt-deux candidats de la liste menée par Joseph Coudray et d'un candidat de la liste conduite par M. Blécon (mod.)]

● *M. François Léotard*, secrétaire général du P.R., dans une interview publiée par *le Quotidien de Paris* du 27 décembre, estime que 1982 « *a été une année de régression du pluralisme politique en France* ». Pour la campagne électorale municipale, il propose une rencontre des responsables politiques – « *peut-être en présence des directeurs de l'information des chaînes* » radio-télévisées – pour définir « *un code de bonne conduite* », qui permettrait à celui qui est agressé de répondre.

Après avoir estimé que les propositions de M. Savary en vue d'unifier le système éducatif constituent « *une très grosse faute* », M. Léotard souhaite que l'U.D.F. discute de sa propre réforme avant les municipales, et indique que si M. Lecanuet renonçait à la présidence de l'U.D.F., M. Jean-Claude Gaudin, actuel président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, serait « *la seule personne* » susceptible d'occuper cette fonction.

● *Le Quotidien de Paris*, daté du 27 décembre, publie un sondage réalisé par l'IFRES entre les 16 et 21 décembre auprès de mille personnes. Selon cette enquête, 52 % des personnes interrogées « croient » que le socialisme « *peut marcher en France* », et 42 % sont d'un avis contraire. 19 % estiment que le socialisme « *marche* » déjà, 37 % qu'il « *ne marche pas encore* » et 38 % qu'il « *ne marche pas* » du tout.

LA DÉCRUE S'AMORCE DANS TOUTE LA FRANCE SAUF DANS LA RÉGION DE ROUEN

La décrue amorcée, samedi 25 décembre, s'est confirmée dimanche et devrait continuer toute la semaine. A Paris, la Seine descend lentement et les voies sur berges pourraient être rouvertes à la circulation d'ici à quatre jours. On doit s'attendre cependant à une légère remontée des eaux, au moment où il faudra vider, en partie, les barrages-réservoirs qui ont permis d'écrêter la crue (lire notre dossier sur les inondations en Ile-de-France page 20).

Recul des eaux dans le reste de la France également. Dans les départements *sinistrés* des deux Charentes, Haute-Saône, Ain et Saône-et-Loire, les plans Orsec n'ont toutefois pas encore été levés. En Indre-et-Loire, dans la Vienne, la Côte-d'Or, la Sarthe, l'Ille-et-Vilaine et l'Oise, les eaux sont redescendues au dessous de la cote d'alerte. La décrue est plus lente en amont de Lyon et en aval de Rochefort en raison d'un fort ruissellement des eaux et de la saturation des sols.

Dans la région de Rouen, en revanche, on a mis en place un important dispositif de secours en prévision d'une montée des eaux qui devrait culminer le jour de la Saint-Sylvestre. Des inondations pourraient avoir lieu sur plus de 100 kilomètres, en raison d'un fort débit du fleuve en aval et de la grande marée *d'équinoxe de ce 27 décembre.*

UN DÉCRET AU « JOURNAL OFFICIEL »

« Clarification » à la D.S.T.

La Direction de la surveillance du territoire (D.S.T.), l'un des services de contre-espionnage français, se veut un peu plus tranparente. Le *Journal officiel* du 26 décembre publie en effet un décret fixant les attributions de ce service, signé par le président de la République, le premier ministre, le ministre de l'intérieur et de la décentralisation et le secrétaire d'État chargé de la sécurité publique. Dans son article premier, le nouveau décret indique : « *La Direction de la surveillance du territoire a compétence pour rechercher et prévenir, sur le territoire de la République française, les activités inspirées, engagées ou soutenues par des puissances étrangères, et de nature à menacer la sécurité du pays, et, plus généralement, pour lutter contre ces activités.*

« *A ce titre, la Direction de la surveillance du territoire exerce une mission se rapportant à la défense.* »

En un sens, ce décret (n° 82-1100) n'apprend rien de neuf. Ou plus exactement, c'est sa publication qui est une nouveauté. Jusqu'à présent, les décrets et textes concernant le champ des activités de la D.S.T. étaient en effet classifiés « *secret-défense* ». Le décret de 1964 n'a jamais été rendu public alors qu'il définit la vocation de la D.S.T.

De source sûre, on indique que le nouveau décret est un texte de synthèse qui « globalise » des décrets existants, des « *bouts de textes* » jamais publiés. Le nouveau décret répond donc à un souci d'harmonisation et de clarification. Au-delà, il répond aussi à une volonté de transparence minimum. Le gouvernement, au mois d'avril, avait également fait publier au *Journal officiel* un décret concernant la Direction générale de la sécurité extérieure (D.G.S.E.). Ce décret soulignait que la D.G.S.E. est chargée des missions « *hors du territoire national* » (*le Monde* du 6 avril).

Pour ce qui concerne la D.S.T., elle agit « *sur le territoire de la République française* ». C'est une réaffirmation. Une manière de mettre les points sur les « i ». La D.G.S.E. et la D.S.T. se sont ainsi vu, tour à tour, rappeler leurs compétences territoriales. Les agents de la D.S.T. relèveront aussi que leur mission se rapporte « *à la défense* ». – L. G.

LE MINISTRE YOUGOSLAVE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES EN VISITE A PARIS LE 5 JANVIER

M. Lazar Mojsov, secrétaire fédéral (ministre) yougoslave aux affaires étrangères, viendra en visite officielle en France du 5 au 7 janvier. Cette visite fait suite à celle que M. Gutmann, secrétaire général du Quai d'Orsay, a faite à Belgrade les 20 et 21 décembre. Il avait été notamment reçu par M. Dragan, vice-premier ministre, et M. Mojsov.

LA BAISSE DU DOLLAR CONTINUE : 6,76 F

La baisse du dollar sur les marchés des changes, amorcée depuis plusieurs semaines, a continué au lendemain des fêtes de Noël, le cours de la monnaie américaine revenant, à Paris, de 6,81 F le 23 décembre (dernière cotation officielle), à 6,76 F, lundi 27 décembre, et, à Francfort, de 2,40 DM à 2,3840 DM. Le cours du deutschemark a recommencé à s'élever, passant de 2,8330 F à 2,8350 F.

Le numéro du « Monde » daté 26-27 décembre 1982 a été tiré à 394 277 exemplaires.

